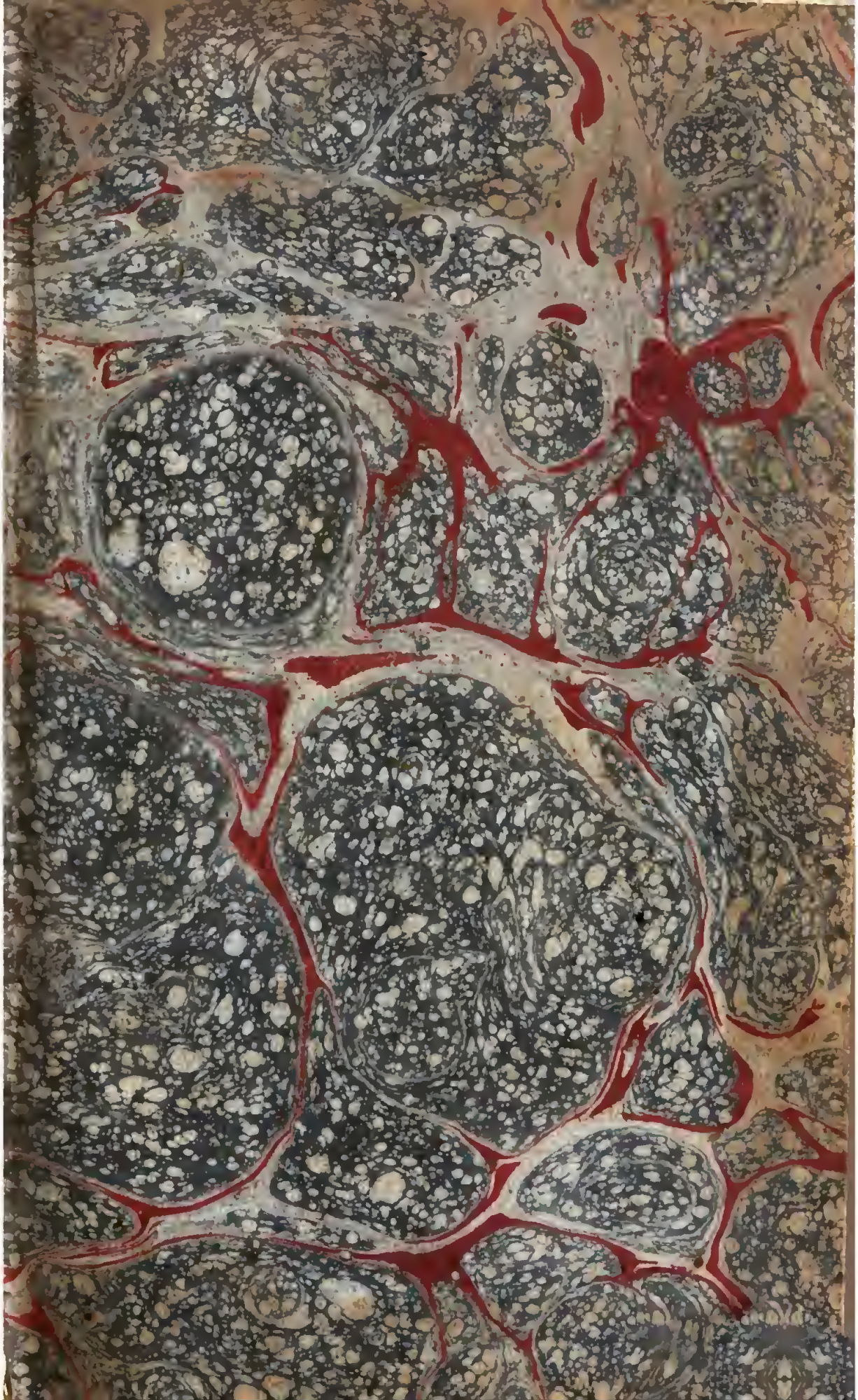

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'ingentario 44827
Sala Grande
Scansia 10 Palchetto 41
N.° d'ord. 210

HISTOIRE

D'ITALIE.

569771

HISTOIRE D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

Par ANT. FANTIN DESODOARDS.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

Chez { J. E. GABRIEL DUFOUR, Libraire, rue de Tournon, n°. 1126.
PERLET, Libraire, rue de Tournon, n°. 1133.

1803.

HISTOIRE

D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine, jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Observations sur les mœurs, les usages, la population, la culture, le commerce d'Italie.

L'ITALIE, à la fin du dix-huitième siècle, était de toutes les régions de l'Europe, celle que le cosmopolite eût préférée pour y fixer sa résidence. Ce vaste et superbe pays, dont le beau ciel et la terre féconde excitent l'admiration des étrangers, possédait encore le précieux avantage d'une plus générale urbanité. Au sein de la plupart des villes, on jouissait de ces

prévenances affectueuses, de ces communications enchanteresses qui consolent les hommes des malheurs attachés à l'existence, et que, dans les autres pays, on goûte à peine dans les capitales. Si la France et l'Angleterre se vantaient de leur philosophie, l'Italie était le séjour des jouissances et de la volupté.

Les Italiens déploient une éloquence naturelle qui se montre sans apprêt dans la conversation : la vivacité des images gracieuses, les gestes, les inflexions de la voix, le ton appuyé sur des voyelles sonores qui terminent presque tous les mots de la langue italienne, captivent l'attention des étrangers. Si les étrangers se hasardent à parler la langue romaine, loin de courir le risque d'un persifflage, ou d'un rire offensant, on les encourage toujours par un *parla benè, benissimo.*

Veut-on examiner les plus superbes monumens de peinture, de sculpture, d'architecture ? les grands ouvrent leurs palais, leurs maisons de plaisance, leurs jardins, sans faire acheter cette satisfaction par des prières réitérées, sans la retarder, sans faire sentir que c'est une grâce, sans s'arrêter même à la qualité des personnes : il suffit que l'étranger ait une figure honnête.

Cette humeur douce, prévenante, entre dans le caractère des hommes de la classe la plus inférieure; on s'en aperçoit dans les embarras qui se rencontrent dans les rues, dans les chemins: point de juremens, point d'injures, encore moins de coups. Dans les obstructions fréquentes des gondoles sur les canaux de Venise, on entend les gondoliers se dire les uns aux autres: Frères, tâchons de ne pas nous nuire, de ne pas nous briser. Avec cette douceur de mœurs, avec cette tranquillité d'esprit ils s'entr'aident et se débarrassent bientôt.

Il n'en est pas de l'Italie comme des autres régions de la terre, où l'antiquité déposa les ouvrages les plus étonnans. Il n'existe plus de vestiges ni des murs de Babylone, ni de son temple de Jupiter Belus, ni de la statue montagne de Sémiramis, ni des jardins célèbres plantés dans les airs par cette princesse, ni du lac artificiel qui reçut l'Euphrate tout entier lorsqu'on construisait le pont et les quais de Babylone: on ne connaît pas même au juste le local qu'occupait cette capitale.

L'Égypte ne conserve que ses pyramides. On nous parle des monumens de la Grèce; mais c'est sur la foi de l'histoire, ou sur des conjectures hasardées. Les Romains, en sou-

mettant ce pays, en enlevèrent tout ce qu'ils purent transporter de tableaux, de statues, de bas-reliefs : les édifices subsistèrent sous les empereurs d'Orient, jusqu'à l'époque où Mahomet II s'empara de Constantinople : depuis lors tous ces magnifiques bâtimens tombèrent en ruines. Le génie même des Grecs périt étouffé sous la barbarie des Musulmans.

L'Italie n'a pas éprouvé la même catastrophe, quoique les Huns, les Herules, les Goths, les Lombards, les Français, les Germains l'aient successivement subjuguée. Soit parce que ces peuples ne faisaient que passer comme des torrens qui laissent subsister ce qui leur oppose une grande résistance, ou parce qu'ils ne courbèrent jamais entièrement l'Italie sous le joug de l'esclavage.

Nul pays dans le monde ne montre autant de monumens antiques; Rome seule en possédait un plus grand nombre que l'Europe entière, et dans Rome, cinq ou six palais, le Farnèse, le Borghèse, le Barberini, le Justiniani, possèdent en monumens grecs des richesses inappréciables.

Les Italiens tiennent des Grecs et des Romains l'architecture moderne qui décore dans la péninsule les églises, les palais, les fontaines,

les places publiques, les théâtres; ce sont les ouvrages des Bramante, des Michel-Ange, des Palladio; le ciseau des Bernini, des Bologne, des Ammarati, des Bandinelli, sculpta cette foule de statues qui ne le cèdent point aux antiques, et qui remplissent les villes. La seule cathédrale de Milan renferme six cents statues des bons maîtres : les tableaux de Titien, de Raphaël, du Guide, du Corrège, de Carrache, de Guerchini, du Pamersan, du Bologne, se trouvent non-seulement dans les palais des grands, mais chez les particuliers un peu aisés. Plusieurs de ces grands artistes semblant animés de plusieurs génies, maniaient en même temps l'équerre, le pinceau, le ciseau et la lyre.

Michel-Ange, qui éleva Saint-Pierre de Rome, Ammarati, qui construisit le plus beau pont de Florence, s'immortalisèrent l'un et l'autre dans la peinture et la sculpture : le Florentin Andrea Orcagna réunissait les trois talens : le palais Pandolphini, à Florence, fut construit sur les dessins de Raphaël : Brunelesco était statuaire et architecte : Bernini, à qui l'on doit la magnifique colonnade de Saint-Pierre, a sculpté des statues du plus grand mérite : le Bramante sacrifiait aux grâces de la

poésie et de la musique : Léonard Vinci a laissé dans la bibliothèque ambroisienne, à Milan, ce manuscrit si vanté, qui traite de l'antiquité des Arts et de l'Histoire Naturelle : Carle Morate, en broyant les couleurs de l'Albane, célébrait sa maîtresse avec la plume de Pétrarque.

Avant la renaissance des lettres, lorsqu'à peine les autres nations de l'Europe savaient lire, l'Italie rassemblait déjà des manuscrits qu'elle faisait chercher dans la Grèce et en Asie. Les Médicis commencèrent ces grandes collections littéraires, qui ne firent qu'augmenter depuis. Si tous les livres, tous les manuscrits périssaient en Occident, Rome seule pourrait réparer la perte générale : il n'existe dans le monde aucun dépôt des connaissances humaines qui puisse être comparé à la bibliothèque du Vatican. Les bibliothèques particulières des palais Pamphili, Barberini, Borghèse, Chigi, Altieri, Albani, Corsini, seraient ailleurs de superbes bibliothèques publiques; elles le deviennent par les généreuses attentions de leurs propriétaires.

Les Italiens ayant rassemblé tous les instrumens du savoir, ressuscitèrent la poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie. Les

sociétés savantes, connues en Europe sous le nom d'Académies, naquirent parmi eux. Jarckius, qui nous a donné une histoire des académies italiennes, imprimée à Leipsik, en 1725, en compte vingt-cinq dans la seule ville de Milan, et cinq cents dans l'étendue de la péninsule; elles ont pour la plupart des noms bizarres.

Les académiciens de Bologne se nomment Abbandonati, Osiosi, Inquieti, Sonnolenti, Indifferenti; ceux de Gênes, Accordati, Sopiti, Resvegliati; ceux de Venise, Acuti, Discordanti, Allettati, Dodonei; ceux de Rimini, Adagiati; ceux de Pavie, Affidati; ceux de Florence, Humidi, Infocati, della Crusca, del Cimento; ceux de Crémone, Animosi; ceux de Naples, Arditi, Infernati, Lunatici, Sirenes; ceux d'Ancône, Caliginosi; ceux d'Urbin, Assorditi; ceux de Pérouse, Atomi; ceux de Tarente, Audaci; ceux de Sienne, Cortesi, Gioviati; ceux de Rome, Arcadi, Humoristi, Delfici, Fantastici, Melancholici, Negletti, Ombrosi, Pereglini, Sterili; ceux de Padoue, Immaturi; ceux de Brescia, Erranti; ceux de Modène, Dissonanti; ceux de Syracuse, Ebrii; ceux de Milan, Eliconii, Faticosi, Fenici, Incerti;

ceux de Comachio, Fluttuanti; ceux de Turin, Fulminales; ceux de Reggio, Muti; ceux de Bari, Incogniti; ceux de Rossano, Incuriosi; ceux de Mantoue, Invaghiti; ceux de Vérone, Unanii; ceux de Viterbe, Ostinati, d'autres Vagabondi, Chimerici, Insipidi, Insensati, etc.

La patrie de l'Arioste, du Tasse, de Fra-Paolo, de Guicciardini, de Galilée, de Viviani, de Boccace, de Machiavel, de Castiglione, de Villani, de Muratori, de Maffei, de Métastase, de Beccaria, semble être pour les savans, les littérateurs et les artistes, une véritable terre classique, comme l'appelle un Anglais. Les femmes comme les hommes cultivent les lettres en Italie. La comédie des *Femmes savantes* n'eût pas réussi dans la péninsule; il est vrai que les *Femmes savantes* de Molière n'étaient que ridicules, sans être savantes; mais les Italiennes sont savantes sans être ridicules. La signora Laura Bassi professait, de nos jours, la physique à Bologne.

Nulle région où le goût pour la musique et pour les spectacles soit plus général qu'en Italie. On dirait que la musique est un fruit naturel à ce climat, et qui ne réussit ailleurs qu'à force de culture : ce ne sont pas seulement les théâtres d'opéra, mais encore les

églises qui forment des académies de musique. Peu de jours, dans les grandes villes, où les élèves des meilleurs maîtres n'exécutent de belles vêpres et des oratorio : on accourt en foule à cette dévotion harmonieuse ; l'office même des églises dans les villages ressemble à des concerts : chacun y chante sa partie, selon la portée de sa voix, et l'orgue en fait la basse.

Tous les objets de curiosité qu'enferme l'Italie, ses phénomènes en histoire naturelle, ses lacs souffrés, ses volcans, la majesté de ses solennités religieuses, sa musique, ses spectacles, ses tableaux, ses statues, ses palais, ses monumens anciens, ses fêtes brillantes dans le temps du carnaval à Naples, à Rome, à Florence, à Venise, attirent dans la péninsule une foule d'étrangers de toutes les régions de l'Europe, et concourent à la prospérité d'un pays où l'histoire des hommes a gravé ses traits les plus intéressans.

Une paix générale qui durait depuis plus d'un demi-siècle, avait permis aux heureux Italiens de développer toute leur industrie. Il n'était aucun peuple qui possédât dans son sein des objets plus précieux d'un grand commerce. Une population de près de vingt millions d'ha-

bitans, en comptant ceux des îles de Sicile, de Sardaigne, de Corse et de Malte, permettait non-seulement les spéculations les plus étendues, mais devait donner à l'Italie une force capable de ne pas craindre que les étrangers pussent troubler son organisation intérieure et le bonheur dont elle jouissait.

Cependant, malgré ces inappréciables avantages, le commerce des Italiens n'approchait pas de celui de plusieurs autres peuples maritimes, qui ne leur étaient comparables ni par la beauté de leur sol, ni par l'étendue de leur population, ni même par leur situation géographique.

Ceux-là ne connaîtraient pas les ressorts secrets qui poussent les états vers la grandeur ou la décadence, qui attribueraient cette infériorité au génie des Italiens, ou à leur nonchalance. Peu de peuples ont montré plus d'activité lorsque la marche du gouvernement favorisait leurs efforts. Le principal obstacle qui entrave les opérations commerciales des Italiens, consiste dans le peu d'harmonie entre les différens gouvernemens qui partagent la péninsule.

Rien n'est plus difficile que d'apprendre aux hommes à sacrifier une fortune présente dans

certaines circonstances, pour en acquérir une plus considérable dans la suite. Cette illusion morale opère les mêmes effets sur les gouvernemens. Le nombre des souverainetés d'Italie, les diverses formes d'administrations qui y sont reçues, les divers événemens dont cette belle contrée de l'Europe a été le théâtre, et surtout le séjour de la cour de Rome qui était, avant la révolution de France, le centre des négociations de l'Europe, ont éclairé l'Italie sur ses intérêts généraux. Les princes qui en partagent la domination n'avaient qu'à s'unir intimement, et former une ligue défensive, en choisissant au milieu d'eux, comme l'Allemagne, un chef chargé de diriger la force publique; la péninsule marcherait rapidement vers la prospérité que lui destine la nature.

Mais ce projet, si simple, ne sera peut-être jamais exécuté, parce que chaque gouvernement peu touché de l'intérêt général du pays, ne s'occupe que du soin de faire réussir ses projets particuliers. Mille sujets de discorde existent entre les princes d'Italie. Les seules difficultés du cérémonial empêcheraient que ces princes se réunissent sincèrement pour ne former qu'un tout politique, dont les

parties correspondant parfaitement ensemble, fussent contraintes; par la nature de leur affiliation légale, de se prêter un secours mutuel, et de donner aux efforts partiels toute la force de l'assemblage.

Chaque état se livre à des espérances frivoles. Une défiance réciproque les éloigne les uns des autres, et à force de subtiliser, de raffiner sur leurs avantages locaux, ils s'écartent du point central où tous devaient tendre en même temps. L'Italie forme moins une nation qu'un corps sans tête, dont les membres, loin de concourir à faire circuler les jouissances réciproques, à marcher d'un pas égal et ferme vers le bonheur général, se nuisent perpétuellement les uns aux autres.

A ces causes secrètes qui ont arrêté jusqu'à nos jours les efforts des Italiens vers les vastes opérations commerciales qui procurèrent des trésors immenses aux Anglais, aux Français, aux Hollandais, se joignent des difficultés locales. Des eaux stagnantes dévorent des provinces entières qui donneraient de riches moissons : des Hollandais ou des Chinois auraient détruit cet obstacle depuis long-temps. Des torrens qui pouvaient être aisément contenus dans leur lit par des digues et des ponts, arrê-

tent souvent le voyageur. La chaîne des Appennins, qui coupe l'Italie dans toute sa longueur, retarde et enchérit le transport des marchandises, par des chemins hérissés de difficultés; les belles voies romaines ont disparu presque partout, et ne sont pas remplacées.

Mais si les riches métaux circulent avec moins de profusion dans Rome, dans Naples, dans Florence, dans Palerme, que dans Londres, dans Amsterdam, dans Paris, l'étranger et l'habitant sont bien dédommagés de cette différence, par la facilité avec laquelle ils y trouvent à peu de frais des logemens commodes, une nourriture saine, des liqueurs rafraîchissantes, des fruits délicieux, et la réunion de tous les objets qui rendent la vie agréable.

L'Italie est le pays des merveilles; elle semblait destinée, par sa situation, à servir de théâtre aux colossales conceptions des Romains. Ses riantes campagnes, ses coteaux parés des guirlandes de la vigne, le site pittoresque des vastes Appennins, coupant la péninsule, et qu'une nature bienfaisante semble avoir élevés pour verser de leurs flancs les torrens, les cascades, et les plus belles eaux, surprennent également le voyageur enchanté La nature de

cet ouvrage ne comporte pas une description détaillée qu'on trouve dans un grand nombre de livres; mais je crois devoir présenter sous les yeux de mes lecteurs, quelques objets qui tiennent plus particulièrement à l'histoire des hommes.

Si tous les observateurs exacts de la nature conviennent que notre globe n'est, pour ainsi dire, qu'un amas de ruines portant dans toutes ses parties les empreintes d'un bouleversement universel, aucun pays ne rassemble autant de preuves que l'Italie, des anciennes révolutions de la terre. La chaîne entière des Appennins n'est qu'une suite de volcans éteints. La pouzolane, et le soufre qu'on y trouve en abondance, et surtout le volcan qui subsiste dans le royaume de Naples, instruisent le naturaliste attentif, de la manière dont une partie de la terre habitée par les hommes, sortit du sein de l'Océan, dans l'antiquité la plus reculée, par l'unique action des feux internes qui dévoraient le globe sous la masse des eaux.

CHAPITRE II.

Du mont Vésuve. — Eruption dans laquelle périrent les villes d'Herculanum, Pompëia et Stabra.

Le Vesuve (1), massif isolé entre Naples et la chaîne de l'Appennin, est un cône formé dans toute sa partie supérieure de matières embrasées, produit informe de ses nombreuses éruptions. Vers la moitié de sa circonférence est une autre montagne volcanique, à double sommet, qui décrit autour de lui un cercle concentrique : elle est connue sous le nom de Somma et d'Ottojano. La montagne majeure a, suivant les calculs du père de la Torre, 1677 pieds de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer. Quant à l'ensemble du groupe volcanique, on s'accorde à lui donner vingt-quatre milles de circonférence.

Pour arriver au volcan, on commence à monter auprès d'un village, nommé Refina,

(1) Histoire du Monde primitif, par l'auteur de la *Philosophie de la Nature*, tome 4.

à trois milles de Naples. Quoique le chemin soit rude, on peut cependant se servir de mulets. Après avoir franchi des pays fertiles et bien cultivés, on arrive à une plaine remplie de gros éclats de pierres, et de masses immenses de matières semblable à du fer ou à du verre fondu, que le volcan a répandues dans ses éruptions. La montagne prend la forme d'un cône tronqué; alors il faut grimper à pied avec des habitans du pays qui gagnent leur vie à rendre service aux curieux. Le terrein sur lequel on gravit n'est composé que de cendres, vomies par le volcan dans le temps de ses éruptions, et d'éclats de pierres très-aiguës toujours prêtes à rouler sous vos pieds.

Le sommet du volcan n'est ni une pointe ni une plaine, mais un bassin en forme de trémie, de figure à peu près ovale, dont le grand diamètre dirigé à peu près de l'est à l'ouest, peut avoir un peu moins de trois cents toises, et dont la profondeur est de quatre-vingt ou cent toises. On peut se promener sur la circonférence de ce bassin, dont le fond paraît rempli d'une matière brune à peu près horizontale, qui cependant offre en plusieurs endroits des monticules et des

crevasses

crevasses, et se montre interrompue par des grandes cavités. Ce sont les bouches du volcan par lesquelles il sort en tout temps une épaisse fumée aperçue de très-loin ; des coups de vent chassent quelquefois tout à coup cette fumée, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ce qui permet alors d'examiner la profondeur de l'ouverture.

Dans le temps où le volcan est tranquille, quelques curieux se sont hasardés de descendre dans le bassin. Il en sort presque continuellement des jets de vapeurs et de flammes. Ces jets sont accompagnés d'un fracas semblable au bruit du tonnerre. Dans l'intervalle d'un élancement à l'autre, on entend dans l'intérieur de la montagne de longs mugissemens ; on sent qu'elle s'ébranle sous les pieds du curieux ; et ces accidens, presque toujours subits, rendent très-dangereux tout séjour fait au bord de ce gouffre.

La plus ancienne éruption du mont Vésuve, dont l'histoire ait conservé les circonstances, est celle qui arriva la soixante-dix-neuvième année de l'ère vulgaire, et sous laquelle furent englouties les villes d'Herculanum, de Pompeia et de Stabia. Cependant Strabon, Silius Italicus, Diodore de Sicile et quelques auteurs

anciens et modernes pensent que les siècles les plus éloignés de nous furent témoins de ces explosions, mais que le souvenir s'en perdit dans le long repos où cette montagne resta jusqu'au règne de Titus.

Pline le jeune nous a transmis le détail de l'éruption de 79, dans laquelle Pline l'ancien perdit la vie. En voici l'extrait. « Tu désires, Tacite, d'être instruit des détails de la mort de mon oncle, pour les transmettre aux siècles futurs, je vais te satisfaire.

« Mon oncle commandait à Mizène la flotte romaine, lorsque, le 23 août, vers une heure après-midi, il fut témoin d'un phénomène étonnant opéré sur le mont Vésuve. C'était un nuage de fumée, diversement coloré, qu'un vent souterrain poussait avec impétuosité dans les airs, et qui bientôt entraîné par son propre poids, se répandit dans l'atmosphère. Pline, persuadé qu'une telle merveille méritait d'être appréciée par des yeux observateurs, monte un navire léger pour l'étudier de plus près. En vain les soldats effrayés le pressaient de se dérober au péril; il se presse d'arriver sur un local d'où tout le monde fuit.

» Pendant sa navigation, il voit voler sur son

vaisseau les cendres du volcan ; cendres d'autant plus ardentes qu'il approchait davantage du centre de l'ébranlement. Des pierres calcinées tombent autour de lui ; les fragmens de montagnes qui s'entassent sur le rivage, semblent en rendre l'abord inaccessible. Il ordonne au pilote d'entrer dans le port de Stabia. Cependant, des flancs du Vésuve sortaient des flammes impétueuses, dont une nuit profonde augmentait l'horreur. Mon oncle, extrêmement fatigué, prenait un moment de repos, pendant que la cour par laquelle on entrait dans son appartement se remplissait de cendres vomies par la montagne. Ses amis, que la terreur avait empêchés de se livrer au sommeil, tenaient conseil. D'un côté il était dangereux de sortir à cause de la chute des pierres ; de l'autre il ne l'était pas moins de rester enfermé, parce que les secousses de la terre semblaient arracher les édifices de dessus leur base. On se détermine à éveiller mon oncle ; on quitte la maison et on gagne la campagne.

» L'aurore s'annonçait alors ; on s'approche du rivage : tout d'un coup les tourbillons de flammes s'agrandissent, une odeur de soufre qui annonce leur approche, met en fuite tous

les observateurs. Mon oncle est étouffé par la vapeur.... J'étais alors à Mizène ; ma mère, effrayée de tout ce qu'elle voyait et de tout ce qu'elle entendait, entre dans ma chambre lorsque je me décidais à la faire éveiller : les secousses du tremblement de terre redoublaient. Nous quittons la ville, accompagnés de tout un peuple épouvanté.

» Cependant la mer se renversait sur elle-même. L'ébranlement général semblait la chasser du rivage. Un nuage livide se partageant par l'action des feux élancés de son sein, paraissait devant nous. En un instant le nuage plonge sur la terre, et en couvre la surface. Un voile enflammé s'étend sur la mer; il nous dérobe la vue de l'île de Caprée et du promontoire de Mizène : je prends la main de ma mère ; nous prolongeons notre route incertaine. La cendre commençait à tomber sur nous ; j'entraîne ma mère hors du grand chemin, afin que la foule éplorée qui nous suivait ne nous étouffât pas, dans les ténèbres causées par la densité du nuage de cendres qui nous enveloppait. A peine étions-nous au milieu des champs, que les cris d'effroi de cette multitude ajoutaient à notre perplexité. L'un appelait son père, son enfant ou son époux,

qu'il ne pouvait reconnaître qu'au son de leur voix; d'autres blasphémaient contre le ciel, croyant que les ténèbres qui les environnaient étaient la nuit éternelle où la nature entière allait être ensevelie.

»Peu à peu l'effroyable vapeur qui nous suffoquait se dissipa. Le soleil parut, mais jaunâtre, comme il a coutume de se montrer pendant une éclipse; la terre était couverte de cendres : cependant, nous retournâmes à Mizène. »

L'explosion du Vésuve dura, dans toute sa violence, pendant trois jours. On ignore combien d'infortunés périrent dans ce désastre : mais il fut surtout fatal aux villes de Pompeia, d'Herculanum et de Stabia. Dion Cassius assure qu'Herculanum fut engloutie sous une quantité incroyable de cendres, dans le temps même que le peuple était assis au spectacle. Il est certain que cette ville périt sous les laves sablonneuses du Vésuve. On trouve ses bâtimens à soixante-huit pieds sous terre, à l'endroit occupé par le théâtre, et à cent pieds du côté de la mer et du château de Portici. Le massif dont cette ville est recouverte, est une cendre grise et brillante. En la regardant au microscope, on y découvre des parcelles noires et

bitumineuses ; d'autres parcelles vitrifiées ; d'autres enfin minérales et métalliques. Cette matière, toute dense qu'on peut la supposer, ne couvrit la ville d'Herculanum que peu à peu. Les habitans eurent la liberté de s'enfuir ; et depuis le temps qu'on fouille, à peine a-t-on trouvé une douzaine de squelettes. Il y avait même fort peu d'or et d'effets précieux, si ce n'est ceux qu'il était difficile d'emporter.

Cette cendre devait être brûlante lorsqu'elle tomba, car on trouve les portes et les autres bois réduits en une espèce de charbon, qui conserve encore de la mollesse, à cause de l'humidité de la terre. Dans les maisons où la lave n'avait pas pénétré, tout est rôti et réduit en charbon, sans être consumé. Tels sont les livres, qui étaient d'écorce, et qu'on a trouvé en grand nombre. Le bled, l'orge, les fèves, les figues, le pain, tout est réduit en cendres, sans que la lave y ait touché, par la seule chaleur qu'elle communiquait aux objets environnans, ou par l'effet d'un incendie général qui accompagna la catastrophe. Dans beaucoup de maisons, la lave et la cendre remplissent exactement l'intérieur des appartemens ; ce qui prouve qu'elle aurait été détrempée, ou qu'elle aurait coulé comme un fluide. Le ci-

ment formé par cette matière combinée avec l'eau, est si compacte, que garantissant de l'humidité tout ce qui l'environnait, il a conservé les couleurs mêmes des peintures que les acides et les alkalis auraient rongées partout ailleurs.

Au-dessus de cette lave, qui tomba pendant la première explosion, on trouve une poudre blanchâtre, disposée par lits, mais avec quelques interruptions. Elle peut provenir des explosions subséquentes. Ce lit de cendre est recouvert par dix à douze pieds de terre végétale, dans laquelle on rencontre d'anciens tombeaux. Par-dessus cette terre, on voit de la lave dure en grandes masses pierreuses, et dessus ces pierres, une nouvelle couche de terre végétale. Ainsi ce rivage dangereux paraît avoir été habité et dévasté à plusieurs reprises différentes. La beauté du climat y ramène les habitans, aussitôt que le temps a dissipé le souvenir du dernier embrasement.

Les villes d'Herculanum, de Pompeïa et Stabia avaient été si parfaitement oubliées, qu'on disputait au commencement du dix-huitième siècle, sur le lieu de leur situation. Célano plaçait Herculanum au sommet du Vésuve. Biondo et Razzano, à Torre dell' Annunziata; d'autres auteurs, à Ottajano. Sur

la carte de Petrini, cette ville se trouve à une lieue au sud de Portici. Quelques savans croyaient que Pompeïa était sous Portici, quoiqu'elle se soit trouvée ensuite à quatre milles plus loin, sur les bords du Sarno. Lors même qu'on en découvrit les ruines, on pensa que c'étaient celles de Retina, dont parle Pline. On sait aujourd'hui que Retina n'était qu'un hameau de pêcheurs, au bord de la mer. Toutes ces incertitudes furent fixées par les découvertes les plus étonnantes, dont je parlerai bientôt.

CHAPITRE III.

Éruptions du mont Vésuve depuis le règne de Titus jusqu'à nos jours.

De l'an 79 (1) jusqu'à nos jours, on ne compte que trente-six éruptions du Vésuve, dont le plus grand nombre, peu fécond en désastres, ne méritent de figurer que dans des tableaux de chronologie. Cependant, il n'est point in-

(1) Histoire philosophique du Monde primitif, par l'auteur de la Philosophie de la Nature, tom. 4.

différent de consacrer quelques lignes à chacune d'elles, afin de constater les longs intervalles de calme qui les ont accompagnés.

La seconde explosion du Vésuve se fit en 203, sous le règne de Sévère. La suivante, en 472, sous le règne d'Anthemius, et une autre en 512, lorsque l'Italie s'accoutumait au joug de Théodoric. A cette éruption se joignit un torrent de laves, qui descendit de la cime du volcan jusqu'à ses racines, sous la forme d'un torrent de feu, entraînant une prodigieuse quantité de sables enflammés qui, parvenus dans la plaine, s'accumulèrent jusqu'à la hauteur des plus grands arbres. On cite, à l'appui de cette anecdote, le témoignage de Procope et de Cassiodore.

Les éruptions de 685, de 993 et de 1036 n'ont guère eu que des moines pour historiens. D'ailleurs, le seul fait remarquable qu'ils nous ont transmis, c'est qu'en 1036 les flancs du volcan s'ouvrirent, et qu'il en sortit une rivière de matières embrasées qui alla s'éteindre dans la mer. L'éruption de 1049 mériterait bien plus l'attention des physiciens, s'il était vrai, comme le prétend Léon d'Ostie, dans sa chronique du mont Cassin, que le volcan vomit de son cratère un torrent de bitume pétrifié.

Il est vraisemblable que ce bitume pétrifié n'était que la lave coagulée. Les explosions de 1138, 1159, 1306 et 1500 ne nous sont connues que par des tableaux vagues et sans coloris, tracés par des moines et par un historiographe des papes.

L'incendie de 1631 mérite une place plus distinguée dans cet ouvrage. Il s'annonça, comme celui de Pline, par de violens tremblemens de terre, et par des tourbillons immenses de fumée qui s'amoncelèrent sur les bords du cratère. Les convulsions du volcan cessèrent quand ces tourbillons l'ouvrirent. On vit alors s'élancer de ses flancs déchirés un océan de laves qui se partagea en sept rivières, entraînant des jardins, des murs et de grands édifices.

L'éruption de 1660, bien différente de celle qui la précédait, s'opéra sans tremblemens de terre, sans tonnerre interne, et sans agitation convulsive de la mer. Le calme qui avait accompagné l'organisation des laves, fut le même dans leur projection. Comme rien ne s'opposait à la force expansive du feu, il se déploya paisiblement par trois grandes ouvertures. Il ne faut pas s'appésantir sur les explosions de 1682, de 1694, de 1701, de 1704,

de 1712 et de 1730, parce que le peu qu'on en connaît ne présente que des phénomènes décrits précédemment.

Nous connaissons l'incendie de 1737, par Francisco Serrao, premier médecin du roi de Naples, de qui nous avons en italien une bonne histoire du Vésuve. Il y avait sept ans que le volcan ne cessait de fumer, quand le tonnerre de ses cavernes se fit entendre. Les flammes qu'il vomit s'annoncèrent avec un tel degré d'activité, que leur lumière, à midi, le disputait à celle du soleil. Cette gerbe terrible ne parut s'affaiblir que lorsque la montagne se fendit entre le sud et l'ouest, pour laisser sortir un torrent de matières en fusion, qui paraissait enflammer le Vésuve entier, tant à cause de la force de l'incendie que par le reflet qu'il produisait sur les tourbillons de fumée dont il était environné.

En ce moment, on entendit le mont embrasé éclater avec autant de fureur que s'il se fût abîmé sur lui-même. Les laves épanchées de son sein inondèrent son premier plan dans un espace de cinq cents pas de long sur trois de large, et ce feu propagé par les roches ardentes qui volaient de toute part, se communiqua à une forêt qui couvrait les flancs du

Vésuve, et la réduisit en cendres. Les foudres volcaniques sillonnèrent encore pendant dix à douze jours l'atmosphère. On observa qu'un mois après cet événement terrible, les laves amoncelées dans la plaine conservaient encore assez de chaleur à un pied de profondeur pour consumer en un instant un bâton qu'on y enfonçait. L'historien du Vésuve a calculé la quantité des matières vomies par le volcan, pendant vingt-deux jours que dura l'éruption. Il l'évalue à 319,658,161 pieds cubes.

Le Vésuve, depuis cette époque, se reposa quatorze ans. Ensuite il fournit, par un nouvel incendie, de nouveaux crayons au père Latorre, un de ses plus infatigables, comme un de ses plus ingénieux observateurs. Le 22 octobre 1751, il y eut un tremblement de terre dans la campagne de Naples; et le 25, la montagne s'ouvrit avec un fracas épouvantable. La fumée sortait du sein de l'abîme, avec un sifflement pareil à celui du métal fondu qui tombe dans un fluide. La lave la suivit de près, et son cours, contre l'ordinaire, fut si rapide, que le premier jour, elle parcourut quatre milles en huit heures. Le ciel était très-serein, et l'air froid. La matière élancée du cratère s'avançait comme une immense muraille de cris-

tal fondu, brûlant tout ce qu'elle rencontrait dans sa route. Arrivée à la vallée de Buon-Incontro, large de cinquante palmes, et profonde de quatre-vingt, elle la combla toute entière.

Le Vésuve parut s'assoupir jusqu'en 1754, date d'une éruption qui n'eut de singularité que des cercles lumineux, projetés au-dessus du cratère, et la violence avec laquelle furent lancés des blocs de scories qui avaient jusqu'à douze pieds de diamètre. Comme on compta huit secondes entre le plus haut point de leur ascension et leur chute, la loi neutonienne, sur l'accélération des corps graves, fait croire que ces corps s'élevèrent jusqu'à 966 pieds au-dessus de l'ouverture.

De 1751 jusqu'en 1760, le Vésuve ne cessa presque pas d'être dans une fermentation effrayante. L'irruption du 23 décembre 1760 prouva aux physiciens que le feu volcanique conserve sa puissance expansive sur les endroits les plus faibles d'une montagne, au sommet, au flanc, ou à la base. La lave se fit jour au pied du Vésuve, par quinze nouvelles bouches qui produisirent autant de monticules. Il est probable qu'en ce moment le grand cratère se trouva obstrué, autrement la matière

voleanique aurait traversé librement cette galerie verticale qui ne pouvait opposer d'autre obstacle que les lois de la pesanteur.

En 1766, le Vésuve sortit d'un sommeil de cinq ans, qui n'avait été interrompu que par des explosions de fumée. Le chevalier Hamilton était monté plusieurs fois dans l'intervalle au sommet du eratère, et avait vu les parois de la galerie verticale inerustées de sels et de minéraux.

Un phénomène bien plus important, c'est qu'entre les deux explosions de 1760 et de 1766, il s'était formé dans l'intérieur du volcan, à environ vingt pieds de profondeur, une petite solfatare; l'illustre Anglais avait eu le courage d'y deseendre, et de tenter de mesurer la profondeur de ce seeond Vésuve. De grosses pierres qu'il jeta dans l'ouverture, lui annoncèrent que des obstaeles en retardaient la chute: il eompta eent rieoehets avant qu'elles parvinssent au fond de l'abîme.

Le 28 mars, la lave eommença à s'élever. L'intrépide Hamilton eut l'audace de passer la nuit du 31 sur le volean, lorsqu'il était dans la force de son éruption: il vit s'élever des pierres embrasées, parfaitement transparentes, qu'on pouvait juger au volume, du poids de vingt

quintaux. Elles montaient à la hauteur de deux cents pieds, et retombaient dans la bouche de la plus petite solfatare. Le 11 avril, on put approcher ce fleuve de laves embrasées. Il se divisa en trois branches, qui, communiquant leur chaleur aux cendres des laves anciennes placées dans l'espace intermédiaire, produisirent l'image d'un lac enflammé qui avait quatre milles de long sur deux milles de large. Ce tableau, vu dans les ténèbres de la nuit, donnait une idée du Ténare d'Ovide, ou de l'enfer de notre théologie. Cette éruption dura neuf mois. Une éruption de l'Etna fit, à la même époque, de grands ravages dans la Sicile.

Le Vésuve se reposa huit mois; et dès le 19 octobre 1767, il annonça de nouvelles dévastations. Hamilton, accoutumé à braver le feu de la nature, monta sur le volcan aussitôt après l'émission de la lave, accompagné d'un seul guide. Tout à coup, vers midi, après une détonation terrible, il vit, à un quart de mille de l'endroit où il observait, la montagne s'ouvrir avec fracas, et une fontaine de feu s'élever de cette nouvelle bouche, en forme de feu d'artifice, et rouler directement vers lui; en même temps la terre tremblait; une obscurité profonde enveloppait l'atmosphère; tout le ter-

rein qui s'étendait entre lui et le torrent, fut inondé de pierres-ponces. Son guide s'enfuit, et lui-même fut obligé de faire trois milles sans s'arrêter, pour ne pas partager le sort de Pline l'ancien.

Le Vésuve, depuis 1767 jusqu'en 1778, fut presque toujours en éruption. On compte dans cet intervalle six éruptions, en 1770, 1771, 1773, 1774, 1775 et 1776; mais aucune n'offre des phénomènes nouveaux.

CHAPITRE IV.

Description de l'éruption du mont Vésuve de 1780.

Le 8 août 1780, les Napolitains furent témoins d'une des plus effrayantes éruptions dont l'histoire ait conservé le souvenir. Cette convulsion de la nature menaça la ville de Naples du sort qu'avaient éprouvé, sous l'empire de Titus, les villes de Pompeia, d'Herculanum et de Stabia. Depuis le trois de ce mois; le cratère de cette montagne volcanique vomissait des flammes, et il en sortait une lave brûlante

brûlante qui coulait lentement dans les vallons. Ce spectacle, auquel les Napolitains étaient accoutumés, ne les alarmait pas, la lave s'était même arrêtée. La grêle de feu devint plus considérable le 8 au matin, mais elle diminua à l'entrée de la nuit.

Le bruit qui sortait des flancs du Vésuve cessait de se faire entendre; on croyait toucher à la fin de l'éruption, lorsque tout à coup, au sein de la nuit la plus profonde, on vit s'élancer dans l'atmosphère une noire et épaisse fumée : le sommet de la montagne s'ouvre du côté de la Somma. Il s'élève d'une bouche immense une effrayante colonne de matière fluide, de fumée et de pierres enflammées dont l'ensemble présente le redoutable aspect d'une grêle de feu qui paraissait avoir trois milles d'élévation. La fumée, dirigée par les vents, se portait sur Ottojano, mais l'élévation à laquelle elle montait faisait une telle illusion, qu'elle semblait planer sur la ville de Naples.

En cet instant la montagne entière parut une pyramide enflammée. Des coups de foudre sortaient en tout sens de la colonne de feu; des pierres de dix pieds de circonférence, élevées par la force du volcan, tombaient dans

la vallée de Somma qui en était jonchée. Les broussailles semées çà et là dans cette vallée, et les bois d'Ottojano s'enflammèrent. Cet incendie, qui se communiquait aux habitations répandues dans la campagne, augmentait le découragement, en proportion des dangers accompagnant ce phénomène. Les cris des malheureux habitans, déserteurs de leurs maisons, éclairés dans leur fuite par l'embrasement de leur patrie, étaient entendus de Naples. Le chemin de Portici se remplissait de femmes et d'enfans de Resina, de Torre del Greco et de l'Annunziada, chargés de tout ce qu'ils pouvaient emporter. L'éruption ne dura que vingt-cinq minutes : elle finit tout à coup, et laissa voir la montagne couverte de feu pendant une partie de la nuit. Ce spectacle avait été si extraordinaire, que lorsqu'il eut cessé, il paraissait un rêve à ceux qui en avaient été les témoins.

Le lendemain, on fut instruit des dégâts de la nuit. Ottojano était écrasé et à demi-brûlé. La plaine de Cassis-Bella, où le roi des Deux-Siciles avait fait construire un magnifique pavillon, fut convertie en un amas de pierres et de cendres. L'éruption recommença à midi, avec moins d'abondance ; mais la colonne s'é-

levait autant que la veille : elle causa beaucoup moins de frayeur, parce qu'elle n'était pas accompagnée d'un bruit sourd dans l'intérieur de la montagne. L'éruption s'appaisa sur le soir. Il plut tout le jour du lendemain. La densité des nuages cachait le sommet du Vésuve : mais le 11, l'éruption recommença. Le vent de l'ouest, qui souffla constamment, empêcha que la chute des cendres et des pierres vînt porter l'effroi dans Naples. Le 12, on entendit un grand bruit dans la montagne. On ne vit plus, les jours suivans, que de la fumée : cependant, l'éruption ne cessa tout-à-fait que dans le mois de décembre.

Pendant ce phénomène, on observa qu'un gros nuage, en s'avançant au-dessus de la montagne, fit l'effet de la barre de fer approchée du tube électrisé. Il couvrit la montagne d'aigrettes et d'éclairs sillonnans. La lave qui coulait, colorait d'un rouge obscur le dessus de la nuée, et la gerbe du sommet teignait les nuages supérieurs de couleur sanguinolente : ce météore augmentait la frayeur des Napolitains. La lave en s'épanchant au pied de la gerbe se précipitait depuis le sommet de la montagne jusqu'à la vallée de Somma. Le torrent enflammé s'y partageait en deux. Une

partie coulait du côté d'Ottojano ; l'autre prenait le chemin de Resina. Ces deux fluides de feu traçaient une route en terrasse diversement colorée, depuis l'escarpement de la montagne jusque dans les bas-fonds. La vapeur enflammée qui sortait de ces torrens reflétait sur les montagnes et les vallons, et formait, au milieu de la nuit la plus obscure, un tableau aussi immense qu'éclatant. Les cendres et quelques pierres furent portées à cinquante milles de distance.

Depuis 1780 jusqu'à ce jour, la fermentation du Vésuve n'a présenté aux observateurs aucun phénomène nouveau. La montagne jetait des flammes, le 21 septembre 1799, lorsque les Français, sous la conduite de Championnet, pénétraient dans la ville de Naples.

La nature d'un ouvrage historique ne me permet pas d'examiner les relations entre les tremblemens de terre et les volcans, et par quels moyens les montagnes volcaniques fournissant un libre passage à l'air et à l'eau, mis en expansion dans les fourneaux de la terre, arrêtent les effets des convulsions intérieures du globe, et les empêchent de bouleverser entièrement sa surface. Mais quelques observations qui méritent d'être faites, c'est l'alter-

native des calmes et des expansions. Qui peut expliquer comment il n'y a eu que huit mois de distance entre les éruptions du Vésuve de 1766 et de 1767, tandis qu'il s'écoula trois cent huit ans entre celles de 685 et de 993? comment, par une secrète correspondance, le mont Vésuve et le mont Etna, séparés par un bras de mer, exercent souvent leurs ravages dans le même temps, tandis qu'on observe que, malgré le voisinage entre le Vésuve et la Solfatara, lorsque le volcan est tranquille, la fumée est plus forte dans la Solfatara, au contraire, lorsque le Vésuve vomit des flammes, le terrain de la Solfatara est moins agité.

CHAPITRE V.

Eruption du mont Etna. — Description de la Solfatara.

Le mont Etna, beaucoup plus élevé que le Vésuve, occupe un terrain de plus de soixante milles. L'ouverture du volcan a douze milles de circuit. Ses ravages sont incalculables. Il est arrivé qu'un fleuve de lave enflammée, de dix milles de largeur et d'une hau-

teur énorme, a sillonné la mer. On a vu ces élémens contraires se combattre d'une manière terrible. La ville de Catane, détruite plusieurs fois par ce volcan, et qui le sera de nouveau, avait besoin d'un port ; une éruption arrivée dans le seizième siècle, lui en donna un très-commode.

Lorsque le volcan éclata pour la première fois, il est probable que la base immense de la montagne s'élevait en s'arrondisant en forme de cône ; depuis cette époque les différentes éruptions ont produit un grand nombre de collines placées de tous côtés sur les flancs de l'Etna, autour du principal cratère. Il est assez singulier de voir ces petites montagnes s'élever peu à peu sur la surface de la grande : quelques-unes n'ont pas moins de sept à huit mille pieds de circonférence. Chaque éruption en crée de nouvelles, jusqu'à ce que les fondemens caverneux de ce gouffre souterrain s'écroulant, elles seront englouties dans l'abîme ; alors la lave, les cendres, les pierres et les autres matières que vomit le volcan, produiront d'autres éminences qui augmenteront comme les précédentes.

Jusqu'à présent les laves sorties des flancs du mont Etna, ont pris leur direction dans

la mer, entre les rivières Janetta et Cantara; mais les révolutions qui arrivent continuellement à ce volcan immense, et surtout la correspondance qui semble démontrée entre le foyer de son inflammation et celui du mont Vésuve, doit produire dans la suite de nouvelles ouvertures. Si les éruptions se dirigeaient jamais vers la vallée de Demona, la ville de Messine pourrait être détruite, et l'amoncellement des laves produiroit la réunion de la Sicile à l'Italie.

La Solfatara est une montagne aux environs de Pouzzol. Son aspect presente une petite plaine ou bassin ovale, d'environ deux cent cinquante toises de longueur. On l'appelle Solfatara à cause de la quantité de souffre qu'elle contient. Elle portait autrefois le nom de Forum Vulcani, Colles Leucogaci, ou Phlegra. C'était le centre des champs phlégréens, où la fable a placé les combats d'Hercule et des Géans. On pense que la Solfatara fut autrefois le foyer d'un volcan, aujourd'hui éteint, ou du moins dont il n'y a plus à craindre d'éruption, parce que le soufre ne s'y trouve plus mêlé avec les métaux. Les restes de la montagne qui entourent le bassin ovale se présentent en forme d'amphithéâtre : ce terrain

paraît brûler perpétuellement. On y trouve un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à des vapeurs sulfureuses que le feu souterrain chasse du sein de la terre. Les pierres, dans les environs de ces orifices, sont dans un mouvement perpétuel, et l'on voit en certains endroits le sable bouillonner comme de l'eau qui serait sur le feu. Le terrain est chaud, de couleur blanche, et paraît formé de la terre des environs et de pierres calcinées et réduites en poussière par une chaleur douce et continuelle. Dans quelques endroits, la fumée qui sort des ouvertures scintille surtout durant la nuit d'étincelles brillantes.

Cette fumée chaude et épaisse produit le vrai sel ammoniac. On ramasse ce sel sur des pierres après les avoir laissées un mois exposées à la fumée. Cette fumée forme une espèce de suie très-fine qui, lessivée dans de l'eau et mise à évaporation sur les bouches à fumée, donne un vitriol rouge de très-bonne qualité. La terre de la Solfatara donne par les mêmes procédés un excellent alun blanc. On y fait aussi toutes sortes de préparations de soufre. La main d'œuvre pour tout cela coûte très-peu : il n'est besoin que d'élever de petits appentis, couverts de planches, qui garan-

tissent des eaux pluviales les vases où se préparent le vitriol et l'alun. La chaleur de la montagne suffit pour faire bouillir la dissolution dans des chaudières de plomb, que l'on place sur les ouvertures, luttées avec soin, afin que l'air n'intercepte point l'action de la chaleur. On les laisse jusqu'à ce que la matière atteigne le point de cristallisation. Elle s'amasse autour de la partie supérieure du vase à l'épaisseur d'environ deux pouces.

Tout le terrain de la Solfatara est creux; il raisonne sous les pieds. On ne passerait pas en quelques endroits sans danger. Quelques physiciens pensent que le feu interne consumera peu à peu toute la voûte extérieure et qu'alors il pourra se former un lac; que c'est ainsi que se sont formés plusieurs lacs des environs, et surtout celui qu'on appelle Solfatara de Tivoli, dont les eaux sulfureuses pétrifient les roseaux et les plantes; il pourrait se faire aussi que cette montagne ne fut pas un volcan éteint, mais un volcan qui se prépare et dont les éruptions ne se feront redouter que lorsque le Vésuve s'étant abîmé sur lui-même par la révolution des siècles, les feux souterrains prendront un autre cours pour se jeter sur la terre.

CHAPITRE XVI.

Construction du château de Portici. — Découverte d'Herculanum.

Les laves vomies par le Vésuve avaient tellement élevé le terrain d'alentour, qu'il ne restait aucun vestige des villes d'Herculanum et de Pompeia, lorsque tout à coup elles sortirent du sein de la terre par l'événement le plus inattendu. Le duc d'Elbeuf, Emmanuel de Lorraine, commandait, en 1706, l'armée impériale envoyée en Italie pour chasser Philippe V du trône de Naples. Il épousa, en 1713, la fille du prince de Salsa et fit bâtir une maison de campagne, dans la situation la plus séduisante, entre le Vésuve et les bords de la mer. Telle fut l'origine du château de Portici, le Versailles de l'Italie, inférieur au Versailles de France par la magnificence des bâtimens et par la somptuosité du luxe ; mais rachetant avantageusement cette infériorité par toutes les beautés naturelles qui peuvent décorer une habitation humaine.

Un artiste qui excellait dans la composition

d'un stuc aussi dur et aussi brillant que le marbre, s'était présenté au duc d'Elbeuf pour décorer sa maison. Le stuc était composé avec des éclats et de la poussière de différens marbres. Il s'agissait d'en rassembler une quantité suffisante. Un villageois de Portici en avait trouvé en creusant un puits. Le duc d'Elbeuf acheta la liberté de faire des fouilles au même endroit. Après quelques jours de travail, on découvrit une statue d'Hercule, et ensuite une de Cléopâtre. Ces premiers succès encourageant les travaux, on continua les excavations. Les ouvriers découvrirent bientôt l'architrave et le dessein d'une porte de marbre, avec une inscription et sept statues grecques, semblables à des Vestales. Quelque temps après, on trouva un temple antique, de forme ronde, environné de vingt-quatre colonnes d'albâtre, et d'autant de statues de marbre grec. Le produit de ces recherches avait réveillé l'attention du gouvernement. Il forma opposition aux travaux du duc d'Elbeuf, et tout resta suspendu jusqu'à ce que don Carlos, étant parvenu au trône des Deux-Siciles, voulût élever un château à Portici, en 1736.

CHAPITRE VII.

Le roi des Deux-Siciles achète la maison du duc d'Elbeuf. — Continuation des découvertes; théâtre d'Herculanum.

Le duc d'Elbeuf céda au roi sa maison et le terrain qui renfermait les plus étonnantes merveilles. La cour fit creuser à quatre-vingt pieds de profondeur perpendiculaire. On reconnut une ville entière qui avait existé à cet enfoncement. On retrouva jusqu'au lit de la rivière qui traversait la ville. *Venuti*, célèbre antiquaire, dirigeait alors les excavations. On découvrit le temple de Jupiter, dans lequel était une statue d'or, et ensuite le théâtre dans lequel Dion Cassius suppose que le peuple était assemblé, lorsque l'éruption du Vésuve ensevelit Herculanum sous des cendres.

Le théâtre d'Herculanum était situé au nord de la ville, dans sa partie supérieure. Il était recouvert partout de cendres et de laves, à la hauteur de quarante pieds. Cet édifice était de forme ovale, beaucoup plus large que long. Une moitié était destinée aux spectateurs;

l'autre à la scène et aux acteurs. Les gradins des spectateurs sont disposés dans une demi-ellipse de soixante pieds de diamètre, coupée sur sa longueur. Le théâtre, proprement dit, ou le proscenium, qui est la partie avancée sur laquelle les comédiens récitaient les drames, avait soixante-quinze pieds d'ouverture sur trente pieds de profondeur, orné d'une façade d'architecture et de belles colonnes de marbre, dans le goût du théâtre de Palladio à Vicence. L'orchestre que nous appelons parterre, peut avoir quarante pieds de longueur, depuis le devant de la scène jusqu'aux premiers siéges. Les vingt-un rangs de gradins occupent le reste de la profondeur, estimée de soixante-dix pieds. Ce qu'il y a de découvert est une portion de l'orchestre, pavée de grands carreaux de marbre de différentes couleurs, et les degrés aussi de marbre, au nombre de seize dans le premier étage, disposés en demi-cercle, pour y placer les spectateurs. Entre le premier étage des gradins et le second, est un espace que les anciens appelaient *Præcinctio*, qui tournait également en demi-cercle, et auquel aboutissait un second rang en étage de gradins, en même nombre que les premiers, mais moins larges. Le massif du théâtre, ou le fond

de construction, était de briques, ainsi qu'on peut le voir dans les galeries intérieures et dans l'enceinte extérieure, revêtue de grands pilastres de briques, à égale distance, qui portaient une corniche de marbre. Quelques restes de stuc brillant annoncent que tout cet ouvrage extérieur en était revêtu.

Les galeries intérieures sont voûtées, avec des pilastres de distance en distance, ornés de corniches de marbre, avec des dentelures et des modillons, qui restent encore dans ce qui a été découvert. Les murs de côté étaient revêtus de carreaux de marbre de différentes couleurs, et les voûtes de stucs, dont il reste encore quelques parties. Les rouges sont les mieux conservés. Il paraît que tout l'ouvrage était couronné d'une colonnade en galerie, qui occupait la seconde *Præcinctio*, à en juger par la quantité de colonnes et de chapiteaux corinthiens qu'on a trouvés, tant dans les environs du théâtre que dans l'orchestre même : il paraît que cette partie fut renversée par le tremblement de terre, qui accompagna l'éruption. Le reste de l'édifice est entier; les escaliers sont bien conservés.

On a pratiqué des canaux souterrains pour circuler dans les différentes parties de ce

théâtre qui ont été fouillées. Un puits ouvert par-dessus permet de voir l'orchestre et une partie des gradins. On voit le côté où devait être la scène. Les marbres, les colonnes, les statues qu'on a retirés de ce théâtre et des environs, ce qui reste encore en place annoncent que dans la décoration de cet édifice d'ordre corinthien, rien n'avait été épargné. On regrette, avec raison, que le roi des Deux-Siciles n'ait pas fait découvrir le théâtre en entier par le dessus; on eût pu le restaurer avec ses matériaux même. Ce monument, unique dans son genre, eût été d'une grande ressource pour la construction de semblables édifices.

CHAPITRE VIII.

Rues d'Herculanum; maisons particulières.

On a reconnu que toutes les rues d'Herculanum étaient alignées au cordeau; qu'elles avaient, de chaque côté, des trottoirs pour les gens de pied, et qu'elles étaient pavées de laves semblables à celles que jette actuellement le Vésuve, ce qui suppose des éruptions

plus anciennes que celles de 79, ou que d'autres voleans existaient alors dans les environs. Plusieurs maisons étaient pavées de marbre en compartimens ; d'autres de mosaïques faites avec quatre ou cinq espèces de pierres ; d'autres enfin avec des briques de trois pieds de longueur, et de six pouces d'épaisseur. Dans quelques-unes se trouve autour des chambres une espèce de gradin, où l'on suppose que s'asséyeaient les esclaves. Les murs des maisons étaient le plus souvent peints à fresque. On y remarque des cercles, des lozanges, des colonnes, des guirlandes, des oiseaux.

Il paraît que les fenêtres étaient fermées avec des contrevents pendant la nuit, et ouvertes durant le jour. On n'a trouvé du verre que dans un petit nombre de maisons : ce verre est fort épais. Il paraît qu'on n'avait point alors l'art de faire des vitres aussi minces que les nôtres. On trouve cependant à Herculanum des bouteilles et des gobelets de verre en grand nombre : ces verres avaient perdu leur poli. Quelques fenêtres d'Herculanum étaient garanties de l'action de l'air par un gypse transparent, coupé par lames minces comme la pierre spéculaire, qui pouvait tenir lieu de verre.

Les

Les deux édifices les plus considérables qu'on a trouvés à Herculanum, sont le théâtre et le bâtiment public où se rendait la justice. C'était une cour de deux cent vingt-huit pieds, dont la forme était rectangle, environnée d'un péristyle de quarante-deux colonnes, plus haut de deux pieds que la cour, pavé de marbre et orné de peintures. Le portique d'entrée était composé de cinq arcades, ornées de statues équestres de marbre, dont deux ont été conservées : ce sont les statues de deux Balbus placées dans le château de Portici.

Dans un enfoncement en face de l'entrée, à l'extrémité de l'édifice, au-delà du portique, parallèle à celui d'entrée, il y avait une espèce de sanctuaire élevé sur trois marches où se trouvait la statue de Vespasien, et à ses côtés deux autres figures sur des chaises curules. A droite et à gauche de la statue de Vespasien, on voyait des niches ornées de peintures avec les statues en bronze de Néron et de Germanicus, de neuf pieds de haut. Ce forum était joint par un portique à deux temples, ornés intérieurement de peintures à fresque, et de quelques inscriptions de bronze. Un de ces temples avait cent cinquante pieds de long. Il était pavé de marbre à grands sujets : ils re-

présentaient des tapis dans le même goût de dessein et de couleur que les tapis de Turquie.

On a remarqué dans une des maisons d'Herculanum une cave : c'était une grande chambre pavée et revêtue de marbre, entourée d'une banquette d'un pied et demi de hauteur, avec sa corniche. Il y avait autour de la banquette des couvercles de marbre qui servaient à couvrir de grands vases de terre cuite engagés dans la maçonnerie, destinés sans doute à conserver des vins de plusieurs espèces : ces urnes étaient fort larges, d'une terre rougeâtre, à peu près de la forme de celles qu'on fabrique encore en Toscane. Elles pouvaient contenir quarante pintes de Paris.

Les richesses inappréciables découvertes dans Herculanum donnèrent lieu à des recherches dans d'autres endroits. Des paysans creusant près de Torre dell' Annunziata, découvrirent, en 1765, la ville de Pompeia, auprès du fleuve Sarno. Elle était recouverte de cendres à une moindre hauteur qu'Herculanum. Stabia fut découverte à peu près dans le même temps. Les marbres et les bronzes trouvés dans ces deux villes sont déposés dans le cabinet du roi de Naples à Portici, appelé Muséum Herculanum.

CHAPITRE IX.

Muséum Herculanum.

Le cabinet d'antiques de Portici, le plus précieux qui existe dans le monde, fut commencé en 1750. Une académie de belles-lettres fut créée pour l'examen et la description des pièces qui le composent. Son travail est imprimé en sept volumes. Le premier contient un catalogue de 738 tableaux, de 550 statues, de 1,647 vases ou meubles remarquables, sans y comprendre les lampes, trépieds et candélabres comptés séparément. Ce volume parut en 1755. Les six autres comprennent des gravures et des explications des principales peintures. Cette superbe collection a été gravée aux frais du roi.

Le Muséum renfermant ces antiques, est un bâtiment particulier qui tient au palais du roi. On voit dans la cour un banc de pierre de quinze à dix-huit pieds de diamètre, qu'on croit avoir été placé dans le lieu de la sépulture des prêtres. Au milieu de la cour, sur un piédestal de marbre, est un cheval de bronze

d'une grande taille. Ses crins sont rattachés sur le front en forme d'aigrette. Autour de la cour plusieurs statues de marbre plus grandes que nature, vêtues de la toge, en partie des familles de Nonius et Memmius, forment des suites historiques. On remarque surtout celle de Viciria, mère du proconsul, ayant la tête couverte d'un voile semblable à celui des Vestales, et trois grandes statues de Memmius en bronze. D'autres statues mutilées remplissent la cour. On lit sur les murs des inscriptions, dont la plupart ont rapport à ces deux familles. On y voit des bas-reliefs, dont le meilleur représente un sacrificateur faisant des libations sur un autel dédié à Bacchus. A côté de lui sont deux femmes, dont l'une est assise et voilée, et l'autre debout. Parmi celles qu'on trouve au bas de l'escalier, est un lutteur en bronze, de grandeur naturelle; cinq grandes statues de Nymphes, aussi de bronze, et des lares de marbre de Paros, d'un travail excellent.

Le détail des pièces renfermées dans le Muséum est immense. Je ne parlerai que des plus belles. Les statues de bronze sont en si grand nombre, que toute l'Europe ne pourrait en fournir autant. On remarque un Mercure

assis, de grandeur naturelle; un Jupiter, plus grand que nature; un Faune ivre, placé sur une outre de vin, de sept à huit pieds de haut; deux consuls romains; cinq statues de Danseuses; trois Femmes drapées; plusieurs bustes représentant des Philosophes.

Toutes les pièces sont pavées de mosaïque ancienne. On les transporte d'Herculanum par morceaux de quatre à cinq pieds. La dernière pièce du cabinet contient les morceaux dont les sujets ou l'exécution méritent d'être distingués. Une figure qui tient un tambour de basque; une autre qui joue de deux flûtes à la fois; une troisième tenant des crotales; des figures à cheval, sans étriers, sans selles; une simple toile couvre le cheval, elle ne tient que par une sangle; et un poitrail.

Les appartemens sont garnis de beaux vases d'argent et de bronze, avec des urnes sépulcrales et des vases de terre étrusque, semblables à ceux qu'on voit à Rome dans la bibliothèque du Vatican. On y remarque un autel de bronze, une chaise pliante, *sella curulis*, dont les pieds sont faits en forme d'*s*; le lectisternium ou lit de parade consacré aux dieux, et beaucoup d'instrumens employés dans les sacrifices.

Les armoires vitrées, dont ces salons sont garnis, contiennent un grand nombre de figures des dieux lares, quelques figures panthées ou polythées qui semblaient les attributs de plusieurs divinités. La variété de ces attributs dépendait de la dévotion des personnes qui les faisaient exécuter, pour exprimer dans un seul objet toutes les déités dont elles invoquaient la protection. Des trépieds du travail le plus fini ; un recueil de Priapes d'une très-belle conservation. Ils sont de bronze ; les uns de grandeur naturelle, les autres plus petits. Des instrumens d'agriculture ; les sonnettes qu'on attachait au cou des bestiaux, les instrumens des différens arts, des plumes de bois, des écritoires de forme cylindrique, avec de l'encre dedans ; des tablettes sur lesquelles on étendait la cire pour écrire, les instrumens pour unir la cire, des poinçons pour écrire, des grattoirs pour effacer l'écriture. Un étui de bronze qui renfermait des stilets ou poinçons.

Tous les instrumens de ménage se trouvent dans ce muséum. Des lanternes, des candélabres sur lesquels on plaçait des lampes, des fourneaux portatifs en bronze, d'une forme ingénieuse ; des tasses et des soucoupes en

argent, comme celles de nos tasses à café, dont la forme et la ciselure sont d'un goût exquis. Des aiguières, des pincettes à main pour prendre du charbon, des cuillers, des marmites, des passoires, des casseroles, beaucoup de batterie de cuisine argentée, mais point d'étamée. Cet art utile d'appliquer l'étaim sur le cuivre manquait aux Romains : aussi leur batterie de cuivre était d'un métal composé comme notre bronze, et non de cuivre pur, trop facile à se dissoudre, et qui se charge vîte de vert de gris.

On voyait des denrées en nature, des œufs très-bien conservés, une tourte d'environ un pied de diamètre dans sa tourtière, au-dedans d'un four. Du froment dont les grains sont entiers, quoique noirs et charbonneux. Des fèves, des noix, des petits pains ronds prêts à cuire, d'autres déjà cuits; quoique moisis et à demi-brûlés ils ne sont point méconnaissables: on y voit les lettres dont on les marquait. Des amandes, des figues, des dattes, de l'huile desséchée, dont il ne reste que la partie résineuse. Du vin réduit en une matière concrète et noirâtre; des verres, des bouteilles, des lacrymatoires, petites fioles qui étaient supposées renfermer des larmes versées sur les

tombeaux. Des pots et des assiettes de terre ; des lampes de terre cuite, ornées de bas-reliefs.

Tout ce qui est nécessaire pour la toilette et pour l'ajustement. Un brasselet d'or formé de deux demi-cercles qui s'attachaient avec de petits cordonnets d'or ; des bagues, des boucles d'oreilles, des ciseaux, des aiguilles, des dés à coudre, des cure-oreilles, des peignes, des ornemens pour les enfans, appelés *bullæ*, en forme de cœur ; des boucles de cheveux en bronze, évidées avec légèreté et frisées avec goût : des galons d'or, tressés sans soie ; des pots de rouge en cristal de roche ; des vases pour les parfums, des bains avec tout l'assortiment qu'on y employait.

Des couleurs pour peindre, très-bien conservées ; des petites balances à deux bassins avec des poids de plusieurs pesanteurs ; des instrumens de musique ; les flûtes faites d'os, *tibiæ ;* les petites pièces rondes de cuivre qu'on frappait l'une contre l'autre, *crotalia ;* l'instrument à fer à cheval traversé de plusieurs tringles de métal qu'on frappait avec un archet *sistrum.* La flûte à sept tuyaux, le tambour de basque et les tymbales ne se voient que dans les peintures ; des instrumens

de chirurgie, comme les sondes, et même un étui complet, dont tous les instrumens ont des manches de bronze avec des ornemens d'un fort bon goût.

Des carquois, des boucliers, et toutes sortes d'armes défensives et offensives; des verrous, des serrures, des clefs, des marteaux, des clous de cuivre; les instrumens de fer, rongés par la rouille, sont extrêmement défigurés. Un petit cadran solaire tracé sur une pièce d'argent. Une mesure du pied romain; il a dix pouces onze lignes et demi. Des médailles; une frappée par Vespasien, à l'occasion de la prise de Jérusalem, *Judæa capta;* un médaillon d'Auguste, en or, de quatorze lignes de diamètre, qui pèse plus d'une once: c'est le seul de cette importance qui ait été trouvé dans Herculanum. Des cachets, plusieurs pierres précieuses montées en or, mais grossièrement. Des pierres gravées en très-grand nombre, plusieurs flacons de cristal de roche, dont l'ouverture est si étroite que le travail a dû en être très-difficile.

Les manuscrits trouvés à Herculanum sont d'une grande espérance pour les savans, quoique jusqu'à présent on en ait fait peu d'usage. Ces livres sont des feuilles de cannes de jonc,

collées les unes à côté des autres, et roulées dans le sens opposé à celui dans lequel on les lisait. Ils ne sont écrits que d'un côté, disposés en petites colonnes de la hauteur de nos in-12; ils étaient rangés les uns sur les autres dans une armoire en marqueterie, dont on voit encore les fragmens. Tous les livres qui n'avaient point été saisis par la chaleur des cendres du Vésuve, étaient pourris par l'effet de l'humidité; ils tombèrent comme des toiles d'araignée, dès qu'ils furent frappés de l'air. Ceux au contraire qui, par l'impression de la chaleur, s'étaient réduits en charbon, avaient seuls résisté à la révolution de dix-sept siècles. Ces feuilles brûlées ne ressemblent qu'à un bâton brûlé, de deux pouces de diamètre sur huit à dix pouces de longueur. Lorsqu'on veut dérouler ces couches de charbon, elles se cassent ordinairement et tombent en poussière; mais à force de patience on est parvenu à lever les lettres les unes après les autres et à les copier. Le père Antonio Piaggi, religieux somasque, est l'inventeur de cet art, dans lequel il a fait quelques élèves.

On se sert d'un châssis assujéti sur une table, au bas duquel le livre est porté sur des rubans, par les extrémités du morceau de

bois sur lequel il est roulé. On fait descendre de dessus un cylindre qui est en haut du châssis, des soies crues d'une très-grande finesse, et rangées comme une chaîne fort claire, dont on étend sur la table une longueur pareille à la partie de la feuille qu'on veut dérouler. On fait tenir le commencement de cette feuille à la partie de la chaîne qui ne porte pas sur la table, et qui est la plus proche de cette même feuille, par l'intermède de petites particules de gomme en feuilles ou par écailles, appliquées derrière avec un pinceau, à l'aide d'un peu d'eau ou de la simple salive, en observant de ne mouiller que dans l'instant qu'on les applique. La feuille du bout s'adapte sur-le-champ à ces particules, de la même manière qu'une feuille d'or se fixe sur le mordant du doreur.

Le commencement de la feuille étant ainsi saisi par la soie et par la gomme qui y sont adhérentes, on tourne très-doucement le cylindre qui est au haut du châssis, et auquel les fils de soie sont attachés, et à cause de la grande fragilité de la feuille, on aide en même temps par en bas le livre à tourner: par ce moyen on enlève insensiblement la partie de la feuille qui est fortifiée, en forçant le reste de la chaîne

caché sur la table, de se relever et de se joindre à mesure que le livre tourne à la partie de la feuille qui reste à dérouler. On les fixe ensuite avec des particules de gomme en suivant le même procédé.

Lorsqu'il ne reste plus rien de la chaîne sur la table, et qu'elle a été toute appliquée à la feuille du livre, on coupe cette même feuille et on la colle sur une planche. L'écriture y est si faiblement marquée, qu'il est difficile de la lire au grand jour; mais on y réussit dans une demi-obscurité, on la lit comme on lirait un imprimé qui, après avoir été noirci au feu, conserverait encore la trace des caractères qui y avaient été empreints. On a développé jusqu'ici quatre manuscrits grecs, dont le premier traite de la philosophie d'Épicure; le second est un ouvrage de morale; le troisième, un poëme sur la musique; le quatrième, un livre de rhétorique.

Il serait sans doute convenable de ne développer que le commencement de chaque manuscrit, et d'interrompre lorsque le sujet n'annonce rien d'intéressant. Ce serait un événement bien précieux, si l'on rencontrait les ouvrages complets de Diodore de Sicile, de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite,

et quelques autres ouvrages d'un aussi grand prix.

On conserve sous verre les peintures. Quelques-unes étaient sur les murailles qu'on a sciées à une certaine épaisseur ; on les assujétit ensuite avec tout le soin possible en les transportant sur des châssis ou parquets. L'humidité les avait conservées, l'air les dessèche, on les a couvertes de vernis pour obvier à cet inconvénient ; mais ce vernis fait tomber les couleurs par écailles. Les plus grands morceaux n'ont pas plus de six pieds de haut : tous sont peints en détrempe. Il s'en fallait beaucoup, à en juger par les meilleurs morceaux, que les Romains eussent porté la peinture aussi loin que nous.

Un des plus grands et des plus beaux tableaux, représente Thésée vainqueur du Minotaure. Le héros est vu de face, debout, nu, de taille gigantesque en proportion des autres figures. Son manteau jeté négligemment sur l'épaule gauche, repasse sur le bras du même côté. Il tient la massue levée. Trois jeunes Athéniens lui rendent leurs actions de grâce. Une jeune fille se joint à eux ; elle porte sa main sur la massue, et paraît sortir du labyrinthe. Le Minotaure, sous la forme d'un

homme à tête de taureau, est renversé aux pieds de Thésée. La déesse qui protége le héros, est assise sur un nuage. Les couleurs, quoique assez belles, ont été ternies par le grand air. La figure de Thésée est noblement composée. On remarque dans cet ouvrage la correction du dessin, une grande manière, mais peu d'intelligence du clair-obscur.

Le pendant de ce tableau représente Télèphe encore enfant, tétant une biche; deux femmes, l'une assise, couronnée de fleurs et de feuilles; l'autre d'épis; et un jeune Faune qui joue d'une flûte à sept trous. Hercule debout appuyé sur sa massue, a les yeux fixés sur Télèphe; la déesse Flore est assise vis-à-vis d'Hercule, et derrière eux paraissent un lion et un aigle. Ce tableau, dont le dessin est incorrect, ne paraît pas du même peintre que le précédent. Les autres tableaux remarquables sont Oreste reconnu; Oreste et Pylade enchaînés et conduits par un soldat devant la statue de Diane; un Faune caressant une Bacchante renversée; une danseuse; une jeune fille tenant d'une main un rameau de cèdre, et de l'autre un sceptre d'or; une Bacchante portée sur un Centaure; un autre Centaure qui porte un jeune homme en courant au galop. Un

grand nombre de tableaux représentant des enfans, des amours ou des génies ailés; des tableaux d'animaux et de fruits, quelques paysages, deux marines, et quelques tableaux d'architecture dont le genre est si bizarre qu'on y trouve le gothique, l'arabesque, le chinois, avec l'ordre ionique. 1772. - 1774.

CHAPITRE X.

Muséum du Capitole. — Destruction des jésuites. — Cause de ce singulier événement.

Tandis que le roi des Deux-Siciles rassemblait à Portici les ouvrages de sculpture et de peinture des anciens Romains, les papes, imitant leurs prédécesseurs, réunissaient dans leur capitale tous les chefs-d'œuvres des arts; le muséum, ou la collection des statues et des peintures du Capitole, fut commencé par Innocent X. Clément XII continua cette superbe collection. Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV la portèrent au point de perfection où nous l'avons vue.

Lorsque Clément XIV achevait le superbe

1772.-1774. monument qui décore le Capitole moderne ; accablé de travaux, de soucis et de craintes ; il examinait la singulière affaire de la destruction des jésuites. Cet ordre était conduit à son anéantissement par les suites d'un événement auquel le genre de ses occupations semblait devoir le rendre étranger.

Le père Lavalette, supérieur des jésuites de la Martinique, s'étant associé des correspondans dans les grandes villes de l'Europe, et en particulier le jésuite Sacy, procureur-général des missions, résidant à la maison professe des jésuites de Paris, faisait un commerce maritime qui excitait la jalousie de quelques maisons trop peu riches pour soutenir cette concurrence.

Sur les plaintes adressées au gouvernement de France, par les planteurs et les négocians des îles du Vent, Lavalette eut ordre de revenir en France ; ses confrères obtinrent peu après sa réintégration dans son poste de préfet apostolique à la Martinique, après avoir donné sa promesse par écrit de ne se mêler désormais d'aucune opération de négoce. Peu jaloux de sa parole, il continua ses opérations mercantiles : elles furent dérangées par les Anglais qui, pendant les années qui précédèrent

dèrent la guerre qu'ils firent à la France, et qui finit par le traité de Fontainebleau en 1763, s'emparaient des navires marchands français parmi lesquels se trouvèrent ceux qui portaient le sucre et le café des jésuites. 1752-1754

Lavalette et Sacy firent une banqueroute qui surpassait les sommes qu'ils avaient perdues, car les marchandises dont les Anglais s'étaient emparés sur les jésuites, ne furent vendues que douze cent mille livres, et la banqueroute des jésuites fut de trois millions. Deux négocians de Marseille, Lioncy et Jouffre, perdirent dans cette faillite quinze cent mille livres. Le père Sacy, procureur général des missions, eut ordre du père général des jésuites, résidant à Rome, d'offrir aux deux négociansune somme de cinq cent mille livres, pour appaiser leurs clameurs. Le père Sacy offrit en effet cet argent; mais au lieu de le donner, il s'en servit pour satisfaire quelques créanciers de Paris, dont les murmures lui paraissaient plus dangereux que les cris qui se faisaient entendre de Marseille.

Lioncy et Jouffre se pourvurent contre les jésuites, devant la juridiction consulaire de Marseille. Lavalette et Sacy y furent condamnés solidairement, le 19 novembre 1759. Ces

1772.-1774. négocians obtinrent ensuite, par sentence du 19 mai 1760, que la première sentence serait exécutée contre toutes les maisons de jésuites établis en France. Les jésuites pouvaient appeler pardevant la commission du conseil établi pour juger tous les différens touchant le commerce d'Amérique. On leur conseilla de plaider devant le parlement de Paris. Ils suivirent cet avis qui leur devint funeste, en donnant à cette affaire une célébrité dangereuse. Sur les conclusions des gens du roi, il fut rendu un arrêt, le 8 mai 1761, par lequel le général des jésuites et toute la société, furent condamnés solidairement à payer les créanciers, aux dépens, et à cinquante mille livres de dommages et intérêts.

Pendant qu'on plaidait cette étrange cause, les esprits s'étaient tellement échauffés, et les anciennes plaintes contre cet ordre religieux s'étaient renouvelées si hautement, qu'avant de prononcer, le parlement avait ordonné que les jésuites remettraient au greffe de la cour, un exemplaire de leurs constitutions. Les jésuites obtinrent que le roi se réserverait la connaissance des constitutions de la société. Le parlement enregistra, le 6 août, une déclaration du roi dans laquelle il était enjoint aux

supérieurs des différentes maisons de jésuites, de remettre, dans six mois, au greffe du conseil, les titres de leur établissement en France. 1772.-1774.

CHAPITRE XI.

Arrêt rendu contre les jésuites par le parlement de Paris. — Le roi nomme une commission du conseil pour examiner cette affaire.

Mais le même jour le parlement, chambres assemblées, rendit deux arrêts. Par le premier, le procureur-général du roi fut reçu appelant comme d'abus de plusieurs bulles, brefs, et constitutions concernant les jésuites; et par le second, plusieurs traités de théologie, ouvrages des jésuites, furent condamnés à être brûlés par la main du bourreau. Et pour prononcer définitivement sur les conséquences de la doctrine des jésuites, il fut ordonné que la délibération serait jointe à l'appel, pour y être fait droit par un même arrêt. Cependant la cour faisait défense à tous sujets du roi d'entrer dans ladite société des jésuites, aux prêtres de

1772.-1774. la société de les recevoir, et de continuer leurs leçons publiques, sous peine de saisie de leur temporel, et à tous sujets dú roi d'entrer dans leurs écoles, pensions, séminaires ou congrégations, sous peine d'être déclarés incapables de prendre aucun degré dans les universités, et de posséder aucune charge ou office. Le parlement remit au roi un exemplaire des constitutions de cet ordre; mais il ordonna en même temps que les jésuites en apporteraient un autre au greffe dans trois jours.

Le roi avait nommé une commission du conseil pour examiner les constitutions des jésuites. Ces magistrats désirèrent de consulter le clergé de France. Six archevêques et six évêques furent priés de donner leur avis sur les quatre questions suivantes : 1°. De quelle utilité sont les jésuites, relativement aux différentes fonctions auxquelles ils sont employés? 2°. Quel est leur enseignement sur les points de doctrine contestés, les opinions ultramontaines, les libertés de l'église gallicane, les quatre articles publiés dans l'assemblée du clergé de 1682 ? 3°. Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel usage ils font de leurs priviléges vis-à-vis des évêques et des curés? 4°. Comment on peut remédier aux

inconvéniens de l'autorité excessive que le général exerce sur ceux qui composent cet ordre religieux? Il résulta de l'examen fait par les douze prélats, la néccssité, sinon d'éteindre, au moins de modifier différemment le régime des jésuites. 1772.-1774.

CHAPITRE XII.

Cet ordre est dissous par un arrêt du parlement de Paris. — Réflexions sur cet arrêt.

Louis XV se prêtait à concilier cette affaire. Il fut dressé un plan de réforme qu'on adressa au pape et au général des jésuites: celui-ci ne voulut pas l'accepter. Il répondit, dit-on, avec humeur: *Sint ut sunt, aut non sint.* Le roi abandonna les jésuites aux poursuites de la justice ordinaire; il leur ordonna lui-même de fermer leurs classes le premier avril 1762. Le 6 août suivant, le parlement faisant droit sur l'appel comme d'abus interjeté des constitutions des jésuites, des bulles, des brefs et autres réglemens concernant la société, déclara cet ordre reli-

1773-1774.

gieux dissous, fit défense aux jésuites d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général et des autres supérieurs de l'ordre. Le 22 février 1764, un autre arrêt du parlement ordonna que, dans la huitaine, les jésuites qui voudraient rester en France, feraïent serment d'abjurer leur institut. Le 9 mars suivant, un nouvel arrêt bannit du royaume tous les jésuites qui n'avaient pas fait le serment à eux demandé. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre de la même année, cédant au vœu de tous les parlemens du royaume, prononça sans retour l'extinction des jésuites en France.

Les jésuites, oubliés aujourd'hui, ont rempli le monde du fruit de leurs travaux et de leur réputation. Craints et respectés longtemps, le moment de leur chute a été celui où leurs ennemis les ont accablés des inculpations dont quelques-unes sans doute n'étaient pas méritées. On leur a reproché leur morale relâchée, qui était celle de plusieurs ordres de moines; leur doctrine meurtrière contre la personne des rois, qui n'approchait ni du couteau dont le jacobin, Jacques Clément, assassina Henri III, ni de l'hostie saupoudrée avec laquelle on dit que Ange Montepulciano,

autre jacobin, empoisonna l'empereur Henri VII. On leur a reproché surtout, que tout-puissans sous Louis XIV, ils abusèrent de leur crédit: les persécutions qu'alors ils firent éprouver à des gens estimables, firent désirer leur abaissement; mais ce temps était passé, les jésuites de notre siècle n'étaient pas responsables des fautes commises par leurs prédécesseurs. 1772.-1774.

Quelques jésuites se livraient à l'intrigue, à la politique, au commerce, et à d'autres occupations étrangères à leur état; mais s'il est vrai que les fautes sont personnelles, et que la tranquillité morale des hommes réside sur ce principe, je demande, au nom de l'humanité, si on doit détruire un ordre parce qu'un banqueroutier s'est trouvé dans son sein? L'ordre des jésuites, depuis son institution, avait toujours renfermé des orateurs, des historiens, des moralistes, qu'on doit nommer les premiers; des géomètres, des poëtes, des érudits. Les jésuites instruisirent dans les sciences une partie des hommes qui forment la génération présente. Je leur dois mon éducation. Jamais je ne les entendis soutenir, ou seulement professer ces monstrueuses et révoltantes propositions qu'on est allé déterrer dans d'anciens

1772-1774. livres, et dans des siècles où le vertige avait tourné beaucoup de têtes.

Quelques jésuites furent coupables; mais le crime des particuliers ne fut pas celui de la société entière. Hommes sensibles et bons, pardonnez ces réflexions que l'amour de la vérité arrache à un écrivain impartial que le sort des hommes malheureux attendrit, et qui ne hait que le crime. On a écrit que l'assassinat de Henri IV, ceux de Maurice de Nassau, de Louis XV, du roi de Portugal, étaient l'ouvrage des jésuites: si ces faits sont prouvés, les jésuites étaient des monstres dont il fallait purger la terre.

CHAPITRE XIII.

Précis du gouvernement des jésuites.

Le gouvernement des jésuites, dans lequel la simplicité la plus évangélique se trouvait alliée à une politique profonde, a donné lieu à des recherches, à des allusions quelquefois fines, mais plus souvent vaines et frivoles, de sorte que leur régime n'a pas moins paru un problème que leur doctrine, leur conduite, leur

morale, leur zèle, leurs intrigues, leur catholicité, leur souplesse, leurs vices et leurs vertus. 1772.-1774.

Le livre qui contient ce régime, intitulé : *Constitution des clercs réguliers de la société de Jésus*, est attribué à saint Ignace, aidé peut-être dans ce travail par les pères Salmeron et Laïnès. On y voit que la société entière des jésuites était partagée en cinq classes ; les novices ; les frères laïcs, ou convers ; les profès des vœux simples, ou écoliers approuvés ; les profès des trois vœux, ou co-adjuteurs spirituels ; et les profès des quatre vœux.

On faisait chez les jésuites deux ans de noviciat, au bout desquels le novice admis à faire des vœux simples était envoyé dans un collége pour y apprendre et y enseigner le grec et le latin. Les vœux qu'il avait prononcés, quoique non-solennels, étaient cependant déclarés vœux de religion, formant empêchement dirimant du mariage ; mais ces vœux pouvaient être annullés par la société. Ce temps d'épreuve, pour conduire un jour l'écolier approuvé au grade de profès, ou à celui de co-adjuteur spirituel, était abrégé ou prolongé à la volonté du général. Il finissait ordinairement lorsque le sujet avait atteint l'âge de

1772.-1774. trente-trois ans, qu'il avait régenté pendant sept ans, et fait une troisième année de noviciat. Alors il était admis à faire publiquement les trois vœux de religion; il devenait capable de posséder les charges de l'ordre, jusqu'à celle de recteur ou de chef de collége. Ceux dont les talens méritaient une distinction particulière, faisaient un quatrième vœu, par lequel ils étaient tenus d'obéir au pape en toutes choses qui regardaient le salut des âmes et la propagation de la foi : on les appelait profès des quatre vœux. L'ordre des jésuites consistait essentiellement dans cette classe.

Les jésuites avaient quatre sortes de maisons : des noviciats, des colléges, des résidences où demeuraient quelques missionnaires, et des maisons professes. Ces dernières maisons n'étaient pas rentées. Les profès y faisaient leur séjour; ils étaient censés ne vivre que des aumônes des fidèles, comme les capucins, et trouvaient en effet leur subsistance dans les fonds que les maisons riches leur faisaient passer d'après les ordres du général.

Le supérieur particulier d'une maison de jésuites s'appelait *recteur*, et le supérieur immédiat d'une province, *provincial*. Ce provincial ne jouissait que d'une autorité extrê-

1772.-1774.

ment restreinte, et si dans des circonstances urgentes, la loi lui permettait de l'étendre, il devait en rendre compte sur-le-champ au général, et exécuter ses ordres sitôt qu'ils lui étaient connus. Il était enjoint aux provinciaux de faire fréquemment la visite de leur province, d'entrer dans les détails les plus circonstanciés sur les maisons, les colléges et les individus qui les habitaient, et d'adresser au général, une fois par mois, le résultat de leurs observations. Les recteurs et les maîtres des novices devaient de leur côté écrire au général tous les trois mois, lui envoyer deux catalogues, l'un de l'âge, de la patrie et des études de ceux auxquels ils commandaient, l'autre de leur esprit, de leurs caractères, de leurs mœurs, de leur conduite.

Le régime des jésuites était monarchique : toute l'autorité résidait dans la personne du général. Il avait un conseil composé d'un assistant de chaque nation dans lesquelles la société était établie; mais après avoir pris l'avis de ces conseillers, le général n'était pas obligé de le suivre. Le général tenait sa dignité à vie : il avait droit de faire de nouvelles constitutions, d'ordonner seul, d'assembler le chapitre général et de le dissoudre, d'admettre dans la

1772-1774. société, et d'en exclure sans rendre compte de sa conduite à personne. Il était la volonté, le guide, la lumière, l'âme de la société. Tel était l'institut des jésuites, sur lequel je ne me permettrai pas de réflexions, et que quelques-uns ont regardé comme le modèle d'une monarchie bien réglée.

Cet ordre semblait nécessaire parmi nous pour l'éducation de la jeunesse, dont il faut convenir que les jésuites s'acquittaient mieux qu'on ne l'a fait depuis leur suppression. Sagement réformé, il aurait rendu de grands services. Quelques écrivains philosophes se sont permis de dire que l'univers entier s'était réjoui de leur chute : cette pensée n'est pas assurément philosophique. Les jésuites ayant été chassés successivement de France, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Parme, le pape Clément XIII faisait de vains efforts pour les soutenir. Son successeur, Clément XIV, n'était pas peu embarrassé.

1772.-1774.

CHAPITRE XIV.

Portrait du pape Clément XIV.

Clément XIV, François-Laurent Ganganelli, fut un homme rare parmi les moines. Il n'avait aucun des vices de ses confrères : il n'affecta jamais une dévotion exaltée : il remplissait ses devoirs de religieux, sans faire parade de régularité. La tempérance et l'humanité furent ses vertus favorites. Elles le suivirent lorsqu'il quitta sa cellule pour habiter le palais du Vatican. Ce sont ses vertus que le sculpteur Canova représenta avec leurs attributs, sur son tombeau, à la porte des Saints-Apôtres.

Élevé parmi les moines, il connaissait mieux qu'un autre les vices et les abus des ordres religieux. Il pensait que la contrainte ne devait retenir personne dans le cloître : en conséquence il se montra toujours disposé, lorsqu'il fut pape, à briser les chaînes de ceux de l'un et de l'autre sexe, qui s'adressaient à lui pour être déliés de leurs vœux. S'il eût vécu encore quelques années, il eût probablement réduit à un petit nombre les so-

1772.-1774.

ciétés religieuses, beaucoup trop multipliées dans les pays catholiques.

Ganganelli savait que les papes ne pouvaient déployer au dix-huitième siècle, l'autorité dont ils jouissaient dans des temps moins éclairés. A son avénement au pontificat, il trouva le Portugal entièrement révolté contre le saint Siége; l'Espagne, Naples, Parme, étaient sur le point de l'imiter : la France les secondait. Clément XIV commença par écrire une lettre des plus flatteuses au marquis de Pombal. Il lui disait que le sacré collége ayant besoin, pour remplir quelques places vacantes, de sujets également distingués par la piété et le savoir, il ne croyait pas pouvoir conserver la pourpre romaine à une personne qui en fût plus digne que le frère de son excellence, don Paul de Carvalho. Le nouveau cardinal fut préconisé, mais il mourut avant de recevoir le chapeau. Aussitôt le pape écrivit au marquis une lettre de condoléance, dans laquelle, après lui avoir témoigné ses regrets sur la mort de son frère, il priait le ministre portugais de lui désigner le sujet qu'il croyait le plus propre au cardinalat. De ces attentions flatteuses il résulta une réconciliation de la cour de Portugal avec celle de Rome, quoique le tribunal de

la nonciature ne fût pas rétabli sur l'ancien pied. 1772.-1774.

Ganganelli porta dans le palais des souverains pontifes la simplicité des mœurs d'un humble religieux. Il ne changea rien à sa manière de vivre; toujours servi par le frère convers qui avait soin de lui au couvent des cordeliers, et qui était en même temps le dépositaire de son pécule. On assure qu'il avait si peu d'idée de la valeur des monnaies, qu'en faisant présent de vingt écus, il croyait donner une somme capable d'entretenir un individu durant plusieurs années. Un homme ainsi élevé, et qui n'avait pas même une teinture d'arithmétique, n'était assurément point capable de former des projets pour l'encouragement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie. La théologie, les objets de controverse, voilà les sciences qu'il avait étudiées avec soin; mais l'économie politique lui était absolument étrangère.

Il avait promis aux cours de France, d'Espagne et des Deux-Siciles, l'abolition des jésuites, et son avénement à la tiare était la suite de cette promesse; mais il temporisait, non par amour de ces religieux, mais dans la crainte que cette suppression ne fût son arrêt

1772.-1774. de mort. Il écrivit au roi d'Espagne qu'il ne pouvait donner sa bulle de suppression, sans être assuré qu'elle serait bien reçue par tous les monarques catholiques. Il pensait que la cour de Vienne n'entrerait jamais dans cette coalition de souverains contre l'ordre des jésuites, et qu'ainsi il aurait un prétexte plausible auprès de la cour de Madrid pour ne pas détruire ces religieux. Effectivement Marie-Thérèse, qui ne voyait pas de bon œil cette destruction, aurait continué à s'y opposer; mais le roi d'Espagne, qui avait plus à cœur que les autres princes la réussite de ce projet, trouva moyen de se procurer une copie authentique d'une confession générale que l'impératrice avait faite au père *Kanphenhuller*, son confesseur. Marie-Thérèse fut si frappée de cet abus de confiance, qu'elle donna son consentement, ce qui ne permit plus au pape de reculer.

CHAPITRE

1772-1774

CHAPITRE XV.

Bref qui éteint l'ordre des jésuites.

Il signa, le 21 juillet 1773, le bref qui éteignait à jamais la société de Jésus : on assure qu'en quittant la plume il proféra ces paroles : *Ecco la dunque fatta questa soppressione. Ho creduto dever farla, ma mi darà la morte.*

Le cardinal Malvesi, archevêque de Bologne, et les autres évêques de l'état ecclésiastique eurent ordre de sécullariser les jésuites qui se trouvaient dans leurs diocèses. Le 10 août, sur les neuf heures du soir, le prélat Macedonio, supérieur, et le prélat Alfani, assesseur de la congrégation des cardinaux, se rendirent à la maison professe des jésuites; le prélat Sersale à celle du collége romain; le prélat Alfani à celle du noviciat; le prélat Archetti au collége germanique; le prélat Rigati à celui des Grecs; le prélat Porta à celui des Maronites; le prélat Passionei à celui des Ecossais; l'avocat Zuccari à la Pénitencerie; l'abbé Diogini à l'hospice des

1773.-1774. jésuites expulsés du Portugal; enfin l'abbé Foggini au collége des Anglais.

Chacun de ces commissaires, rendu à sa destination, accompagné d'un notaire et de quelques soldats, fit ouvrir les portes, assembla tous les jésuites de la maison, leur donna lecture du bref d'extinction, leur annonça que la chambre apostolique leur fournirait à chacun un habit de prêtre séculier, qu'on paierait le voyage à ceux qui voudraient quitter Rome, qu'on leur remettrait leurs effets et leurs livres, et qu'on leur assurerait des pensions. Le général de l'ordre, Ricci, fut conduit au collége anglais. Quelques jours après l'ex-général, accompagné de ses assistans et de quelques autres jésuites, fut enfermé au château Saint-Ange, après lui avoir fait signer une lettre circulaire adressée à tous les missionnaires de la société, par laquelle il leur apprenait que sa compagnie était supprimée, et il leur enjoignait d'obéir aux évêques dans les diocèses desquels ils se trouvaient.

Aussitôt que Ganganelli eut signé la bulle d'abolition des jésuites, il se crut empoisonné. Son imagination en délire ne lui offrait que des fantômes épouvantables; il réveillait souvent

le frère lai qui le servait, en lui disant : N'as-tu pas vu ce monstre, il avait la tête d'un taureau et le corps d'un homme? Il tint plusieurs fois de pareils discours ; ils annonçaient le désordre de ses idées et la frayeur qui s'était emparée de son âme. 1772.-1774.

Le pape avait adressé son bref à tous les évêques catholiques, en leur ordonnant de s'y conformer. Ce bref fut généralement exécuté, malgré les légères résistances éprouvées dans quelques pays. La Pologne elle-même, où les jésuites avaient un grand crédit, se vit contrainte d'accéder aux volontés du pontife ou à celle des souverains qui avaient dicté son bref.

Cependant les perquisitions se multipliaient dans Rome pour découvrir les effets de la société qu'on supposait dispersés en divers endroits. Il était assez naturel que des hommes chassés de leurs foyers, dépouillés de tout, poursuivis avec chaleur, sauvassent au moins quelques débris de leur fortune passée. La captivité de l'ex-général et de ses assistans devenait plus ou moins rigoureuse, selon qu'on était content de leurs dépositions. Cette inquisition exercée contre des hommes dont généralement on plaignait le

1772.-1774. malheur, excitait quelques murmures. Il circulait dans Rome et dans toute l'Italie des libelles sanglans contre le pape. Quelques-uns le menaçaient d'une mort prochaine. Clément XIV avait doublé sa garde. Une cruelle insomnie, occasionnée par son inquiétude et des travaux trop continuels, detruisait visiblement sa santé; on était persuadé à Rome que le saint Siége serait bientôt vacant, lorsqu'on apprit la nouvelle de la mort de Louis XV.

CHAPITRE XVI.

Mort de Louis XV et de Clément XIV.

DEPUIS quelque temps ce prince paraissait plongé dans une noire mélancolie; soit que l'excès des malheurs publics, sur lesquels il s'étourdissait en vain, et la dissolution du gouvernement qui devait en être tôt ou tard la suite inévitable, vinssent frapper plus vivement son âme, ou que donnant une libre carrière à son discernement, il fût étonné lui-même de la dégradation des individus qu'il admettait en sa société intime. Il paraissait

s'attacher à la princesse de Lamballe ; on espéra quelque temps que les suites de cette liaison, en le conduisant à un second hyménée, ramèneraient à sa cour la décence et les mœurs. Les fréquentes visites du roi à madame Louise, qui s'était fait carmélite à Saint-Denis, donnaient créance à cette opinion flatteuse. La maîtresse du roi, *Manon Dubarri*, ne pouvait se flatter que ses charmes fixeraient à jamais un amant inconstant et usé. On lui conseilla d'imiter la marquise de *Pompadour*, qui fournissant elle-même au roi de nouveaux objets, conserva toujours sa faveur. 1772.-1774.

Dès lors la cour de Versailles prit un cynique caractère, que les seuls pinceaux d'un Suétone pourraient transmettre à la postérité. Louis XV poussait l'abjection jusqu'à créer *Zamore*, le négrillon de sa favorite, gouverneur de Luciennes, et lui faire sceller les provisions de cette charge par le chancelier de France. La variété des plaisirs, en éloignant le roi des chaînes d'un nouvel hymen, affaiblissait ses forces ; la mort subite du marquis de *Chauvelin*, l'un de ses favoris, arrivée sous ses yeux, l'avait profondément frappé ; il en parlait sans cesse. Celle du maréchal d'Ar-

1773.-1774. mentières, à peu près semblable, ajoutait à ses lugubres réflexions. La société des femmes n'avait plus pour lui les mêmes charmes ; la chasse devenait son unique passion, la solitude des forêts entretenait la tristesse de ses idées. Un sermon prêché devant lui avait fait entrer le remords dans son cœur. Le roi qu'on voulait aigrir contre le prêcheur, répondit : Il a fait son devoir. Les courtisans surpris craignirent que la même pusillanimité qui le tenait dans leurs fers, ne le fît tomber sous l'empire des prêtres. On eût vu renaître les dernières années de Louis XIV, où, dans le sein d'une cour livrée aux pratiques d'une minutieuse dévotion, les grands furent obligés d'ajouter à leurs autres vices celui de l'hypocrisie. Un comité tenu chez la favorite, décida qu'il fallait tirer le roi de cet état sinistre, par quelque fête dont la nouveauté fît rentrer dans ses sens le goût des plaisirs ; un voyage de Trianon fut résolu.

Louis XV avait été frappé de la beauté d'une jeune villageoise, dont la famille demeurait dans le parc de Versailles. La favorite lui destinait cette jouissance. La jeune fille atteinte, sans le savoir, des premiers symptômes de la petite vérole, transmit dans le

sang du roi les miasmes pestilentiels de cette maladie. 1772.-1774.

Quelques jours après, chassant dans les environs, il rencontre un convoi. La curiosité qu'il avait pour toutes les cérémonies ecclésiastiques le fit approcher du cercueil. Il demande quelle est la persoune qu'on enterre. C'était la jeune fille avec laquelle il avait passé une partie de la nuit deux jours auparavant. On lui dit qu'elle était morte en vingt-quatre heures de la petite vérole. Des maux de tête et de cœur, qu'il avait cru dissiper par l'exercice de la chasse, prennent sur-le-champ le caractère le plus alarmant. Il ne peut plus se soutenir à cheval, on le transporte à Trianon, et ensuite à Versailles.

Voltaire observe que Louis XV eût évité la maladie dont il mourut, s'il avait eu le courage de se faire inoculer. Ce n'était pas faute de courage que ce monarque ne s'était pas soumis à cette opération qui avait en France ses apologistes et ses censeurs. Il avait eu cette maladie naturellement au mois d'octobre 1728. On était alors persuadé que la petite vérole n'était à craindre qu'une fois, et que quand on l'avait eue, soit naturellement, soit par insertion, son venin énervé ne pouvait faire dans

1772. 1774. la suite que des ravages médiocres. Aussi pendant les premiers jours, la maladie du roi ne fut-elle pas regardée comme dangereuse.

Le médecin anglais *Sutton*, qui se prétendait possesseur d'un spécifique contre la petite vérole, s'offrit pour traiter le malade ; la faculté de médecine de Paris l'écarta. On voulut l'appeler lorsque la maladie eut fait des progrès ; il répondit à son tour qu'il ne voulait plus se charger de la cure.

Louis XV mourut, le 10 mai 1774, à l'âge de soixante-quatorze ans et quelques jours, après un règne de cinquante-neuf ans.

Benoît XIV ne survécut que de quelques mois à Louis XV ; dès la fin de juillet, il n'était plus qu'une ombre de lui-même. Ses os semblaient s'amollir. Des dartres rentrées, que tout l'art des médecins ne pouvait ramener à l'extérieur, lui faisaient souffrir des douleurs aiguës ; elles se portèrent à l'intérieur de la bouche. Il mourut, le 22 septembre, persuadé lui-même qu'il était victime de la vengeance des jésuites. Cependant les médecins attestèrent que sa mort était l'effet, non du poison, mais de son travail excessif, et d'un mauvais régime.

CHAPITRE XVII.

Élection de Pie VI au pontificat. — Jugement de l'inquisition d'Espagne, contre Paul Olavidès.

Les cardinaux entrèrent au conclave le 5 octobre 1774, et le 15 février de l'année suivante, le cardinal Jean-Ange Braschi fut élu pape, sous le nom de Pie VI.

Si la fameuse prophétie des papes, attribuée à saint Malachie, archevêque d'Armack, et selon le jugement des critiques, fabriquée pendant le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, devenu pape sous le nom de Grégoire XIV, porte généralement tous les caractères de fausseté, il faut convenir que la manière dont elle désigne Pie VI, semble écrite après l'événement. Ce pontife y est peint par ces deux mots : *Peregrinus apostolicus.* Pie VI est, de tous les papes, celui qui a régné le plus long-temps. La nature, par une exception particulière, ne sembla prolonger son existence au delà du cours ordinaire, que pour le rendre témoin de la chute

1775.-1783.

soudaine de la domination que ses prédécesseurs avaient fondée avec tant de peine en Italie. Obligé de fuir de Rome lorsque les Français furent maîtres de cette capitale, il végéta quelque temps dans Sienne; enlevé de cette retraite, il fut conduit au delà des Alpes à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Condamné à finir ses tristes jours dans une terre étrangère, privé de ces jouissances auxquelles un long usage l'avait accoutumé. Ce pontife n'était pas destiné à la tiare; le plus grand nombre des cardinaux s'étaient décidés d'abord en faveur du cardinal Zelada, et ensuite en faveur du cardinal Cavalchini. L'exclusion formelle que donna la cour de France à ce cardinal, porta le diadème papal sur la tête de Braschi. On le regardait alors comme le plus fortuné des hommes; il devait en être un jour le plus malheureux.

Dès les premières années de son pontificat, une difficulté avec la cour de Naples sembla présager combien son règne serait orageux. Le roi des Deux-Siciles abolit, par un décret publié le 20 septembre 1776, l'usage dans lequel était cette cour, de faire présenter chaque année, en cérémonie, une haquenée au pape. Cette présentation regardée par la cour de

Rome comme un hommage qui lui était dû par la couronne de Sicile, remonte au quinzième siècle, comme on l'a vu précédemment. Ferdinand IV, en abolissant la présentation de cette haquenée, avait ordonné, par le même décret, que le tribut de sept mille ducats payés en même temps au souverain pontife, ne serait considéré à l'avenir que comme une aumône. La bonne intelligence s'étant rétablie entre les deux cours, ce rescrit n'eut pas d'exécution; la blanche haquenée fut présentée à la manière accoutumée, au pontife romain, la veille de Saint-Pierre, par le connétable Colonna, nommé ambassadeur extraordinaire de Naples, pour cette cérémonie. Mais bientôt de nouveaux orages s'élevèrent du côté de l'Allemagne. 1775.-1783.

Joseph Ier, roi de Portugal, était mort à Lisbonne, le 24 février 1777, des suites d'une attaque d'apoplexie. Sa fille aînée, Marie-Françoise-Élisabeth, princesse du Brésil, mariée à son oncle, Pèdre, lui succéda. Le premier usage que la reine fit de son autorité, fut d'ordonner que son époux fût proclamé roi, sous le nom de Pierre III. Le marquis de Pombal, qui avait été premier ministre durant le dernier règne, se retira dans ses terres,

1775.-1783.

où il mourut le 5 mai 1782, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La guerre était alors sur le point d'éclater entre le Portugal et l'Espagne; le changement de règne étouffa ces semences d'hostilités. Le roi d'Espagne, Charles III, ordonna de désarmer des flottes qui se préparaient à envahir le Brésil. Ce prince favorisait alors un jugement rendu par l'inquisition, contre Paul Olavidès qui, sous l'influence du sage comte d'Aranda, avait fait briller en Espagne quelques lueurs de philosophie.

Le procès de cet homme célèbre contraste si fortement avec les lumières généralement répandues en Europe pendant le dix-huitième siècle, qu'il doit trouver place dans un monument historique destiné à être le dépôt des changemens dans la civilisation humaine, opérés par des événemens dans lesquels l'Italie avait de l'influence.

Le comte Paul Olavidès, né au Pérou, conduit par la seule impulsion de son génie, avait offert dans ces climats où domine le monachisme, le rare spectacle d'un philosophe: son mérite le conduisit à la place d'*oydor*, ou juge de Lima. Son intégrité, ses lumières, sa droiture et sa fermeté, le rendirent odieux aux jésuites; ils lui intentèrent un procès qu'il

fut obligé de venir suivre à Madrid : il succomba et fut ruiné. Arrêté pour dettes, il s'attendait à finir ses jours en prison, lorsqu'une veuve très-riche, vient le trouver un jour, lui déclare qu'il est libre et qu'elle avait payé tous ses créanciers. Olavidès épousa sa bienfaitrice. Il vint avec elle en Italie, et ensuite à Paris, où il voulait fixer son séjour. 1775.-1785.

La manutention des biens de sa femme le ramena en Espagne. Plein d'enthousiasme pour les pièces de théâtre à la représentation desquelles il avait assisté à Paris, il en ajusta quelques-unes au théâtre espagnol, et par ses soins la scène de Madrid prit en peu de temps une face nouvelle. Dans le même temps, il excitait les écrivains à composer des feuilles périodiques, genre de littérature entièrement inconnu dans ce pays. Il en résulta un mouvement dans les esprits et une augmentation de goût parmi les auteurs, qui influa sur la nation.

Le comte d'Aranda était alors président du conseil de Castille; il s'occupait à saper insensiblement le tribunal de l'inquisition, dont la tyrannique influence enchaînait le génie espagnol. D'Aranda reconnaissant dans Olavidès, un homme de goût et un homme d'état,

1775.-1783. le chargea de dresser, pour la jeunesse, un plan d'études dans lequel il se fit admirer par l'universalité des talens, et surtout par sa profonde connaissance du cœur humain.

Lorsqu'il fut question d'expulser les jésuites et d'introduire quelques innovations dans le costume espagnol, on chargea cet utile citoyen de la police de Madrid. Il réunit alors aux suffrages de la cour ceux du peuple de Madrid, qui ayant obtenu le privilége de choisir une espèce de tribun sous le nom de Personero, l'investit de cette charge.

Chargé ensuite de l'administration de Séville, il présenta à la cour un mémoire très-circonstancié sur le défrichement de la Sierra-Morena, canton inculte, il ne demandait que des habitans industrieux pour devenir un des plus fertiles pays d'Espagne. Ses offres furent acceptées. Employant sa fortune à faire du bien, un sauvage désert fut transformé, par ses infatigables soins, en coteaux garnis de pampres, en riches guérets, en riantes prairies : une petite ville et vingt jolis villages s'élevaient dans des sites heureux.

Le fondateur de cette colonie avait opéré ce miracle à l'aide d'un grand nombre de familles allemandes auxquelles il avait distri-

bué le terrain avec des avances convenables à leur établissement. Ces nouveaux colons suivaient la religion protestante. Un couvent de moines établi dans ce local les inquiétait. Olavidès profita de son crédit pour les transporter ailleurs, sans qu'ils éprouvassent aucune perte. Les moines en conservèrent un ressentiment profond. Olavidès vivait au milieu de la colonie fondée par lui, comme un père au milieu de sa famille. 1775.-1783.

Occupé de défrichemens, de cultures avec des protestans, et se reposant sur le ministre éclairé qui gouvernait l'Espagne, il lui échappa quelques propos indiscrets au sujet de l'influence que pouvait avoir la religion catholique-romaine sur la dépopulation de l'Espagne. Ses ennemis tenaient secrètement registre de ses paroles. L'instant de la disgrâce du comte d'Aranda et du rétablissement de l'inquisition leur fournit le moyen d'éclater. La florissante colonie créée par lui fut entièrement dispersée. On contraignit les Allemands à retourner dans leur pays. Olavidès fut accusé d'hérésie, et nous croirions que le traitement qu'il éprouva serait l'ouvrage des siècles d'ignorance, si nous n'en avions été, pour ainsi dire, les témoins.

1773.-1783. Arrêté par ordre du Saint-Office, il fut jugé, le 24 décembre 1778, dans un acte secret du tribunal de l'inquisition. Convaincu d'avoir désapprouvé le célibat des ecclésiastiques, il fut déclaré hérétique; on l'obligea de se présenter devant les inquisiteurs, tenant en main une torche de cire verte; tous ses biens furent confisqués. On le condamna à huit années de réclusion dans un couvent, et à différentes pénitences. Il fut déclaré déchu de ses titres, incapable de posséder aucune charge : il lui fut défendu d'user à l'avenir des vêtemens de soie, et enjoint de s'habiller en drap jaune, des fabriques les plus communes. On lui interdit l'usage de monter à cheval, et de porter des armes. Enfin, il lui fut défendu d'entrer dans Madrid, dans Séville, dans la Sierra-Morena, et dans Lima, lieu de sa naissance.

L'infortuné Olavidès, après avoir subi une partie de la sentence portée contre lui, trouva le moyen d'échapper de sa prison, et vint chercher du repos sur une terre hospitalière. Heureux encore de n'avoir pas été plus maltraité! Vingt-cinq ans plutôt, il eût péri dans les flammes, pour s'être avisé de faire usage de sa raison.

CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

Hercule Renaud parvient au duché de Modène; Ferdinand de Bourbon au duché de Parme.— Causes de la brouillerie survenue entre la cour de Rome et celle de Lisbonne.

Il ne s'était opéré presque aucun changement dans les cours d'Italie, depuis l'avénement de Ferdinand IV au trône des Deux-Siciles. Le duc de Modène, François III, était mort en 1783 : son fils, Hercule Renaud, qui n'avait, de Thérèse Cibo, duchesse de Massa, qu'une fille, mariée à l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie, menait une vie obscure avec une maîtresse. Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne, était mort en 1773, laissant son trône à Victor Amédée Marie, son fils. Ferdinand de Bourbon avait succédé à son père dans les duchés de Parme, de Plaisance et de Quastalla. Le roi des Deux-Siciles, le roi de Sardaigne, le grand-duc du Toscane et le duc de Parme s'étaient mariés : le premier avec l'archiduchesse Marie-Charlotte Farnèse; le

1775.-1783.

second, avec l'infante, Marie-Antoinette-Ferdinande; le troisième, avec l'infante Marie-Louise; et le quatrième, avec l'archiduchesse Marie-Amélie; le fils aîné du roi de Sardaigne avait épousé Marie-Adélaïde-Clotilde de France, dont il n'avait point d'enfans.

Tous les princes, tous les états d'Italie s'occupaient à l'envi d'augmenter la richesse territoriale de leurs sujets par le commerce et l'agriculture. Le pape lui-même, excité par les efforts faits généralement, semblait vouloir tirer les provinces ecclésiastiques de l'état de langueur dans lequel elles étaient depuis plusieurs siècles. Ce fut le principe des sommes très-considérables qu'il dépensa pour dessécher les marais Pontins. Eustache Zanotti, savant Bolonais, avait formé le plan des opérations. Il mourut, sans avoir le temps de l'exécuter. Pie VI avait adopté avec enthousiasme les projets de Zanotti, moins dans la vue de s'immortaliser par une entreprise dans laquelle Martin V, Sixte V et plusieurs autres papes avaient échoué, que dans l'espoir de former de ce vaste terrain, rendu à la culture, une belle principauté, dont il se proposait d'investir son neveu, le prince-duc Braschi Onesti. Mais les embarras qui accompagnèrent les

commencemens de son pontificat, ne lui permirent pas d'abord de se livrer à ce grand travail, dont il s'occupait encore lorsque les suites de la révolution de France le chassèrent de ses états. 1775.-1783.

Ses premières sollicitudes regardaient les jésuites et les affaires de Portugal, avec lequel son prédécesseur s'était réconcilié; mais en être parvenu à rentrer en possession du pouvoir dont la cour romaine jouissait à Lisbonne au commencement du pontificat de Clément XIII. Cette brouillerie, ouvrage du marquis de Pombal, et dont les suites avaient été sur le point de procurer au patriarche de Lisbonne une autorité rivale de celle des évêques de Rome, était occasionnée par les jésuites, ou du moins par l'esprit inconcevable d'inquiétude que l'institut des jésuites inspirait alors à toutes les cours dans le midi de l'Europe.

Les circonstances de l'assassinat du roi de Portugal dans Lisbonne, arrivé le 3 septembre 1758, dix-neuf mois après l'assassinat du roi de France dans Versailles, n'ont aucune relation avec l'histoire d'Italie. Ces deux crimes furent attribués aux jésuites, sans le moindre fondement. On sait aujourd'hui que l'intention

1775.-1783.

du duc d'Aveiro n'avait pas été d'attenter aux jours de Joseph Ier. Ce prince, qui réunissait le goût de la dévotion à celui des aventures amoureuses; et qui portait successivement ses vœux aux femmes les plus distinguées de la cour, voulant cacher ses intrigues à la reine, ne sortait ordinairement que la nuit pour aller chez ses maîtresses. Pierre Texeira, attaché au service domestique du palais, se prêtait avec tant d'habileté aux désirs de son maître, qu'il avait obtenu toute sa confiance. Une faveur aussi distinguée inspirait tant d'orgueil à Texeira, qu'il s'était permis d'outrager, de la manière la plus sanglante, le duc d'Aveiro, grand-maître de la maison du roi, et que ce duc, indigné de son audace, lui ayant un jour reproché le rôle infâme qu'il faisait auprès du monarque-roi, il osa lui répondre : « Je me tiens honoré de cet emploi au service de mon maître, et j'en remplis de mon mieux les fonctions auprès de la duchesse et de la marquise de Tavora, nièce de votre excellence. En effet, le roi avait beaucoup de penchant pour ces deux dames. Le duc ne l'ignorait pas; mais il feignait de ne pas s'en apercevoir. Il fut sur le point de percer sur-le-champ Texeira de son épée; faisant réflexion qu'il était dans les

appartemens du roi, il se contenta de lui dire : « Rends grâce, malheureux, aux murs de ce palais, qui te dérobent en ce moment à ma vengeance : mais sois sûr que tu ne m'échapperas pas. » Depuis lors, le duc épiait les occasions d'immoler à sa vengeance ce domestique téméraire. 1775.-1783.

Le roi sortait ordinairement durant la nuit dans une voiture toute unie, sans gardes, accompagné de Texeira et d'un autre domestique. La reine d'Espagne, sœur de ce prince, était morte le 27 août. Les circonstances de ce deuil exigeaient un surcroît de ménagement; c'est ce qui détermina le roi à se servir, durant la nuit du 3 septembre, de la voiture de Texeira, qu'il mena, à l'ordinaire, avec lui. Il se rendit chez dona Teresa, fille du comte d'Albor, épouse du jeune marquis de Tavora. En revenant de l'hôtel de Tavora, le roi fut attaqué par trois hommes à cheval. L'un d'eux, qu'on prétendit être le duc d'Aveiro, tira sur le cocher avec une carabine, qui ne fit pas feu, un second cavalier fit feu derrière la voiture, et blessa légèrement le roi à l'épaule. Lorsqu'on réfléchit aux circonstances de cet événement, on est convaincu que le duc n'avait d'autre intention que celle de tuer Texeira, dont il

1775.-1783.

avait reconnu la voiture. Le cocher entendant des coups de fusil autour de lui, s'écrie dans son effroi : « Malheureux ! que faites-vous ? je conduis le roi. » A ces cris, les prétendus conjurés, au lieu d'achever leur entreprise, prennent précipitamment la fuite.

Le marquis de Pombal, parvenu au comble du crédit et de la faveur, souffrait impatiemment le ton de supériorité que prenaient avec lui les grands du royaume. Il avait surtout à se plaindre du vieux marquis de Tavora, beau-frère du duc d'Aveiro, qui avait refusé de donner pour épouse au comte d'Oyeras, fils aîné du premier ministre, une sœur de la jeune marquise de Tavora, et qui avait accompagné son refus de propos méprisans. Dans toutes les cours, les grands ne voient pas sans peine au-dessus d'eux des ministres que la naissance plaçait dans un rang inférieur. Si le soin de leur fortune et le désir de faire leur cour leur arrachent en présence du souverain quelques marques publiques de considération, ils trouvent ensuite occasion de s'en dédommager dans les sociétés particulières. Le marquis de Pombal n'ignorait pas surtout avec quel mépris le duc d'Aveiro parlait sans cesse de sa personne et de son administration : il attendait, depuis

long-temps, l'occasion de l'en faire repentir. 1775.-1783.

Telles furent les véritables sources de la haine du premier ministre, elle ne fut assouvie que par la destruction entière des familles d'Aveiro et de Tavora. Il vint aisément à bout de persuader au crédule monarque qu'il s'était formé contre sa vie une conjuration, à la tête de laquelle étaient le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora et le comte Ataïde d'Atouguia ; que le projet des conjurés était de mettre sur le trône l'infant don Pèdre, dans l'espoir de gouverner eux-mêmes sous son nom. Il donnait plus de force à ses perfides insinuations, en remettant sans cesse sous les yeux du roi la triste destinée de son grand oncle, le roi Alphonse, détrôné par les intrigues de quelques-uns de ses sujets, aussi audacieux que puissans. Il en concluait la nécessité de contenir, par un grand exemple, l'esprit inquiet et remuant de la haute noblesse, de mettre un frein à son orgueil, et de renfermer dans ses véritables bornes une puissance qui menaçait l'autorité, la vie même des souverains. Un prince faible, soupçonneux, et déjà subjugué, ne devait pas éviter le piége qui lui était tendu. Il crut aveuglément

1775.-1787. tout ce que lui disait son ministre, et l'investit d'un plein pouvoir, pour punir les auteurs et les complices d'une conspiration imaginaire.

On sait que le duc d'Aveiro et toute la famille de Tavora périrent dans les plus affreux supplices, et que les jésuites, qui avaient donné au premier ministre des sujets de mécontentement, enveloppés dans ce procès, furent déclarés criminels de lèze-majesté, et expulsés de Portugal. Le pape Clément XIII s'était déclaré le protecteur des jésuites; il multipliait ses efforts pour détourner cette catastrophe. Ce fut le sujet de plusieurs brefs dans lesquels il exhortait le roi de Portugal d'observer, dans cette affaire, toutes les règles de la justice, et surtout de ne point confondre l'institut des jésuites avec quelques particuliers qui pouvaient être criminels. Le marquis de Pombal, craignant les effets des lettres du pape sur l'esprit du prince pusillanime, trouva le secret de les retirer. Mais la cour de Rome pouvait écrire de nouveau : le ministre, pour prévenir cet événement, rompit les liaisons existantes entre la cour de Lisbonne et celle de Rome.

1775.-1783.

CHAPITRE XIX.

Circonstances de cette rupture.

On prit l'occasion du mariage de l'infant don Pèdre avec la princesse du Brésil, fille aînée du roi. Un billet circulaire de la secrétairerie d'état fit part de cet événement à tous les ministres étrangers, à l'exception du cardinal Accia-Juoli, nonce du pape. Le cardinal se croyant insulté, ne fit pas illuminer son hôtel le jour de la cérémonie; et quelques jours après, il reçut ordre de sortir du royaume. Dans le même temps, l'ambassadeur de Portugal à Rome quittait cette résidence, sans prendre congé, après avoir affiché à la porte de l'église portugaise de Saint-Antoine, l'ordre donné à tous les Portugais établis dans l'état ecclésiastique d'en sortir sur-le-champ.

Le pape, vivement blessé de la conduite tenue par la cour de Lisbonne, cachait son mécontentement sous le voile de la modération. Les armes spirituelles n'auraient pu être mises en usage sans augmenter un incendie qu'il lui importait d'éteindre; cependant le

1775.-1783.

procédé violent employé envers le nonce du pape, faisait l'impression la plus fâcheuse sur l'esprit du peuple de Lisbonne. Le roi lui-même paraissait quelquefois partager les sentimens généraux, et son ministre n'arrêtait les suites de ces dispositions qu'en le tenant dans des alarmes continuelles au sujet de nouvelles intrigues, de nouveaux complots qu'il savait imaginer chaque jour, et qui jetaient l'effroi jusque dans la famille royale. L'espoir d'une réconciliation s'évanouit tout-à-fait, lorsqu'au mois d'août 1760, fut publiée dans Lisbonne une ordonnance qui enjoignait aux sujets du pape, résidant en Portugal, d'en sortir dans le mois, qui interdisait toute communication avec Rome, et qui défendait d'avoir recours au pape pour aucune bulle ou dispense.

Toutes les tentatives que fit dans la suite Clément XIII pour se réconcilier avec la cour de Portugal, furent inutiles. On a vu précédemment que Clément XIV, à son avénement à la tiare, en flattant adroitement la vanité du premier ministre, était parvenu à rétablir les communications entre les deux cours. Le commandeur d'Almada, ambassadeur de Portugal, revint à Rome au mois d'août 1769. Le prélat Conti, chargé des fonctions de nonce aposto-

lique à Lisbonne, fut reçu dans cette capitale avec des honneurs extraordinaires ; mais ces témoignages si éclatans ne firent que redoubler le chagrin ressentit par le pontife, lorsqu'il reçut, quelques jours après, la nouvelle de l'érection d'un tribunal qui resserrait dans des bornes si étroites la juridiction du nonce apostolique, que la cour romaine pouvait regarder comme anéantis les droits les plus chers de sa juridiction sur ce royaume ; droits que les papes avaient conservé jusqu'alors avec une extrême jalousie. 1775.-1783.

Ils ne furent rétablis qu'en 1777, lorsqu'après la mort de Joseph Ier, la reine Marie eût exilé dans ses terres le marquis de Pombal. Cette princesse abolit le tribunal destiné par ce ministre à mettre à l'autorité papale des bornes jusqu'alors inconnues dans Lisbonne, et à l'examen duquel devaient être soumis tous les papiers relatifs à la nonciature. Tous les droits anciennement attachés à la place de nonce apostolique, lui furent solennellement rendus. Pie VI eut la gloire de terminer, à l'avantage de son siége, une négociation dans laquelle deux de ses prédécesseurs avaient échoué.

1776.-1783.

CHAPITRE XX.

Cent jésuites sont mis en possession, par le pape, de leur ancienne maison professe.

Cet événement influait singulièrement sur le sort des jésuites. La reine de Portugal, vivement frappée d'une requête présentée par le marquis d'Alorna, qui mettait dans le plus grand jour l'injustice et la cruauté du marquis de Pombal, envers une foule de familles illustres, dont quelques individus avaient péri du dernier supplice, et les autres étaient couverts d'un opprobre éternel par une accusation atroce, avait ordonné la révision de cet étonnant procès. Des juges choisis dans les premiers tribunaux du royaume, furent chargés de cette procédure. Ils déclarèrent innocens tous les individus condamnés en 1759, comme auteurs ou complices de l'assassinat de Joseph Ier. Cette sentence frappait de nullité tous les décrets en vertu desquels les jésuites, privés de leurs biens, avaient été expulsés du Portugal.

Depuis ces actes de violence, l'ordre entier supprimé par un bref de Clément XIV, n'avait aucune qualité pour réclamer contre les injustices dont il était victime; seulement un grand nombre d'individus de cet ordre enfermés dans différentes prisons du Portugal, comme impliqués plus particulièrement dans l'assassinat du roi, rendus à la liberté, en jouiren tranquillement au sein de leurs familles. La reine envoya à la chambre apostolique quatre cent mille crusades pour l'indemniser de ce que lui avait coûté jusqu'alors l'entretien de ces religieux, et promit d'y pourvoir à l'avenir. Mais cette justice tardive rendue à cet ordre célèbre, sur lequel, malgré sa destruction, l'Europe avait encore les yeux, commençait à changer les impressions qu'on avait prises à son égard sur une infinité de libelles, dans lesquels les jésuites, en général, étaient traités comme les plus scélérats des hommes. La persécution par eux éprouvée, parut rigoureuse, lorsque la vengeance de ceux qui l'avaient provoquée étant éteinte, fit place à la commisération. On plaignit le sort de ces hommes qui avaient rendu de grands services, surtout pour l'éducation de la jeunesse. L'accusation intentée contre eux, d'avoir été les instigateurs de

1773.-1783.

1775.-1783.

l'assassinat du roi de Portugal, Joseph Ier, se trouvant sans fondement, leurs nombreux amis publiaient que les autres charges sous lesquelles ils avaient succombés, étaient aussi chimériques. On disait publiquement que la haine que Charles III leur portait, n'avait d'autre cause que quelques propos attribués à des jésuites, dans lesquels on faisait passer ce prince pour fils du cardinal Alberoni, et non de Philippe V. La dureté avec laquelle ils avaient été traités par Clément XIV, excitait une réclamation générale, et si des circonstances particulières ne permettaient pas de rendre la liberté au général de l'ordre, Ricci, et à ses assistans enfermés au château Saint-Ange, chacun convenait qu'il était juste de leur accorder tous les adoucissemens compatibles avec l'état dans lequel ils se trouvaient.

Les jésuites chassés de Portugal, s'étaient réunis dans la superbe maison de campagne des jésuites de Frascati, appelée Rufinella Le cardinal d'Yorck, évêque de Frascati, les avait chassés de cet asile, dont les beautés de détail excitent la curiosité des voyageurs. Cette maison leur fut rendue : ils y restèrent jusqu'en 1787, que Pie VI les en expulsa de nouveau, pour la donner à son neveu, le prince-duc

Braschi Onesti. Clément XIV leur avait ôté les pouvoirs de prêcher et de confesser : on leur rendit ce moyen de pourvoir à leur subsistance. Un grand nombre d'entre eux, uniquement livrés à l'étude des belles-lettres, furent placés dans les colléges qui leur avaient appartenu autrefois ; mais de toutes les faveurs qu'ils reçurent de Pie VI, au commencement de son pontificat, rien ne leur fut plus agréable que la restitution de leur maison professe, et de la superbe église du Grand-Jésus, où une piété fastueuse avait prodigué les ornemens les plus riches et les plus recherchés. Cent ex-jésuites furent placés dans cette maison qui avait été le chef-lieu de l'ordre. On régla que lorsque l'un d'entre eux viendrait à mourir, le pape nommerait un autre jésuite pour le remplacer. C'était une double faveur pour le religieux ; car outre le plaisir de finir ses jours dans le lieu même où les chefs de son ordre résidaient, il était assuré d'être logé, nourri et entretenu d'une manière décente par la chambre apostolique. Enfin le pape, à la considération de la cour de Russie, dérogeant en quelque sorte au décret de son prédécesseur, qui avait éteint l'ordre à jamais, reconnut l'existence en corps religieux des jésuites, que l'impératrice Catho-

1775.-1783.

1775-1783.

rine avait recueilli à Pétersbourg et dans quelques autres villes de ses états.

CHAPITRE XXI.

Essai de Pie VI, pour dessécher les marais Pontins.

PIE VI, sous prétexte des dépenses extraordinaires occasionnées par les jésuites, et de celles qu'il se proposait de faire par le desséchement des marais Pontins, s'était emparé des fonds rassemblés par Sixte-Quint, dans le château Saint-Ange, pour subvenir aux besoins extraordinaires du saint Siége. Ce trésor fut conservé long-temps dans une chambre de cette prison d'état. Clément XIII en avait enlevé une partie, Pie VI dévora le reste.

La mort de Eustache Zanotti ne lui avait pas permis d'exécuter les projets dont il avait présenté le plan. Pie VI chargea de ce grand ouvrage, Anastase, nommé *Rupini*, et lui substitua bientôt *Attilio Arnofini*, que favorisait le cardinal Buon Compagno, à qui la principale direction des travaux avait été confiée. Chaque année, le pape visitait les marais pour s'informer

mer

mer des progrès du desséchement. Cependant de tout ce territoire immense, dont on évalue la surface marécageuse et déserte, à quarante-huit mille arpens de Paris, il ne parvint jamais à réduire à une chétive culture que l'étendue de moins de trois milles. 1775.-1783.

Il est certain, comme je l'ai observé dans les livres précédens, que les campagnes Pontines furent couvertes autrefois par plus de trente villes ou bourgades dont il ne reste aucun vestige. On pense communément que ces marais se sont formés par des inondations successives auxquelles la négligence et les malheurs des temps ont donné lieu. Mais lorsqu'on fait attention aux fréquens bouleversemens que les tremblemens de terre ont occasionnés en Italie, et dont le tremblement de terre arrivé en Calabre en 1783 nous a donné une idée, quand on observe que les villes d'Herculanum, de Pompeia et de Stabia, découvertes de nos jours, se trouvent à plus de cinquante pieds au-dessous du niveau des terres, ce qui prouve que ce terrain fut étrangement affaissé par un tremblement de terre qui accompagna l'éruption du mont Vésuve, on est porté naturellement à penser que quelque agitation de la terre, en affaissant le terrain entre Torre del

1775.-1783.

Ponte et Terracina, concourut, avec la négligence dans l'entretien des anciens canaux, à rendre ce pays rebelle à la culture.

Au surplus, tout homme qui connaît le gouvernement de Rome moderne, le mode d'approvisionnement de cette capitale, et la police qui concerne les bleds, sait bien qu'il est impossible de créer une province dans les marais Pontins. Pour peupler ce pays aqueux, il faudrait commencer par peupler la campagne de Rome, qui deviendrait à peu de frais le plus riche pays de la terre, si les cultivateurs obtenaient l'entière liberté d'acheter et de vendre, sans laquelle il ne saurait exister chez une nation aucun principe d'activité ni d'industrie. Sur la route de Civita-Vecchia à Rome, c'est-à-dire, dans un espace de quarante-huit milles, on ne rencontre que deux seuls petits villages, Sainte-Severa, Sainte-Marinella. Quelques belles ruines qui attestent l'ancienne splendeur de la province appelée de nos jours le patrimoine de Saint-Pierre, voilà tout ce que le voyageur étonné rencontre ; ces ruines, cette solitude, ces campagnes silencieuses s'étendent jusqu'aux portes de Rome : l'étranger surpris découvre une ville immense avant que rien ne

lui ait annoncé qu'il en approchait. Pour peupler le pays, il faudrait aujourd'hui rendre aux Romains les colonies que leurs pères avaient envoyées autrefois dans diverses contrées de l'Europe. 1775.-1783.

Les travaux de Pie VI n'ont pas été cependant inutiles. Il en est résulté une route superbe, comparable aux chemins magnifiques construits par les anciens Romains. Cette route établit une communication aisée entre les deux principales villes d'Italie. Avant les tentatives de Pie, les voyageurs étaient contraints de parcourir seize milles de plus pour éviter les marais, au risque de tomber dans les mains des brigands cachés dans les forêts voisines, ou de s'enfoncer dans une boue tenace et profonde d'où la voiture la plus légère ne pouvait être tirée qu'en y attelant douze ou quatorze buffles. On parcourt aujourd'hui les marais Pontins, pendant l'espace de vingt-quatre milles, sur une superbe chaussée, large, bien pavée et bien entretenue; mais on n'y voit d'autres maisons que celles où l'on change de chevaux.

1775.-1783.

CHAPITRE XXII.

Raisons qui forçaient l'Italie à garder la neutralité dans les guerres de l'Europe, à la fin du dix-huitième siècle.

L'ITALIE convaincue par une longue expérience que dans toutes les guerres entre les états de la péninsule, dans lesquelles étaient intervenus les Allemands, les Français ou les Espagnols, ils n'avaient eu en vue, les uns et les autres, que de s'emparer du pays auquel ils feignaient de prêter des secours, réunissait toute sa politique à conserver la paix à l'intérieur. De peur que les puissances voisines ne trouvassent dans les discordes civiles une occasion de changer l'organisation de la péninsule, les Italiens ne prenaient aucune part dans toutes les guerres qui s'élevaient en Europe. L'assurance de la reversion des états de Modène, et la grande route que le duc de Modène et le grand duc de Toscane avaient fait ouvrir de concert, à travers les montagnes de la Grafignane, pour faciliter la marche des armées jusqu'aux frontières de l'état Ecclésias-

tique, rendaient complète la chaîne de possessions qui fait en Italie la force de la maison d'Autriche. Elle s'étend depuis le Tirol jusqu'à l'état du pape. Elle coupe l'Italie diagonalement, sépare les trois états septentrionaux, Gênes, Piémont et Parme des trois états méridionaux, Venise, Rome et Naples, leur ôte toute communication, tout moyen de se prêter assistance. 1775.-1785.

L'alliance étroite que la France contracta avec l'Autriche, par les traités de 1756, 57 et 58, fut un coup de foudre pour la cour de Turin, menacée du même orage qui allait fondre sur le royaume de Prusse. Charles Emmanuel ne doutait pas que l'Autriche, après s'être vengée de celui qui avait conquis sur elle une partie de la Silésie, ne revînt ensuite sur lui pour enlever la portion du Milanais qui lui était assurée par les derniers traités. Il craignait l'effet des manœuvres qu'il voyait faire à la cour de Vienne, pour tâcher, sous prétexte d'un commerce avec les Grisons, de s'ouvrir par la Valteline une entrée plus facile dans le Milanais et ensuite dans le Piémont. Les alarmes de la cour de Turin se renouvelèrent sous Victor Amédée III, lorsqu'à l'instant de la mort de Maximilien, électeur de Bavière,

1775.-1783. les troupes autrichiennes occupèrent une partie de cet électorat. Elle communiqua ses craintes à la cour de Versailles, dont l'inertie ne contribuait pas à la rassurer. L'état d'asservissement de la cour de France aux volontés de celle d'Autriche, l'abandon des Ottomans, la tolérance du partage de la Pologne, avaient manifesté à toute l'Europe la faiblesse et l'aveuglement que le gouvernement français voulait cacher sous le masque de la modération et des sentimens pacifiques.

La république de Venise, si long-temps rivale des rois, qui tenait dans ses mains la balance de l'Italie, qui partageait avec la république de Gênes, son émule et sa rivale, le commerce et la navigation de la Méditerranée, ne pouvait sortir de l'état d'affaissement où l'avait plongé le traité de Passarowits. Son doge épousait tous les ans la mer; mais il n'avait aucun empire sur sa femme. L'arsenal de la république était un des plus beaux de l'Europe; mais on employait sans méthode les matériaux dont il était amplement fourni. Ses vaisseaux de guerre mal construits, mal gréés, lourds, et dans lesquels régnait l'insubordination, le désordre, la malpropreté, n'avaient point d'officiers pour les conduire, encore

moins d'amiraux pour commander les flottes; ses forteresses dans le plus grand délabrement, son état militaire à peu près nul, tout semblait annoncer sa chute prochaine. Cette république, dépouillée par les Ottomans qui pouvaient aisément lui enlever ce qui lui restait dans leur voisinage, se voyait menacée par l'Autriche, qui, après avoir consommé ses projets sur la Bavière, pouvait un jour faire valoir les droits de Maximilien Ier sur le Frioul; ceux du duché de Milan sur Brescia, Bergame, Crème; ceux de la maison d'Est sur la Polesine, faisant autrefois partie du duché de Ferrare; et généralement ceux de l'Empire sur tous les états de terre ferme, qui ne sont dans l'origine que des usurpations faites par la république sur les états voisins, dans ses jours de puissance et de gloire, et desquels une jouissance de plusieurs siècles légitimait seule la possession. 1775.-1783.

Gênes qui égalait et surpassait peut-être autrefois Venise en puissance, qui partageait avec elle l'empire de la Méditerranée, et les avantages d'un commerce immense, après avoir porté ses armes victorieuses au delà du Bosphore et du Pont-Euxin, et poussé ses conquêtes jusque dans la Torride et la Col-

1775.-1783. chide, avait éprouvé le sort de sa rivale. Elle se trouvait réduite à son petit domaine, sur les bords de la Méditerranée, entre la Toscane et le Piémont. La partie occidentale de son territoire, appelée la rivière du Ponent, est enveloppée par les états du roi de Sardaigne, et l'empereur pourrait très-aisément pénétrer par l'état de Modène, dans la partie orientale de la rivière du Levant; de sorte que cet état est de toute part exposé à l'invasion des deux puissances qui nourrissent depuis long-temps l'espoir de se le partager.

Dans cette situation des choses, l'Italie garda constamment la neutralité dans la guerre entre les Russes et les Turcs, qui avait commencé en 1768, et qui finit en 1774, par le traité de Chincive-Kainargi; dans celle du partage de la Pologne; et dans celle de la succession de la Bavière, terminée par le traité de Teschen, en 1779. Elle ne prit aucun intérêt dans l'insurrection des Américains septentrionaux, contre les Anglais. En vain les Français et les Espagnols intervinrent dans cette guerre, en vain leurs corsaires, infestant la Méditerranée, attaquaient les vaisseaux marchands sans défense, sans respecter ceux des puissances neutres. L'interruption du commerce, et les mau-

vais traitemens que les puissances maritimes d'Italie éprouvèrent de la part de toutes les nations belligérantes, ne les décidèrent jamais à prendre les armes en faveur des unes ou des autres. La paix de 1783, qui plaça les colonies anglo-américaines au nombre des puissances souveraines, r'ouvrait la source des communications entre tous les peuples de l'Europe. 1775.-1783.

CHAPITRE XXIII.

Tremblement de terre qui bouleverse la Calabre.

L'ITALIE fut alors témoin d'une de ces grandes convulsions de la nature qui plusieurs fois ont bouleversé le globe, et dont il reste plus de traces dans cette péninsule que dans les autres parties de l'Europe. Un affreux tremblement de terre, dont les premières secousses furent senties, le 5 février 1783, bouleversa l'île de Sicile et la Calabre. Ce terrible phénomène se prolongea, à plusieurs reprises, jusqu'à la fin de mai. Les villes furent détruites, le cours des rivières fut changé, quel-

1775.-1783. ques-unes se perdirent dans le sein de la terre. Les montagnes s'abaissèrent en vallées, les plaines s'élevèrent en montagnes. Les habitans et les habitations disparaissaient en même temps dans des gouffres ouverts, et les hommes qui survécurent à ce désastre, se voyaient étrangers dans leur patrie dévenue méconnaissable.

Un pareil tremblement de terre avait affligé la Sicile près d'un siècle auparavant. Une médaille (1) qui constata cet événement, portait

(1) MEMOR SICILIAE
D. IX ET XI JANUAR,
AN. M. DC. XCIII,
HORR. TERRAE MOTU
CONVULS. CIRAC. AUGUST.
CATAN. MESSIN. XIV URB.
MAJOR. CORRUENTIBUS XVI MINOR
PROSTRATIS IN AMNES
MAR. INFLUENT.
RUPTIS MONT. STRAGE
100,000 HOMIN.

On lit sur l'exergue de cette médaille : *Sicilia afflictæ.* On y voit une femme levant les mains au ciel, et tenant un enfant la tête en bas. On aperçoit dans le lointain l'Etna fumant, la mer chargée d'une multitude de décombres qu'apportaient les rivières de Sicile, et autour cette légende : *Putatis illos super quos cecidit turris in Siloë præter omnes homines peccavisse.* Luc 13.

à cent mille le nombre des individus qui en avaient été les victimes. 1775.-1783.

Les désastres causés en Sicile et en Calabre, par le tremblement de terre de 1783, furent encore plus affreux que ceux dont il est fait mention dans le monument qui transmet à la postérité les terribles effets de celui de 1693. Dans la seule Calabre ultérieure, on compta vingt-une villes, ou gros bourgs, détruits ou extrêmement endommagés. Le nombre des morts s'éleva à vingt-sept mille. En Sicile, la ville de Messine fut réduite en un monceau de décombres. Les édifices les plus solides, tels que la Cathédrale, le Palais-Royal, le Théâtre, ne purent résister aux violentes secousses qui se succédaient de quart d'heure en quart d'heure. Presque tous les habitans de cette grande cité furent ensevelis sous les ruines de leurs habitations, sans qu'il fût possible de retirer de dessous les décombres les malheureux qui respiraient encore, faute d'ouvriers pour porter des secours. Dans cette désastreuse circonstance, les gémissemens, les cris, les hurlemens, tous les accens de la douleur et du désespoir se faisaient entendre. Partout l'impuissance de dérober à la mort ces victimes déplorables, rendait encore plus

1775.-1783.

déchirante l'expression du malheur qui réclamait en vain l'assistance de l'humanité.

Parmi les affreux détails de cette calamité, on distingua la mort cruelle de la marquise de *Spadara*. Cette femme, évanouie pendant les premières secousses du tremblement de terre, avait été heureusement emportée par son époux jusqu'au port. Revenue à elle, tandis que les dispositions étaient faites pour s'embarquer, et n'apercevant pas son fils à ses côtés, elle profite d'un moment où son mari était trop occupé pour veiller sur elle, et court à sa maison : elle monte, se saisit de son enfant au berceau. Au même instant, l'escalier croule sous ses yeux; elle fuit de chambre en chambre, poursuivie par des éboulemens successifs. Arrivée sur un balcon, seul asile qui lui reste, elle implore du secours en montrant son fils: mais dans ce moment d'horreur, la pitié pour autrui se tait. Chacun tremblant pour soi-même, ne voit que son propre danger. Le feu prend au reste de la maison; et au milieu des flammes et des débris, cette victime infortunée de l'amour maternel tombe écrasée, tenant encore dans ses bras, roidis par la mort, l'objet de sa tendresse et la cause de sa perte.

Les physiciens remarquèrent que le centre

de l'ébranlement était au mont *Aspero*, dans la grande chaîne des Appennins, et que la dévastation diminuait en raison de l'éloignement de cette montagne. Casal-Nuovo, bourg de quatre à cinq mille habitans, fut renversé avec une telle rapidité, qu'il ne se sauva pas un seul individu de tous ceux qui étaient dans les maisons. On observa encore que les secousses du tremblement de terre de 1783 furent plus violentes que celles qui avaient renversé Lisbonne en 1755; elles se répercutèrent cependant d'un bout de l'Europe à l'autre, tandis que le tremblement de terre de 1783 ne se fit sentir que dans la moitié de l'Italie. Cet ébranlement presque local fit juger que la cause en était plus superficielle. Une autre différence entre le tremblement de terre de Lisbonne et celui de Calabre, fut que dans ce dernier, le balancement s'opérait en tout sens: il y eut des secousses horizontales, concentriques, excentriques et verticales. Les effets de ces dernières étaient les plus funestes. 1775.-1783.

Les Italiens, frappés des révolutions physiques causées en Italie par la fermentation des feux souterrains que renferment les chaînes de l'Appennin, ont tenté de calculer la quantité de matière que le Vésuve et l'Etna ont

1775.-1783. vomie : elle est plusieurs milliers de fois plus considérable que ces montagnes. Les différentes couches de laves, entassées les unes sur les autres; les villes englouties par leurs éruptions, et couvertes par des lits de matière calcinée, prouvent évidemment qu'elles ont élevé prodigieusement le terrain de la Sicile et de l'Italie; mais il n'est pas moins évident qu'elles l'ont rendu caverneux : elles n'en ont fait qu'une voûte que le choc des flots peut briser et engloutir en un moment. Platon nous raconte, dans son *Timée*, que l'Atlantide fut tout à coup engloutie sous les eaux. Ce sort paraît menacer la Sicile, et peut-être l'Italie entière.

J'ai observé, en parlant de la Solfatara, que ce pays, miné par les feux souterrains, pourra s'écrouler sur lui-même, et former un lac, et que c'est ainsi que se sont formés plusieurs lacs dans les environs, et particulièrement celui appelé Solfatara de Tivoli. Il est probable que la grande inondation des marais Pontins vient en partie de la même cause; ce qui n'empêcherait pas qu'on ne vînt à bout de les dessécher, si ce pays, couvert d'une population abondante, pouvait, après avoir arrêté les ravages de la mer et des rivières, par des

chaussées solides, comme on a fait en Hollande dans les cantons dont le terrain est au-dessous de la mer, se servait comme dans ce pays de machines hydrauliques, pour expulser les eaux qui tendaient à devenir stagnantes dans les bas-fonds. 1775.-1785.

CHAPITRE XXIV.

Voyage du pape à Vienne.

L'EMPEREUR Joseph II avait fait publier, dans tous ses états d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Italie, le 24 mars 1781, un édit portant en substance : 1°. que les maisons religieuses renonceraient pour toujours à toute liaison ou dépendance avec les maisons religieuses étrangères et les supérieurs étrangers du même ordre ; 2°. que dans deux mois, chaque maison religieuse se réunirait avec les autres maisons existantes dans les états de la maison d'Autriche, pour former une congrégation particulière, dirigée au spirituel et au temporel par des supérieurs résidant dans les états héréditaires de l'empereur, sous l'inspection des archevêques ou évêques, et des départe-

1775.-1783.

mens civils des provinces respectives; 3°. qu'aucun religieux étranger ne pourrait être supérieur des maisons religieuses dans les états de l'empereur; 4°. qu'aucune maison religieuse ne pourrait se fournir en pays étranger de missels et autres livres relatifs à leur institut, ni envoyer en pays étranger aucune somme d'argent, sans une permission expresse de l'empereur.

Un autre édit de ce prince, du 26 mars, défendait de publier et de mettre à exécution aucune expédition ou rescrit de la cour de Rome, sans en avoir obtenu une permission, qui devait être donnée par les tribunaux supérieurs. Une troisième ordonnance, en date du 23 août, portait que sa majesté impériale apostolique ayant vu, avec étonnement, que relativement à la faculté de dispenser et d'absoudre accordée par le saint Siége aux ordinaires, celle d'absoudre des cas réservés dans la bulle *In cœna Domini*, y était mentionnée : ce qui pouvait induire à croire qu'une semblable faculté renfermerait l'obligation de la demander, comme si cette bulle avait été reçue et acceptée dans tous ses points, l'empereur ne voulant admettre cette supposition, ordonnait que les ordinaires eussent à considérer dorénavant

navant comme nulle cette faculté d'absoudre, fondée sur une supposition fausse, et qu'ils eussent à donner immédiatement au clergé dépendant d'eux les instructions nécessaires pour se conformer à ce rescrit. 1775.-1783.

Un quatrième édit de l'empereur, en date du 19 du même mois, ordonnait d'enlever, dans tous les rituels, les feuillets qui contenaient la bulle *In cœna Domini*, et celle *Unigenitus*. Enfin, un cinquième édit, du 20 septembre, défendait à tous les sujets de l'empereur de s'adresser à la cour de Rome, ou à ses nonciatures, pour obtenir des dispenses de mariage, dans les cas où le droit canon en exigeait, sous peine de nullité desdites dispenses; et, comme ajoutait l'empereur, ces formalités ne regardent que la discipline extérieure de l'église, susceptible des changemens exigés par les circonstances, ce prince ordonnait que ses sujets demandassent et obtinssent à l'avenir ces dispenses des évêques diocésains, moyennant un modique droit, payé à la chancellerie impériale. Enfin, il supprima un grand nombre de maisons religieuses.

On pensait généralement que ces idées de réforme avaient été inspirées à Joseph II pendant son voyage en France, par l'archevêque

1775.-1783. de Toulouse, Loménie de Brienne. L'opposition qu'il trouvait de la part de l'impératrice-reine, Marie-Thérèse, sa mère, l'avait empêché de les mettre à exécution. Mais cette princesse étant morte à la fin de novembre 1780, il eut alors toute liberté de se livrer à des innovations, dont quelques-unes furent sur le point d'exciter une révolte générale dans toutes les provinces de ses états. Celles qui regardaient les usages religieux étaient évidemment avantageuses à ses sujets. Cependant, elles furent désapprouvées : tant les préjugés enracinés chez les hommes l'emportent sur la raison, qui devrait les éclairer.

Ces changemens, préjudiciables en eux-mêmes à la cour romaine, pouvaient le devenir davantage par leurs conséquences. Il est certain que si toutes les cours de l'Europe avaient adopté les principes de l'empereur, on serait parvenu à la réforme que voulaient opérer les protestans dans le quinzième siècle, et le pape, réduit à la qualité de premier évêque de la chrétienneté, aurait cessé d'attirer dans Rome l'or de l'Europe par les canaux de la daterie.

Pie VI, après avoir employé vainement toutes ses ressources épistolaires pour éloigner

la chute de l'autorité pontificale, dont il se voyait menacé par les édits de Joseph II, s'était déterminé à faire le voyage de Vienne, dans l'espoir qu'une conférence avec l'empereur terminerait les choses à la satisfaction de l'église romaine. En vain les cardinaux, qui connaissaient l'esprit de la cour de Vienne, firent tous leurs efforts pour le détourner d'un voyage dont il ne devait recueillir aucun fruit, il déclara, qu'après avoir consulté le ciel, il était décidé à se rendre en Allemagne. 1775.-1783.

Pie VI partit de Rome, le 27 février 1782. L'empereur et l'impératrice de Russie voyageaient alors dans une partie des royaumes de l'Europe, sous le nom de comte et comtesse du Nord. Ils étaient à Rome au départ du pape. Le comte du Nord se rendit à l'église de Saint-Pierre, donna la main au pontife pour lui aider à monter en carrosse, et lui fit présent d'une précieuse fourrure, dont il se servit avec avantage contre la rigueur de la saison. Le pape, avant son départ, supprima, selon l'usage, la bulle *Ubi papa, ibi Roma*, afin que s'il venait à mourir dans le voyage, le conclave pût se tenir dans la capitale de l'état ecclésiastique. Il arriva à Vienne, le 22 mars. L'empereur était allé le recevoir à deux lieues au delà de

1775.-1783. Neustadt, où le pape avait passé la nuit. Il le conduisit dans son carrosse au palais impérial, dans les appartemens qu'avait occupés l'impératrice-reine, Marie-Thérèse. Pie officia, dans la pompe du pontificat, le jour de Pâques, dans la cathédrale de Saint-Étienne, ayant pour adjoints les cardinaux Migazzi et Bathiani; le premier archevêque de Vienne, et le second, primat de Hongrie. Mais malgré tous les égards que lui prodiguait la cour impériale, n'obtenant aucune satisfaction sur les objets qui avaient occasionné son voyage, il revint en Italie, après un mois de séjour à Vienne.

CHAPITRE XXV.

Voyage de l'empereur en Italie.

1784.-1788. L'EMPEREUR, après le départ du pape, continuait ses réformes. Elles s'étendaient à toutes les branches du gouvernement ecclésiastiques et civiles. L'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, avait introduit dans Florence les innovations ordonnées dans les états de la maison d'Autriche. La nature de ses liaisons avec la

cour de Rome lui commandait une plus grande circonspection. Joseph II crut devoir venir en Italie, pour augmenter, par sa présence, le pouvoir d'opinion dont son frère avait besoin, et surtout pour arrêter les effets des secrètes intrigues employés par la cour de Rome pour empêcher que les changemens qui s'introduisaient en Allemagne dans la discipline ecclésiastique ne pénétrassent en Italie. L'empereur passa par Mantoue, par Bologne, séjourna quelque temps à Colorno, maison de plaisance du duc de Parme, et vint à Florence, où depuis qu'il occupait le trône d'Allemagne, il avait déjà fait deux voyages : l'un en 1769; l'autre en 1775. De Florence, l'empereur vint à Rome, pour rendre au pape, disait-il, la visite qu'il lui avait faite à Vienne. Il parcourait presque seul tous les quartiers de cette capitale, pour en examiner les monumens, et conversait avec ceux qui pouvaient lui donner quelques renseignemens. On raconte qu'étant un jour dans le Forum-Romanum, appelé aujourd'hui Campo-Vaccino, parce que c'est l'endroit où se tient le marché aux bœufs, il interrogeait des bouchers sur la police de ce marché. « Je ne sais, lui dit l'un d'eux, quelle est la police de Vienne : on dit qu'elle n'est pas

1784-1788.

1784.-1788.

très-bonne. Mais si tu avais été prudent et bien conseillé, tu aurais profité des marques d'attachement que t'avait prodiguées le peuple romain lors de ton précédent voyage ; et au lieu de t'amuser à persécuter nos prêtres pour des bagatelles, tu te serais établi parmi nous, tu serais réellement devenu roi des Romains ; mais il aurait fallu changer de conduite, et ne pas nous traiter en bêtes de somme, comme on assure que tu fais en Allemagne.

Ce projet de rétablir dans Rome le centre de la domination des Césars germaniques, fermentait en effet dans la tête de Joseph II. Il pouvait être une des causes des fréquens voyages qu'il faisait en Italie ; mais c'était surtout le principe de la politique qui unissait étroitement la cour de Vienne et celle de Pétersbourg.

CHAPITRE XXVI.

Liaisons entre les cours de Vienne et de Pétersbourg.

Dans la situation où se trouvait l'Europe, le roi de France et le roi de Prusse étaient les seuls potentats qui pouvaient, avec quelques

succès, s'opposer, par la force des armes, aux nouvelles acquisitions que la maison d'Autriche aurait voulu faire en Italie ; mais il était une force morale qu'il fallait ménager : celle de l'opinion publique. L'état de l'église ne pouvait être envahi, sans que le roi de Sardaigne, la république de Venise, les autres états d'Italie, et les Suisses même, craignant pour leur liberté, ne prissent les armes. Cette commotion était de nature à retentir d'un bout de l'Europe à l'autre, et peut-être à changer tous les rapports diplomatiques entre les puissances de cette partie du monde. 1784. -1788.

Si la faiblesse de la cour de France rassurait l'empereur, l'activité du roi de Prusse formait un contre-poids à cette faiblesse. Il avait besoin, pour parvenir à ses fins, d'une extrême souplesse, d'intimider ou d'assouplir tous les états de la péninsule, par l'habileté de ses combinaisons. Il agita par ses négociations tous les cabinets de l'Europe. La guerre qui se renouvela entre la Russie et les Ottomans, favorisait ses prétentions, et il est probable que le succès les eût couronnées, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière, et si l'événement incalculable de la révolution de France, en donnant naissance à une autre

1784.-1788. série d'opérations politiques n'avait garanti l'Italie d'un joug contre lequel elle se serait vainement révoltée.

A peine la paix avait été signée, en 1774, entre la cour de Russie et la Porte Ottomane, que les hostilités furent sur le point de recommencer. La médiation de la France procura, en 1779, une convention explicative qui arrêta cet incendie. Depuis lors Catherine II portait la plus extrême attention à ne plus mêler la France dans ses contestations avec le Divan.

Le kan de Crimée avait été jusqu'alors vassal de l'empereur ottoman, qui le déposait à sa volonté, observant en même temps de ne jamais le faire mourir, et de le remplacer par un prince de la même famille, issu de Gengiskan. La Crimée ne devint pas indépendante, malgré la teneur de la convention explicative. Cette presqu'île fut soumise à la Russie, soit par la reconnaissance de Shahin-Guerai, qui devait son élection à Catherine II, ou que ce prince envisageât son intérêt, qui lui montrait la stabilité de son pouvoir dans la protection de la cour qui le lui avait donné. La Crimée fut bientôt en proie aux dissensions intérieures; le mépris que la religion des Tartares leur inspire envers les chrétiens, se for-

tifiait par le ton de supériorité que prenaient chez eux les Russes qui les accusaient de ne savoir ni chérir ni goûter une indépendance dont en effet ils ne jouissaient pas. Shahin-Guerai, qui leur inspirait d'autres sentimens, ne leur parut bientôt qu'un émissaire de la cour de Pétersbourg; ils le confondirent dans la haine qu'ils portaient aux Russes. Des partis se formèrent. L'ambition leur donna des chefs; il s'en trouva jusque dans la famille de Shahin-Guerai. La Russie intervint dans ces troubles, sous prétexte de soutenir ce prince, qui était son ouvrage; mais en effet pour conserver son influence sur un pays dont elle voulait s'emparer. 1784.-1788.

La Porte, après avoir vainement invoqué l'acte d'indépendance prononcé par la paix de 1774, et en vertu desquels les Tartares de Crimée devaient être livrés à eux-mêmes, sans que leurs voisins se mêlassent de leurs affaires intérieures, finit par soutenir le parti opposé aux Russes; mais les ménagemens qu'elle mit dans sa conduite, pour ne pas rallumer les feux de la guerre, rendirent ses efforts inefficaces. Ceux de la cour de Pétersbourg prévalurent.

Depuis le traité de Chiacivé-Kainargi, en

1784. -1788.

1774, dans lequel les forteresses de Genikale et de Kertsek avaient été cédées à la Russie, Catherine II faisait ses dispositions pour s'emparer de la Crimée, dont la possession favorisait ses desseins sur Constantinople. Dans cette vue elle fit élever successivement une chaîne de fortifications entre la rivière de Teveck et la mer d'Azof, jusqu'à l'extrémité du Kuban où cette rivière se jette dans la mer d'Azof.

Shahin-Guerai redoutant presqu'également ses sujets et les Russes, prit le parti singulier, à la fin de 1783, d'abdiquer sa souveraineté et de céder la Crimée, le Kuban et l'île de Taman à Catherine, moyennant une pension viagère. L'ambassadeur de France à la Porte ne fut instruit de cette vente que par l'occupation faite par les armées russes des célèbres lignes d'Orcapi, et de tous les endroits fortifiés de la péninsule. Une armée de cent vingt mille Autrichiens favorisait l'entreprise des Russes. Le Divan n'était pas préparé à cette attaque subite : cédant aux sollicitations du ministre français, il signa, le 26 décembre 1783, l'acte d'Ainaly-Kavak, qui cédait la Crimée à la Russie.

Le Divan fut bientôt instruit que cette

conquête n'était, pour Catherine II, qu'un acheminement à des conquêtes nouvelles. Cette princesse avait rendu à la Crimée son ancien nom de Chersonèse-Taurique. Caffa prenait le nom de Théodosie ; on rétablissait le port du vieux Cherson et on l'entourait de fortifications. La presqu'île était partagée en sept cercles, qui devaient former avec l'île de Taman un gouvernement général sur le pied où les autres provinces de Russie, la Finlande, l'Estonie, la Livonie et l'Ukraine, ont été mises par l'ordonnance de 1775. Catherine, par un ukase, du 22 janvier 1784, accordait à toutes les nations le droit de commercer dans ses nouvelles acquisitions. On attirait dans la péninsule les familles grecques de la Natolie, de la Morée et des îles de l'Archipel. La Russie était maîtresse de la navigation sur la mer Noire. Elle trouvait sur les bords de cette mer les bois nécessaires pour la construction des vaisseaux du premier rang ; elle pouvait former une marine proportionnée à son ambition et à ses moyens. Ses nouveaux domaines lui ouvraient l'entrée de la Méditerranée, malgré les obstacles que mettaient les Ottomans, puisqu'il est facile à une escadre d'entrer dans le détroit de Constanti-

1784.-1788.

1784.-1788. nople. On assurait même que la Crimée servait de point de réunion, non-seulement pour rassembler les chrétiens grecs et pour fonder un nouvel empire d'Orient, rival de celui de Constantinople, mais que Catherine II ne cachait pas son projet de s'emparer de cette capitale à l'aide d'une diversion. Ces dispositions renouvelèrent la guerre en 1788.

Les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg, étroitement unies entre elles, nourrissaient dans le secret leurs projets ambitieux. Depuis que Pierre Ier avait tiré les Russes de la barbarie dans laquelle ils étaient plongés, les czars parvenus à se faire reconnaître en qualité d'empereurs par les puissances de l'Europe, portaient leurs vues vers le trône de Constantinople, dont ils se flattaient de chasser la maison Ottomane. Les monarques de Vienne et de Pétersbourg, envisageant la division de la domination romaine en empire d'Orient et en empire d'Occident, et se considérant eux-mêmes comme les successeurs des anciens Césars, voyaient des mêmes yeux Rome et Bizance comme devant leur appartenir un jour. Ils avaient besoin d'une politique déliée pour parvenir à leurs fins : cette politique était le fil caché qui conduisait toutes leurs démar-

ches. La Russie ne démembrait la Pologne et ne s'emparait de la Crimée que pour s'ouvrir une route aisée vers le centre de la domination ottomane en Europe. La Bavière n'était pas moins nécessaire à la cour de Vienne, pour l'exécution de ses projets sur le Capitole. 1784.-1788.

CHAPITRE XXVII.

Projet d'échanger la Bavière contre les Pays-Bas. — Guerre de l'empereur contre les Turcs.

Le mauvais succès de l'invasion de la Bavière, en 1778, avait convaincu Joseph II que ce n'était pas par la force des armes qu'il s'emparerait de cette province dont la possession mettait une sorte de contiguité entre ses états d'Allemagne et d'Italie. Au mois de janvier 1785, fut faite à l'électeur palatin, dans Munick, la proposition de céder à la cour de Vienne le duché de Bavière, le Haut-Palatinat, les principautés de Neubourg et de Sulsbach, et le landgraviat de Leuchtemberg. On lui

1784.-1788. offrait en compensation, les provinces autrichiennes des Pays-Bas. Ces provinces réunies avec le Bas-Palatinat, et quelques autres contrées environnantes, devaient être décorées du titre de royaume d'Austrasie. La cour de Pétersbourg employait toute son influence à faire réussir cette négociation. L'électeur lui-même, qui n'avait point d'enfans, ne paraissait pas éloigné d'y souscrire, soit qu'il fût séduit par l'éclat d'une couronne, ou que les difficultés que l'enclave de la Bavière dans les états autrichiens, lui faisait souvent éprouver de la part du ministère de Vienne, l'eussent disposé à sortir de cette dépendance.

Mais Joseph II ne trouva pas les mêmes facilités auprès du duc des Deux-Ponts, héritier présomptif des deux électorats palatin et de Bavière. En vain le ministre de Russie, Romansow, en demandant son consentement, lui avait insinué, d'une manière assez précise, que l'électeur Théodore trouvant l'échange projeté à sa convenance, il aurait lieu avec ou sans l'autorisation de la cour des Deux-Ponts: le duc déclara qu'il ne consentirait jamais à échanger les pays héréditaires sur lesquels avaient régné ses ancêtres, sans que ce transport ne fût autorisé par les états du pays. Il fit

remettre publiquement sa protestation à la diète de l'Empire, et réclama l'assistance du roi de Prusse. 1784-1788.

Malgré le secret avec lequel cette négociation était conduite, les états de Bavière en avaient connaissance. Ils venaient de présenter à l'électeur les représentations les plus vigoureuses. Mais quand ils furent instruits qu'ils étaient secondés par le duc des Deux-Ponts, cette affaire prenait une tournure d'autant plus grave, que les états, qui gouvernaient le pays conjointement avec l'électeur, qui imposaient les taxes et qui régissaient les finances, redoutaient le despotisme de la maison d'Autriche. Le roi de Prusse se déclarait le vengeur de la liberté germanique. Bientôt se forma dans Berlin une ligue formidable pour arrêter ce morcellement des états de l'Empire. Cette ligue, connue sous le nom d'association des princes du corps germanique, fut signée, le 22 juillet 1785.

Cette résistance, à laquelle la cour de Vienne ne s'attendait pas, devenait d'autant plus sérieuse, que la cour de Londres, après avoir adhéré, pour l'électorat de Hanovre, à l'association des princes germaniques, s'efforçait d'engager la Porte Ottomane à reprendre

laume, et dont les suites opérèrent la destruction de la Pologne, acheva de le tranquilliser. Bientôt ses soldats, dont on portait le nombre à trois cents mille, pénétraient sur le territoire ottoman. 1784.-1788.

Le projet des Russes était d'attaquer les îles de l'Archipel, comme ils avaient fait pendant la guerre précédente. En conséquence ils faisaient leurs efforts pour engager les puissances maritimes d'Italie à se déclarer en leur faveur. C'eût été renouveler l'esprit des anciennes croisades ; les deux cours de Vienne et de Pétersbourg s'attachaient surtout à gagner le sénat de Venise, dont les forces navales et les possessions sur les côtes de la Grèce auraient favorisé merveilleusement leurs vues. Les Vénitiens qui connaissaient les projets de l'empereur sur Rome, et auprès desquels Joseph II renouvelait les propositions faites par Marie-Thérèse, d'échanger quelques cantons de l'Istrie contre des districts de la Lombardie, au moyen desquels les troupes autrichiennes pussent communiquer librement du Milanais au Tirol, n'avaient garde d'entrer dans une guerre dont ils auraient été les victimes ; au contraire ils avaient donné à la Porte les assurances les plus for-

melles qu'ils ne cesseraient de garder la plus
1784.-1788. scrupuleuse neutralité.

En général, les Italiens, dont les Français et les Anglais gênaient déjà extrêmement le commerce, envisageaient les efforts des Russes pour former des établissemens sur la Méditerranée, comme le plus grand malheur qui pût arriver à la péninsule. La haine que les Italiens portaient aux Russes, venait d'être augmentée par une aventure extraordinaire arrivée à Livourne.

CHAPITRE XXVIII.

Enlèvement d'une princesse russe dans Livourne.

ÉLISABETH, impératrice de Russie, morte en 1762, avait eu une fille naturelle qu'elle faisait élever en secret. Le prince Radzivil parvint, je ne sais comment, à découvrir l'existence de cette enfant, sur laquelle il fonda des projets d'élévation qui auraient pu se réaliser, s'il eût fait marcher la prudence de concert avec l'ambition. La mort d'Élisabeth, les troubles intestins qui la sui-

virent; la désunion de son imbécille et malheureux successeur avec une épouse dont l'ambition effrénée, mêlée à plusieurs qualités brillantes, creusa la tombe de ce monarque, firent croire au prince Radzivil qu'il tirerait un grand avantage du secret qu'il avait surpris. La mort funeste de Pierre III augmenta bientôt la foule des mécontens, dont les uns regrettaient un prince, sous le nom duquel ils régnaient; les autres se voyaient en butte à la vengeance de Catherine et à l'insolence de ses favoris. Le prince polonais regarda la couronne de Russie, comme un bien qu'il pouvait acquérir, en le partageant avec la jeune princesse qu'il se proposait de faire reconnaître. Le rôle que Pugatchew joua quelques années après, était une preuve de la possibilité de ce projet. Si un Cosaque, connu seulement par ses attentats, put réduire l'orgueilleuse Catherine à trembler sur le trône qu'elle occupait avec gloire, que n'eût pas fait un Radzivil devenu l'époux d'une princesse dont la mère était chère aux Russes ?

1784.-1788.

La fille d'Elisabeth, Petronna entrait à peine dans sa douzième année, lorsque Radzivil l'enlevant des bras de ceux qui étaient chargés de son éducation, la conduisit à Rome. Cathe-

1784.-1788.

rine, avertie de cet enlèvement, mit en séquestre tous les biens de Radzivil. Ce prince, après avoir vendu les diamans et les autres effets précieux dont il était muni, se vit bientôt réduit à l'indigence; il fut forcé de retourner dans sa patrie, pour rentrer dans ses héritages, laissant l'orpheline, qu'il appelait sa pupile, dans un extrême dénûment: elle n'avait auprès d'elle qu'une femme qui cherchait par toute sorte de moyens à la tirer de cet état, d'autant plus misérable, qu'on lui avait fait concevoir de hautes espérances.

Cependant la cour de Russie se servit, pour faire tomber la jeune infortunée dans un piége dont elle ne pouvait se garantir, d'un de ces hommes toujours prêts à jouer les rôles les plus odieux, pourvu qu'ils soient payés. Cet homme, sous le costume d'un officier russe, s'introduit chez elle: il y semble amené par la compassion, par le désir de soulager deux de ses compatriotes, dont l'une, disait-il, méritait par sa naissance et ses qualités personnelles, l'hommage de toute la terre. Des secours de toute espèce sont offerts; on les accepte, la confiance la plus entière en devint la récompense.

Alors l'officier russe s'annonça comme un

agent du comte Alexis Orlow, envoyé par lui en Italie pour tirer la fille d'Elisabeth d'un état si peu fait pour elle, et la placer sur le trône. Il ajoutait qu'Orlow, irrité contre Catherine, dont l'ingratitude le révoltait, n'attendait que l'occasion de se venger d'elle avec éclat, et que dans le choix des moyens il avait préféré celui qui s'accordait avec son devoir; mais qu'il demandait la main de la princesse en reconnaissance de ce qu'il voulait faire pour elle, et bientôt une révolution allait la placer sur le trône de ses ancêtres. 1784.-1788.

Que peuvent, contre une trame ourdie avec art, l'inexpérience et la simplicité d'un âge voisin de l'enfance! Les propositions de cet infâme agent du plus scélérat des hommes, furent reçues avec empressement. La perspective du trône, qui tant de fois a fasciné des yeux exercés, éblouit la jeune victime : sa gouvernante ne fut pas plus difficile à séduire; elle aida même à rendre plus prochain le malheur de son élève, en remplissant son esprit des romanesques idées qui rendirent infructueux les avis que des personnes moins crédules s'empressaient de lui donner.

Quand la trame fut ourdie, le comte Orlow parut lui-même, et se fit présenter par son

1784.-1788.

perfide agent; cependant sa réputation l'avait devancé : les individus qui avaient déjà insinué à la princesse de se défier des tentatives qu'on faisait auprès d'elle, alarmés d'un voyage qui contrastait avec la faveur intime dont jouissait alors le comte Orlow à la cour de Pétersbourg, réitéraient leurs avis. Ils s'efforçaient de déconcerter les projets du comte russe, en le peignant sous des traits aussi odieux que vrais. Orlow, averti de son côté des mauvais services qu'on lui rendait, craignant que l'ambition seule ne fût pas suffisante pour détruire ces impressions, attaqua le cœur de la jeune princesse, persuadé que le bandeau de l'amour serait assez épais pour voiler ses perfidies.

Profondément instruit dans l'art de séduire, il feignit une passion violente, et par des assiduités respectueuses et soutenues, il détruisit tous les rapports qui lui étaient désavantageux. Orlow ne tarda pas à s'apercevoir de sa victoire ; il proposa à la fille d'Elisabeth d'unir sa destinée à la sienne, avant de se livrer à des spéculations politiques. Ce funeste hymen fut célébré, si toutefois on peut appeler hymen une cérémonie mensongère, dans laquelle des scélérats jouèrent le rôle fallacieux d'hommes de loi, de prêtre, de témoins. Peu de temps

après Orlow insinua à sa victime que le séjour de la ville de Pise était plus convenable pour sa résidence, que Rome où les ambassadeurs de toutes les puissances étaient autant d'espions qui comptaient peut-être ses pas ; que dans Pise elle attendrait tranquillement le moment marqué pour la révolution qui désormais les intéressait également l'un et l'autre ; elle ne fit aucune objection et suivit son bourreau. Il avait loué dans Pise un hôtel vaste et superbement décoré. Sa suite fut composée de gens dévoués au comte. Elle était servie avec les apparences du respect le plus profond ; mais elle ne pouvait faire un pas sans être accompagnée d'Orlow. Elle avait sa loge au spectacle ; mais toutes les fois qu'elle s'y rendait, sa suite l'accompagnait, et sept à huit personnes placées en vedette ne la perdaient pas de vue. 1784.-1788.

Une escadre russe, commandée par l'amiral Gluck, anglais d'origine, vint mouiller au port de Livourne. Orlow apprit cette nouvelle à la fille d'Élisabeth, lui vanta la magnificence des vaisseaux russes, lui inspira l'envie de les voir, et lui proposa cette partie, qui devait servir en même temps à lui faire connaître la ville et le port de Livourne.

1784.-1788. Au jour désigné, elle partit avec son cortége ordinaire. On descendit chez sir Dick, consul de la nation anglaise, chez lequel la princesse fut reçue avec des honneurs excessifs. La femme du consul et celle de l'amiral l'accompagnaient partout; elles lui composèrent une cour brillante. Le peuple de Livourne, entraîné par la curiosité, se précipitait en foule sur ses pas, et lui prodiguait les hommages dont la vanité des grands aime tant à se repaître. Le dénoûment de ce drame arrivait.

Après avoir procuré à la princesse tous les plaisirs qui pouvaient la flatter, on proposa de visiter la flotte; le jour fut fixé. Le consul, sa femme et celle de l'amiral l'accompagnaient. Ils entrèrent tous quatre dans un bateau magnifiquement orné, destiné à les porter à bord du vaisseau amiral. Un second bateau qui suivait était monté par le comte Orlow et l'amiral. Des officiers russes remplissaient un troisième bateau. Lorsque celui qui portait la victime fut près du vaisseau, des salves d'artillerie, mêlées au bruit des instrumens de musique, retentirent sur le rivage bordé de spectateurs.

Enfin, on transporte la fille d'Élisabeth au fatal vaisseau. A peine en a-t-elle touché les

bords, que la scène change : au lieu d'être reçue avec la pompe qui semblait ordonnée pour elle, ses mains sont chargées de chaînes, on la précipite à fond de cale ; la flotte lève l'ancre, sort du port et cingle vers la Russie. Cette malheureuse princesse n'arriva dans sa patrie que pour y périr malheureusement. 1784.-1788.

Le premier acte de cette tragédie avait eu lieu à la vue de Livourne. On sut dans l'instant que la prétendue fête s'était terminée par la captivité de celle à qui on avait prétendu la donner. Ce but fit présumer quelle serait la catastrophe. D'ailleurs, le comte Orlow, le plus impudent des hommes, ainsi que le plus scélérat, ne daignait pas en faire mystère. Le grand-duc, indigné, envoya des courriers à Vienne et à Pétersbourg ; il se plaignit inutilement. Orlow et d'autres officiers russes, qui se trouvaient dans ses états, pouvaient lui servir d'ôtages. En les faisant arrêter, il les eût forcés de relâcher la victime, qu'au mépris du droit des gens ils venaient de ravir à une terre hospitalière ; mais les liaisons entre la maison d'Autriche et le cabinet de Pétersbourg, s'opposaient à cet acte de vigueur. L'empereur Joseph II, voulant resserrer ces liaisons, décida le mariage de François, fils

1784-1788. du grand-duc de Toscane, avec la princesse Élisabeth de Wurtemberg, sœur de la grande duchesse de Russie. Cet hymen fut célébré à Vienne, le 9 janvier 1788.

CHAPITRE XXIX.

Un charlatan, nommé Cagliostro, est enfermé dans le château Saint-Ange, à Rome, dans les prisons de l'inquisition.

Quelques mois auparavant était arrivé à Rome un de ces hommes qui, dans les siècles d'ignorance, fondaient leur fortune sur la superstition d'une foule d'imbécilles. Les lumières généralement répandues diminuaient le nombre de ces fourbes, sans en faire disparaître entièrement l'espèce. Celui-ci avait été connu long-temps à Paris sous le nom de comte de Cagliostro. Il passait pour un alchimiste qui avait des relations avec les esprits aériens. Il fut impliqué dans un procès criminel, au sujet d'un superbe collier de diamans acheté par le cardinal de Rohan pour le compte de la reine de France, et qui avait

disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu, et sans qu'il eût été payé aux joailliers. Il ne se trouva aucune preuve contre Cagliostro, enfermé près d'un an dans la Bastille; mais il fut banni de France comme un homme dangereux par son charlatanisme. 1774-1788.

Cagliostro, en se réfugiant à Rome, ne prévoyait pas le sort qui l'y attendait. A peine arrivé dans cette ville, il fut enfermé dans le château Saint-Ange; une commission, composée de membres du saint Office, instruisit son procès. Cette affaire fut bientôt le sujet de toutes les conversations. Rome retentissait du nom de Cagliostro, comme Paris en avait retenti; mais l'issue du second procès devait être plus funeste pour le malheureux alchimiste.

Plusieurs personnes, qui passaient pour initiées dans les secrets du saint Siége, pensaient que Cagliostro était venu à Rome avec des desseins très-perfides. On assurait que son bannissement de France n'était qu'un voile employé pour couvrir un complot tramé par les Polignac, les Vaudreuil, d'autres seigneurs français, et surtout par le comte d'Artois. On imputait à ce rassemblement de sang-sues le projet de piller Rome pendant les divertisse-

mens du carnaval ; mais en supposant ce fait comme certain, pourquoi traduire Cagliostro devant une commission du tribunal de l'inquisition ? Les tribunaux ordinaires devaient en être saisis, et le livrer publiquement à des interrogatoires qui eussent dévoilé les forfaits du coupable.

• 1784.-1788.

D'autres assuraient que Cagliostro n'avait été arrêté que sur les instances de Marie-Antoinette, reine de France. On prétendait que cet homme avait eu trop de part à l'affaire du collier, pour que Marie-Antoinette ne craignît pas que de nouveaux mémoires publiés hors de l'influence des embastilleurs, ne dévoilassent les détails de cette intrigue, qu'elle voulait cacher aux yeux des peuples, disposés à la juger avec beaucoup de rigueur. Cette idée me paraît hasardée encore plus légèrement. Si la reine de France avait eu le projet de faire périr Cagliostro, n'en avait-elle pas toute facilité, lorsque la Bastille le renfermait ? tandis qu'il était incertain qu'il se retirât dans Rome, où même il ne se rendit pas directement. Il devait paraître dangereux de chercher à l'atteindre de si loin, et de le livrer à des formes lentes et compassées, qui mettaient nécessairement trop de gens dans la confidence.

Cette procédure, aussi odieuse pour la forme que pour le fond, fut conduite d'après les maximes de l'inquisition. Cagliostro fut condamné à mort pour des opinions qu'il n'avait pas avancées, ou pour des crimes qu'il n'avait pas commis dans le territoire de ceux qui se constituaient ses juges. Le pape commua sa peine en une autre plus horrible : il le condamna à finir ses jours dans un cachot. Ce cachot était une fosse très-profonde, dont on mura la porte, et qui ne recevait l'air que par un soupirail ouvert une fois par jour, lorsqu'on descendait la nourriture du prisonnier. Cette fosse était de la nature de celles dans lesquelles des moines ou des religieuses enfermaient des malheureuses victimes condamnées à ce qu'ils appelaient *l'eau d'angoisse et le pain de tribulation*, ou *l'in pace*. Jamais consolation ne pénétrait dans ces lieux d'horreur. On ne s'inquiétait plus de la santé de ceux qui s'y trouvaient renfermés. Leur mort n'était connue qu'en retirant le panier qui renfermait leurs alimens grossiers. Lorsque le panier descendu pendant plusieurs jours, revenait dans le même état, on jugeait qu'ils avaient cessé de souffrir. Alors on entrait pour enlever le corps, et l'enterrer.

1784.-1788.

1784.-1788. La guerre entre les Turcs et les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg, avait commencé par le siége de d'Oczacow. Abdul-Ahmet IV, sous le règne duquel ces hostilités prirent naissance, n'en vit pas les suites. Il mourut, au printemps 1789, et eut pour successeur son neveu, le sultan Selim.

Les différends entre les cours de Naples et de Rome, appaisés dans les premières années du pontificat de Pie VI, se renouvelaient. Le prélat Caleppi, nonce du pape à Naples, les augmentait par son intolérance. La cour de Rome envoya, dans le royaume des Deux-Siciles, le cardinal Buon Compagno, pour engager le roi de laisser au pape la nomination des évêchés de ses états. Sa mission fut infructueuse. La cour de Naples paraissait enfin disposée de sortir de la tutelle sous laquelle elle était retenue par la cour romaine, lorsque l'événement extraordinaire de la révolution de France fit oublier cette dispute, en tournant vers une autre série de spéculations les intrigues de tous les princes d'Italie.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME LIVRE.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Penchant des Italiens vers le gouvernement républicain.

L'ANNÉE 1689 est célèbre en Angleterre par la révolution qui brisa le trône de la maison Stuart, et porta la couronne britannique dans la famille de Brunswick-Hanovre. J'ai parlé de cette commotion politique dans le dix-neuvième livre de cette histoire, quoiqu'elle n'ait de relation avec l'Italie, que par l'asile que, de nos jours, cherchèrent, dans cette contrée, les derniers rejetons d'une famille jadis souveraine.

Précisément au bout d'un siècle, cet événement devait se renouveler en France, mais avec des circonstances beaucoup plus colossales. L'ébranlement moral de l'empire français s'est répercuté, non-seulement jusqu'en Italie, mais jusqu'aux extrémités du monde.

Toutes les pages de cette histoire sont une preuve qu'il n'est aucun pays en Europe où les

1789.-1792. idées républicaines aient germé plus généralement qu'en Italie. C'était le pays des républiques dès les siècles les plus reculés. Romulus même, en fondant sa royauté, y mêla les élémens d'un gouvernement populaire; et malgré cet amalgame, Rome ne souffrit que sept règnes. La grande Grèce, aujourd'hui le royaume de Naples, ne connaissait que le gouvernement populaire, jusqu'au temps où les républiques qui partageaient ce pays, se fondirent dans la grande republique romaine.

La république se changea en monarchie, sous Auguste; mais si on excepte ceux des empereurs dont l'heureux gouvernement rappelait le simulacre des temps anciens, tous les autres règnes furent remplis de conspirations contre la tyrannie; et malgré les forces des peuples barbares qui s'assirent sur les débris du gouvernement romain, Venise, Sienne, Pise, Lucques, Florence, Naples, Milan, Gênes arborèrent l'étendard de la liberté, lorsque les circonstances lui permirent de le faire.

Le peuple romain faisait la guerre aux papes durant le onzième siècle, après s'être servi de leur autorité pour se délivrer de la domination des empereurs teutoniques. Dans le siècle suivant,

vant, tandis qu'Alexandre affermissait son autorité en Angleterre, sous prétexte de punir cette nation du meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorberi, il ne pouvait se faire obéir des Romains, qui le chassaient de cette capitale, quoiqu'il promît de ne se mêler que des affaires ecclésiastiques. Le trône pontifical reçut de plus violentes atteintes lorsque l'audacieux *Riensi*, né à Rome dans l'obscurité, prit le titre de tribun, mena le peuple au Capitole, arbora trois étendards, symboles de la liberté, de la justice et de la paix, leva une armée de vingt mille hommes, et reçut des ambassadeurs des puissances souveraines. Il fallut l'assassiner pour rompre ses desseins. 1789.-1792.

Une république, nous dit Voltaire (1), est une société où les convives, d'un appétit égal, mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux, qui prenne tout pour lui, et laisse aux autres les miettes. » Ces hommes gloutons se rencontrèrent fréquemment en Italie; et presque toutes les républiques disparurent : mais l'esprit des Ita-

(1) Voltaire, *Pensées sur l'Administration publique*, tom. 33, édition encadrée.

1789.-1791.

liens resta le même. La Corse vient de prouver combien elle est portée à ne dépendre que d'elle seule. La Sicile se soulève assez fréquemment contre ses vice-rois : le peuple napolitain, au moindre mécontentement, évoque l'ombre de Mazaniello.

A Rome, si les papes se sont maintenus jusqu'à nos jours sur le trône, c'est par l'attention soutenue de modérer constamment le prix du pain, et par la modicité, ou pour mieux dire, la nullité des impôts. Ceux qu'on appelle transteverains se regardent comme les descendans des anciens Romains : dans toutes les occasions, ils sont toujours les premiers à repousser les entreprises de la fiscalité arbitraire. Le pape Benoît XIV, forcé par quelques besoins imprévus, avait mis un nouvel impôt sur les comestibles : ils refusèrent de le payer. On voulait les contraindre par la force militaire ; ils se présentent à la tête du pont Saint-Ange, armés comme ils peuvent. Un jeune homme, qui les commandait, fut tué au premier feu : sa mère prit sa place. Les soldats furent repoussés. Il fallut négocier. On offrait de l'argent à la mère pour l'adoucir : elle répondit qu'elle n'était pas assez lâche pour vendre le sang de son fils. La chambre apostolique re-

tira l'impôt, dans la crainte que ce soulèvement n'eût les suites les plus funestes pour la cour romaine. 1789. à 1791.

CHAPITRE II.

Impression de la révolution française sur l'esprit des Italiens.

Dans cette disposition d'esprit, la révolution de France fut regardée en Italie comme une époque fortunée qui devait ramener les hommes au bonheur des premiers âges. Tous les cœurs s'ouvraient aux plus douces illusions. Plus de malheureux, plus de pauvres; tous les abus réformés, tous les crimes bannis; le monstre dévorant de la chicane chassé du sanctuaire de Thémis; l'industrie et le commerce affranchis de la tyrannie fiscale; les dignités et les emplois allant déterrer le mérite solitaire et la vertu modeste; les impôts exactement calculés sur les besoins, répartis avec équité sur tous les citoyens, en raison de leur fortune, administrés comme les revenus d'un particulier économe; l'état fidèle à ses engagemens, respectant les propriétés, avare du sang des peuples; des lois favorables à l'égalité

1789.-1792. sociale, qui n'est pas l'anéantissement de la subordination, mais qui assure les droits naturels, appartenant également aux riches et aux pauvres; la France, au plus haut degré de prospérité et de gloire, offrant à l'univers le modèle d'un peuple heureux et libre : voilà l'esquisse flatteuse des bienfaits que la révolution promettait.

En général, l'enthousiasme républicain s'emparait de toutes les têtes, et surtout à Rome, où l'on convenait que l'anéantissement de l'industrie et de l'agriculture, l'affaiblissement de la population, et même la dégradation du sol, étaient l'ouvrage du gouvernement pontifical; mais ces dispositions ne furent pas de longue durée. Lorsqu'on sut que l'assemblée constituante avait anéanti l'ordre de la noblesse, et dépouillé le clergé de toutes ses possessions, ceux de ces deux ordres, accoutumés de longue main à conduire et à instruire les hommes d'un ordre inférieur, craignant d'être enveloppés un jour dans la catastrophe éprouvée par la noblesse et le clergé de France, répétaient de concert que la France allait être bouleversée par tous les factieux, par tous les ambitieux, par tous les intrigans, qui ne désiraient un changement total que dans l'espoir qu'ils y

trouveraient leur avantage. On prédisait le déluge des maux qui devaient en effet fondre sur la France, au sein d'une effervescence tenant de la frénésie. Les vœux impuissans et timides d'un petit nombre d'Italiens éclairés, repoussaient ces sombres idées; mais elles étaient fomentées par tous les gouvernemens de la péninsule. 1789.-1792.

Depuis le roi de Sardaigne jusqu'à celui des Deux-Siciles, tous les princes qui gouvernaient l'Italie étaient unis par des alliances si compliquées avec les deux maisons d'Autriche et de Bourbon, qu'on pouvait les considérer comme ne formant qu'une seule famille. La maison d'Este, qui possédait encore quelques états au cœur de la péninsule, s'éteignait; la cour de France s'était engagée, par le traité de 1758, de solliciter auprès de l'Empire l'investiture éventuelle de Modène et de Reggio en faveur de l'archiduc de Milan, qui épousait l'héritière du duc Hercule Renaud. Louis XV, pour donner à la maison d'Autriche une preuve convaincante de son incompréhensible affection, avait obtenu cette spectative en faveur des héritiers collatéraux de l'archiduc de Milan, de sorte que si ce prince venait à mourir sans enfant, ou que la ligne vînt à s'éteindre,

1789-1792. le chef de la maison d'Autriche ajoutait cet important domaine à ceux qu'il possédait déjà en Italie.

Dès les premiers jours de 1790, une maladie politique, d'une espèce nouvelle, se déclarait en France; c'était l'émigration : de toute part les nobles s'expatriaient, et soulevaient tous les monarques de l'Europe contre les nouvelles institutions implantées dans leur patrie. On dit que connaissant l'empire de l'ironie et du sarcasme sur les âmes faibles et vaniteuses, ils envoyaient des fuseaux et des quenouilles à ceux de leur caste qui n'avaient pas quitté leurs foyers. L'or et l'argent disparaissaient en France, et l'Europe retentissait de la vengeance que les nobles se proposaient de tirer des outrages qu'ils prétendaient avoir reçus.

CHAPITRE III.

Mort de l'empereur Joseph II. — Léopold II parvient à la couronne. — Il fait la paix avec les Turcs. — Fuite du roi de France. — Traité de Pilnitz.

L'EMPEREUR Joseph II était mort, le 20 février 1790, après avoir pris Belgrade sur les Turcs. Son frère Léopold II, grand-duc de Toscane, qui lui succéda, prince philosophe et pacifique, cédant aux sollicitations de la cour de Berlin, et encore plus aux besoins de ses peuples, désolés par une guerre injuste et malheureuse, s'était empressé de se séparer de la Russie et de conclure sa paix particulière avec la Porte. Ce n'était plus Frédéric II qui régnait sur la Prusse; mais le même esprit dirigeait encore le cabinet de Berlin. Quelque temps avant que Léopold fit la paix avec la cour Ottomane, Frédéric Guillaume avait signé un traité avec cette puissance. Ainsi Catherine perdait un défenseur, et se trouvait au moment d'avoir à combattre un nouvel ennemi. Cet ennemi profitait du

1789.-1792. mécontentement des Polonais pour acquérir parmi eux une grande influence. Il se ligua avec eux par un nouveau traité. Sous prétexte de les défendre, il fit entrer ses armées sur leur territoire, et ce qui peut-être fut encore plus sensible à la cour de Russie, il s'empara des villes de Dantzik et de Thorn.

Cependant l'émigration continuait en France avec une fureur délirante. Le comte d'Artois s'était retiré à Turin auprès du roi de Sardaigne, dont il avait épousé la fille : les tantes de Louis XVI abandonnant furtivement le séjour de Meudon, avaient pris le chemin de Rome; Louis XVI lui-même prit le funeste parti d'émigrer avec sa famille; son frère sortit effectivement de France. Louis fut arrêté sur les frontières, et ramené à Paris avec sa femme et ses enfans.

Il se formait alors une coalition contre la France, dans laquelle il paraît que ni l'empereur, ni les rois de Prusse et d'Angleterre, ni même les états-généraux n'avaient pris aucune part directe. Cette expédition ressemblait, par ses circonstances romanesques, à celle qu'avait rêvé, au commencement de ce siècle, le cardinal Alberoni, lorsque le roi de Suède, Charles XII, à peine sorti de la prison de

Bender, prétendait avec douze mille Suédois et quelques Russes, rétablir la maison Stuart sur le trône d'Angleterre et changer le système de l'Europe. Cette entreprise ridicule serait mise au rang des fables, si tous les Français réfugiés en Allemagne, qui nous ont donné des mémoires sur la révolution, n'en avaient attesté l'existence. Il s'agissait de l'invasion de la France par trente-six mille hommes de troupes suédoises et russes. Ils devaient être débarqués le plus près possible de Paris, pour marcher droit sur cette capitale, tandis que les émigrés rassemblés sur le Rhin auraient pénétré par l'Alsace, et que les rois de Sardaigne et d'Espagne envoyaient leurs armées en France par les Alpes et les Pyrénées. 1789-1792.

L'armée russe et suédoise devait être commandée par le roi de Suède, Gustave, auquel la cour de Madrid promettait un subside de quinze millions. Il paraît que les royalistes comptaient essentiellement, pour l'exécution de ce plan, sur un mouvement intérieur qui n'eut pas lieu, et qui rendit leurs autres préparatifs inutiles.

Une coalition plus formidable était celle de Pilnitz, où l'empereur Léopold et le roi

1789.-1792. de Prusse Frédéric Auguste s'étaient réunis dans les derniers jours d'août 1791, pour concerter les moyens de terminer les troubles de France. Le comte d'Artois se rendit à Pilnitz, sans y avoir été invité par les deux monarques dont il sollicitait l'appui. Quelques chefs des émigrés furent aussi admis aux conférences. Il paraît même que la cour de Paris y avait envoyé le comte de Ferzen, suédois, dont l'absence ne devait pas être remarquée; mais ni les uns ni les autres ne connurent le véritable secret des négociations, qui ne consistait à rien moins qu'à traiter la France comme on traita la Pologne l'année suivante. Le comte d'Artois obtint seulement, après beaucoup de difficultés, la déclaration suivante qui fut rendue publique.

« L. M. l'empereur et le roi de Prusse ayant entendu les désirs et les réclamations de Monsieur, frère du roi de France, et de S. A. R. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles regardent la situation du roi de France comme un objet commun à tous les souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer,

conjointement avec leursdites M. les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Dans ce cas, leursdites M. l'empereur et le roi de Prusse sont résolus d'agir promptement, avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé. En attendant elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. Donné à Pilnitz, le 27 août 1791. *Signé* LÉOPOLD, FRÉDÉRIC GUILLAUME. 1789.-1792.

Au milieu de l'entortillage de cette déclaration, on voyait que l'empereur et le roi de Prusse ne devaient pas agir seuls contre la France, mais que leur marche était subordonnée à une autre négociation avec les principales puissances de l'Europe, et que l'écrit donné au comte d'Artois n'était qu'une de ces vaines formules employées par les cours pour cacher leurs véritables projets. Il paraît que ce prince se flattait de terminer les affaires de France par une négociation. Son plan était de former une ligue entre toutes les puissances de l'Eu-

1789.-1792. rope, de cerner la France de tous côtés. Alors il aurait proposé la formation d'un congrès chargé de traiter avec les représentans de la nation française, et il espérait de prévenir les calamités d'une guerre générale.

CHAPITRE IV.

Mort de l'empereur Léopold. — Son fils, François II, lui succède à la couronne. — Journées du 10 août et du 2 septembre 1792.

La mort prématurée de Léopold, arrivée au mois de mars 1792, arrêta le cours de ces dispositions. Son fils, qui lui succéda sous le nom de François II, ne fut pas plutôt couronné dans Francfort, qu'il annonçait ses dispositions hostiles. La paix entre la cour de Pétersbourg et celle de Constantinople avait été signée à Jassi, le 9 janvier. Les armées que ce traité laissait dans l'inaction, pouvaient remonter le Danube et s'approcher du Rhin, pour mettre à exécution les articles secrets du traité de Pilnitz. Mais François II et Frédéric Guillaume

témoignaient une aversion personnelle pour le roi de Suède. Cette disposition contrariait les vues du roi d'Espagne, de l'impératrice de Russie, du roi de Sardaigne; elle eût pu éloigner les hostilités, si la mort imprévue de Gustave, assassiné la nuit du 16 au 17 mars, n'avait donné lieu aux cours de Vienne et de Berlin de prendre de nouveaux arrangemens. 1789.-1792

Ces nouveaux arrangemens regardaient la Pologne. Les trois cours de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin, envahirent entièrement ce royaume, pendant l'année 1792, et cette monarchie fut effacée de la carte de l'Europe. Cet événement rendait plus intimes les liaisons de l'empereur, de Catherine II et du roi de Prusse; mais une expédition si importante, en employant toutes leurs forces, retardait celle qu'ils méditaient contre la France; ce fut la France qui déclara la guerre à l'Autriche.

Louis XVI arrêté sur les frontières, avait d'abord été constitué prisonnier dans le château des Tuileries. Des adresses nombreuses demandaient qu'il fût prononcé que, par sa fuite, il avait encouru la déchéance du trône : elles signalaient une étroite coalition entre les deux ordres privilégiés et la cour, pour le maintien des anciens abus, et elles insistaient sur le peu

nouvelles idées s'étaient formées; elles circulaient avec la rapidité de l'étincelle électrique. Le temps n'était pas éloigné où devaient s'écrouler, presque en même temps, l'assemblée nationale constituante et sa constitution, le trône et le monarque : la fuite de Louis XVI était la cause de ces étonnans effets. 1789.-1792.

La première assemblée nationale de France termina ses séances, le 30 septembre 1791, après avoir rendu à Louis XVI l'exercice du pouvoir exécutif, et accordé une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient participé à la fuite de ce prince. Louis se rendit à l'assemblée, et fit serment de faire exécuter ponctuellement la constitution dont il sanctionna tous les articles.

A l'assemblée constituante succéda l'assemblée législative, sénat éphémère, qui ne fut remarquable dans sa révolution, que pour avoir renfermé dans son sein le germe de l'explosion qui ébranla la France jusque dans ses fondemens.

Dans les premiers jours de juillet 1792, Louis XVI annonça au corps législatif qu'une armée de cinquante mille Prussiens s'avançait vers les frontières de France. L'empereur et le roi de Prusse avaient eu une entre-

1789.-1792. vue dans Mayence. On y venait de déclarer Frédéric Guillaume chef de la confédération formée par les princes allemands ligués contre la France. L'armée prussienne se rassemblait sur la droite du Rhin. Frédéric Guillaume établit son quartier-général dans Mayence. Bientôt il entra sur le territoire français; cette nouvelle électrise toutes les âmes; des armées nombreuses se forment sur-le-champ; des soldats sortent des rangs pour les commander, et ces nouveaux généraux sont bientôt l'admiration des guerriers les plus consommés. La France entière retentit du bruit des armes; mais en même temps de nouvelles clameurs s'élèvent contre Louis XVI, accusé de trahison. L'expédition du roi de Prusse sur les frontières de Champagne amena la journée du 10 août, où la famille royale fut faite prisonnière, et celle du 2 septembre, où plusieurs milliers d'infortunés furent massacrés dans les prisons.

CHAPITRE

1789.-1792.

CHAPITRE V.

Première séance de la convention nationale. — La république est proclamée en France. — Expédition des Prussiens en Champagne.

Au milieu de ces massacres, qui se renouvelèrent dans plusieurs villes de France, s'assemblaient les électeurs chargés, par un décret de l'assemblée législative, de nommer les membres d'une convention nationale qui devait juger le roi, et proclamer une nouvelle constitution. Ce corps législatif ouvrit ses séances, le 21 septembre 1792; sa première opération fut d'abolir le gouvernement monarchique en France, et de proclamer le gouvernement républicain.

Personne n'ignore aujourd'hui que le partage de la France et de la Pologne devait être le résultat du traité de Pilnitz; mais en 1792, non-seulement les articles de cette convention étaient couverts des plus épaisses ténèbres, on ne savait pas même clairement quelles étaient les puissances coalisées pour détruire le nou-

1789.-1792. veau gouvernement français. Chacun parlait de cette coalition que personne ne connaissait ; certains royalistes, se prétendant plus instruits, faisaient des demi-confidences à ceux qui voulaient les écouter. A les entendre, des armées innombrables étaient sur le point de fondre sur la France ; mais lorsqu'on leur demandait d'où venaient ces conciliateurs armés, ils refusaient de s'expliquer nettement.

Les hommes que l'expérience avait familiarisés avec la marche tortueuse de la diplomatie européenne, rejetaient au rang des chimères, non-seulement l'affection généreuse avec laquelle les royalistes assuraient que les principaux potentats européens projetaient une nouvelle croisade en faveur de la chevalerie française, elle leur paraissait même impraticable dans la disposition où se trouvait l'Europe. En effet, en jetant les yeux sur une carte du nord au sud, on apercevait d'abord les deux cours de Pétersbourg et de Vienne étroitement alliées, et développant les forces les plus imposantes ; mais d'un côté, la guerre qu'elles avaient soutenue contre les Ottomans affaiblissait ce colosse menaçant ; de l'autre, leur expédition en Pologne les forçait à des ménagemens, de crainte que les provinces polonaises

ne vinssent à leur échapper. Le roi de Prusse n'espérant aucun agrandissement du côté de la France, ne pouvait entrer dans la coalition que dans la vue d'augmenter ses possessions en Pologne : mais ne devait-il pas craindre qu'une fois affaibli par la guerre soutenue en France, on ne se crût plus obligé de le ménager, et qu'on ne lui enlevât ses conquêtes sur les rives de la Vistule? 1789-1792.

Au midi, l'Espagne, attaquée subitement par les Anglais sous un prétexte des plus frivoles, ne devait le retour inattendu de la paix dont elle jouissait, qu'aux armemens faits en sa faveur par l'assemblée constituante française. Enfin, les gouvernemens de la délicieuse Italie allaient-ils abandonner leur système pacifique pour s'armer en faveur de cette foule d'émigrés qui promenaient tristement dans Rome, dans Naples, dans Florence, dans Milan, dans Turin, leur morgue, leur ennui, leur misère? Ne devaient-ils pas craindre qu'en armant leurs sujets, ils ne réveillassent dans leur âme l'amour de la liberté pour laquelle combattaient les Français?

Parmi les princes italiens, le roi de Sardaigne était le seul dont les dispositions morales et physiques pouvaient s'accorder avec

1785-1792. les vues des émigrés de France. Il était aisé de supposer que ce prince, dont les deux filles avaient épousé les deux frères du roi de France, embrasserait leur défense avec chaleur; on ajoutait même que l'abandon d'un vaste territoire à l'ouest des Alpes, avec le titre de royaume de Bourgogne, devait être le prix de ses efforts.

On connaissait l'ambition de la cour de Turin, et les tentatives qu'elle avait faites de temps immémorial, pour sortir de la médiocrité à laquelle semblait la condamner la situation de ses domaines entre des grandes puissances qu'il était difficile de dépouiller. L'habileté de sa conduite lui avait valu successivement quelques districts démembrés de la Lombardie; la cour de France lui avait même promis plusieurs fois la Lombardie entière. Le roi de Prusse, Frédéric II, appelait le roi de Sardaigne un monarque de situation, parce que la nature avait mis dans ses mains les barrières de l'Italie du côté de la France, et que cette circonstance lui donnait quelque poids dans les affaires générales de l'Europe.

Si toute la Lombardie eût obéi au roi de Sardaigne, ce poids serait devenu très-impor-

tant, non-seulement par la qualité du pays le plus riche et le plus populeux de l'Italie, mais par sa position topographique. Le nouveau roi des Lombards, défendu par les Alpes contre la France et les Suisses, pouvait lever dans le besoin une armée de cinquante mille hommes; il devenait l'arbitre du reste de l'Italie. Cette brillante perspective justifiait l'ambition de la cour de Turin. Il n'en était pas de même des promesses qu'on lui faisait du côté de la France. Quelle que fût l'étendue du pays qu'on voulait lui donner, la chaîne des Alpes, en séparant, dans toute leur longueur, ses anciens domaines et ses nouvelles acquisitions, s'opposait physiquement à la réunion de ces provinces en un seul tout, dont les parties, correspondant ensemble, se défendissent mutuellement; et par la nature de sa position, il eût perdu tôt ou tard ses possessions de France ou celles d'Italie. Cependant, à peine Charles Emmanuel apprit l'entrée des Prussiens en Champagne, qu'il déclara son accession à la coalition formée contre la France. L'ordre fut intimé à Semonville, ambassadeur de France à Turin, de se retirer de la cour. 1789.-1792.

Les Prussiens, vaincus dans les marais de

1789.-1792. Sainte-Ménehould, furent bientôt contraints de quitter le territoire de Champagne. Les émigrés accusèrent le duc de Brunswick d'avoir trahi leur cause : vaine allégation dictée par le désespoir. Ce prince jugea sa position en grand capitaine. Les communications étaient interrompues ; des armées ennemies, qui augmentaient chaque jour, entouraient de toute part, ses envois n'arrivaient plus ; le pays ne lui fournissait ni vivres ni munitions. Il prit le seul parti raisonnable : au lieu de le condamner, les émigrés avaient à se faire à eux-mêmes le reproche de l'avoir trompé sur l'esprit qui régnait en France.

CHAPITRE VI.

Conquête du comté de Nice et de la Savoie. — Procès de Louis XVI ; première comparution de ce prince à la convention nationale.

1792. Tandis que Custines et Houchard poussaient leurs conquêtes sur le bord du Rhin, et se rendaient maîtres de Mayence, Dumourier et Beurnonville pénétraient dans la Belgique,

et s'emparaient de cette belle contrée, après avoir vaincu les Autrichiens dans les plaines de Gemmapes. *Servan* organisait une armée dans les Pyrénées. *Anselme*, soutenu par une escadre, commandée par *Truguet*, entrait dans la ville de Nice. Quand du sommet des Alpes descend un impétueux orage, on voit la poussière s'élever du fond des profondes vallées, et se disperser dans les airs; ainsi disparurent les troupes piémontaises en présence de l'armée républicaine. Nice, la forteresse de Montalban, Villefranche et sa citadelle soutinrent à peine les premiers assauts. Les Piémontais se réfugièrent avec précipitation à l'est des montagnes, abandonnant d'immenses magasins de munitions de guerre et de bouche, et une superbe artillerie. 1792.

Dans le même temps, *Montesquiou* ayant ménagé des intelligences dans plusieurs villes de la Savoie, se rendait maître de cette province, presque sans résistance. Le drapeau tricolore flottait sur les sommités des Alpes, et sur les bords du lac Léman, jusqu'à Genève.

Quelque importance qui fût attachée aux opérations militaires sur les frontières de France, elle ne faisait, dans toute l'Europe, qu'une impression bien faible sur les esprits : le pro-

1792. cès de Louis XVI, qui se poursuivait dans la convention nationale, absorbait l'attention générale. Une commission de vingt-quatre députés avait été nommée pour recueillir les charges contre ce monarque. *Valazé,* au nom de ses collègues, fit son rapport, le 6 novembre. Il fut décrété, le 6 décembre, qu'une commission de vingt-un députés dresserait, dans trois jours, l'acte énonciatif des délits dont Louis était accusé; que Louis serait conduit à la barre de la convention, pour y entendre lecture de cet acte, et pour répondre aux questions qui lui seraient faites par le président; que copie de cet acte lui serait remise, pour y répondre, et que la convention prononcerait ensuite sur le sort de ce prince, par appel nominal.

Le 11 décembre, Louis XVI s'était levé à sept heures, selon son usage dans sa prison du Temple. La générale battait alors dans tous les quartiers de Paris, pour le rassemblement de la force armée chargée de garder les différens postes, et, surtout les rues que le roi devait parcourir en se rendant à la convention nationale. Surpris de ce bruit, auquel il ne s'attendait pas, il en demanda la cause au commissaire de la commune de Paris, qui se trouvait

auprès de lui. — Je l'ignore, répondit le commissaire. — Croyez-vous que ce ne soit pas la générale? — Je l'ignore encore. — Louis se promène un instant dans sa chambre, écoute attentivement. Il me semble que j'entends le trépignement des chevaux dans la cour? — Je ne sais ce que c'est — Un instant après le déjeûné ayant été servi, toute sa famille se rassembla autour de Louis : depuis long-temps il ne la voyait que trois fois par jour, aux heures du déjeûner, du dîner et du souper. La plus grande agitation régnait sur tous les visages. Le bruit et le rassemblement, qui devenaient plus considérables, continuait à porter les alarmes dans le cœur des prisonniers. Le déjeûner finit plus vîte que de coutume. Marie-Antoinette, sa sœur et sa fille remontèrent dans leur appartement : il ne resta dans la chambre de Louis XVI que son fils, son valet de chambre et un commissaire de la commune de Paris. Louis, au lieu de la leçon de géographie qu'il avait coutume de donner à son fils, fit avec lui une partie au jeu de siam. L'enfant, qui ne pouvait aller plus loin que le point de seize, s'écriait : *Le nombre de seize est bien malheureux!* Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le sais, répondit Louis. Cepen-

1792

1792. dant le bruit augmentait. Le commissaire crut alors devoir avertir le roi qu'il allait recevoir la visite du maire de Paris, chargé de lui communiquer les ordres de la convention nationale. Il ajouta que son fils ne pouvait être présent à cette entrevue.

Louis embrassant son enfant, lui dit : Embrasse pour moi ta mère, ta sœur et ta tante, et se courbant à son oreille, il ajouta à demi-voix : C'est le maire qui va venir.

Le maire de Paris, le procureur de la commune et un secrétaire-greffier entrèrent dans l'appartement de Louis XVI, à une heure après midi. « Je suis chargé, lui dit le maire, de vous annoncer que la convention nationale vous attend à la barre, et qu'elle m'ordonne de vous y conduire. » Le secrétaire-greffier lut de suite ces mots : « Décret de la convention nationale, du 6 décembre. Louis Capet sera conduit à la barre de la convention, pour répondre aux questions qui lui seront faites par l'organe du président ». Louis répondit « Je ne m'appelle pas Louis Capet. Mes ancêtres ont porté ce nom ; mais jamais on ne m'a nommé ainsi. C'est sans doute une suite des traitemens que j'éprouve depuis quatre mois. Je n'incidenterai pas ; me voilà prêt à vous suivre. »

Au moment de descendre, le roi dit au maire : Il fait froid, je vais prendre ma redingotte pardessus mon habit. Il monta en voiture; le maire se plaça à ses côtés. Les glaces du carrosse étaient baissées. Louis, pendant le trajet, parla peu et de choses étrangères à son procès. Il regardait tout le monde, sans donner aucun signe de tristesse, d'inquiétude ou de mauvaise humeur. 1792.

A deux heures, le roi descendit de voiture. Le commandant de la force armée, *Santerre*, le conduisit à la barre de la convention, où l'on avait préparé un fauteuil. On lut l'acte d'accusation. Le roi y répondit article par article. Cet interrogatoire dura plus de deux heures. Le roi demanda un conseil pour diriger sa défense. Il ne fut de retour au Temple que sur les six heures.

Un comité de la municipalité de Paris, qui formait le conseil du Temple, avait décidé que Louis, se trouvant sous les liens d'un décret d'accusation, serait traité avec toutes les précautions observées par les guichetiers à la Conciergerie du Palais, pour empêcher les criminels d'attenter à leurs jours. Non-seulement toute communication avec sa femme et ses enfans lui fut interdite, on lui avait enlevé

1792. jusqu'aux rasoirs dont il se servait pour se raser lui-même. La rigueur des commissaires du Temple s'étendant jusque sur Marie-Antoinette, ses enfans et sa sœur, on ne leur avait pas même laissé des ciseaux pour se couper les ongles. On avait aussi enlevé de la chambre de Louis, l'encre, les plumes et le papier, qui cependant lui étaient indispensablement nécessaires pour sa défense.

Louis acoutumé depuis quatre mois aux privations de tous les genres, et qui les avait supportées jusqu'alors avec fermeté, parut extrêmement sensible à ce nouveau procédé auquel il ne s'attendait pas. L'homme sur la tête duquel le glaive de la justice est suspendu, semble avoir besoin de toutes les consolations qu'offre l'humanité. Une rigueur ajoutée à celle que la loi exige expressément, n'est-elle pas un attentat contre nature. Louis soupa rapidement, et sur-le-champ fut se coucher pour se débarrasser sans doute des personnes dont il avait été entouré pendant la journée.

Le 12 décembre, la convention déclara que Louis aurait jusqu'au 26 pour préparer sa défense. Quatre commissaires, tirés du sein de l'assemblée, furent lui annoncer qu'il pouvait choisir des conseils. L'usage de l'encre, du

papier ; des plumes lui fut rendu ; on lui remit ses rasoirs ; il lui fut même permis de voir ses deux enfans, pourvu qu'ils ne communiquassent pas avec leur mère ou leur tante. Le roi choisit pour ses défenseurs, Lamoignon de Malsherbes, Tronchet et Desèze. 1792.

CHAPITRE VII.

Seconde comparution de Louis à la convention nationale.

On ne parlait à Paris que du procès du roi ; l'intérêt qu'inspirait cette grande affaire, absorbait tellement l'attention générale, que les événemens antérieurs ne faisaient presque aucune impression sur les esprits. A peine s'était-on aperçu que sur la demande des habitans de la Savoie et du comté de Nice, ces deux provinces avaient été réunies à la France, sous le nom de Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes. On savait à peine dans quel pays les Autrichiens, chassés de la Belgique par Dumourier, s'étaient retirés. Dumourier demandait un congé pour concerter, avec la convention, les

1792. mesures qui lui restaient à prendre pour renvoyer les Autrichiens à la gauche du Rhin : il lui fut accordé avec beaucoup de peine. Ce général arriva à Paris, le premier janvier 1793. Il prétend, dans ses mémoires, que le principal motif de son voyage était de chercher les moyens de sauver le roi. Les circonstances de son arrivée dans la capitale, celles de son séjour et de son départ annoncent au contraire qu'il ne s'était rendu à Paris, à l'époque du procès de Louis XVI, que pour aviser aux moyens de faire tourner cette circonstance au profit du duc d'Orléans.

Louis XVI fut conduit pour la seconde fois à la barre de la convention le 26 décembre. Desèze répondit aux inculpations qui lui avaient été faites dans la séance du 11. Son discours fini, Louis demanda la parole et dit : « On vient de vous exposer mes moyens de » défense. En vous parlant peut-être pour la » dernière fois, je vous déclare que ma cons- » cience ne me reproche rien ; mon défenseur » ne vous a dit que la vérité ; je n'ai jamais » craint que ma conduite fût examinée publi- » quement ; mais mon cœur est déchiré de » trouver dans l'acte d'accusation l'imputation » d'avoir voulu faire répandre le sang du peu-

» ple, et surtout que les malheurs du 10 août » me soient attribués. » 1792.

Louis sortit aussitôt pour être reconduit au Temple, et la discussion commença. Quelques députés demandaient que sans désemparer, on prononçât sur-le-champ sur le sort de Louis XVI, par appel nominal, d'autres se récriaient contre cette précipitation. Enfin, l'assemblée prononça que, toute affaire cessante, on discuterait le jugement du roi jusqu'à sa décision définitive.

Cette discussion fut fermée pendant la séance du 7 janvier 1793. Quelques jours s'écoulèrent sans qu'on parlât de cette affaire. Mais le 14 suivant, l'ordre de délibération fut réglé de cette manière : La convention nationale prononcera : 1793.

1°. Si Louis Capet est coupable de conspiration contre la liberté nationale, et d'attentat contre la sûreté de l'état; 2°. si son jugement sera soumis à la sanction des assemblées primaires; 3°. quelle peine lui sera infligée.

CHAPITRE VIII.

Louis XVI est condamné à mort.

Sur la première question, de sept cent quarante-neuf députés qui composaient l'assemblée nationale, vingt étaient absens par commission, cinq pour cause de maladie; tous les autres, à l'exception d'un seul qui ne répondit pas à l'appel prononcèrent l'affirmative. Sur la seconde question, onze refusèrent de voter, deux cent quatre-vingt-trois demandèrent l'appel aux assemblées primaires, quatre cent vingt-quatre rejetèrent cet appel. En conséquence le président prononça que Louis était coupable de conspiration contre la liberté nationale, d'attentat contre la sûreté de l'état; et que le décret à intervenir sur son sort ne serait pas soumis à la sanction du peuple. L'assemblée ajourna au 16 l'appel nominal relatif à la peine qui serait infligée à Louis.

Cette séance dura trente-six heures, au sein d'une tumultueuse fermentation qu'il est impossible de décrire. Tous les députés étaient d'accord que Louis s'était montré l'ennemi de la

1793.

la révolution. On ne se divisait que sur la peine qui devait lui être infligée. Ceux qui rejetaient la peine de mort, se fondaient sur plusieurs raisons différentes. Les uns considérant que nul ne doit être jugé que sur le texte d'une loi précise appliquée au coupable par le juge, ouvraient la constitution et n'y voyaient que la déchéance applicable aux crimes dont Louis XVI était prévenu. D'autres examinant la loi naturelle, qui veut que la mort d'un homme ne soit ordonnée que lorsqu'elle est nécessaire au maintien de la société, cherchaient cette nécessité dans le cas présent et ne la trouvaient pas; c'était moins comme homme que comme roi que Louis était coupable. Le coup de hache qui tranchait les jours de l'homme, ne touchait pas à ceux du roi, d'après l'ancien principe reçu en France sous la monarchie, que le roi ne mourait jamais, et le droit que tous les princes du sang de Bourbon prétendaient apporter en naissant au trône de France. Il en était enfin qui, envisageant ce procès du côté de la politique, regardaient Louis comme un ôtage qu'il fallait soigneusement garder, et dont l'existence pouvait prévenir une partie des maux dont les puissances coalisées menaçaient la France.

1793. Les préliminaires de l'appel nominal se prolongeaient si longuement, qu'à huit heures du soir il n'était pas commencé. Toutes les opinions se réduisirent à trois, à la détention perpétuelle, au bannissement, et à la mort, que plusieurs voulaient reculer jusqu'à la paix, ou jusqu'à l'acceptation de la nouvelle constitution par le peuple.

L'appel nominal commença, le 16, à huit heures du soir, et ne finit que le lendemain, à peu près à la même heure. Le président, avant d'en proclamer le résultat, déclara qu'il venait de recevoir deux lettres, l'une des défenseurs de Louis, qui demandaient à être entendus, l'autre de l'ambassadeur d'Espagne, relative au jugement du roi. L'ordre du jour fut adopté sur la demande du ministre espagnol; l'on décréta que les défenseurs de Louis seraient entendus lorsque le résultat de l'appel nominal serait connu.

Le président prononça : « La convention est composée de sept cent quarante-neuf membres; quinze sont absens par commission, sept par maladie, un sans cause, cinq non votans; en tout quarante-huit : le nombre restant est de sept cent vingt-un, la majorité absolue de trois cent soixante-un. Deux ont voté pour

les fers ; deux cent quatre-vingt-six pour la détention et le bannissement à la paix ; quelques-uns ont ajouté la peine de mort conditionnelle, si le territoire français était envahi ; quarante-six pour la mort avec sursis ; trois cent soixante-un ont voté pour la mort ; vingt-six pour la mort, en demandant une discussion sur le point de savoir s'il conviendrait à l'intérêt de l'état qu'elle fût ou non différée, et en déclarant leur vœu indépendant de cette demande. Ainsi, pour la mort sans condition trois cent quatre-vingt-six voix ; pour la détention ou pour la mort conditionnelle, trois cent trente-quatre. Je déclare, au nom de la convention nationale, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est celle de mort. » 1793.

Les défenseurs de Louis admis à la barre, *Desèze* lut un écrit signé de Louis, dans lequel il interjetait appel au peuple français de la condamnation prononcée contre lui. *Tronchet*, réclamant contre le décret qui fixait la majorité absolue pour le jugement du roi, demandait que l'assemblée se conformât au code pénal, qui exige le vœu des deux tiers des juges pour condamner un homme à mort. *Malesherbes* insistait pour faire quelques observations qu'il jugeait indispensables.

1793. Sur ces réclamations, l'assemblée décréta : 1°. L'appel interjeté par Louis Capet est nul, comme contraire aux droits du peuple et à la puissance de la représentation nationale ; il est défendu à tout individu de donner suite à cet appel, sous peine d'être puni comme perturbateur du repos public. 2°. Il n'y a lieu de faire droit aux réclamations de Louis sur la nature de la majorité qui a prononcé son jugement. L'assemblée renvoya au lendemain l'examen de la question s'il était convenable de hâter ou de suspendre l'exécution du jugement prononcé.

Débattue dans la séance du 18, elle fut continuée dans celle du 19, prolongée jusqu'au 20, à deux heures du matin. Le résultat de l'appel nominal fut à une majorité de vingt-neuf voix, que le décret serait exécuté dans les vingt-quatre heures.

En conséquence de ce décret, le conseil exécutif ayant mandé deux commissaires du département, le maire de Paris, le commandant de la force armée, le président du tribunal criminel de Paris et l'accusateur public, pour concerter avec eux quelques mesures, *Garat*, ministre de la justice, accompagné de quelques individus, se rendit à la tour du

Temple, le 20 janvier, à deux heures après midi. 1793.

Garat dit au roi : Louis, le conseil exécutif a été chargé de vous notifier l'extrait du procès-verbal des séances de la convention nationale des 16, 17, 19 et 20 janvier ; le secrétaire va les lire.

« La convention nationale déclare Louis Capet, dernier roi des Français, coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté de l'état ; elle décrète que Louis Capet subira la peine de mort. Elle déclare nul l'acte de Louis Capet, apporté à la barre par ses conseils, qualifié appel à la nation du jugement rendu contre lui par la convention. »

Le jacobin Hébert, dans son numéro du *Père Duchêne*, publié le 21 janvier 1793, rapporte en ces termes la manière dont Louis XVI reçut sa sentence de mort, à laquelle il s'attendait.

« Je voulais être du nombre de ceux qui devaient être présens à la lecture de l'arrêt de mort de Louis. Il écouta avec un sang froid rare les décrets de la convention ; et lorsque le secrétaire eut achevé de parler, il remit à *Garat* un papier qui contenait une demande

1793. sur laquelle il réclamait une réponse prompte et précise. La noblesse et la dignité qui régnaient dans son maintien m'arrachèrent des pleurs de rage. Je me retirai, résolu de finir là mon ministère. Un de mes collègues n'annonçait pas plus de fermeté que moi. Je lui dis : Mon ami, les prêtres membres de la convention, en votant pour la mort, quoique la sainteté de leur ministère le leur défendît, ont formé la majorité qui nous délivre du tyran ; eh bien, que les prêtres constitutionnels, membres du conseil général de la commune, le conduisent à l'échafaud. Nous fîmes en effet décider que deux prêtres municipaux, Jacques Roux et Pierre Bernard, accompagneraient Louis à la mort : ils s'acquittèrent de cette fonction avec insensibilité. »

Les commissaires du conseil exécutif référèrent au conseil les demandes de Louis. Il fut arrêté d'en donner connaissance à la convention, auprès de laquelle *Garat* s'étant retiré sur-le-champ, lut ce billet du roi :

« Je demande un délai de trois jours pour me préparer à paraître en présence de Dieu, d'entretenir librement la personne que j'indiquerai aux commissaires de la commune, et que cette personne soit à l'abri de toute in-

quiétude pour cet acte de charité qu'elle remplira envers moi. Je demande d'être délivré de la surveillance perpétuelle que le conseil-général de la commune a établie depuis quelques jours. 1793.

». Je demande, dans cet intervalle, à pouvoir converser librement avec ma famille, quand je le demanderai, et sans témoins. Je désirerais bien que la convention s'occupât, tout de suite, du sort de ma famille, et qu'elle lui permît de se retirer librement et convenablement où elle le jugerait à propos.

» Je recommande à la bienfaisance de la nation les personnes qui m'étaient attachées. Il y en a beaucoup qui avaient mis toute leur fortune dans leur charge, et qui n'ayant plus d'appointemens, doivent être dans le besoin. Dans les pensionnaires se trouvent beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfans qui n'avaient que cela pour vivre.

» Fait à la tour du Temple, le 20 janvier 1793.

» *Signé*, LOUIS. »

L'assemblée décréta qu'il était libre à Louis de voir sa famille sans témoins; d'appeler auprès de lui tel ministre du culte qu'il jugerait

1793. à propos, et que le conseil exécutif serait autorisé à lui répondre que la nation s'occuperait du sort de sa famille. Sur la réclamation relative aux créanciers de sa maison, elle passa à l'ordre du jour, attendu le droit qu'ils ont de demander leur paiement ou des indemnités convenables. Enfin, l'assemblée passa purement à l'ordre du jour sur la demande faite par Louis, qu'il fût sursis pendant trois jours à l'exécution du jugement.

CHAPITRE IX.

Le jugement est exécuté. — Derniers momens de Louis XVI.

LOUIS se prépara dès lors à la mort. Sa famille resta auprès de lui jusqu'à dix heures et demie du soir, qu'il demanda un confesseur, avec lequel il passa une partie de la nuit. Louis se coucha à deux heures après minuit, en recommandant à Cléry, son valet de chambre, de l'éveiller à six heures.

Il se leva, le 21 janvier, à six heures, sans attendre l'arrivée de son valet de chambre ; il entendit la messe sur les sept heures, et communia à huit heures. Appelant Cléry, il lui remit

un anneau d'alliance sur lequel étaient gravées l'époque de son mariage et les lettres initiales du nom de sa femme. Il lui remit aussi un petit cachet de montre en argent, aux armes de France. « Vous remettrez la bague à ma femme, et vous lui direz que si je ne l'ai pas fait descendre comme je lui ai promis hier, c'est pour éviter le cruel moment de la séparation. Je lègue le cachet à mon fils. » 1793.

On l'avertit, vers les neuf heures, qu'une voiture l'attendait. Il descendit avec fermeté, pria le prêtre Jacques Roux, qui l'accompagnait en qualité de commissaire de la commune, de recevoir en dépôt un papier qu'il tenait dans sa main, et qui contenait son testament. Sur son refus de le recevoir, il le remit à un autre commissaire. Cette pièce parut imprimée le lendemain. Il traversa la première cour à pied, monta dans la voiture, où se placèrent avec lui son confesseur et deux officiers de gendarmerie.

Pendant toute la route, il parut triste, rêveur, mais non abattu par l'adversité. Sa voiture, escortée par la gendarmerie, arriva sur la place entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées, à dix heures. Louis XVI, parvenu au pied de l'échafaud, s'entretint près

1793. de cinq minutes avec son confesseur. Il mit ensuite pied à terre d'un pas décidé. Il était vêtu d'un habit puce, veste blanche, culotte grise, bas blancs. Ses cheveux n'étaient pas en désordre; son teint ne paraissait pas altéré. Monté sur l'échafaud, il s'avança quelques pas, et considérant le peuple, ou plutôt la force armée qui remplissait la place, entourée d'artillerie, il prononça ces paroles d'une voix forte :

« Français, je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis. Je désire que ma mort..... » Un roulement des tambours environnans, brusquement ordonné par le commandant *Santerre*, empêcha d'en entendre davantage. Louis, les mains tendues vers le peuple, appelait le silence : s'apercevant que ses efforts étaient inutiles, il ôta lui-même son habit, défit sa cravatte, et se présenta à la mort. Sa tête fut tranchée à dix heures quinze minutes. Louis était âgé de trente-huit ans quatre mois vingt-huit jours. Ses ancêtres régnaient en France depuis l'an 987, qu'Hugues Capet fut proclamé roi dans une assemblée des grands feudataires du royaume.

1793.

CHAPITRE X.

Distribution des armées françaises au commencement de l'année 1793. — Dispositions des puissances d'Italie.

Dans les premiers mois de l'année 1793, et avant le décret du 24 février, qui ordonnait un recrutement de trois cent mille hommes, la France entretenait sur les frontières environ trois cent mille combattans, distribués de cette manière : Quatre-vingt mille hommes dans la Belgique; l'armée des Ardennes de trente mille hommes; un corps de quinze mille hommes en communication avec l'armée des Ardennes et celle du Rhin; l'armée du Rhin de cinquante mille hommes, en y comprenant la garnison de Mayence et les corps qui gardaient les gorges de Porentrui. Un corps aux environs de Lyon pour observer les Suisses; l'armée de Savoie de quinze mille hommes; celle d'Italie, cantonnée dans le comté de Nice, était un peu plus considérable : elle venait de s'emparer de la principauté d'Oneille; mais on l'avait affaiblie, en

1793. envoyant une division dans les Pyrénées, et en embarquant huit mille hommes destinés à conquérir la Sardaigne, dans une saison de l'année où la navigation de la Méditerranée était excessivement périlleuse : expédition si mal concertée, que son issue funeste était généralement calculée. Deux armées peu nombreuses gardaient les Pyrénées. Le reste des forces françaises était réparti sur les bords de l'Océan, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque.

Kellermann commandait l'armée de Savoie, et Anselme celle d'Italie. Ces deux généraux avaient à combattre, non-seulement les troupes du roi de Sardaigne, mais une armée autrichienne. Elle traversait les Appennins, commandée par le baron de Wins, qui, sous les ordres du feld-maréchal Laudohn, s'était distingué dans la dernière guerre contre les Turcs. Anselme, prévenu d'avoir trahi les intérêts de la république, fut arrêté dans Nice, le 15 février, jour auquel la convention réunissait à la France la principauté de Monaco. Biron prit alors le commandement de cette armée. L'armée navale française, battue par un coup de vent, fut repoussée de Cagliari : cependant, maîtresse des petites îles de Saint-Pierre et d'Antioche, elle dominait le

golfe et menaçait toutes les villes maritimes d'Italie. 1793.

On ne doutait pas que les principales puissances de la péninsule n'eussent réuni leurs intérêts à ceux des cours de Londres, de Madrid, de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, qui armaient de concert contre la France. Les républiques de Venise et de Gênes avaient déclaré qu'elles observeraient une religieuse neutralité; mais ceux auxquels les maximes du gouvernement républicain étaient connues ne se reposaient pas sur des démonstrations dictées par la politique. Bientôt le séjour que fit le frère de Louis XVI dans le Véronais, les distinctions avec lesquelles il fut reçu, et les dispositions particulières du sénat montrèrent au grand jour les dispositions politiques que les nouvelles institutions françaises inspiraient à la seigneurie.

A l'égard de la république de Gênes, son voisinage et ses liaisons commerciales avec la France, lui commandaient la plus extrême circonspection. Le sénat aurait voulu se coaliser avec les ennemis de la nouvelle république; il était contenu par l'esprit public des Génois, et par la facilité avec laquelle la moindre tentative de sa part pouvait être rigoureusement

1793. punie. Le grand-duc de Toscane, les ducs de Parme et de Modène, se conduisaient avec autant de finesse que les Vénitiens; mais les cours de Naples et de Rome osaient, malgré leur faiblesse, se déclarer ouvertement. Ferdinand IV offrait des armées que l'état de ses affaires ne lui permettait ni de lever, ni de payer, ni de nourrir : il ne pouvait rendre des services réels à la coalition, que sous le rapport des avantages que ses rades offraient aux forces navales britanniques.

Les forces militaires de Pie VI étaient encore moins redoutables. Cependant le pontife, malgré sa vieillesse, visitait ses arsenaux, et se préparait à la guerre dès le mois de décembre 1792. La convention avait ordonné au résident de France à Rome, de détruire tous les signes de féodalité faisant partie des ornemens qui décoraient les monumens publics appartenant aux Français dans cette capitale. Deux élèves de peinture furent enfermés en cette occurrence dans le château Saint-Ange: on disait même que l'un d'eux avait déjà succombé sous les mauvais traitemens dont on l'accablait, et que l'autre, livré à l'inquisition, attendait le sort le plus sinistre. Cependant sur la simple réclamation du gouvernement

français, les deux artistes furent rendus à la liberté; mais bientôt de sanglans démêlés s'élevèrent. 1793.

Je ne dirai pas que la cour pontificale, voulant renouveler les vêpres siciliennes, avait ordonné le massacre de tous les Français résidant à Rome; mais, le dimanche 13 janvier, le secrétaire de légation, Basseville, et quelques individus de sa suite, furent égorgés dans les rues par un nombreux rassemblement qui mit le feu à l'académie et au palais de France. Une proclamation fut publiée dans Rome. Les évêques y étaient engagés à se servir de tous les moyens que leur donnait la religion pour déterminer les peuples à prendre les armes contre les Français. Le grand-duc de Toscane ayant offert sa médiation au pontife romain, il répondit qu'il se reposait sur la justice de sa cause et la protection de Dieu; démonstrations d'hostilités ridicules, qui présageaient la chute de l'empire papal.

Le duc de Modène, Hercule Renaud d'Este, semblait être forcé à la neutralité par la nature de ses états ouverts de tous côtés. Son goût particulier l'éloignait de la guerre, elle ne pouvait que lui être funeste; mais le mariage de sa fille unique avec l'archiduc, gouverneur

1793. de Milan, le mettait entièrement sous la dépendance de la maison d'Autriche.

De tous les princes d'Italie ligués contre la France, le seul roi de Sardaigne pouvait être compté pour une puissance : sa force ne consistait pas dans le nombre de ses troupes, mais dans la barrière des Alpes, qui passait pour inexpugnable depuis que les travaux les plus constans, les plus dispendieux, secondant la nature, avaient terminé les fortifications de Démont, de Coni, d'Exilles, de Fenestrelles, de Château-Dauphin, et de Suse. Dans ces forteresses redoutables, un petit nombre d'hommes semblaient devoir braver les armées entières, tandis que quelques corps détachés piémontais ou autrichiens gardaient les passages des montagnes entre les défilés et les précipices.

Il paraît même que cette disposition locale avait déterminé à la guerre la plupart des puissances d'Italie : elles sentaient parfaitement leur faiblesse ; mais convaincues que les Français trouveraient au passage des Alpes des obstacles insurmontables, elles voulaient donner aux maisons de Bourbon et d'Autriche, des preuves d'attachement dont elles ne prévoyaient pas les conséquences funestes.

Dans ces circonstances, la convention nationale

nale ayant déclaré la guerre aux Anglais, aux Hollandais et aux Espagnols, ordonnait la levée des plus nombreuses armées, se prêtant de proche en proche un mutuel secours, elles formaient la ligne de défense la plus formidable. Elles suffisaient cependant à peine pour rassurer les esprits contre la puissance des monarchies avec lesquelles la France entrait en guerre. Bloquée par terre et par mer par les ennemis coalisés, depuis que la diète de Ratisbonne était unie à la coalition, l'Helvétie était la seule région dont les habitans restaient paisibles spectateurs de la sanglante lutte qui se préparait. 1793.

CHAPITRE XI.

Divisions dans la convention nationale de France.

Sous deux bannières différentes, combattaient dans la convention nationale quatre partis principaux : au milieu d'eux se plaça un cinquième parti, auquel fut donné le nom burlesque de *parti du ventre*. Ce furent les sources fatales de ces commotions sanglantes

1793. qui bouleversèrent la France. La première faction, à laquelle on donna dans la suite le nom de parti de la Montagne, parce que ses principaux meneurs, surtout Marat, Danton, Roberspierre, siégeaient ordinairement sur les gradins les plus élevés de la salle, à la gauche du président, se subdivisait en deux sectes, dont les vues étaient entièrement différentes. La première, à laquelle on donna le nom de secte des Cordeliers ou des Dantonistes, avait pour but de renverser Louis XVI pour placer le duc d'Orléans sur le trône; la seconde fut connue sous le nom de Jacobins. Roberspierre en était le chef; ses vues se rapprochaient davantage des formes républicaines. Maniaques adorateurs d'une égalité chimérique, ils la voulaient à tous égards, dans tous les genres, sous tous les rapports, et par tous les moyens. Le patriotisme était leur talisman; ils ne mettaient pas même en question si le patriotisme peut exister sans le concours des autres vertus. Les Jacobins et les Cordeliers, étroitement unis entr'eux lorsqu'il s'agissait d'écraser leurs ennemis communs, s'attaquaient quelquefois, jusque dans la tribune de la convention, avec un acharnement qui présageait aux hommes attentifs les plus étonnantes convulsions; mais la présence

de leurs adversaires les contraignait de cacher la moitié de leurs fureurs. Elles ne parurent à découvert que lorsque, par les suites de la journée du 31 mai 1793, ayant écrasé les républicains, ils employèrent pour s'exterminer réciproquement les manœuvres d'une scélératesse profonde, dont on ne trouve aucun exemple dans les annales du monde. 1793.

Le parti contraire, qu'on appelait quelquefois le parti de la plaine, ne donnait pas l'exemple d'une plus grande unanimité d'opinion; les uns voulaient ériger la France en pure démocratie; les autres, frappés des dissensions perpétuelles que ce genre d'administration avait entretenues dans les républiques de la Grèce et d'Italie, cherchaient des tempéramens capables d'empêcher les représentans du peuple d'abuser, contre le peuple même, du pouvoir qui leur était confié; ils croyaient trouver ce contre-poids dans l'autorité que la constitution donnait au roi des Français. Aucun d'eux ne voulait courber sa tête sous le joug du pouvoir arbitraire dans les mains d'un monarque; mais considérant que Rome avait ses *consuls*, Athènes ses *archontes*, Carthage ses *suffetes*, et que Sparte, dont un vrai républicain ne prononce

1793. jamais le nom qu'avec respect, était cependant gouvernée par des rois, ils ne partageaient pas les appréhensions que le seul nom de roi donnait aux Jacobins.

S'il y avait des royalistes dangereux dans la convention, c'étaient les Cordeliers, les Dantonistes, les Orléanistes, qui n'avaient poussé Louis XVI dans le précipice que pour enrichir le duc d'Orléans de ses dépouilles ensanglantées; mais leurs intentions monarchiques étaient revêtues avec tant d'art des couleurs populaires, que le petit nombre de ceux qu'une connaissance approfondie des hommes et des affaires mettait en état de discerner leurs artifices, ne pouvaient manifester leurs pensées à ce sujet, sans s'exposer à passer eux-mêmes pour coupables du crime imputé aux Orléanistes; ils auraient porté leur tête sur un échafaud, fournissant aux races futures un nouvel exemple du danger d'enseigner au peuple des vérités qu'il n'est pas en état d'apprécier.

Dumourier, dont l'armée dominait dans la Belgique, était du parti appelé indistinctement Cordelier, Orléaniste ou Dantoniste; les Jacobins, qui voulaient le perdre, le privaient, par des manœuvres clandestines, des

ressources qui lui étaient nécessaires pour nourrir ses soldats. Il tenta de conquérir la Hollande. Ce pays, depuis long-temps jouissait d'une paix profonde, il était regardé comme l'entrepôt des richesses de l'Europe. Dumourier se flattait d'y trouver, non-seulement tout ce dont il manquait pour nourrir et habiller son armée, mais des trésors immenses avec lesquels il était sûr de faire triompher le parti par lui embrassé. 1793.

CHAPITRE XII.

Bataille de Nervinde. — Fuite de Dumourier. — Les Anglais se présentent sur les côtes de Toscane. — Journée du 2 juin en France.

Il faut lire dans l'*Histoire de la révolution de France*, la manière romanesque dont Dumourier envisageait ce projet, semblable à ceux que faisaient alors les émigrés de conquérir la France en trois semaines. Mais tandis que ce général entrait en Hollande, le prince de Cobourg et le duc de Brunswick, commandant les Autrichiens et les Prussiens

1793. aux bords du Rhin, instruits de la faiblesse des corps qui leur restaient opposés, rassemblent brusquement quarante-cinq mille hommes, attaquent successivement les quartiers français, s'emparent dans Liége des magasins immenses que la convention nationale y avait rassemblés. Dumourier est forcé de revenir sur ses pas : il attaque, le 18 mars, les Autrichiens et les Prussiens, dans les plaines de Nervinde; son armée est mise en déroute. Après cet événement, ses amis à la convention n'osaient plus le défendre; il fut déclaré ennemi public et contraint de fuir en Allemagne, tandis que les débris de ses troupes, abandonnant toute la Belgique, se ralliaient dans la Flandre française.

Dans le même temps le roi de Prusse assiégeait Mayence avec une armée formidable. L'escadre espagnole s'était réunie à l'escadre anglaise sur la Méditerranée. La première, forte de vingt-deux vaisseaux de ligne, était sous le commandement de Juan de Langara. L'amiral Hood commandait la seconde, où l'on comptait douze vaisseaux et cinq frégates. Une division de cette armée navale s'était approchée des côtes de Toscane : lord Hervey, ministre d'Angleterre à Florence, en annonçant

au ministère de Toscane l'arrivée de cette escadre, lui proposait de se réunir à la coalition. 1795.

La neutralité qu'observait ou que feignait d'observer dans cette guerre le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur, surprenait ceux qui ne connaissaient pas les manéges des cours. Il était bien difficile que le grand-duc eût des intérêts différens de ceux de sa famille; mais sa conduite était tracée par la nécessité. Non-seulement la Toscane ne pouvait augmenter les forces de la coalition, mais elle aurait eu besoin de secours étrangers pour se garantir d'une invasion que les Français pouvaient tenter, en suivant la côte de Gênes. D'ailleurs, quoique la flotte britannique dominât alors sur la mer de Toscane, il ne fallait qu'un coup de vent pour l'écarter, et pour donner à l'escadre de Toulon la facilité de bombarder Livourne.

Les Anglais, auxquels ces ménagemens étaient étrangers, employaient en même temps les menaces et la corruption pour entraîner le ministère toscan dans une guerre qui aurait mis en leur disposition le port de Livourne et favorisé les entreprises qu'ils méditaient contre l'île de Corse.

Hervey commandait en maître; cependant

1793. le grand-duc tergiversait. Le sénateur Saristori fit réponse que la cour voulait conserver la neutralité. Hervey se contenta de cette note publique, accompagnée probablement d'une note particulière dans laquelle on lui promettait les secours dont les forces navales de sa nation avait besoin, et de n'avoir avec les Français que les liaisons auxquelles on ne pouvait se refuser, sans rompre ouvertement avec la république.

Cette neutralité équivoque cessa lorsque les Anglais furent maîtres de Toulon. Le duc de Toscane se réunit alors à la coalition, par un manifeste du mois d'octobre.

La crise où se trouvait la France au mois d'avril augmentait les convulsions intestines qui agitaient la convention. Le duc d'Orléans fut relégué dans la citadelle de Marseille, avec tous les individus de la maison de Bourbon, à l'exception de la famille royale, enfermée au Temple. Les deux factions de la montagne réunies luttaient contre les deux factions de la plaine, qu'on appelait les Modérés, les Girondins. Les forces de ces Modérés consistaient principalement en un petit nombre de députés qui soutenaient le courage de leurs collègues par leur énergie. Cet appui venant à s'écrou-

ler, on avait une convention passive, vraie machine à décrets, qui n'aurait servi qu'à légaliser les projets des Montagnards : il ne s'agissait que de se défaire de vingt à vingt-cinq importuns. Pour y parvenir, les Jacobins et les Cordeliers réunis ménagèrent une insurrection : elle dura depuis le 31 mai jusqu'au 2 juin. Ils obtinrent la proscription de Pétion, Gensonné, Lanjuinais, Lehardi, Buzot, Chambon, Grangeneuve, Gorsas, Guadet, Birotteau, Salles, Rabaut, Barbaroux, Brissot, Lasource, Louvet, Valazé, Lesage, Lidon, Vergniaux, Boileau, Gaumaire, Gardien, Larivière, Bergoeing, Mollevault, Kervelegan, Vigée, Lhodinnière, et des ministres Clavière et Lebrun. 1793.

CHAPITRE XIII.

Suite de la journée du 2 juin 1793.

Après la journée du 2 juin, la montagne, maîtresse de toutes les forces physiques de l'état, violentait la renommée pour s'emparer de sa force morale. Le comité de gouvernement, créé par les Montagnards, et connu

1793. sous le nom de Comité de salut public, fit fabriquer deux cachets avec lesquels on recachetait toutes les lettres ouvertes à la poste avant de les faire parvenir à leur destination. Chaque nuit on était réveillé à Paris par le bruit des gens armés qui parcouraient les rues, enfonçaient les portes pour enlever les individus que les proscripteurs avaient inscrits sur leurs listes.

Quelques jours après l'insurrection, le comité de salut public fit parvenir dans les départemens une relation des événemens du 2 juin, d'une imposture si dégoûtante, que plusieurs députés protestèrent avec véhémence contre l'état d'abjection dans lequel ils étaient réduits. D'autres, pour donner plus de solennité à leur opinion, s'étant rassemblés en particulier, peignirent, dans une lettre à leurs commettans, les événemens comme ils s'étaient passés, et déclarèrent que n'étant pas libres, ils ne prendraient désormais aucune part aux délibérations d'une assemblée dans laquelle tous les droits de la nation avaient été violés. Cette protestation fut signée, le 6 juin, par soixante-treize députés. Quelques départemens jetaient des cris de vengeance.

Si par un mouvement spontané, la majorité

des départemens avait envoyé des bataillons à Paris pour opérer la réintégration des députés proscrits, et la punition exemplaire des séditieux qui avaient violé la représentation nationale, toutes les factions se seraient trouvées anéanties ; mais il était difficile qu'un même esprit régnât dans les provinces, lorsque, depuis long-temps, on semait la division entre les administrans et les administrés, entre les riches et les pauvres. Il aurait fallu que les députés proscrits se retirassent tous dans une même ville ; ce lieu pouvait devenir le mont sacré : mais parmi eux, les uns parcouraient les départemens, tandis que les autres gardaient leur prison à Paris. La conduite des seconds donnait l'air d'une révolte à la conduite des premiers. Les torts de ceux qui étaient sortis de Paris, s'imputaient à ceux qui y restaient ; et ces mouvemens n'ayant pas été heureux, on devait prévoir que les Montagnards ne respecteraient pas la vie des députés qu'ils avaient chargés de chaînes. 1795.

Les villes de Bordeaux, de Lyon, de Marseille avaient donné le signal de la résistance à l'oppression. Ces grandes cités étaient le foyer d'une coalition provinciale, qui dans son vaste contour, embrassait, d'un côté, Nîmes, Mont-

1793. pellier, Narbonne, Perpignan, Toulouse; Montauban, Angoulême, Clermont, Limoges, Moulins; et de l'autre, Aix, Arles, Avignon, Vienne, Grenoble, Lons-le-Saulnier, Besançon, et presque la totalité du Jura. Elle menaçait d'écraser de sa masse tous les partisans de Danton et de Roberspierre. La révolution pouvait prendre un autre cours : les Montagnards, qui le craignaient, se hâtèrent de présenter au peuple une constitution informe, impraticable, absurde, mais extrêmement populaire. Elle fut discutée et décrétée en moins de quinze jours, et envoyée sur-le-champ aux assemblées primaires, afin de donner un autre cours à l'inquiétude publique.

Dans tout autre temps, la France se fût élevée contre ceux qui lui présentaient un acte constitutionnel aussi dérisoire; mais fatiguée par quatre ans de révolution, elle était avide d'un contrat social, après lequel chacun soupirait. On l'accepta généralement : ce fut, il est vrai, dans plusieurs communes, à la charge que la convention serait renouvelée promptement. Si les autres communes n'exprimèrent pas le même vœu, elles furent induites en erreur par un décret dont l'acte constitutionnel était accompagné. L'art. 8 portait : « Immé-

diatement après la publication du vœu du peuple français, la convention indiquera l'époque prochaine des assemblées primaires, pour l'élection des députés de l'assemblée nationale. 1795.

Mais les Montagnards étaient bien éloignés de vouloir abandonner le timon des affaires. Leur seul but était de rallentir les préparatifs qui se faisaient de toute part pour venger l'intégrité de la convention. Chacun craignait en France que le fracas des armes ne brisât les ressorts de cette machine naissante, avant qu'ils fussent entièrement engrenés. La grande insurrection s'évanouit. Quelques résistances partielles ne furent plus que des rébellions poursuivies avec toute la force nationale.

La Montagne avait fait passer dans les départemens insurgés des commissaires avec des pouvoirs illimités. D'ailleurs, investie de toute l'autorité du gouvernement, elle disposait des armées et de la manufacture de papier qui les payait. Les départemens, au contraire, n'ayant aucun point de réunion, manquaient encore de numéraire pour mettre leurs forces en activité. A la voix de la convention, des armées se levaient, s'armaient, s'habillaient, comme par miracle, au moyen des assignats

1793. que le comité prodiguait avec une profusion sans mesure.

A la vue de ces bandes indisciplinées, Marseille et Bordeaux ouvrirent leurs portes. L'or, l'argent et les marchandises précieuses des habitans devinrent la proie des deux sections de la Montagne. Le sang des Marseillais et des Bordelais fut versé à grands flots; les habitans de Toulon, pour éloigner les bourreaux de leurs murs, se livrèrent aux Anglais. De plus grands malheurs étaient réservés à Lyon, tandis que le fer et le feu dévoraient le Poitou et la Basse-Bretagne.

CHAPITRE XIV.

Siége de Lyon. — Proclamation du gouvernement révolutionnaire. — Action de ce gouvernement.

Les Montagnards, pour étonner les provinces par un exemple effrayant de leur vengeance, avaient résolu de détruire Lyon par le fer et par le feu; cette ville était assiégée par soixante mille hommes, mais elle opposait une

résistance à laquelle on ne s'était pas attendu. 1793.

Alors, les conventionnels, montrant à découvert leurs véritables sentimens, prenaient leurs mesures pour assurer leur puissance. On ne parlait à la tribune que des mesures extraordinaires, nécessitées par les circonstances, pour terminer la révolution : on laissait entrevoir qu'il faudrait peut-être suspendre pendant quelque temps l'inauguration du nouveau gouvernement ; enfin, enfermant la constitution qu'ils venaient de promulguer, ils proclamèrent jusqu'à la paix un gouvernement révolutionnaire.

Il est certain que la situation singulièrement alarmante des affaires politiques servait d'un prétexte plausible au développement des mesures les plus extraordinaires. Toutes les frontières se trouvaient en même temps entamées. D'un côté, les Espagnols, profitant de l'extrême négligence avec laquelle on avait organisé l'armée des Pyrénées, ayant pénétré en France par des montagnes impraticables, s'avançaient vers Perpignan ; de l'autre, les Anglais, maîtres du port de Toulon, attendaient des renforts de Naples et de Rome, menaçaient de donner la main aux Espagnols, et forçaient l'armée d'Italie à se tenir sur la

1793. défensive. Le roi de Sardaigne, maître de Chambéri, menaçait de chasser les Français du Mont-Blanc, et de pénétrer en Dauphiné. Le roi de Prusse s'approchait de Landau, après avoir soumis Mayence. L'armée française, retranchée dans des lignes, n'était pas assurée de sauver cette place, dont la conquête aurait ouvert aux Allemands les portes de l'Alsace et de la Lorraine.

Les affaires étaient encore plus embrouillées dans la Belgique, où l'armée anglaise, commandée par le duc d'Yorck, s'était réunie aux Autrichiens et aux Prussiens. Ils s'étaient emparés de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy et des places voisines.

Ce gouvernement révolutionnaire, en comprimant toutes les âmes, en brisant toutes les affections, en éteignant parmi les Français jusqu'à l'amour de la vie, dans un temps où les événemens variés de la guerre nourrissaient l'inquiétude générale, devait produire les plus étonnans effets dans un pays où fermentaient, depuis cinq ans, les idées les plus disparates sur la liberté publique.

Le comité de salut public avait promis un plan militaire neuf et efficace. La convention décréta, le 16 août, que les Français se lèveraient

raient en masse pour défendre la liberté : tout retentit du bruit de la guerre ; elle cumula tous les intérêts pour n'en faire qu'un seul. 1793.

Douze cent mille combattans, bien payés, lorsqu'il n'existait plus de fortune publique, bien nourris aux frontières, tandis que la famine réguait dans l'intérieur, séduits surtout par l'espoir du partage de toutes les propriétés confisquées sur les *aristocrates*, conquirent la moitié de l'Europe et firent trembler le reste.

Le roi de Prusse est défait sous Landau, les Autrichiens sous Charleroi, les Anglais à Honskoote, les Espagnols à Collioure. La Savoie et le comté de Nice sont de nouveau envahis : les Espagnols sont renvoyés au delà des Pyrénées, et tremblent pour leurs plus belles provinces. La Belgique, le pays de Liége, l'Allemagne à la gauche du Rhin, tombent sous les efforts des Français. Lyon est obligé de se rendre, et nage, pendant plusieurs mois, dans le sang de ses malheureux habitans. Le drapeau tricolor flotte sur les murs embrasés de Toulon, et les défenseurs de cette place fuient dispersés jusqu'au fond de l'Italie ; la Hollande est conquise, pendant un hiver rigoureux, par des troupes

1793. nouvellement levées, qui bivouaquaient au milieu des glaces ; ce que Louis XIV, dans toute sa grandeur, n'eût osé concevoir, fut exécuté par les fondateurs de la république française. Les étendards républicains sont arborés sur le Rhin, depuis Bâle jusqu'à son embouchure dans la mer.

C'est au milieu de la plus vaste tempête, c'est lorsque la France était changée en un immense cimetière, que cette convention terrible opérait ces choses extraordinaires ; elle aurait ravagé le monde, mais elle épuisa sur elle-même sa dévorante énergie.

Comment peindre tous les fléaux qui fondaient alors sur la France ? Son sol entier ne présentait que l'aspect redoutable d'un volcan immense dévorant la masse de cet empire, et le rejetant par lambeaux sur les empires voisins. La postérité ne croirait pas que pour conserver ce volcan dans toute la force de son éruption, les jacobins voulaient réduire la France à huit millions d'habitans, si cette épouvantable vérité n'était sortie de la bouche des scélérats que les vacillations du mouvement révolutionnaire conduisaient à l'échafaud, pêle-mêle avec leurs victimes, et qui, dans ces derniers momens de la vie, où

1793.

l'homme n'a rien à dissimuler, dévoilaient les forfaits de leurs complices.

Pour parvenir à ce résultat, les désorganisateurs employaient les sociétés populaires répandues dans toutes les villes. On y combinait de prétendues conspirations, au moyen desquelles la hache révolutionnaire était promenée de province en province. Les gens menacés volaient en foule aux frontières pour éviter la mort qui les attendait dans leurs maisons. Paris, le foyer de la révolution, se croyait en vain à l'abri de la subversion générale; les Jacobins ménageaient l'immense population de cette capitale qu'ils soulevaient à leur gré, mais de temps en temps ils laissaient entrevoir le sort qui lui était destiné.

Déjà dans mille pamphlets on répétait que que les palais, somptueux asiles des arts, insultaient à la simplicité des mœurs républicaines; les grandes villes, disait-on, doivent être regardées comme la sentine de l'espèce humaine : elle s'y dégrade par le luxe, la mollesse, et toutes les passions libidineuses. Il ne faut à des hommes libres que des cabanes répandues dans les champs, des armes, une charrue et quelques arpens de terre. Dans ces champêtres demeures, sans ambition, sans

1793. jalousie, sans craintes et sans désirs, on devait ramener en France les jours de l'âge d'or. Ces tableaux séduisaient les ouvriers, les manœuvres, les journaliers, et les autres individus qui, dans l'immensité de Paris, ne possédant dans une chambre habitée par leur famille, que quelques meubles de peu de valeur qu'il leur était aisé de transporter, ne prenaient aucun intérêt à la conservation d'un amas de maisons qui ne leur appartenaient pas. Ces hommes étrangers à Paris, regardaient même cette destruction comme pouvant leur procurer quelque bien en raison du pillage dont il était probable qu'elle serait accompagnée. Il était aisé aux Jacobins de faire naître l'occasion d'exécuter cette catastrophe.

CHAPITRE XV.

Projets des deux factions de la Montagne. — Chute du parti Orléaniste, ou Cordelier.

On prétend qu'après avoir produit en France le bouleversement le plus universel, les Montagnards des deux sections espéraient de re-

cueillir le fruit de leurs infernales ruses. L'anéantissement de tous les moyens de prospérité que renfermait la France, opéré par les armées révolutionnaires répandues dans les provinces, devait les réduire elles-mêmes aux plus affreuses extrémités. Qui vit de pillage ne vit pas long-temps. Les chefs ayant prévu cette chance, l'auraient tournée à leur avantage, pour envoyer sur les frontières une multitude d'hommes auxquels on aurait inspiré le désir d'aller chercher parmi leurs ennemis l'abondance qui n'était plus chez eux. L'anéantissement des finances nationales forçant les troupes à trouver leur subsistance et leur habillement au bout de leurs épées, leurs ravages extrêmes devaient forcer les monarques à faire la paix avec un gouvernement qui n'avait rien à perdre, et qui non-seulement dévorait les provinces sur lesquelles ses armées se répandaient, mais dont la politique tendait à prêcher l'anarchie, à verser sur les peuples voisins tous les fléaux qui le dévoraient lui-même. 1795.

Alors les Montagnards profitant de l'affaissement où l'excès du malheur avait réduit tous les courages, et du besoin de police qui se faisait sentir, auraient régné en despotes sur un peuple malheureux, ignorant, faible et

1793. dispersé. La soif du pouvoir, cette terrible passion qui change les hommes en tigres, armant les Montagnards les uns contre les autres, garantit la France du dernier période d'opprobre.

Les Jacobins et les Cordeliers, fidèles à leur plan de rester étroitement unis pour écraser leurs ennemis communs, avaient à tenir les uns envers les autres une conduite d'autant plus délicate, que vivant ensemble avec la plus extrême défiance, il leur importait de la cacher à tous les yeux, pour ne pas décréditer devant leurs prosélytes communs les mesures prises de concert contre les audacieux qui auraient pu les démasquer.

Vers le temps de la mort de Louis XVI, le duc d'Orléans fut abandonné par une partie de ses fauteurs, soit parce que ses excessives profusions avaient absorbé sa fortune, ou que ce délaissement fut la suite de la haine universelle dont il s'enveloppa en votant la mort de son parent: ce fut le principe de son incarcération à Marseille; il ne fut tiré de cette prison que pour porter sa tête sur un échafaud.

Alors les chefs du parti orléaniste n'osaient plus se montrer; ils se déclaraient même les plus empressés courtisans de Roberspierre. Ce

fut à cette disposition qu'il faut attribuer une partie de l'étonnant pouvoir acquis par ce factieux : il ne fit qu'augmenter jusqu'au moment où le glaive suspendu sur sa tête trancha le fil de ses jours. 1793.

Tandis que la frayeur glaçait toutes les âmes, qu'on avait vu, au milieu des charretées de victimes, conduire à la mort la reine de France et la sœur de Louis XVI, un spectacle inattendu frappa les regards. Gobet, évêque constitutionnel de Paris, se rendit à la barre de la convention, suivi de ses vicaires, et abjura publiquement sa profession. Cette apostasie infâme couvrit la France de scandales. Un grand nombre de prêtres, par crainte, par faiblesse ou par ambition, suivirent cet exemple. Les objets du culte catholique furent traînés dans la boue des rues, des prostituées furent promenées dans des chars de triomphe, on les plaça sur les autels dans les temples de Dieu, on chanta des hymnes en leur honneur, on brûla de l'encens à leurs pieds, on les invoqua comme des divinités. Ces farces sacriléges durèrent plusieurs mois à Paris, et furent répétées dans les principales villes; cependant un décret admettait la liberté des cultes ; par une bizarrerie qui caractérise ces temps de 1794.

1794. démence et d'horreur, personne ne pouvait profiter de cette liberté autorisée par la loi, sans s'exposer à une mort certaine.

La Montagne marchant, ou du moins paraissant marcher de concert vers le même but, étincelait de plus de feux que n'en vomit jamais le Vésuve lorsque son explosion engloutit les villes d'Herculanum et de Pompéïa, la lave qui coulait de ce brûlant cratère menaçait de consumer l'Europe entière; le choc entre les deux sections de la Montagne annonçait une éruption d'un nouveau genre.

Ce n'est pas le lieu d'examiner lequel avait plus de talens, de Roberspierre ou de Danton, l'un chef des Jacobins, l'autre des Cordeliers; mais dès que le public fut informé qu'il avait existé une faction dont le but était de porter sur le trône le duc d'Orléans, ou quelqu'un que le duc d'Orléans protégeait, le rôle de ceux qui composaient cette faction était excessivement difficile à jouer, quelque attention qu'ils eussent à éloigner d'eux les marques auxquelles on aurait pu les reconnaître pour Orléanistes. C'était une guerre sourde, mais acharnée dans laquelle les combattans se servaient d'armes inégales. Autant les uns faisaient d'efforts pour repousser l'accusation de royalisme

dont on les écrasait, autant les autres accumulaient les preuves de leur assertion ; et dans cette lutte, Danton et ses amis, réduits à convenir que, s'il existait réellement un parti orléaniste, les chefs de ce parti méritaient l'échafaud, se voyaient presque toujours au moment de faire leur procès à eux-mêmes. 1794.

Les Orléanistes succombèrent. Les mânes de plusieurs milliers de victimes que ces bourreaux avaient immolées, durent s'appaiser, lorsque les tombereaux, qui dégouttaient encore de leur sang, conduisirent à la mort Ronsin, couvert du sang des habitans de la Vendée ; l'apostat Gobet, et ce Danton, dont le visage hideux et cynique annonçait la noirceur de l'âme. Danton connaissait toute l'étendue de la haine que lui portait Robespierre ; il en fut écrasé, parce qu'avec un fond égal de scélératesse, la profonde indolence de son caractère éloignait de lui cette imperturbabilité de moyens employés par son rival pour consommer ses vengeances. Mais s'il eût triomphé, la nature de sa conduite précédente, l'immoralité des hommes qui l'environnaient, et l'atrocité de ses motions aux Cordeliers, assurent assez que dans son système

1794. de domination, il se fût abreuvé de sang comme Roberspierre.

Le coup porté par les Jacobins aux Orléanistes retentit jusqu'aux extrémités de la France. Roberspierre était alors la boussole qui conduisait le vaisseau de l'état au milieu des tempêtes. Les amis et les créatures du duc d'Orléans et de Danton, arrêtés dans les villes et dans les campagnes, étaient plongés dans les cachots, à côté des malheureux qu'ils y avaient entassés; ils étaient jugés par les mêmes tribunaux, et le peuple voyait, avec une surprise mêlée d'effroi, les échafauds teints du sang des bourreaux et de leurs victimes. Ce fut alors un débordement de meurtres.

De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie de Paris; elle se remplissait et se vidait sans cesse par les massacres successifs. D'abord les bourreaux avaient entassé quinze victimes dans leurs charrettes, que Barrère appelait les bières des vivans; bientôt on en mit trente.

C'était vers les trois heures après midi que ces longues processions descendaient du tribunal révolutionnaire, et marchaient lentement sous les voûtes du palais de justice, au milieu des spectateurs, qui, pour les voir

passer, se rangeaient en haie avec une avidité inconcevable. L'homme est-il donc un animal aussi cruel qu'asservissable ? Les exécutions se faisaient entre les jardins des Tuileries et les Champs-Elysées ; la terre ne pouvait aspirer tout le sang versé par les bourreaux : il allait lentement se mêler aux eaux de la Seine. Les pieds des passans, plusieurs heures après les massacres, s'imprimaient sur le pavé sanglant; les promenades des Champs-Elysées et des Tuileries étaient généralement abandonnées; les habitans des rues où chaque jour on conduisait les victimes, fatigués du déchirant spectacle qu'on leur donnait, faisaient entendre des plaintes; un grand nombre d'individus désertaient leurs maisons à l'heure où le funeste cortége devait passer; les marchands fermaient leurs boutiques; les mères de famille se réfugiaient avec leurs enfans dans les endroits les plus reculés de leur habitation, afin que leurs oreilles ne fussent pas frappées du bruit des applaudissemens dont les Jacobins faisaient retentir les airs à la vue de leurs proscrits. 1794.

1794.

CHAPITRE XVI.

Supplice de Roberspierre.

ROBERSPIERRE, aussi ombrageux que cruel, recula le théâtre du carnage jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine. Depuis lors, le nombre des suppliciés fut encore augmenté; les forces des bourreaux s'épuisaient, leurs bras se lassaient, le fatal couteau lui-même s'émoussait. Les dernières victimes qui en étaient frappées chaque jour, expiraient dans un long martyre en poussant des cris aigus. Le glaive de l'instrument de mort n'allait pas assez vîte au gré du comité de salut public; il fut proposé de traîner au Champ-de-Mars trois mille proscrits à la fois, et de tirer sur eux le canon à mitraille.

Les horreurs toujours croissantes que chaque jour amenait, parvinrent à éteindre dans tous les cœurs l'amour de la vie. Si ce débordement de sang humain n'eût pas été arrêté, on eût peut-être vu des hommes se précipiter d'eux-mêmes sous le glaive fatal; mais j'ai vu plusieurs femmes qui, n'osant se tuer, avaient

crié *vive le roi*, et chargeaient par ce stratagème le tribunal révolutionnaire du soin de terminer leurs jours, les unes pour ne pas survivre à un époux, les autres à un amant, ou à un frère, d'autres par dégoût pour la vie, et très-peu par fanatisme royal. 1794.

Le temps arrivait où ces boucheries allaient enfin être fermées. Parmi les victimes de Roberspierre, quelques Montagnards périrent pour n'avoir pas voulu qu'un seul recueillît le fruit des travaux qui leur étaient communs; d'autres s'étaient couverts de rapines si criantes, que le tyran n'aurait pu les épargner sans détruire l'échafaudage de vertu dont il faisait parade. On les accusa de trahison, il fallait bien leur imputer un crime. Qu'en coûtait-il de les accuser? on parlait à un corps législatif, dont aucun membre n'aurait osé démentir l'accusation dans la crainte de la partager. Ce n'était pas à la tribune que les accusateurs étaient tenus de prouver leur accusation, les pièces devaient être envoyées au tribunal révolutionnaire, et ce tribunal, autorisé à juger d'après sa seule conviction, n'était pas tenu de motiver ses jugemens.

Roberspierre périt à son tour, parce que sa puissance épouvantait ses partisans autant

1794. que ses ennemis ; ils s'unirent pour abattre l'idole qu'ils avaient élevée. Les partisans de Danton et d'Orléans, qui s'étaient cachés pour éviter la proscription de la faction *cordelière*, saisissaient avidement l'occasion que leur offrait la fortune de venger leur querelle privée. Ils complétèrent la majorité qui se prononça contre ce chef des assassins. Robespierre, déclaré ennemi public dans une séance de la convention, très-orageuse, eut la tête tranchée, le 28 juillet 1794, avec quelques-uns de ses complices.

Si cette révolution eût été l'ouvrage de la convention entière, complice par sa lâcheté des horreurs dont le peuple attendait la vengeance la plus prompte, elle eût lavé sa honte en punissant d'une manière exemplaire ces Jacobins qui, après avoir déchiré le sein de leur patrie, avaient encore des appuis dans le gouvernement, et menaçaient à chaque instant de reprendre leur sceptre abhorré.

Les victimes entassées dans les cachots par Robespierre rentrent dans leurs maisons ; les échafauds sont renversés ; les assassins épouvantés fuient à leur tour ; mais partout reconnus à leurs regards farouches, à leurs mains teintes de sang, ils sont saisis et chargés de

fers. Cependant, lorsqu'il fut question de les mettre en jugement, les obstacles invincibles qu'on rencontra apprirent aux amis de l'humanité, que la chute de Roberspierre n'avait rompu que quelques anneaux de la lourde chaîne qui pesait sur la France. Les forces des anarchistes n'étaient pas diminuées. Cette odieuse faction n'avait fait que changer de chefs. Si ces chefs s'étaient réunis avec les meneurs du parti cordelier, que la mort de Roberspierre laissait respirer, ils eussent ramené, sous d'autres formes, le règne de la terreur. La haine que les partisans de Danton avaient vouée à ceux de Roberspierre, s'opposa constamment à une coalition qui menaçait la France d'être transformée de nouveau en un océan de sang. 1794.

La tribune des Jacobins fut l'arène où les athlètes des deux partis se portèrent les coups les plus violens, en s'accusant réciproquement d'une série de crimes dont le seul récit excitait l'horreur la plus profonde. En vain les accusés rejetaient sur Roberspierre les détails révoltans de leur conduite révolutionnaire, il fut bientôt démontré que la désolation de la France était l'ouvrage des deux comités de salut public et de sûreté générale, et de leurs sanguinaires

1794. agens. Quelques-uns d'eux furent dénoncés à la tribune. La Montagne eut le crédit d'étouffer cette accusation : elle voulait bien abandonner à la vengeance publique quelques assassins subalternes ; mais à l'égard des grands coupables, elle craignait, en prononçant leur mort, de se déclarer criminelle, et que le même échafaud n'attendît les juges et les accusés. Un nouveau tribunal révolutionnaire fut institué pour pallier les crimes des anarchistes. Tous les pouvoirs, confondus sous un gouvernement provisoire, agissaient sans méthode ; les opérations meurtrières de l'agiotage étaient tolérées par ce même gouvernement ; enfin, les préparatifs de tous les partis, qui, après un tel orage, s'observaient mutuellement, annonçaient de nouveaux malheurs.

CHAPITRE XVII.

Événemens militaires pendant l'année 1794.

Quelle que soit la différence des opinions politiques sur les événemens de la révolution française, il n'en peut pas exister relativement au

au tribut de gloire et d'applaudissemens que méritaient les armées françaises. Au milieu des dissensions entre les chefs qui successivement possédèrent la suprême puissance, et des sanglantes commotions produites par leurs rivalités, s'embarrassant fort peu de la montagne et de la plaine, elles virent les ennemis au milieu de leur pays, et les en chassèrent. 1794.

A la fin de juillet 1794, les armées de la république étaient commandées, dans les Pyrénées orientales, par Dugommier; dans les Pyrénées occidentales, par Muller; celle des Alpes, par Kellermann; celle d'Italie, par Massena : Pichegru commandait l'armée du Nord; Jourdan celle de Sambre et Meuse; Moreau celle de la Moselle, et Michaud celle du Rhin, qui avait en tête les Prussiens, conduits par Karkreuth. Les armées républicaines, animées par l'enthousiasme de la liberté, attaquaient partout les ennemis, et partout elles obtenaient des succès qu'on ne devait pas attendre de leur inexpérience dans l'art de la guerre. Les Autrichiens, vaincus à Fleurus, abandonnaient de nouveau la Belgique; l'armée des Pyrénées pénétrait dans la Catalogne et dans la province de Guipuscoa.

Les succès des Français dans les Alpes et

1794. en Italie étaient encore plus décisifs. Maîtres du comté de Nice, ils avaient résolu d'enlever au roi de Sardaigne le port et la ville d'Oneille, seule place qui lui restait pour communiquer avec les Anglais, ses protecteurs, et avec l'île de Sardaigne. Oneille servait encore de retraite aux corsaires des puissances coalisées, qui interceptaient le commerce de Marseille avec la côte de Gênes.

Il fallait traverser quelques lieues du territoire génois. Le sénat, qui voulait maintenir sa neutralité, étayait le refus qu'il faisait d'accorder le passage, de l'appréhension assez bien fondée, que les Autrichiens, sous les ordres du baron de Wins, n'exigeassent la même condescendance, et que la république ne devînt le théâtre de la guerre; mais les argumens diplomatiques sont sans force devant la terrible raison du plus fort. Cependant, les généraux, soit pour gagner le gouvernement de Gênes, ou seulement pour tranquilliser le peuple, publièrent une proclamation dans laquelle, après avoir observé qu'informés du projet médité par les puissances d'Italie de s'emparer de l'état de Gênes, pour en investir le roi de Sardaigne et se procurer la facilité d'entrer en France, les Français se voyaient forcés de prévenir

cette invasion, en traversant quelques portions du territoire génois. Ils ajoutaient, que loin de suivre l'exemple des Anglais, qui, foulant aux pieds les droits des gens et les lois les plus sacrées de l'humanité, avaient assassiné de sang-froid, dans le port de Gênes, sous les canons des remparts de cette place, des Français qui avaient droit à la protection de tout gouvernement, l'armée française respecterait religieusement les lois de la plus exacte neutralité. 1794.

Après cette proclamation, l'armée française marcha sur le territoire d'Oneille. Les Piémontais occupaient la hauteur de Sainte-Agathe. La rapidité avec laquelle ce poste fut enlevé, imprimait une telle épouvante, qu'Oneille ne fut pas défendue. Les troupes sardes se retirèrent en désordre dans les gorges des Appennins. Dans le même temps toute la ligne de l'armée des Alpes attaquait les Piémontais retranchés sur les montagnes les plus inaccessibles. La gauche enleva le petit Saint-Bernard et tous let postes qui le défendaient. Les Piémontais se retirèrent sur la ville d'Aoste, au bord de la Doria. Le centre était chargé de forcer le mont Cénis, défendu par toutes les troupes piémontaises qui avaient évacué la

1794 Savoie après la prise de Lyon. Pour réussir avec plus de facilité dans cette expédition, une division de trois mille hommes, assemblée à Briançon, se portait dans la vallée de Bardonanche et de Sezane. On s'empara d'Oulx, l'*Occellum* dont parle César dans ses commentaires, et l'on s'avança presque sous le canon d'Exilles. Le mont Cénis est enlevé, tandis que la droite de l'armée, pénétrant en Piémont par le col de l'Argentière, s'emparait de la vallée de Stura et du poste des Barricades; alors la communication fut établie entre l'armée française, des Alpes et celle d'Italie.

Les Français étaient maîtres du sommet des Alpes partout où ces montagnes étaient accessibles aux hommes, tant en Savoie que dans le comté de Nice. Mais lorsqu'après avoir escaladé ces rochers couverts d'une neige aussi ancienne que le monde, on voulait pénétrer dans le Piémont, soit par le col de Tende, ou par le mont Cénis, il fallut prendre la ville de Coni ou celle de Suse : la difficulté de réussir dans l'une ou l'autre entreprise était connue de tous les militaires. Coni avait été inutilement assiégé, en 1744, par le prince de Conti, après une campagne très-brillante. Depuis lors, les fortifications de cette place étaient

considérablement augmentées. La ville de Suse, bâtie dans un défilé appelé le Pas-de-Suse, n'était pas une place très-fortifiée par elle-même : elle est gardée par deux forts, dont le plus considérable est celui de la Brunette, dont les ouvrages creusés dans le roc sont impénétrables au canon. 1794.

Cependant les obstacles qui s'opposaient à la conquête de ces deux places, étaient moins dans la bonté des fortifications que dans leur position topographique. Toute place assiégée selon les règles de l'art, sera prise infailliblement, pourvu que l'armée assiégeante, couverte par une armée d'observation, ne puisse être troublée dans ses travaux. L'ingénieur habile calcule même dans quel espace de temps les bastions les plus redoutables seront renversés. Mais dans les gorges des Alpes, un siége ne peut être continué long-temps. Les neiges qui couvrent tous ces défilés les rendent inaccessibles, jusqu'au mois de mai, à un convoi d'artillerie, et lorsque la fonte des neiges commence, les moindres ruisseaux se changent en fleuves rapides qu'il est impossible de franchir. Ce n'est que dans les premiers jours de juin, et après l'écoulement de grosses eaux, qu'on peut rassembler dans ces agrestes

1794. contrées tous les préparatifs nécessaires pour tenter un siége ; mais, dès la mi-septembre, les neiges qui commencent à tomber, mettent fin à ces entreprises.

Ce furent ces difficultés locales qui sauvèrent Coni en 1744. Le commandant sachant que l'hiver combattrait bientôt en sa faveur, se défendait avec obstination; et lorsque les Français se flattaient de jouir de leur triomphe, l'abondance des neiges les força de revenir dans le comté de Nice pour éviter cet inconvénient. On sait que les Français, maîtres de nouveau du comté de Nice, après la révolution de Gênes, en 1746, voulurent pénétrer en Piémont par le mont Genèvre et le col d'Exilles, cette entreprise qui n'était pas moins hasardeuse, fut suivie de la défaite du chevalier de Belle-Ile, au col de l'Assiette, en 1747.

Les républicains avaient à éviter les écueils sur lesquels échouèrent leurs prédécesseurs dans la même carrière. On résolut de suivre les bords de la mer, sur le chemin appelé la côte du Ponent, d'occuper le marquisat de Final, quoique ce pays appartînt aux Génois, et de pénétrer dans le cœur du Piémont par le Montferrat.

Après avoir franchi quelque défilés que

forment ces montagnes adossées aux Alpes et aux Appennins, on trouve la vallée qu'arrose le Tanaro, et qu'on pouvait suivre jusqu'à Albe, ou à Mondovi. C'était le seul chemin par lequel il fût possible d'aller en tout temps de Provence en Italie; mais ce chemin bordé d'affreux précipices, où l'on ne peut rien porter qu'à dos de mulet, et où dans quelques endroits quatre personnes ne peuvent passer de front, ce qui lui a fait donner le nom de Corniche, était encore exposé sans cesse au feu des vaisseaux anglais : il fallait d'ailleurs garder une communication de plus de cinquante lieues et combattre perpétuellement entre des rochers, des précipices, des torrens, où quelques bataillons peuvent à chaque pas arrêter une armée entière, et où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. 1794.

Les Autrichiens eurent le temps d'envoyer au roi de Sardaigne de si puissans renforts, que, quoique les Français, après avoir franchi les dangers de la Corniche, se fussent rendus maîtres d'Orméa sur le Tanaro, et de quelques places moins importantes, il ne leur fut pas possible, pendant la campagne de 1794, de pénétrer plus avant dans le Piémont.

1795.

CHAPITRE XVIII.

La France fait la paix avec le roi de Prusse; le grand-duc de Toscane, et le roi d'Espagne.

DES négociations pacifiques se mêlaient au bruit des armes. Depuis plusieurs mois, *François Barthelemi*, ambassadeur de France en Suisse, traitait de la paix avec le baron de Golts, ministre de Prusse, qui mourut pendant ces négociations : elles furent reprises par le baron d'Hardemberg, et le 5 avril 1795, un traité de paix fut signé entre la France et la Prusse. Dans le même temps, le grand-duc de Toscane, craignant l'approche des Français, avait envoyé à Paris le comte Carleti, pour conclure avec la France un acte de neutralité, dans lequel on stipulait que le gouvernement français pourrait se procurer dans le port de Livourne, des grains dont on manquait absolument à Marseille et à Toulon. Bientôt la paix fut publiée entre la France et l'Espagne.

Le général Scherer, qui commandait les Français dans les Pyrénées, avait conduit ses

compagnons d'armes en Italie. Ce surcroît de forces rendait la situation du roi de Sardaigne très-épineuse. Ce prince pressait le roi des Deux-Siciles, le pape, les ducs de Parme et de Modène, d'envoyer sur les bords du Pô les troupes qu'ils s'étaient engagés à lui fournir. L'armée autrichienne s'étendait au nord des Appennins, depuis Plaisance jusqu'à Ceva. Son chemin le plus court et le plus aisé pour parvenir à l'armée française, cantonnée au bord de la mer, depuis Nice jusqu'à Oneille, était de pénétrer dans le territoire de Gênes par Campo-Freddo et le col de la Bochetta : ce fut le sujet d'une note remise au sénat de Gênes par le baron de Wins. Le sénat fit de vaines protestations de neutralité. De même que les Français avaient passé sur le territoire de Gênes pour s'emparer d'Oneille, appartenante au roi de Sardaigne, ainsi les Autrichiens s'avançaient jusqu'au bord de la mer pour favoriser les opérations d'une escadre anglaise qui croisait alors dans le golfe. Ainsi le gouvernement de Gênes éprouvait le sort destiné, par la nature des choses, aux états d'une petite étendue, placés entre deux grands empires qui sont en guerre. Ils sont froissés par l'une ou l'autre des puissances, et quel- 1795.

1795. quefois par toutes deux. Toutes ces opérations augmentaient en France le crédit de la convention.

CHAPITRE XIX.

Suite des opérations de la convention nationale de France. — Clôture de cette assemblée.

La convention discutait une nouvelle constitution. La France entière, fatiguée de ses longs malheurs, se réunissait en faveur d'un gouvernement définitif qui devait terminer le mouvement révolutionnaire. D'un autre côté, les buveurs du sang humain étaient percés, sur les théâtres, de l'arme du ridicule, tandis qu'on bannissait de toutes les sociétés particulières ces êtres féroces, signalés comme une peste publique. Les départemens, dévastés par les Montagnards, demandaient à grands cris la punition de leurs tyrans, le procès des membres du comité de salut public et de sûreté générale se poursuivait à la convention. L'opinion publique avait forcé le gouvernement à fermer l'antre jaco-

binique ; elle poursuivait dans toutes les provinces les désorganisateurs. La mémoire de Marat, dont les autels avaient remplacé depuis deux ans ceux du christianisme, était vouée à l'exécration publique. Il était peu de chefs des Jacobins qui n'aperçussent le glaive de Damoclès suspendu sur leurs têtes. 1795.

Dans ces circonstances, les partisans de Danton et du duc d'Orléans, qui siégeaient à la convention nationale, s'aperçurent enfin que la haine aveugle avec laquelle ils poursuivaient les soutiens de Robespierre, procurait aux républicains et aux royalistes l'occasion de détruire les Montagnards les uns après les autres, et même les uns par les autres. Les deux sectes, sans s'accorder aucune confiance, résolurent de se réunir pour éviter leur ruine commune. C'était un accord entre deux ennemis qui combinaient leurs efforts contre un troisième, dont ils avaient tout à craindre, sauf à se battre de nouveau entre eux, lorsque le péril serait passé.

Pour augmenter leur masse, ils s'adressèrent au parti du *ventre*, que toutes les factions conventionnelles méprisaient également. Les motifs de rapprochement se présentaient d'eux-mêmes. Plusieurs fois, jusque dans la tribune,

1795. on avait attribué les crimes des comités du gouvernement à la convention entière, coupable au moins de les avoir autorisés par son silence. Il n'était pas difficile de faire entendre aux députés, qui n'avaient jamais donné le moindre signe d'improbation aux assassinats commis par les Jacobins envers les Républicains, que ceux-ci, vainqueurs à leur tour, après avoir terrassé la Montagne, étendraient leur vengeance sur des êtres méprisables, à la punition desquels toute la France ne manquerait pas d'applaudir.

Les Jacobins, assurés de ces auxiliaires, espérèrent de renouveler les scènes du 2 juin 1793, ou du moins que, par une tactique semblable à celle qui leur avait réussi après la publication de la constitution de 1793, ils affermiraient leur puissance pour long-temps, en établissant un nouveau gouvernement révolutionnaire. Ce fut la cause secrète des insurrections qui se succédèrent à Paris dans les mois de mars, avril et mai 1795; mais ces insurrections, ayant tourné à la honte des Jacobins, il fallut prendre d'autres mesures.

On a vu précédemment que lorsque les assemblées primaires adoptèrent la constitution de 1793, ce fut à condition que la convention

serait promptement renouvelée. Ce fut donc avec une extrême surprise qu'on apprit que la nouvelle constitution fut achevée le 22 août 1795 : la convention voulait conserver les deux tiers de ses membres dans le nouveau corps législatif. Cette disposition était l'objet d'un décret particulier envoyé à la sanction du peuple en même temps que l'acte constitutionnel. 1795.

Dès le 6 septembre, où s'ouvrirent les assemblées primaires, on pouvait prévoir qu'un orage révolutionnaire allait éclater sur Paris. D'un côté, les suppôts du régime de la terreur soufflaient, dans les assemblées primaires, leurs fureurs anarchiques ; de l'autre, des hommes presque inconnus poussaient les sections à des mesures inconsidérées.

Après les plus affreuses angoises, une nouvelle constitution et une nouvelle législature laissaient entrevoir à la France un avenir moins orageux. La vue du décret de réélection avait éteint cette flatteuse espérance dans l'âme des citoyens qui accouraient en foule aux assemblées primaires. On se rappelait la longue et avilissante oppression sous laquelle la convention fut abattue, et les maux accablans que sa faiblesse versa sur la France pendant le règne de la terreur. Les sections de

1795. Paris, entraînées par la crainte qu'il fût impossible de trouver cinq cents députés conventionnels qui n'eussent pas avili leur caractère, disaient à la convention :

« Vous avez représenté le peuple français pendant trois ans... Durant cette longue session vous avez cumulé les fonctions législatives, exécutrices et judiciaires ; sous votre règne, l'anarchie la plus sanglante a dévoré la France. Nous avouons que la majorité d'entre vous n'en fut pas complice ; vous étiez comprimés, mais vous avez au moins fait preuve de faiblesse. Il nous faut des pilotes courageux. La constitution veut qu'un corps législatif vous succède. Nous ne prétendons pas vous en exclure, nous réclamons seulement une liberté entière de choisir ; nous voulons que les électeurs puissent vous nommer, mais qu'ils n'y soient pas contraints. Feriez-vous à la nation l'injure de croire que vous seuls êtes en état de la représenter ? Vous regardez vos fonctions comme instituées ou pour votre profit, ou pour celui de la nation. Si c'est pour le vôtre, de quel front nous parlez-vous de liberté ? Si c'est pour le nôtre, n'êtes-vous pas coupables de nous ravir le droit d'en disposer ? Répondez à ce dilême : ou vos fonctions sont un béné-

fice, ou ce sont une charge. Si elles sont un bénéfice, chacun doit en jouir à son tour : place à d'autres. Si elles sont une charge, chacun doit la porter successivement ; nous ne sommes pas assez injustes pour exiger le sacrifice, même volontaire, de vos droits à un remplacement. » 1795.

Le parti jacobin, réuni à celui du ventre, ne pouvant répondre à ce raisonnement, résolut d'employer le secours des armes. Les sections de Paris voyaient avec effroi une armée entière campée autour de la capitale. L'inquiétude augmenta lorsque cette armée environna le Palais National, et que des batteries formidables furent dressées autour des Tuileries : on craignait que de nouveaux massacres et de des nouveaux incendies ne fussent sur le point de renouveler, dans Paris, les malheurs de Lyon, de Bordeaux, de Nantes, de Marseille. Quelques sections égarées par des suggestions perfides prennent les armes. On négociait de part et d'autre.

Pendant les pourparlers, le cri aux armes se fait entendre, et le carnage commence : l'action ne fut pas de longue durée. Que pouvaient des citoyens qui n'étaient pas préparés au combat contre les dispositions guerrières

1795. les mieux combinées? L'artillerie balayait les rues. D'un autre côté, les sections qui n'avaient pris aucune part au mouvement insurrectionnel étaient sous les armes à leur poste : il pouvait arriver que les citoyens vinssent à se battre les uns contre les autres. La surprise d'un événement inattendu, le découragement qui se mit partout, et la nuit qui s'avançait, firent retirer les bataillons. Du succès de cette journée résulta l'acceptation du décret qui ordonnait que les deux tiers des conventionnels entreraient dans le nouveau corps législatif. La convention termina ses séances le 23 octobre.

CHAPITRE XX.

Introduction du régime constitutionnel. — Nomination du directoire. — Événemens militaires en Allemagne et en Italie. — Bataille de Loano.

La nouvelle législature, divisée en conseil des Anciens et en conseil des Cinq-cents, d'après le vœu de la constitution, commença ses travaux par la nomination de cinq directeurs, chefs du pouvoir exécutif. Ce furent Jean Rewbel,

Rewbel, avocat de Colmar avant la révolution; Antoine-François-Louis-Honoré Letourneur, capitaine dans le corps du génie; Louis-Marie Révellière-Lépaux, garçon apothicaire à Angers; Paul-François-Jean-Nicolas de Barras, lieutenant au régiment de Pondichéri; et Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, officier au corps du génie, tous membres de la convention nationale. 1795.

Jourdan et Pichegru, après avoir achevé de chasser les Autrichiens de la Hollande et de la Belgique, pénétraient à la droite du Rhin dans le cœur de l'Allemagne. Les Impériaux ne conservaient à la gauche du fleuve que la seule ville de Mayence, étroitement bloquée. Mais en échange, les Français s'étaient rendus maîtres, à la rive droite, de la forteresse de Dusseldorff et de la ville de Manheim; ils envahissaient le Brisgau; tandis qu'en Italie le général Schérer remportait plusieurs avantages sur les troupes autrichiennes et sardes.

Les Français et les Autrichiens se fortifiaient respectivement pendant les premiers jours de 1796. Les premiers, à Borghetto et à Albenga; les seconds à Dego. Le baron de Wins étendait ses redoutes sur le mont Balin, qui domine Savonne et Vado, pour empêcher les

1795. Français d'intercepter les secours qu'il attendait d'Alexandrie et de Tortone.

La république de Gênes, placée malgré elle sur le théâtre de la guerre, prenait vainement toutes les précautions imaginables pour se ménager entre trois puissances qui l'enveloppaient par mer et par terre, et dont chacune pouvait, à chaque instant, l'écraser. Le citoyen Villars était arrivé à Gênes, le 5 octobre, pour remplacer, en qualité de ministre de la république française, le citoyen Tilly, accusé de n'avoir pas pris tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour appaiser les mécontentemens parmi les Génois, occasionnés par les opérations auxquelles les détails de la guerre conduisaient les Français. Le nouveau ministre fut chargé de prévenir le sénat que le gouvernement français avait ordonné aux généraux de réparer les dommages commis sur le territoire génois, et de ne prendre désormais aucune part à l'administration du pays.

Les violences et les vexations de tout genre, exercées dans les ports de Provence envers les navigateurs génois, les avaient éloignés de ces parages : cet acte de justice diminua ces impressions défavorables. Les grains emmagasi-

nés à Gênes parvinrent dans les ports de France, et prévinrent une famine. Mais dès lors les ministres des puissances coalisées qui résidaient à Gênes prirent, à leur tour, une attitude hostile. 1795.

Le roi de Sardaigne avait envoyé à Gênes un ministre extraordinaire, chargé de menacer les Génois du ressentiment de son maître. Le sénat rendit menaces pour menaces : mais il n'était pas aussi aisé d'éconduire les Autrichiens et les Anglais.

La flotte britannique, après avoir acheté des munitions de toute espèce dans la rade de Livourne, croisait devant Gênes. Elle était composée de vingt-un vaisseaux de ligne, de deux vaisseaux napolitains et de quatre frégates. L'escadre de Toulon ne pouvant se mesurer avec des forces aussi redoutables, restait dans le port. L'amiral anglais déclarait aux Génois qu'il bombarderait leur ville, s'ils continuaient à favoriser les Français. En même temps le général de Wins publiait une proclamation dans laquelle il déclarait de bonne prise tous les navires chargés de comestibles ou de munitions de guerre pour les Français et les Espagnols.

La famine commençait à se faire sentir dans

1795. l'armée française. Il fut tenu dans Albenga un grand conseil de guerre, dans lequel on résolut d'attaquer les Impériaux et de les chasser du territoire génois. Les maladies avaient emporté beaucoup de monde aux Autrichiens, depuis qu'ils avaient pénétré sur les bords de la Méditerranée. Les dispositions de l'attaque furent faites sur-le-champ, l'action eut lieu le 22 novembre, dans la vallée de Loano; elle dura depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Les Autrichiens firent leur retraite sur Garnésio, après avoir perdu huit mille hommes tués ou faits prisonniers; ils repassèrent bientôt le col de la Bochetta pour se rallier sur Acqui.

Cette victoire aurait ouvert aux Français les barrières de l'Appennin, si les excès de tout genre, auxquels se livrèrent les vainqueurs au sein de leurs triomphes, n'avaient arrêté les opérations militaires. Schérer se plaignait publiquement de ces excès, et les fomentait en secret. L'armée française s'affaiblissait tous les jours. Les Autrichiens avaient reçu un renfort de vingt-cinq mille hommes. La cour de Turin envoya six mille hommes au général Colli qui commandait les Sardes. Cette armée retranchée sur les revers des Appennins,

était sur le point de rentrer sur le territoire génois, lorsque Bonaparte fut envoyé en Italie. 1795.

CHAPITRE XXI.

Campagnes de Bonaparte en Italie. — Portrait de ce général.

BONAPARTE était à peine âgé de vingt-six ans. S'il ne partageait pas l'expérience des anciens généraux, le feu de son âge le rendait propre à guider les pas d'une jeunesse impétueuse se précipitant dans les combats sans en calculer les dangers. Bonaparte renfermait dans son ame le feu qui consuma les guerriers célèbres : il ne fallait qu'une étincelle électrique pour le développer. 1796.

Sa physionomie n'annonçait pas l'ardeur martiale dont il était dévoré : ce sont les circonstances qui forment les hommes extraordinaires. La fortune avait décidé que dans la révolution française tout serait prodigieux dans le bien et dans le mal, dans le moral et dans le physique.

1796. Les campagnes de Pichegru, de Jourdan, de Dugommier, furent un tissu d'événemens à peine croyables : il semblait que rien ne pouvait les égaler. Bonaparte devait prouver que l'art militaire pouvait enfanter des opérations encore plus brillantes.

Jamais général ne porta plus loin que Bonaparte l'extrême valeur, la présence d'esprit, l'habileté des manœuvres, et les ressources de la ruse. Les victoires de Lodi et d'Arcole furent dues à la supériorité de ses talens. Le soldat, convaincu de cette supériorité, affrontait avec audace des dangers dont il pensait que le général avait calculé les résultats.

Aussi habile que Frédéric-le-Grand à combiner le plan d'une campagne, Bonaparte connaissait mieux que lui l'art de conduire les hommes aux grandes choses par les sentimens de l'ame. Comme César, et comme Adrien, on le voyait marcher à la tête de son armée, ne pas craindre de partager la fatigue et la nourriture du soldat; chacun pouvait s'adresser à lui comme à son camarade. Cette communication adoucissait en même temps le commandement et l'obéissance, lui donnait sur son armée une

telle autorité morale, qu'elle l'eût suivi partout sans balancer un seul instant; delà le pouvoir sans bornes qu'il exerçait en Italie, et que jamais aucun général n'avait partagé avec lui, depuis les anciens empereurs romains. 1796.

Depuis que l'ambition de Louis XIV avait couvert l'Europe d'armées innombrables, les ministres et les généraux s'étaient attachés presque uniquement à concentrer les plus grandes forces dans un étroit théâtre. Toutes les ressources du génie s'épuisaient à faire mouvoir ces grandes masses en conservant leur ensemble. On eût dit que le but de toutes les opérations était d'arriver au point de se battre en champ clos avec les armées les plus nombreuses. La perte d'une bataille rangée décidait d'une campagne et souvent d'une guerre.

Frédéric-le-Grand, le seul général qui, depuis César, eût embrassé toutes les branches de l'art militaire, s'écarta de la route ordinaire. L'Europe étonnée admirait les choses extraordinaires opérées par ce monarque avec des moyens médiocres. Les observateurs n'aperçurent d'abord dans ces grands mouvemens des armées prussiennes que des prodiges d'audace et d'activité. Il fallut les méditer longtemps pour sonder la profondeur du génie

1796. qui gourmandait ainsi la fortune. Quelques généraux pénétrèrent peu à peu le secret de Frédéric : ils étudièrent l'art de varier les manœuvres d'une grande armée suivant le terrain. Mais les traits les plus hardis de la tactique militaire prussienne restaient sans imitateurs. Frédéric avait trouvé l'art de multiplier les ressources en étendant sa ligne de manière que les dispositions du terrain, le cours des fleuves, le gissement des montagnes, des forêts, des défilés, permettaient aux différens corps de se soutenir mutuellement avec beaucoup de promptitude.

La nécessité exaltant l'âme, mûrit rapidement les fruits du génie. Ce fut au milieu des dangers les plus imminens que Frédéric s'éleva aux plus hautes conceptions militaires. C'est aussi le danger de la fortune politique qui donna naissance au genre de guerre développé par les Français pendant la campagne de 1794, et auquel ils durent dans la suite la rapidité des succès qui étonnèrent l'Europe. On considéra une grande étendue de pays, des frontières entières, le cours des fleuves, les chaînes de montagnes, comme des lignes contiguës, comme des positions dont tous les points devaient se balancer, se flanquer, se soutenir,

Ces bases avaient été quelquefois adoptées sur des terrains circonscrits pour une guerre défensive ; mais on ne s'était pas encore avisé d'en appliquer les principes à une vaste guerre offensive. Jourdan et Pichegru furent les premiers qui, étendant leur ligne du Rhin à l'Océan, considérèrent cette vaste étendue de pays comme une seule position offensive. 1796.

Cette manière de généraliser les opérations guerrières s'adaptait au génie bouillant de la nation française qui se porte moins à la triste uniformité, à la lenteur combinée d'une grande armée dans un terrain étroit, tandis qu'il s'exalte lorsqu'un vaste champ s'ouvrant à l'imagination du soldat, diversifie ses mouvemens, et multiplie en sa faveur les chances des opérations offensives. Ce fut à ce système qu'on dut principalement la brillante campagne de Hollande. La même tactique renouvelée en Espagne, força la cour de Madrid à faire la paix : elle fut perfectionnée les années suivantes. On avait pris pour base de ces opérations, pendant la première de ces campagnes, toute la frontière du nord, et pendant la seconde, toute celle du sud ; la frontière de l'est, de la Hollande jusqu'aux Appennins, fut couverte par une seule armée, pendant les

1796. années 1796, 1797 et 1798. Ce fut un combat perpétuel sur un théâtre si vaste et si activement occupé, que sur ce terrain immense, il n'y eut presque aucune position militaire que les armées ne se fussent disputées, aucune rivières dont les eaux n'aient été rougies du sang des hommes. Nous avons vécu deux siècles dans l'espace de deux ans, et dans cet intervalle les événemens prodigieux se sont succédés si rapidement, qu'il en eût fallu moins autrefois pour ébranler l'Europe.

CHAPITRE XXII.

Dispositions des forces respectives lorsque Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie.

Lorsque Bonaparte se rendit dans le comté de Nice, l'abondance des neiges qui couvraient les Alpes et les Apennins, ne permettaient pas aux armées de tenir la campagne. Les Français, maîtres d'Ormea, étaient cantonnés depuis Nice jusqu'aux environs de Final, leur quartier-général à Albenga, leurs avant-postes à Voltri, entre Savonne et Gênes.

Les troupes piémontaises, commandées par le général Colly, étaient postées sur les revers des Alpes, depuis le col de Tende jusqu'à Cairo, dans la province d'Acqui. Les Impériaux occupaient les hauteurs de Savonne, Sassello, Musone, Campo-Fredo, la Bocchetta, les vallées de la Trebia et de la Scrivia, renfermant dans leurs retranchemens les deux routes qui conduisent de Gênes dans le Milanais, l'une par Novi et Tortonne, l'autre par Bobbio et Plaisance. 1796.

On portait à quatre-vingt mille combattans les armées françaises dans les Alpes et les Appennins, en comptant les troupes commandées par Kellermann dans la Savoie et le Dauphiné. La cour de Vienne, contrainte à économiser ses armemens, considérant combien il était difficile de nourrir une armée aussi nombreuse dans des pays stériles, lorsqu'une flotte anglaise dominait sur les côtes, regardait ce nombre d'ennemis comme exagéré. D'ailleurs, suivant l'usage de toutes les associations hostiles, de rejeter les dépenses sur les co-associés, on calculait dans le conseil impérial que le roi de Sardaigne, menacé plus immédiatement, fournirait trente-cinq mille hommes; le roi des Deux-Siciles promettait vingt mille

1796. hommes, le pape quinze mille; on ne comptait plus sur le duc de Parme, mais le duc de Modène offrait quelques régimens.

Ces troupes devaient occuper les gorges des Appennins avant le temps où l'écoulement des grosses eaux produites par la fonte des neiges, rendrait guéables les rivières de Tidone, de Trebia, d'Orbe, de Neva, de Copa, de Versa, et plusieurs autres, dont le lit est presque à sec pendant l'été, mais qui coulent pendant les mois d'avril et de mai, avec la force et la rapidité des torrens les plus redoutables.

Ces circonstances et les dispositions locales de l'Italie antérieure, coupée en tout sens par des canaux et des haies vives qui forment autant de fortifications naturelles, tranquillisaient les ministres impériaux sur les succès des Français. D'ailleurs, les malheurs essuyés dans la péninsule par François Ier, Louis XII et Charles VIII, par les généraux de Louis XIV et par ceux de Louis XV, semblaient éloigner l'idée que les Français eussent le projet sérieux d'attaquer les pays autrichiens d'Allemagne, en traversant les plaines de la Lombardie. L'empereur ne crut pas devoir envoyer en Italie soixante mille hommes demandés par le

général de Wins. Le comte de Beaulieu offrait de faire la campagne à moindres frais : il fut préféré. 1796.

Toutes les puissances d'Italie étaient entrées dans la coalition, excepté les républiques de Venise et de Gênes. Cependant le roi de Sardaigne était le seul prince italien dont on eût promis de couronner les efforts par un agrandissement de territoire. C'était aussi le seul qui pût rendre de véritables services à la coalition. Maître des sommités des Alpes, depuis l'Helvétie jusqu'aux bords de la Méditerranée, la nature avait placé dans ses mains les clefs de l'Italie. On pensait qu'au moyen de quelques secours d'hommes et d'argent, cette barrière ne serait pas franchie par les Français.

A l'abri derrière un rempart regardé comme inexpugnable, les puissances italiennes étaient conduites moins par l'intérêt inspiré par les événemens extraordinaires qui agitaient la France, que par leurs relations de famille. Les ducs de Parme et de Modène n'avaient aucune puissance réelle ; le grand-duc Ferdinand Joseph ne pouvait lever qu'une armée médiocre. D'ailleurs, comme je l'ai déjà observé, la Toscane est un pays ouvert, qui peut aisément être envahi. Cette considération

1796. avait déterminé la cour de Florence à embrasser la neutralité dans toutes les guerres élevées en Italie pendant le dix-huitième siècle.

Elle prit le même parti pendant la révolution, parce qu'elle craignait que le port de Livourne ne fût écrasé de bombes par l'escadre de Toulon ; mais dès qu'une flotte anglaise domina sur la Méditerranée, le grand-duc se rangea du côté de la coalition. Il revint à la neutralité, lorsque les Français eurent repris Toulon, et dans toutes ces variations, les secours que les ennemis de la France trouvaient constamment dans le port de Livourne, ne laissaient aucun doute sur les véritables sentimens de Ferdinand Joseph.

Le royaume de Naples, possédé par un prince de la maison de Bourbon, était en état de concourir à la défense des Alpes et des Appennins. Cependant, les inclinations pacifiques de Ferdinand IV l'auraient décidé en faveur de la neutralité, si sa femme, sœur de la reine de France, Marie-Antoinette, n'avait dirigé les opérations du conseil. On promit vingt mille hommes. La nécessité de garantir les côtes de Naples et de Sicile des invasions que pouvaient tenter les Français, servait de

prétexte pour réunir ces troupes. Enfin, la cour de Rome ne pouvait rester neutre dans une guerre que tous les monarques chrétiens entreprenaient, en apparence, pour venger la mort d'un prince que Rome regardait comme un martyr. 1796.

Pie VI, partagé entre le besoin de repos, que demandait son âge avancé, et le désir de former pour son neveu, le prince duc Braschi-Onesti, un établissement considérable, n'était pas un ennemi bien redoutable pour la France. Pour encourager l'empereur à soutenir la coalition de toutes ses forces, il avait envoyé à ce prince une grande médaille d'or; elle représentait saint Pierre et saint Paul, et sur le revers, la première église patriarchale de Rome. Combattez, écrivait le saint Père à François II, au nom de *ces deux vaillans soldats du Christ.* On se moqua, même en Italie, de ce charlatanisme, qui retraçait en vain le temps des croisades. Le pape employait les armes qui lui étaient propres; ces armes étaient usées. Il voulut cependant lever quelques troupes; il fallut pour cela augmenter les impôts : le peuple se souleva, et fut sur le point de mettre le feu aux principaux palais de Rome.

La cour romaine, qui devait sa grandeur à

1796. l'art avec lequel elle savait se plier aux circonstances, s'apercevait parfaitement qu'elle s'était écartée des règles de sa politique en ne se renfermant pas dans les bornes d'une exacte neutralité ; mais, d'un côté, on était persuadé à Rome que jamais les Français ne pénètreraient dans le cœur de l'Italie ; de l'autre, les engagemens du saint Père avec la cour de Vienne l'obligeaient d'affecter une confiance qu'il n'avait pas. Des prières publiques furent ordonnées ; le pape accorda des indulgences plénières aux soldats de l'empereur ; il déclara que si les Français venaient à Rome, il les recevrait, vêtu pontificalement, sur les marches du vestibule de Saint-Pierre.

Les émigrés français rassemblés dans le Milanais, craignant l'arrivée des républicains, se dispersaient dans le sud de l'Italie, jusqu'en Sicile.

CHAPITRE

1796.

CHAPITRE XXIII.

Premières opérations militaires de Bonaparte.

Le premier soin de Bonaparte, en arrivant dans les environs de Gênes, fut de sonder les dispositions du gouvernement génois. Les opinions révolutionnaires qui soulevaient la France, agitaient aussi les Génois. Le peuple, éloigné des affaires publiques par une noblesse hautaine et soupçonneuse, désirait que des changemens dans la constitution lui procurassent des avantages politiques. Mais tous les ressorts du gouvernement se trouvaient dans les mains du sénat composé d'hommes accoutumés à la domination, et rompus à la triture des affaires. Les efforts de tous les genres qu'il avait multipliés contre les Corses, annonçaient l'obstination avec laquelle il défendrait dans Gênes un mode d'administration dans lequel il était gouvernant et le peuple gouverné.

L'état de Gênes avait embrassé la neutralité; il favorisait même les Français dans leurs approvisionnemens, qui devenaient pour les

1796. Génois une source abondante de richesses ; cependant il augmentait les fortifications de Gênes du côté de la France, et il avait laissé passer tranquillement à Novi, à Gavi, à la Bocchetta, sous le canon de ses postes, les troupes autrichiennes.

Le général, comte de Beaulieu, autorisé par cette connivence, avait fait plusieurs tentatives pour engager le sénat à lui confier la forteresse de Savonne. Le prétexte allégué par les Autrichiens, était que la république génoise ne s'était pas opposée à la possession que les Français avaient prise de la ville de Final. L'impartialité exigeait que les Impériaux eussent aussi, sur la côte du Ponent, une ville dans laquelle ils pussent déposer leurs malades, et rassembler leurs munitions de bouche. Les Français demandaient, de leur côté, que cette forteresse leur fût remise, et pour appuyer cette demande, quinze mille soldats s'avançaient sur Gênes. Le ministre français d'un côté, les ministres autrichien et britannique d'un autre, déclaraient au sénat que toute cession qu'il pourrait faire serait regardée comme un acte d'hostilité. Gênes, pressée par deux armées, craignait de voir se renouveler les malheurs auxquels elle fut en

proie en 1747. Une escadre anglaise de dix vaisseaux de ligne qui croisait devant Gênes, augmentait l'anxiété publique. Le sénat temporisait. Les événemens de la guerre fixèrent bientôt ses inquiétudes. 1796.

CHAPITRE XXIV.

Combats de Montenote, de Millesimo, et de Ceva.

Depuis quelques jours les mouvemens des Autrichiens annonçaient une expédition prochaine. Le poste de Voltri fut attaqué, le 9 avril, par dix mille hommes. Trois mille Français qui le défendaient furent obligés de se retirer pendant la nuit. Les Autrichiens poursuivant leurs avantages, se rendirent maîtres, le 10, d'une partie des redoutes qui couvraient l'armée française. Les plus grands efforts se faisaient à la redoute de Montenote, défendue par quinze cents hommes. La valeur avec laquelle ce faible détachement repoussait les efforts de quinze mille Autrichiens, conduits par Beaulieu lui-même, donnait le temps aux

1796. colonnes françaises de se former dans les défilés des montagnes. Deux divisions conduites par le général Masséna, attaquent les Impériaux à la baïonnette; ils sont forcés de faire retraite.

Beaulieu repoussé, restait cependant le maître de donner, par sa droite, la main à l'armée austro-piémontaise, dans les environs de Cairo. Il s'agissait de couper les communications entre ces deux armées, de tenir l'une en échec tandis qu'on détruirait l'autre; opération d'autant plus difficile, que les sinuosités des montagnes favorisaient les secours que se donnaient mutuellement les généraux Colly et Beaulieu.

Bonaparte, portant son quartier-général à Carcare, dans le Montferrat, ordonne au général Laharpe de se porter dans Cairo; Masséna devait gravir en même temps sur les hauteurs de Dégo, tandis que les généraux Joubert et Ménard occuperaient les hauteurs de Biétro et de Sainte-Marguerite. Ce mouvement, à la suite du combat de Montenote, plaçait l'armée française au delà des Appennins, sur les pendans qui versent leurs eaux dans le Pô. Il était sans exemple que le passage de ces montagnes eût été franchi en aussi peu de temps.

Le 13, à la pointe du jour, le général Augereau, avec sa division, forçait les gorges de Millesimo, tandis que le général Joubert, après avoir chassé les Autrichiens de toutes les positions environnantes, enveloppait un corps de quinze cents Autrichiens, à la tête desquels le lieutenant-général, comte de Provera, s'était retranché dans les ruines d'un vieux château. Ce corps fut obligé de mettre bas les armes. 1796.

Bonaparte n'avait rien à redouter désormais des Autrichiens qui se retiraient sur Tortonne, laissant aux Français la libre possession du territoire de Gênes. Ce mouvement rétrograde dont l'objet pouvait être de faciliter leur jonction avec les troupes napolitaines et pontificales, attendues par le comte de Beaulieu, laissait dans la position la plus critique l'armée piémontaise retranchée auprès de Ceva, au bord du Tanaro qui n'était pas encore guéable, et dont les ponts avaient été coupés.

Ce camp retranché fut attaqué, le 16 avril. Les Français enlevèrent à la baïonnette le plus grand nombre des redoutes qui le couvraient : la nuit mit fin au combat. Les Piémontais craignant d'être tournés par Castellino, profitèrent des ténèbres pour prendre une po-

1796. sition au confluent du Cursaglia et du Tanaro, ayant leur gauche appuyée à ces deux rivières, leur droite sur Notre-Dame de Vico, et leur centre sur la Bicoque, village différent du bourg de ce nom, célèbre par la bataille que les Français, commandés par le maréchal de Lautrec, y perdirent en 1622 contre les Impériaux.

La position du général Colly était la meilleure qu'il pût prendre : environné de deux rivières profondes et torrentueuses, il avait garni leurs bords de fortes batteries; ses lignes protégeaient la place de Mondovi : il attendait le secours que le conseil de Turin pouvait lui envoyer, ou que les Autrichiens lui feraient passer, en suivant la droite du Tanaro. Ces espérances s'évanouirent en même temps. La cour de Turin avait ordonné l'armement général de tous les jeunes-gens, depuis dix-huit jusqu'à trente ans. Le succès de cette mesure aurait procuré une armée de quarante à cinquante mille hommes. Non-seulement elle éprouva des obstacles invincibles, mais le mécontentement qu'elle répandit dans le Piémont arrêta tous les efforts auxquels pouvait se livrer le roi de Sardaigne pour la continuation de la guerre. Les Piémontais demandaient

la paix à grands cris. Les généraux, attribuant aux mauvaises manœuvres des Autrichiens les derniers revers qu'ils venaient d'éprouver, avaient perdu toute confiance. On parlait de trahison. La noblesse piémontaise abandonnait en foule le pays, pour s'enfoncer dans le midi de l'Italie. 1796.

Le grand-duc de Toscane, craignant d'attirer dans ses états les armées françaises, refusait le passage aux renforts qui venaient de Naples et de Rome, pour se joindre à l'armée de Beaulieu. Ce contre-temps ne permettait pas à ce général d'envoyer le moindre secours à l'armée piémontaise.

CHAPITRE XXV.

Bataille de Mondovi. — Discours de Bonaparte à son armée.

Colly dont l'armée, après les échecs qu'elle avait essuyés, montait à peine à douze mille combattans, ne pouvait résister long-temps aux colonnes françaises, qui l'attaquaient de toutes parts. Il fut obligé d'abandonner ses retranchemens pendant la nuit du 21 au 22

1796. avril, pour se retirer sous Mondovi. Sa marche était retardée par la pesanteur de l'artillerie et des munitions qu'il conduisait avec lui. Les Français l'atteignirent, au point du jour, auprès du village de Vico. Toute son habileté ne lui servit, dans cette journée, qu'à mettre ses bagages en sûreté derrière les rivières d'Éléra et de Pesio; son armée rompue ne sauva qu'avec beaucoup de peine son artillerie. Les Français entrèrent le même jour dans Mondovi, place qui pouvait faire une meilleure résistance.

La rivière de Stura était alors presque la seule barrière qui arrêtait la marche de Bonaparte sur Turin. L'armée de Beaulieu, réduite à trente mille hommes, n'offrait aucune ressource. Colly fut obligé de passer la Stura : il campa entre Coni et Cherasco. Cette dernière ville, importante par sa situation au confluent de la Stura et du Tanaro, était munie d'une enceinte bastionnée, fraisée et palissadée : elle fut enlevée presque sans résistance. Colly se replia dans les environs de Turin.

Il était rare autrefois qu'une bataille excédât les bornes d'une journée. Depuis seize jours les Français se battaient, sans interruption, contre les Autrichiens et les Piémontais.

Le siége de Turin était résolu. Déjà l'artillerie de siége approchait pour hâter les attaques. Dans cette circonstance, Bonaparte prononça, à la tête de son armée, un de ces discours que les historiens mettent souvent dans la bouche des généraux, et qu'il n'est pas sûr qu'ils aient prononcé. 1796.

« Soldats, vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt-un drapeaux, cinquante pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze cents prisonniers, tué ou blessé dix mille hommes. Vous vous étiez jusqu'ici battus parmi des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie : vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée conquérante de la Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout : vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué plusieurs fois sans pain : les phalanges républicaines étaient seules capables d'actions aussi extraordinaires. Grâces vous en soient rendues, soldats.

» Les deux armées qui naguère vous attaquaient avec audace fuient devant vous. Les

1796. hommes pervers qui se réjouissaient dans leurs pensées du triomphe de vos ennemis, sont confondus et tremblans. Mais, soldats, il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez encore rien fait, puisque beaucoup de choses vous restent encore à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous. Vos ennemis foulent encore les cendres des vainqueurs des Tarquins.

» Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne; vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége est arrivée. La patrie attend de vous de grandes choses : vous justifierez son attente. Vous brûlez tous de porter au loin la gloire du peuple français, d'humilier les rois orgueilleux, qui méditaient de nous donner des fers : de dicter une paix glorieuse, qui indemnise la patrie des sacrifices qu'elle a faits; vous voulez tous, en rentrant dans le sein de vos familles, dire avec fierté : J'étais de l'armée conquérante de l'Italie.

» Amis, je vous promets cette conquête; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir : c'est de respecter les peuples que vous délivrerez de leurs fers; c'est de réprimer les pillages auxquels se portent des

scélérats, suscités par nos ennemis : sans cela, vous ne seriez point les libérateurs des peuples, vous en seriez le fléau ; le peuple français vous désavouerait. Vos victoires, votre courage, le sang de vos frères morts en combattant, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais investi de l'autorité nationale, je saurai faire respecter à un petit nombre d'hommes sans cœur, les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds. Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers. 1796.

» Peuples d'Italie, l'armée française vient chez vous pour rompre vos fers. Le peuple français est l'ami de tous les peuples. Venez avec confiance au devant de nos drapeaux : votre religion, votre propriété et vos usages seront religieusement respectés. Nous ferons la guerre en ennemis généreux ; nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent. »

1796.

CHAPITRE XXVI.

Traité de paix entre le roi de Sardaigne et le gouvernement français.

Le roi de Sardaigne était convaincu, par une tardive expérience, que ses préparatifs ne sauveraient pas Turin. Des murmures, avant-coureurs d'une insurrection, augmentaient sa détresse; obéissant aux lois de la nécessité, Colly eut ordre de demander une suspension d'armes à Bonaparte.

Ce général n'ignorait pas combien un ennemi vaincu pouvait trouver de ressources dans un armistice adroitement prolongé, pour reprendre les hostilités dans un temps plus opportun. Il répondit que n'étant pas autorisé par le directoire à traiter de la paix, la position militaire des deux armées rendait dans ce moment absolument impossible une suspension d'armes pure et simple, et qu'il ne pouvait se prêter à ce provisoire arrangement, qu'autant que le roi de Sardaigne lui remettrait pour gage de sa foi les principales forteresses qui défendaient ses frontières.

Malgré ces ouvertures, le général français ne cessait de hâter les préparatifs pour commencer le siége de Turin, lorsqu'il reçut une seconde dépêche du général Colly. Il lui offrait les sûretés qu'il avait demandées : les forteresses de Coni, de Tortonne et de Ceva furent remises entre les mains des Français. Le traité de paix ne fut signé que le 18 mai. La cour de Turin abandonnait à la France la Savoie, les comtés de Nice et de Tende ; elle consentait que, jusqu'à la paix générale, les Français tinssent garnison dans les forteresses de Coni, d'Exilles, de Suse, de la Brunette, de Château-Dauphin, de Fénestrelles, de Démont, de Tortonne et d'Alexandrie ; elle accordait aux troupes venant de France le libre passage dans le Piémont. Enfin, on stipulait que les fortifications de Suse, de la Brunette, d'Exilles, de Château-Dauphin et de Démont, seraient démolies, et que la cour de Turin ne pourrait les rétablir. 1796.

Ce traité rendait la situation des Français presque indépendante de tous les événemens qui avaient nui au succès de leurs expéditions précédentes en Italie. L'armée de *Kellermann*, retenue dans les Alpes par les forteresses de Suse et d'Exilles, avait toute liberté

1796. de se porter sur les bords du Pô. Les communications étaient assurées avec la France par les cols de Tende, du mont Genèvre, et du mont Cénis. L'armée, qui pouvait se recruter avec facilité, et dont les derrières restaient absolument libres, n'avait à redouter en Italie que le climat lui-même, non moins meurtrier pour les Allemands que pour les Français.

CHAPITRE XXVII.

Les Français passent le Pô.

A la nouvelle de la défection du roi de Sardaigne, l'archiduc Ferdinand, gouverneur du Milanais, réclamait les plus prompts et les plus puissans secours. Les Autrichiens avaient passé le Pô à Valenza, dont la citadelle était occupée par un corps de cavalerie napolitaine. Ils se fortifiaient à la hâte à la gauche de ce fleuve, le long du Lagogna, du Terdopio et du Tezin, pour défendre le Milanais. L'armée des Deux-Siciles s'était réunie à eux; quelques renforts, venus du Tirol, donnaient au comte de Beaulieu l'espoir de tenter avec succès le sort des armes.

Le passage du Pô, en présence d'une armée nombreuse, présentait de grands obstacles. Bonaparte pouvait faire les préparatifs nécessaires sous Valenza, que les Napolitains venaient d'évacuer. Tout annonçait que les Français entreraient dans le Milanais par le Pavesan. Beaulieu avait dirigé son plan de défense d'après cette supposition. Bonaparte sut lui donner le change; et tandis que divers mouvemens annonçaient que les Français passeraient le Pô sous Valenza, le général se transportait, par une marche forcée, à Castel San-Giovani, sur les bords du Tidonne, après avoir traversé à gué la Scrivia et la Staffora. Cent hommes de cavalerie, parcourant la rive du Pô jusqu'à Plaisance, arrêtent cinq grands bateaux chargés de provisions de bouche. Une division de cinq mille grenadiers et de quinze cents chevaux se trouvait au bord du Pô, sous Plaisance; ils se précipitent dans ces bateaux, le 7 mai, et abordent à la rive gauche, où deux bataillons de hussards s'opposaient en vain au débarquement. Les divisions de l'armée française, disposées en échelons, hâtaient leur marche. Presque toutes passèrent le Pô, le 8 et le 9. Les chevaux trouvés dans Plaisance facilitaient le transport de l'artillerie et des munitions.

1796.

1796.

CHAPITRE XXVIII.

Les princes d'Italie font des propositions de paix. — Bataille de Lodi.

Les potentats d'Italie se hâtaient de négocier avec Bonaparte. Le duc de Parme embrassait une prudente neutralité; le grand-duc de Toscane ordonnait aux vaisseaux britanniques de diminuer les vexations qu'ils exerçaient sur les Français dans le port de Livourne; le pape faisait des propositions pacifiques, dont l'exécution fut suspendue par les intrigues des courtisans; le roi des Deux-Siciles envoyait un ministre à Gênes, pour proposer des termes d'arrangement; les puissances italiennes fournissaient à l'armée française des contributions immenses en or, en chevaux, en provisions, et fermaient les ports de la presqu'île au commerce britannique. Le duc de Modène voulant se soustraire, par de vains subterfuges, à des conditions qu'il regardait comme trop onéreuses, fut bientôt obligé d'abandonner, en fugitif, sa résidence et ses états.

La suspension d'armes entre le duc de Parme et

et la France fut conclue, le 9 mai, entre Bonaparte et les marquis Palavicini et Dallarosa, sous la médiation du ministre d'Espagne à Parme. Le duc s'engageait à payer, dans un court délai, deux millions de francs, argent de France, seize cents chevaux, deux mille bœufs, dix mille quintaux de bled, trois mille d'avoine, et les superbes monumens de peinture et de sculpture qui décoraient ses états. 1796.

La république de Venise, à la vue du torrent qui menaçait de l'engloutir, avait d'abord levé une armée pour protéger sa neutralité. Abandonnant bientôt le système d'une vaine défense, elle eut recours à des moyens qui convenaient mieux à sa situation. Monsieur, frère de Louis XVI, qui résidait dans Véronne, reçut ordre de quitter sur-le-champ les terres de la seigneurie; il se retira en Allemagne.

La route de Milan était ouverte aux Français, mais la possession de cette capitale ne pouvait être paisible qu'après avoir chassé les Autrichiens des bords de l'Adda. Le général Beaulieu, après avoir mis une forte garnison dans la citadelle de Milan, s'était replié à la gauche de l'Adda. Son armée occupait des retranchemens prolongés depuis la

1796. grande route de Lodi à Vienne, jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Maître du cours d'un fleuve aussi profond que rapide, et dont tous les ponts étaient fortifiés, ses postes inquiétaient les détachemens français répandus dans le bas Milanais, tandis que, recevant ses subsistances du Mantouan, il attendait les secours que lui promettait la cour de Vienne, et qui ne pouvaient venir jusqu'à lui qu'en traversant les provinces vénitiennes.

Pendant plusieurs jours, les Français menaçaient successivement les différens points de défense de l'armée autrichienne; et tandis que cette perplexité forçait Beaulieu à étendre ses quartiers, plusieurs divisions françaises se portant rapidement sur Lodi, attaquaient cette ville avec tant d'impetuosité, le 11 mai, que les Autrichiens passèrent l'Adda sur le pont, qu'ils n'eurent pas le temps de couper, mais qu'ils couvraient des feux d'une nombreuse artillerie. Sous ce feu, le plus terrible, quatre mille grenadiers se forment en colonne serrée, ayant à leur tête les généraux Berthier et Masséna. Ils se précipitent au pas de charge sur ce pont, dont la longueur est de cent toises. Cette colonne redoutable, bravant la mort,

renverse tout ce qui s'oppose à elle. L'artillerie autrichienne est enlevée à la baïonnette. 1796.

Dans le même temps, la cavalerie française traversait ce fleuve à la nage. Augereau accourait avec sa division. Les Autrichiens fuient dispersés, abandonnant leur artillerie, leurs caissons, leurs bagages. Beaulieu, passant l'Oglio pendant la nuit, se réfugie sous le canon de Mantoue.

La journée de Lodi, très-importante par elle-même, l'était encore davantage par l'impression qu'avait faite en Italie une des plus belles manœuvres de guerre que jamais on eût exécutées. L'exaltation guerrière, qui était le germe des triomphes de Bonaparte, se communiquait aux Italiens, de tout temps amoureux de leur liberté. L'archiduc Ferdinand était sorti de Milan avec sa famille, pour se retirer dans le Tirol. Les individus attachés au gouvernement autrichien, abandonnaient précipitamment cette capitale. Les Français en prirent possession le lendemain de la bataille de Lodi.

1796.

CHAPITRE XXVIII.

Révolte dans le Milanais contre les Français.

BONAPARTE demandait au Milanais une contribution de vingt millions. Le départ de plusieurs riches propriétaires qui avaient emporté leurs effets les plus précieux, rendait cette somme très-difficile à recouvrer. On employa l'argenterie des églises et les fonds trouvés dans les Monts-de-Piété. Ces ressources étaient bien loin de remplir la somme demandée, et qu'il fallait remettre dans les plus courts délais. Dans cette fâcheuse circonstance, on ne doutait pas que des troubles populaires ne fussent prochainement excités par les hommes qui avaient intérêt au maintien de l'ancien gouvernement.

Pour prévenir cette explosion, Bonaparte établit dans Milan une société populaire, sur le modèle de celles qui existaient en France. Les orateurs de la liberté parcouraient les campagnes, et avertissaient les habitans que les contributions demandées ne péseraient que

sur les riches. Pavie envoya des députés pour fraterniser avec la société populaire de Milan. Bonaparte se servait de ces missionnaires pour engager les habitans du Milanais à procurer à l'armée française les vivres et les munitions dont elle avait besoin, avec promesse de payer la valeur des objets mis en réquisition, sur le produit de la contribution de guerre. 1796.

Mais soit que les habitans, auxquels on enlevait leurs subsistances, n'eussent pas confiance dans le paiement promis ou que les violences que se permettent presque toujours les subalternes, lorsqu'ils sont autorisés à prendre de force dans les campagnes les denrées des paysans, eussent soulevé le peuple, une insurrection éclata. La célérité avec laquelle Bonaparte arrêta cet incendie, qui se propageait avec fureur, inspirant aux habitans du Milanais un nouvel esprit, le général était invité, avec instance, d'introduire dans le pays le régime de la république française.

Soit que ce sentiment politique eût été inspiré aux habitans de Milan et des autres grandes villes de la Lombardie autrichienne, par les émissaires de la France, ou que l'amour de la nouveauté portât le peuple à secouer le joug

1796. de la maison d'Autriche, cette détermination populaire eut les suites les plus fâcheuses envers la cour de Vienne. Bientôt le gouvernement républicain fut proclamé depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio. Partout les populaires s'emparent du gouvernement, la noblesse héréditaire est abolie, une armée italienne, qui doit seconder les Français, se lève et s'organise, la cavalerie est montée avec les chevaux de luxe des nobles qui fuient hors du pays; les places de guerre, dont les Français sont maîtres dans le Milanais, dans le Piémont, dans les duchés de Parme et de Modène, procurent les armes nécessaires. On paie les soldats avec les impositions levées sur les pays conquis et sur les gouvernemens qui achètent la neutralité.

CHAPITRE XXIX.

Bataille de Borghetta.

Le comte de Beaulieu, forcé à l'inaction en attendant les renforts qu'il devait recevoir d'Allemagne, campait à la gauche du Mincio. Sa ligne avait sept lieues d'étendue; sa droite

s'appuyait au lac de Garda et à la forteresse de Peschiera, appartenante aux Vénitiens, et sa gauche sur la ville de Mantoue. Il était maître de trois ponts sur le Mincio : le premier à Rivalta, le second à Goito, le troisième à Borghetta. Mantoue était la seule ville qui restait à l'empereur en Italie. Mais, en présence d'une armée où l'on comptait encore vingt mille hommes, il était difficile de tenter le siége d'une place dont la situation au centre, d'un lac d'environ dix lieues de circonférence, rendait les approches presque impraticables. 1796.

L'armée française avait passé l'Oglio presque en même temps que les Autrichiens. Le quartier-général fut établi à Brescia, le 28 mai; la division d'Augereau vint camper devant Peschiera; celle de Massena était à Monte Chiario; une autre division à Montse. On occupa les petites villes de Gasoldo, de Solfarino, de Mariana, toute la rive droite de la rivière de Seriola Marchionale, et pour faire croire aux généraux autrichiens qu'on voulait les tourner en passant le lac de Garda vers sa partie supérieure, ou couper entièrement leur communication avec le Tirol, une demi-brigade d'infanterie légère prit poste dans la ville vénitienne de Salo, située au bord occidental du

1796. lac, presque vis-à-vis la ville de Garda, qui donne son nom à cette petite mer.

Toute la ligne des Autrichiens se trouvant menacée par les dispositions faites par Bonaparte, la défense de Beaulieu était nécessairement affaiblie par la multitude des postes que son armée avait à garder. Cependant les Français se formaient pendant la nuit du 28 au 29 mai, derrière les hauteurs de Capriana et de la Volta; dès la pointe du jour toutes les divisions dirigeaient leur marche sur Borghetta. Les approches de ce poste étaient défendues par quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux : ils firent la plus vive résistance. Toutes les redoutes qui les couvraient étant enfin forcées, les Autrichiens passèrent le pont et en coupèrent une arche : elle ne pouvait être que difficilement rétablie sous le feu des batteries ennemies. Une colonne de grenadiers s'élance dans la rivière. Les Français ayant de l'eau jusqu'au cou, et tenant leurs fusils sur leurs têtes abordent à l'autre rive. Les Autrichiens croient voir une seconde fois la terrible colonne du pont de Lodi; les plus avancés reculent; on rétablit le pont avec promptitude; bientôt toute l'armée passe le Mincio.

Les Autrichiens s'étaient ralliés entre Valleggio et Villa-Franca, sur le bord d'un large canal qui communique du Mincio au Tartaro. Ils se défendirent avec le dernier acharnement dans ce poste fortifié par la nature; ce n'était pas pour disputer la victoire, Beaulieu ne cherchait qu'à cacher aux généraux français ses dernières dispositions. Peschiera, Castellonovo, et les autres postes qu'il occupait à la droite de l'Adige étaient évacués rapidement par ses ordres, en transportant l'artillerie et les munitions dans Mantoue, et lorsque les ombres de la nuit forcèrent les combattans à se séparer, il fit entrer une partie de son armée dans Mantoue, et passa l'Adige avec le reste, observant de faire rompre tous les ponts depuis Véronne jusqu'à Porto-Legnano. 1796.

CHAPITRE XXX.

Siége de Mantoue. — Armistice entre l'armée française et les armées du pape et du roi des Deux-Siciles.

MANTOUE fut abandonnée à ses propres forces. Cette place était défendue par le gé-

1796. néral, baron de Stein, qui commandait auparavant dans Milan. L'armée française était composée de quatre-vingt-dix mille combattans; mais une partie de ces forces gardait les passages de la rivière de Gênes, les villes de Coni, de Ceva, de Tortonne, d'Alexandrie, dans le Piémont, et les principales places du Milanais, qu'on n'osait confier entièrement aux troupes levées en Lombardie, malgré le dévoûment qu'elles témoignaient à la république française.

Cependant la ville de Mantoue était étroitement bloquée. Bonaparte avait fait occuper Véronne pour intercepter les secours que les Autrichiens pouvaient envoyer dans le Mantouan, en suivant les bords de l'Adige, tandis qu'une nombreuse garnison placée dans Peschiera, arrêtait les convois autrichiens embarqués à Riva, à Torgoli, et dans les autres villes du Tirol, sur le lac de Gorda.

Mantoue exigeait un siége dans toutes les règles. L'armée française avait peu de moyens de l'entreprendre. La marche rapide de ses conquêtes, et la difficulté des routes à travers les plus hautes montagnes de l'Europe, n'avaient pas permis de la faire accompagner par ses parcs d'artillerie, dont les ressources extrê-

mement coûteuses et extrêmement combinées facilitent les siéges et contribuent à les abréger. C'était avec les canons du roi de Sardaigne et de l'empereur qu'il fallait prendre la plus forte place que la maison d'Autriche eût en Italie. Les grandes chaleurs dont la saison approchait, et qui rendent mortel le voisinage de Mantoue, augmentaient les difficultés. Bonaparte prit le parti de cerner cette place de toute part, tandis qu'on rassemblerait les objets nécessaires pour pousser le siége avec vi[illegible]eur si elle ne se rendait pas avant l'hiver. 1796

Pendant que l'empereur préparait une armée dans les gorges du Tirol, Bonaparte faisait des traités avec les princes de la péninsule. Une division de son armée s'était emparée de Bologne le 19 juin; on y fit prisonniers quelques soldats du pape avec le cardinal-légat, et les officiers de la légation de Bologne. On se porta sur Ferrare et sur Faenza, qui ne firent aucune résistance; la Romagne fut entièrement envahie. L'artillerie trouvée à Bologne, au fort d'Urbin et au château de Ferrare, formait un équipage propre au siége de Mantoue. Ces pertes avaient décidé le pape à souscrire à des préliminaires de paix : il abandonnait à la France les légations de Ferrare, de Bologne,

1796. les côtes maritimes du golfe Adriatique, depuis les embouchures du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancône ; promettait vingt-un millions, monnaie de France, et une grande quantité de statues, de bustes, de vases, de tableaux, et de manuscrits de la bibliothèque vaticane, au choix des commissaires français.

A Naples, le gouvernement, effrayé du progrès des armes françaises, avait ordonné des prières publiques, auxquelles le roi et la reine assistèrent. Il fut ensuite question de lever une armée de soixante-dix mille hommes, qui devaient se réunir sous les ordres des principaux barons du pays. Chaque enrôlé dans cette armée était déclaré exempt de toute contribution, ainsi que sa famille, pendant la durée de la guerre. Quant aux barons, on leur promettait des grades militaires suivant leur mérite. Malgré cet appareil de force, la cour était persuadée qu'il lui serait plus facile d'obtenir la paix par la voie des négociations. Le marquis de Gallo avait été envoyé à Bâle, pour conférer avec le ministre Barthélemy ; on s'adressait en même temps à Bonaparte : la cour de Naples offrait huit millions, ou des munitions navales pour cette somme. Un armistice fut accordé aux cours de Naples et de Rome.

En conséquence, le prince Pignatelli Belmonté fut envoyé à Paris, par la cour des Deux-Siciles, pour signer le traité définitif. Les ministres du pape faisaient le même voyage. Ils espéraient d'engager le directoire à se relâcher des dures conditions imposées par le général français. Le conseil de Pie VI choisit, pour cette négociation épineuse, les prélats Vangelisti et Petrachi, deux hommes consommés dans la diplomatique; mais le directoire avait exigé qu'on ne lui envoyât pas des hommes d'église. En vain ils prirent l'habit laïc, et l'abbé devint comte Petrachi; son caractère fut bientôt connu. Les deux négociateurs furent congédiés. 1796.

CHAPITRE XXXI.

Les Français entrent dans Livourne. — Campagne d'Allemagne.

Malgré la neutralité de la Toscane, les Anglais étaient constamment favorisés, publiquement ou en secret, dans le port de Livourne. Pour mettre un terme à cette partialité, Bonaparte avait résolu de s'emparer de

1796. ce port; les Français occupaient Bologne, le fort d'Urbin, Ferrare et Faenza. Le général, pour cacher son dessein, envoya une colonne de Reggio, à travers les Appennins, sur Pistoïa, menaçant de se rendre à Rome par Florence, pour déterminer le pape à signer le traité définitif de paix. La nouvelle de cette expédition jetait l'alarme dans la cour du grand-duc. Le premier ministre fut dépêché à Bologne pour représenter au général français que le passage par la Toscane ayant été refusé aux troupes napolitaines, la justice exigeait que les Français ne violassent pas un territoire que les coalisés avaient respecté; mais la principale crainte de la cour de Florence était la présence de l'armée française dans la capitale. Le plénipotentiaire adopta sans difficulté la proposition d'éviter Florence, et de s'avancer sur Rome en passant par Pise.

Le 26 juin, une colonne, commandée par le général Vaubois, arriva à Pistoïa. Elle passa l'Arno le lendemain à Fucechio; alors, les Français, au lieu de se diriger sur Pise, prirent la route de Livourne : ils y entrèrent sans résistance.

La campagne avait commencé fort tard en Allemagne. Les armées françaises, répandues

sur les bords du Rhin, depuis les frontières de Hollande jusqu'aux montagnes helvétiques, consistaient en trois corps principaux ; l'un commandé par Pichegru, ayant sous ses ordres Moreau, Desaix, Saint-Cyr, Ferino, Lecourbe, défendait l'Alsace et le pays de Porentrui ; le second, sous les ordres de Jourdan, s'étendait à la gauche du Rhin, depuis le pays de Clèves jusqu'aux bords de la Nahe, et à la droite du fleuve de la ville de Dusseldorff, à la rivière de Wupper. Ses principaux officiers étaient Kléber, Marceau, Bernadotte, qui passa en Italie à la fin de la campagne ; Lefebvre, Grenier, Championnet, Colaud, d'Haudpoul. Le commandement de la troisième armée était confié à Beurnonville ; sa destination était de protéger les Hollandais. 1796.

Les armées impériales se partageaient en deux corps, le premier, sous les ordres de l'archiduc Charles, et le second sous ceux du vell-maréchal comte de Wurmzer. Wurmzer avait sous son commandement le corps des émigrés français, sous le nom d'armée de Condé. Une troisième armée, de soixante-dix mille hommes prussiens ou hessois, sous le commandement du duc de Brunswick, campait le long du Veser pour protéger la neutralité du nord

1796. de l'Allemagne, stipulée par le roi de Prusse dans son traité avec la France.

Dans cette disposition des choses, les généraux français n'étaient pas d'accord sur le plan de campagne qu'il convenait de suivre en Allemagne; les uns penchaient pour une guerre défensive sur les bords du Rhin, tandis que les plus nombreux renforts, envoyés à Bonaparte, l'auraient mis en état de brusquer les attaques de Mantoue, d'enlever dans cette place la grosse artillerie que Beaulieu y avait déposée, et sans laquelle les Impériaux ne pouvaient entreprendre qu'avec des dépenses énormes une nouvelle campagne en Italie.

D'autres voulaient se porter en force dans la Souabe, s'emparer du lac de Constance, franchir les gorges de Bregens, et la chaîne des Alpes rhétiques, entrer dans le Tirol vers les sources de la Ram, côtoyer cette rivière jusqu'à l'Adige, donner la main droite à l'armée d'Italie, tandis que l'aile gauche des armées d'Allemagne, parcourant les vallées de l'Inn, s'étendrait dans la Bavière jusqu'aux bords du Danube, dans les environs de Passau.

Ce plan se développait avec autant de grandeur que d'audace; les obstacles, franchis par les Français, empêchaient d'en calculer les

les difficultés. On prenait pour modèle Annibal, franchissant les Pyrénées et les Alpes pour porter la guerre aux bords de la Trebia et du Lago di Perugia, alors appelé le lac de Trasimène. Mais les armées des peuples anciens ne traînaient pas à leur suite ces tubes d'airain, aussi pesans que redoutables, qui font aujourd'hui le sort des batailles. Les changemens survenus dans la manière de faire la guerre entraînent de nouveaux détails pour la marche des troupes. Pichegru n'approuvait pas qu'on s'enfonçât dans les montagnes, à cent lieues des frontières de France, en laissant derrière soi une ville aussi importante que Mayence. 1796.

Pichegru donna sa démission. Il eut pour successeur Moreau, un des élèves qu'il avait faits dans l'art des combats. L'armée du général Jourdan, chargée d'exécuter les principales opérations du plan de campagne, était portée à cent vingt-cinq mille hommes, secoudée à sa droite par l'armée de Moreau, et à sa gauche par celle de Beurnonville. Ses premières opérations justifièrent les projets les plus audacieux; mais dans la suite, lorsque les Français s'enfoncèrent dans la Forêt-Noire, les difficultés commencèrent à s'agglo-

1796. mérer; les revers furent aussi fâcheux que les succès avaient été brillans.

Soit que la cour de Vienne comptât sur les obstacles invincibles que les Français devaient éprouver lorsqu'ils seraient parvenus dans les défilés des Alpes rhétiques, ou que la détresse de Mantoue l'entraînât dans des mesures extrêmes, une partie de l'armée du Haut-Rhin avait quitté l'Allemagne pour se porter sur l'Adige, tandis qu'un corps de quarante mille hommes, levé en Hongrie, se rassemblait auprès de Trieste, sous les ordres des généraux Wentzel et Colloredo. On portait à cent vingt mille combattans la nouvelle armée impériale qui se préparait à descendre dans le Mantouan. Le maréchal de Wurmser, chargé du commandement en chef, abandonnant les bords du Rhin, s'était rendu à Inspruck avec son état-major. Les généraux comtes de Latour et de Wartensleben, commandèrent les Impériaux en Allemagne, sous les ordres de l'archiduc Charles.

Ce prince reculait devant les Français qui s'avançaient vers le centre de la domination autrichienne, sur les bords du Danube. Jourdan tenait la route de la Franconie, Moreau celle de la Souabe; sa droite se dirigeait vers

le lac de Constance, pour pénétrer dans le Tirol par les défilés de Vogelsberg. Le général Ferino, chargé de cette expédition, pénétra jusqu'au bord de la rivière de Bregens. 1796.

CHAPITRE XXXII.

Wurmser pénètre en Italie. — Bataille de Castigliano.

Tandis que Ferino se consumait en vains efforts dans les défilés impraticables de Faeldkrick, le well-maréchal de Wurmser descendait en Italie à la droite et à la gauche du lac de Garda. Cette irruption jetait Bonaparte dans une perplexité d'autant plus grande, que ses forces se trouvaient disséminées dans ses conquêtes en Piémont, à Livourne, à Ancône : l'espoir renaissait parmi ceux qui désiraient la ruines des Français.

Ses troupes, pour couvrir le blocus de Mantoue, occupaient les postes les plus importans depuis le lac d'Isca jusqu'à Salo, à la droite du lac de Garda, et depuis la ville de Garda à la gauche du lac, jusqu'à Porto-

1796. Legnano et Labadia, sur le bas Adige, dans une circonférence de plus de cinquante lieues, et dans un pays coupé en tous sens de canaux, de rivières, de lacs, qui retardaient les communications. Cette ligne de défense ne pouvait être conservée devant une armée supérieure, maîtresse de porter ses plus grandes forces sur les points les moins défendus. Les Autrichiens se rendirent maîtres, le 29 juillet, de Corona à la gauche, et de Salo à la droite du lac de Garda. Le 30, ils entrèrent dans Véronne et dans Brescia.

Bonaparte, pour rassembler ses forces, avait évacué la plus grande partie de ses positions sur l'Adige, et levé le blocus de Mantoue. Ces dispositions, dictées par la prudence, étaient regardées par les Allemands et par quelques Italiens, comme l'annonce d'une retraite prochaine. Ce général renouvela, dans cette occasion, la leçon de l'art de la guerre, donnée en 1760 par le roi de Prusse. Entouré, en Silésie, par plusieurs armées autrichiennes, ce prince avait attaqué et défait soudainement une de ces armées, et forcé les autres à la retraite.

Si les Français n'étaient pas assez nombreux pour lutter en rase campagne contre toutes les

forces de Wurmser, les deux divisions de l'armée autrichienne se trouvant séparées par le Mincio, le Naviglio, le Garzo, la Chieza, et plusieurs canaux difficiles à traverser, pouvaient être attaquées séparément, avec avantage, par un ennemi actif, et qui connaissait sa position. Tel fut le plan exécuté par Bonaparte. Portant rapidement toutes ses forces à la droite du Mincio, il fond sur la division autrichienne de Brescia, la disperse dans les montagnes, reprend cette place et celle de Salo, revient sur ses pas pour combattre Wurmser, qui, ayant passé le Mincio, s'avançait en ordre de bataille. Sa droite, appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de la Chieza, et son centre à Castigliano. 1796.

La bataille se donna le cinq août. Elle commença à six heures du matin; le centre de l'armée française était commandé par le général Augereau, la droite par le général Beaumont, à la tête de toute la cavalerie et d'un corps d'infanterie et d'artillerie légère, la gauche par le général Massena. Une division, commandée par le général Serrurier, qui arrivait de l'intérieur du Milanais, avait ordre de se porter sur les derrières de l'armée autrichienne, et d'attaquer sa gauche aussitôt que le combat serait

1796. engagé. Ce mouvement, auquel les généraux autrichiens ne s'attendaient pas, décida leur défaite. Wurmser repasse le Mincio avec précipitation, et prend la position qu'avait occupée Beaulieu avant la bataille de Borghetta, sa droite au bord du lac de Garda, hors de la portée du canon de Peschiera, occupée par les Français, sa gauche appuyée sur Mantoue et son centre à Vallegio. Dans cette position, il rassemblait les débris de son armée.

Dans les différentes actions qui avaient eu lieu successivement, les Autrichiens avaient perdu vingt mille hommes tués ou prisonniers, et soixante-dix pièces de canon. Une partie de l'armée s'était débandée. Cependant, Wurmser était encore redoutable. Bonaparte l'attaque de nouveau, le 6 août, et le met en fuite. Augereau et Massena poursuivent les Autrichiens jusqu'à Trente, reprennent leurs positions sur l'Adige, et recommencent le siége de Mantoue.

Wurmser déployait de grands talens. Craignant d'être poursuivi dans le Tirol par l'armée victorieuse, et que ce mouvement ne facilitât la jonction de l'armée française d'Italie avec celle d'Allemagne, abandonnant les rives de l'Adige, il se portait sur sa gauche, sur celles

de la Brenta, ne laissant que quelques corps peu nombreux pour garder ses communications avec le Tirol, et se fortifiant auprès de Bassano, il transportait le théâtre de la guerre au milieu des provinces vénitiennes. Wurmser se flattait que, par cette opération, non-seulement il parviendrait à faire négliger le siége de Mantoue, mais qu'il pourrait attendre les secours qui lui arrivaient par les Alpes noriques. 1796.

Les Français, remontant l'Adige, s'étaient emparés de Trente; ce fut alors que Wurmser, à travers des montagnes presque inaccessibles, s'était posté sur les bords de la Brenta: les Français le suivirent. La division d'Augereau s'était rendue, le 6 septembre, à Borgo di Val-Sugana, Martello et Val-Soïva. La division de Masséna se portait dans les mêmes positions par Trente et Levigo.

1796.

CHAPITRE XXXIII.

Bataille de Bassano. — Wurmser se réfugie dans Mantoue.

Il paraît que le maréchal Wurmser avait pensé que les Français continueraient à remonter l'Adige jusqu'à Bolzano, et qu'ils s'enfonceraient dans les montagnes pour donner la main au général Ferino, vers les sources de l'Inn. Dans cette vue, il avait donné ordre à une colonne de dix mille hommes, cavalerie et infanterie, de se porter sur Véronne, pour donner de l'inquiétude à Bonaparte sur sa communication avec Mantoue. Ce détachement s'affaiblissait.

Les Français, qui le suivaient pas à pas, l'atteignent, le 8 septembre, près le village de Solagna, sur les deux bords de la Brenta. La bataille commença à sept heures; Augereau commandait la droite, et Massena la gauche. Les Autrichiens, favorisés par une excellente position, se défendirent jusqu'à midi, que leur centre fut forcé; ils se retirè-

rent dans Bassano. L'attaque recommence aux portes de cette ville; les Français y entrent en forçant le pont de la Brenta, malgré les efforts des grenadiers autrichiens, chargés de protéger la retraite de leur général. 1796.

Wurmser marchant précipitamment avec un corps de cavalerie et les débris de quelques bataillons de grenadiers, rejoignit non sans peine sa division de dix mille hommes, qu'il avait envoyée entre Vicence et Véronne; c'est ce qui lui restait d'une des plus florissantes armées qu'eût levé l'empereur : il se trouvait entre l'Adige et la Brenta; il ne lui était pas possible de traverser cette dernière rivière défendue par les deux tiers de l'armée française; sa seule ressource était de se jeter dans Mantoue ; sa petite armée file le long de l'Adige, passe cette rivière à Porto-Legnano, traverse rapidement la Nicha-Sola, le Menago, le Tartaro, le Tregnone, la Molinella, écarte les corps français qui s'opposaient à sa course, et entre dans Mantoue, le 13 septembre.

A la nouvelle de l'arrivée de l'armée autrichienne en Italie, le pape avait rompu de nouveau avec la France. Après le renvoi des prélats Petrachi et Vangelisti, les négociations avaient été suivies à Florence, sous la média-

1796. tion de l'Espagne : elles touchaient à leur conclusion, lorsque Pie VI déclara que parmi les propositions du directoire français, il s'en trouvait d'inadmissibles. Cette résolution fut prise dans un consistoire tenu au Quirinal, le 15 août.

A l'enthousiasme qui se propageait, on eût dit que les Français étaient déjà hors de l'Italie, et que Pie VI, à l'exemple d'Alexandre VI, n'avait plus qu'à ordonner à leur général de venir rendre compte dans Rome de sa conduite, sous peine d'excommunication. Des prophéties miraculeuses annonçaient dans tous les couvens, l'entière déconfiture des Français. Rome retentissait du bruit des armes. Cependant les cédules romaines baissaient presque aussi rapidement qu'avaient fait en France les assignats; et les opinions françaises y gagnaient autant que perdaient les cédules.

1796.

CHAPITRE XXXIV.

Le général Alvinzi pénètre en Italie. — Bataille d'Arcole.

BONAPARTE, occupé du siége de Mantoue, et d'organiser le gouvernement républicain dans les pays soumis à ses armes à la gauche du Pô, faisait peu d'attention aux ridicules préparatifs du pape. L'armée de Wurmser était détruite comme l'avait été celle de Beaulieu; ses débris se cachaient dans les montagnes de la Carinthie et du Tirol. Bonaparte employait quelques troupes à faire rentrer sous les lois de la France la Corse, sa patrie, où les Anglais dominaient depuis 1793. La cour de Vienne multipliait pour rassembler, sous de nouveaux drapeaux, les soldats fugitifs et consternés, des efforts qui auraient été inefficaces, si les cohortes françaises parvenues sur le col de Krumbach, avaient franchi la barrière des Alpes rhétiques; mais elles étaient impénétrables par la route qu'on avait prise. Les tentatives inutilement prodiguées dans ces agrestes

1796. contrées, affaiblissaient la gauche de l'armée d'Allemagne. Les revers les plus fâcheux furent la suite de cette disposition.

Jourdan fut vaincu par l'archiduc Charles à la bataille de Rednits. Son armée dispersée rétrograda jusqu'à Dusseldorf. Ce général donna sa démission : son armée fut confiée au général Hoche. Le général Moreau fit une retraite qui le couvrit de gloire ; mais tout le fruit de la campagne était perdu. On repassa le Rhin ; l'archiduc fit le siége de Kell que les Français avaient pris par un coup de main au commencement de la campagne, et qui ne se rendit qu'à la dernière extrémité.

Pendant ces expéditions, des efforts prodigieux faits dans toutes les provinces de la maison d'Autriche, avaient procuré une troisième armée d'Italie, dont le commandemet était confié au well-maréchal marquis Alvinzi. Elle était sur le bord de l'Adige, dans les premiers jours de novembre, forte de cinquante mille combattans. Les Français marchent à sa rencontre. Les deux armées étaient en présence, le 14 novembre ; la droite des Français commandée par le général Massena ; la gauche par Vaubois ; le centre par Augereau. La droite des Autrichiens conduite par le général Davi-

dowilk, se trouvait à la droite de l'Adige, entre ce fleuve et le lac; son centre et son aile gauche occupaient sur la rive gauche du fleuve la route de Vicence. 1796.

Bonaparte fit jeter un pont de bateaux sur l'Adige, entre les villages de Roneo et d'Albaredo; les deux divisions d'Augereau et de Massena avaient passé à la gauche de ce fleuve; ils attaquèrent les Autrichiens au village d'Arcole, dont la position était fortifiée naturellement au milieu des marais et des canaux profonds garnis d'artillerie. Ce village arrêta l'armée toute la journée. En vain les généraux, sentant que la prise de ce poste décidait du succès de la bataille, se précipitaient à la tête des colonnes. Augereau, empoignant un drapeau, se porte sur un pont qu'il fallait nécessairement passer pour emporter ce village : il est forcé de reculer. Bonaparte se présente lui-même à la tête de son état-major; il est renversé dans un marais dont on eut beaucoup de peine à le retirer. La colonne revint à la charge; mais la nuit qui s'avançait ne permettait pas de renouveler l'attaque.

La bataille recommença le lendemain. La nuit sépara encore les combattans sans que la victoire se fût déclarée. Une nouvelle attaque

1796. était combinée pour le 17 : Masséna devait se porter sur la gauche, et Augereau attaquer de front le village d'Arcole. Ce poste fut enfin enlevé. Les Autrichiens firent leur retraite sur Vicence. L'aile gauche de l'armée française dispersait dans le même temps le corps commandé par Davidowick. Ce général fut contraint de se retirer derrière l'Arisio, et Alvinzi derrière la Brenta; mais les troupes étaient tellement effrayées, qu'ils eurent beaucoup de peine à les rassembler. La situation de l'empereur en Italie était beaucoup plus fâcheuse que celle des Romains vaincus quatre fois par Annibal.

CHAPITRE XXXV.

Bataille de Rivoli.

A L'EXEMPLE du sénat de Rome, qui félicita le consul Terentius Varo de n'avoir pas désespéré de la fortune publique après la bataille de Cannes, le conseil de Vienne, loin de destituer Alvinzi, forçait tous les ressorts

de son gouvernement pour lui procurer une nouvelle armée. Les jeunes-gens de Vienne, formés en corps de volontaires, étaient transportés en poste dans le Frioul vénitien. L'impératrice avait brodé elle-même leurs drapeaux. Un corps levé dans les provinces polonaises soumises à l'Autriche, se portaient avec célérité sur les bords de la Brenta. Plusieurs régimens de chasseurs tiroliens s'organisaient dans le Trentin. 1796.

Lorsque toutes ces forces furent rassemblées, vers les premiers jours de janvier 1797, Alvinzi se vit à la tête de cinquante mille combattans. C'était toujours la même opération à faire, forcer les lignes de défense de Bonaparte; pénétrer par quelque point; se jeter dans Mantoue; débloquer cette place; porter ailleurs le théâtre de la guerre, et rendre inutiles les succès précédens de l'armée française. Ces dispositions furent encore vaines; les Autrichiens vaincus à Rivoli, après avoir fait des prodiges de valeur, se dispersent dans les montagnes. 1797.

La bataille d'Arcole avait duré quatre jours; celle de Rivoli fut encore plus disputée. On se battit pendant huit jours sans interruption. Les Autrichiens n'abandonnèrent le champ de ba-

1797. taille qu'après avoir perdu toute leur artillerie et vingt-cinq mille hommes tués ou faits prisonniers, parmi lesquels se trouvait presque tout le corps des volontaires de Vienne.

FIN DU VINGT-TROISIÈME LIVRE.

LIVRE

1797.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Prise de Mantoue par les Français. — Le pape fait la paix avec la France.

Des succès prodigieux plaçaient le nom de Bonaparte parmi ceux des plus habiles guerriers qu'ait célébrés l'histoire. Il jouissait en Italie d'une autorité et d'une considération supérieures à celles des puissances de la péninsule. La seule cour de Rome semblait le braver, frappée d'un inconcevable aveuglement.

Renouant les fils usés de son ancienne politique, elle avait essayé de former une ligue avec la cour de Naples, sans faire attention que la faiblesse de Ferdinand IV, autant que des considérations particulières, devaient l'éloigner de mettre ses sujets en contact avec Bonaparte. Frustré de cette vaine attente, le pape n'avait d'autre ressource que dans son alliance avec l'empereur.

Les succès de l'archiduc Charles contre le

1797. général Jourdan, avaient persuadé à François II que ce jeune prince dégagerait le pape, et rendrait aux armées autrichiennes la supériorité qu'elles avaient vainement disputée aux Français dans les plaines de Lombardie. Mais tandis que cette armée se formait, Mantoue s'était enfin rendue, et Bonaparte ayant défait toutes les forces pontificales, marchait sur Rome. Le pontife réduit à l'alternative d'abandonner sa capitale ou d'y recevoir la loi, se vit contraint de faire la paix. Le traité fut signé le 19 février. La cour de Rome abandonnait non-seulement les territoires convenus dans les préliminaires l'année précédente, et les sommes qu'elle s'était engagée de payer, mais elle y ajoutait celle de quinze millions qui devaient être acquittés dans six semaines.

L'archiduc Charles était du même âge que Bonaparte. Tous deux témoignaient la même ardeur pour la gloire des armes; mais quelque talent que montrât le prince autrichien, il lui était difficile de lutter avec avantage contre une armée accoutumée à vaincre, et dont chaque soldat joignait l'expérience à la bravoure. La guerre que la maison d'Autriche soutenait depuis plusieurs années contre les Ottomans, lorsqu'elle forma la coalition des rois contre

la France, avait dévasté une partie de la Hongrie, et particulièrement le banal de Temeswar. Les recrues continuelles que depuis lors fournissait ce royaume, avaient enlevé la plus grande partie de la jeunesse; on était obligé de recourir aux hommes réclamés dans les champs par les travaux de l'agriculture. 1797.

Ces nouvelles levées ne pouvaient guère répondre aux grandes espérances que l'empereur fondait sur leurs exploits. On leur adjoignit plusieurs divisions avec lesquelles l'archiduc Charles avait combattu dans la Souabe, et la Franconie, et que l'inaction des armées en Allemagne pendant l'hiver, laissait reposer au bord du Rhin. Cette disposition avait déterminé le gouvernement français à faire marcher en Italie une partie de l'armée d'Allemagne. Le général Bernadotte en eut le commandement. Les Autrichiens furent sans doute surpris d'avoir à combattre au pied des Alpes noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés dans la Forêt-Noire, et au bord de la Nab.

1797.

CHAPITRE II.

Passage du Tagliamento par les Français. — Bataille du Cainin.

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de l'Arisio, jusqu'à son confluent avec l'Adige; et la droite de la Piava, depuis sa source dans les Alpes, jusqu'à la mer Adriatique. Les Autrichiens se formaient entre le Tagliamento et la Piava.

A peine Bonaparte avait signé la paix avec le pape, que ses colonnes se rassemblaient. L'archiduc Charles s'était avancé sur la rive gauche de la Piava; son centre au bord de la petite rivière de Cordevole; sa gauche appuyée à l'Adige auprès de Salurn : sa gauche du côté de Saletuolo.

Le 10 mars, la division de Massena s'était rendu à Feltri. Les Autrichiens, abandonnant les bords du Cordevolè, se replièrent sur Belluno, au confluent de la Piava et du Fisadanda. Une autre division commandée par Serrurier, passa la Piava, le 12, près du village de Vidore, tandis que le général Guieux, qui commandait

l'aile droite de l'armée, passant la même rivière, s'avançait sur la grande route de Vicence à Palma. Les Autrichiens se retiraient. On sut bientôt qu'ils étaient passés à la gauche du Tagliamento, et qu'ils se préparaient à disputer aux Français le passage de ce fleuve dans des retranchemens étendus depuis les montagnes jusqu'auprès de Belgrado. 1797.

Toute l'armée française était parvenue au bord de ce fleuve, le 16 mars; la division de Massena formait un corps séparé qui poursuivait un corps autrichien du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent les états de Venise du Tirol. Un autre corps séparé, commandé par Joubert, et formant la gauche de l'armée française, devait pénétrer dans la Carinthie par le Tirol, en remontant l'Adige jusqu'à son confluent, avec l'Eisach auprès de Balsano, suivant ensuite cette rivière jusqu'à Brixen, et celle de Rients, depuis Brixen jusque vers les source de la Drave.

L'archiduc, avec ses principales forces, occupait des retranchemens qui couvraient la grande route de Trevise à Udine et à Palma la Nuova. Dans cette position, il tirait ses subsistances du Frioul autrichien par Gradisca et par Goritz. Les glaces des Alpes avaient con-

1797. sidérablement baissé les eaux du Tagliamento qui se trouvait guéable en plusieurs endroits : le général Guieux profita de cette disposition pour passer la rivière à la droite du retranchement ennemi, tandis que Bernadote exécutait la même opération sur la gauche ; ces deux divisions attaquent les Autrichiens en flanc tandis que le reste de l'armée française se présente de front. La cavalerie autrichienne veut plusieurs fois charger l'infanterie française, mais sans succès. Toute l'infanterie française passe la rivière. Les Autrichiens pliaient de toute part ; mais lorsque Guieux eut enlevé le village de Cainin, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc, la déroute fut complète : l'archiduc profita de la nuit pour se retirer dans les gorges des montagnes, abandonnant une partie de son artillerie et de ses bagages, les villes de Parma la Nuova, de Civita di Friuli, d'Udine, et tout le territoire vénitien.

L'archiduc, entraîné dans la fuite de ses soldats, n'était parvenu à les rallier que dans les anfractuosités des Alpes entre la longue vallée que parcourt la Drave et celle du Muerch. Dans cette position, il semblait inattaquable, dans un temps où les glaces et les neiges cou-

vraient les montagnes dont il était environné. D'un côté, il protégeait la retraite de son artillerie et de ses gros bagages ; de l'autre, il pouvait donner quelque secours à la division autrichienne qui défendait les gorges du Tirol contre les attaques de Joubert ; mais il abandonnait l'Istrie autrichienne et le Frioul autrichien. 1797.

Les Français s'emparent de Gradisca, de Goritz, de Trieste ; ils s'enfoncent dans les Alpes noriques, et parviennent jusqu'à Clagenfurt, le 30 mars. L'archiduc avait perdu dans différens combats la moitié de son armée, Bonaparte menaçait le cœur des états de la maison d'Autriche ; les Impériaux se retiraient sur les bords du Muerch, à mesure que toutes les divisions françaises se réunissaient à Clagenfurt.

L'armée autrichienne campait sur les gorges les plus élevées des Alpes noriques, entre Neumarck et Judembourg ; ses postes avancés occupaient une excellente position auprès de Freysach. Massena l'attaque et la force à la baïonnette ; l'archiduc envoya à son secours l'élite de son armée, sans en arrêter la défaite. L'armée française entra dans Neumark, le 2 avril, et le lendemain, descendant sur les

1797. bords du Muerch, elle occupa la ville de Judembourg et tous les postes des environs. La division autrichienne du comte de Laudohn, qui s'était retirée du côté d'Inspruck, marchant à grandes journées sur la rive droite de l'Inn jusqu'à Rattenberg, et ensuite sur la rive droite de la Salzach jusqu'à Caprun, avait passé l'Ens entre les villages de Radiltats et de Schiaming; elle descendait vers le Muerch, pour se réunir à l'armée de l'archiduc. Son avant-garde, commandée par le général Spork, s'approchait de Muchrau; la promptitude avec laquelle les Français occupèrent, au bord du Muerch, le poste important de Scheiling, avait rendu cette jonction impraticable. Elle ne pouvait plus avoir lieu qu'au delà de la chaîne des montagnes qui couvrent Vienne du côté de Mariæ-Zell.

CHAPITRE III.

Préliminaires de paix entre la France et l'Autriche.

Les Français, maîtres des bords du Muerch, depuis Muchrau jusqu'à Léoben, se trouvaient

à trente lieues de Vienne. Il ne restait à l'archiduc Charles d'autre point de défense que les montagnes qui avoisinent la capitale de l'Autriche du côté du sud. 1797.

Bonaparte, sur le point d'arriver à Vienne, où des succès très-probables pouvaient renverser le trône de l'empereur, n'était pas néanmoins sans inquiétude. Les habitans des pays conquis, séduits par des émissaires des gouvernemens de Vienne et de Venise, menaçaient de s'emparer de ses derrières. Ses subsistances devenaient difficiles. D'ailleurs, son armée avait beaucoup souffert dans sa marche victorieuse; sa force diminuait, lorsque les Impériaux se fortifiaient à mesure qu'ils se concentraient vers le cœur des possessions autrichiennes.

La haute chaîne des Alpes, après avoir séparé la France de l'Italie, se partage en deux principales branches dans les environs du mont Saint-Gothard. L'une, d'où découlent toutes les rivières qui versent leurs eaux en Italie à la gauche du Pô, est dirigée vers le sud, sous le nom d'Alpes rhétiques, d'Alpes juliennes, d'Alpes noriques, et se termine à la pointe de l'Istrie; ses bras, qui s'étendent au sud, depuis Cremé jusqu'à Vicence, ser-

1796. vent de conducteurs au Lambro, à l'Adda, à l'Oglio, à la Chiesa, au Mincio, qui porte le nom de Sarca avant d'entrer dans le lac Garda; à l'Adige, à l'Astico, à la Brenta, à la Piava, à la Meduna, au Tagliamento, à la Roja, au Lizonto, et à quelques autres rivières moins considérables.

Les ramifications de ces montagnes ont beaucoup plus d'étendue dans le nord; elles remplissent la partie du Tirol appelée Tirol allemand, l'évêché de Brixen, la Carinthie, la Carniole, une partie de la Styrie, de la Croatie et de l'Esclavonie; dans les vallées coulent le Muerch, la Drave, la Save, et toutes les rivières affluentes dans ces fleuves.

La seconde chaîne se rapproche du Danube, s'élève entre l'Ens au nord, et le Muerch au sud, et se termine dans la Hongrie auprès de Bude. Les rivières qui en sortent au sud sont peu considérables, et se rendent toutes dans le Muerch ou dans la Drave; mais au nord, ses ramifications remplissent la Souabe, la Bavière, le haut et le bas Vienervald, touchent au Danube, depuis l'embouchure de l'Ens jusqu'à celle de Trazen, et enveloppent presque Vienne. Toutes les rivières qui tombent dans le Danube au sud, depuis sa source

jusqu'à Savarin en Hongrie, deseendent de ces montagnes. 1797.

Bonaparte avait franchi la chaîne méridionale des Alpes; il lui restait la chaîne septentrionale à percer, opération au moins aussi difficile que la première. Le Muerch roule de l'ouest à l'est, depuis sa source jusqu'à la petite ville de Bruch, à quelques lieues au-dessus de Léoben. Arrêté dans cet endroit par les montagnes de la haute Styrie, il change de direction, et se porte au sud dans la vallée de Grats. Il n'existe aucune route, sur le col d'Afflent pour descendre avec des voitures vers le nord, soit à Lilliensfield, au bord du Trazen, ou à Neustad, au bord de la Leytha. On ne pouvait suppléer à ce défaut que par des travaux immenses. L'armée française était en mesure de remonter le Muerch par les défilés de Rottermann, et de deseendre sur les rives de l'Ens. Alors, la route devenait moins difficile, mais elle était très-longue. Les corps de troupes que Bonaparte aurait été obligé de laisser sur ses derrières pour conserver quelque communication avec l'Italie, auraient affaibli son armée.

Il était instruit que Moreau et Hoche avaient ordre de passer le Rhin, et de se

1797. porter rapidement sur le Danube ; mais cette opération pouvait être impossible en présence d'une armée qui devait multiplier tous ses efforts pour y mettre obstacle. D'ailleurs, le trajet des bords du Rhin aux extrémités orientales de la Bavière, avec l'appareil qui ne peut se séparer d'une grande armée, était si long, qu'avant que Bonaparte reçût quelque secours de Hoche et de Moreau, il pouvait être affamé dans des montagnes stériles.

Dans ces circonstances, Bonaparte crut devoir écouter des propositions de paix faites par l'empereur. L'effroi régnait dans Vienne. Les habitans de cette capitale s'empressaient de se soustraire aux horreurs d'un siége, regardé comme prochain. Des corps nombreux se ralliaient autour du monarque, pour la défense du pays : mais l'exemple des volontaires de Vienne, qui ne s'étaient montrés à l'armée d'Italie que pour y trouver la mort ou pour mettre bas les armes, ne permettait pas aux ministres impériaux de se rassurer sur ce dévoûment.

Des négociations furent ouvertes. Les préliminaires de paix furent signés à Leoben, le 17 avril. Leurs principaux articles étaient la renonciation à la Belgique par l'empereur, la

reconnaissance des limites de la France comme elles étaient déterminées par les lois de la république, et l'établissement d'une république dans la Lombardie. 1797.

CHAPITRE IV.

Insurrection des provinces vénitiennes.

BONAPARTE avait été principalement déterminé à signer les préliminaires de Leoben, par les mouvemens hostiles qui se manifestaient dans les états de la république de Venise. Depuis la paix de Passarowits, la politique du sénat avait été constamment de se maintenir en paix au milieu des commotions qui agitaient l'Europe. Sans ambition comme sans énergie, ce gouvernement défiant et circonspect laissa traverser et envahir son territoire par les Français et par les Allemands, toutes les fois que la guerre fut portée en Italie. Cette pusillanimité passait pour prudence; et l'expérience l'avait, en quelque sorte, justifiée, puisque, malgré sa nullité militaire et l'inquiète ambition de ses voisins, cette république était intacte et paisible.

1797. Le sénat de Venise, ménageant toutes les puissances de l'Europe, ne craignait que la maison d'Autriche. Les prétentions de Joseph II, dont j'ai parlé précédemment, des demandes impérieuses d'échanges refusées, et des négociations pénibles avaient précédé de peu d'années la révolution française. Ce procès n'était pas terminé : il semblait au premier abord devoir intéresser le prégadi à donner des preuves d'attachement à la république française.

Il n'est point probable que la crainte de l'inondation révolutionnaire eût balancé celle que les Impériaux inspiraient aux nobles vénitiens. Ils ne devaient être que faiblement affectés par une commotion morale, dont le foyer était éloigné de leur territoire, et plus éloigné encore moralement des habitudes du peuple qu'ils gouvernaient; mais d'autres considérations réglaient la conduite d'un corps renommé par son habileté diplomatique.

On était persuadé à Venise, comme dans toutes les cours de l'Europe, que la France serait écrasée par la coalition. En conséquence, le sénat de Venise craignait, en se déclarant en faveur de Bonaparte, de se trouver à la merci de l'empereur. D'ailleurs, à peine les formes démocratiques s'étaient introduites dans

le Milanais, que les provinces vénitiennes voisines des Suisses voulaient les adopter. L'esprit démocratique gagnait de proche en proche. Le contre-coup de ces innovations pouvait se ressentir dans Venise même, et détrôner les patriciens. 1797.

Le sénat voulut d'abord lever une armée, pour faire respecter son territoire : mais l'influence de cette mesure se faisant sentir, on eut recours à un système de duplicité dont s'accommodait la faiblesse du sénat, mais qui entraînait les plus grands dangers. La seigneurie adoptant une feinte neutralité, accablait les Français des témoignages de son affection, tandis que, sous prétexte d'obéir à des traités formels, en vertu desquels la république devait aux troupes autrichiennes le passage sur son territoire, non-seulement elle leur laissait occuper les forteresses qui leur convenaient, mais tous les secours secrets, toutes les facilités qu'on pouvait leur procurer, sans rompre ouvertement avec la France, leur étaient donnés; et si les circonstances s'y opposaient, on les leur laissait prendre.

Le gouvernement de Venise entrevit peut-être les succès des Français en Italie comme un événement heureux qui pouvait les déli-

vrer de deux ennemis à la fois. Bonaparte,
1797. qui n'ignorait ni le cauteleux manége du sénat de Venise, ni les motifs de sa conduite, y faisait d'autant moins d'attention, que la marche des Autrichiens dans les provinces vénitiennes lui donnait l'exemple de ne pas respecter le territoire de cette république. Tous les états vénitiens, à l'exception des lagunes, se trouvèrent insensiblement envahis par les Autrichiens ou par les Français.

Lorsque Bonaparte s'enfonçait dans les Alpes noriques, il était instruit qu'il circulait dans l'état de Venise des proclamations qui excitaient les paysans à s'insurger contre les Français, traités d'athées, de brigands, d'incendiaires; on arrêta aisément les effets de cette mesure. Mais le bruit se répandit dans toute la Lombardie que Bonaparte avait été battu au bord du Muerch, et que sa perte était inévitable, pour peu que les Italiens voulussent seconder les Allemands. Cette nouvelle était accréditée par la marche du général Laudohn, qui avait eu en effet quelques légers avantages dans le Tirol. On savait aussi que le maréchal d'Alvinzi s'avançait vers le Frioul vénitien, par la Carniole inférieure. On ne doutait pas que les Français, entourés de toute part,

part, ne fussent obligés de mettre bas les armes. 1797.

Les nobles vénitiens crurent le moment venu d'assouvir impunément leur vengeance dans le sang français. Cependant, ils ne se déclaraient pas d'une manière directe ; mais leurs émissaires répandus dans les villes et dans les campagnes, se servaient de tous les moyens pour engager le peuple à prendre les armes.

Une insurrection générale se déclare. Les Français sont attaqués à Vicence, à Padoue, à Véronne ; Bonaparte écrivit au doge, du camp de Judembourg, mais il reçut une réponse insignifiante ; le nombre des insurgés augmentait chaque jour. Augereau, qui commandait dans la Lombardie, ayant réuni quelques faibles corps de troupes françaises aux légions lombardes, les avait envoyés à Véronne. Non-seulement le commandant vénitien refusait d'ouvrir les portes, mais un corps de quinze mille Esclavons, à la solde de la seigneurie, s'était réuni aux insurgés, sous le canon de cette ville : ils y attendaient la division autrichienne de Loudohn, qui ayant pénétré par les derrières de l'armée française, s'avançait en suivant le cours de l'Adige.

1797. Mais les préliminaires de paix entre la France et l'empereur, ayant été signés, la division autrichienne n'arriva dans les environs de Véronne que pour être témoin de la défaite entière des insurgés. Le gouvernement vénitien, trompé dans son attente, se trouva exposé, sans défense, au ressentiment des Français, dont il avait maladroitement combiné la destruction.

Dès le 24 août, vingt-cinq mille Français campaient au bord de la mer, à la vue de Venise; les troupes qui avaient pris Véronne marchaient sur Vicence et sur Padoue. Les insurgés fuyaient éperdus; les peuples s'empressaient de prêter serment de fidélité à la république française. Bonaparte, dans un manifeste publié à Palma-la-Nuova, rendait compte des raisons qui le forçaient de prendre les armes contre Venise.

A l'époque de la célèbre ligue de Cambrai, le sénat vénitien, attaqué par les principales puissances de l'Europe, ne perdit que quelques établissemens éloignés qui lui étaient peu utiles; sa puissance déchut depuis lors, moins par la diminution de son territoire, que par l'affaiblissement de son commerce, occasionné par la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Cependant cet état, dont les troupes réglées, y compris six mille Suisses, formaient vingt-huit mille combattans, et qui pouvait armer cinquante mille hommes en temps de guerre, semblait être en état de faire quelque résistance. Il avait d'ailleurs la ressource de sa marine, redoutable en elle-même, puisque le doge Thomas Mocenigo conseillait, en mourant, aux Vénitiens, de borner leur empire aux lagunes et aux îles de l'Archipel et de l'Adriatique, qu'ils pouvaient aisément conserver, et plus redoutable encore dans la circonstance où l'on se trouvait, en ce que l'escadre française, retenue dans le port de Toulon par la supériorité des forces navales britanniques, ne tenait pas la mer. 1797.

La résistance que peut faire un état d'une médiocre étendue, dépend des circonstances dans lesquelles il est attaqué. Le *pregadi* ne s'attendait pas que lorsque les Français, maîtres de toutes les provinces de terre ferme, se présenteraient à l'entrée des lagunes, l'empereur, lié par un traité récent avec la France, ne pourrait lui donner aucun secours, et que presque toutes les villes de terre ferme proclameraient leur indépendance. Un esprit révolutionnaire se répandait même sur une

1797. partie des matelots qui montaient la flotte. Le sénat craignait qu'elle n'arborât le pavillon tricolor.

CHAPITRE V.

Le patriciat est aboli dans Venise. — Les Français s'emparent des îles vénitiennes.

Une confusion extrême régnait dans la ville ; Bonaparte offrait la paix : mais entre autres conditions, il exigeait qu'on lui livrât les trois inquisiteurs d'état, et dix principaux membres du sénat, accusés d'avoir été les instigateurs de la rébellion. Non-seulement les sénateurs tenaient à lâcheté d'abandonner des hommes dont ils avaient dirigé les opérations, mais ils ne se rassuraient pas sur les suites que pouvait avoir cette extradition. Les nobles vénitiens craignant d'être livrés aux Français par les citadins de Venise, parlementaient, moins dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions, que pour avoir le temps d'abandonner la ville.

Le 11 mai, le grand conseil remet toute

l'autorité publique à trente sénateurs, les chargeant d'aviser aux moyens de sauver la république. Ce comité, pour se concilier les citadins, arrêta que l'ancienne forme démocratique serait rétablie dans Venise comme elle existait avant la révolution de 1296. Il est probable que dans une autre circonstance, la publication de cet arrêté eût réuni tous les citoyens pour la défense commune; mais alors il ne montrait que la faiblesse du gouvernement. Les Français furent introduits dans Venise le 12 mai. Augereau, qui les commandait, fit occuper les principaux postes, les forts, le palais, l'arsenal; une municipalité démocratique fut instituée : le 16, elle publia les articles suivans : 1797.

« Le grand conseil, en abdiquant l'autorité publique, a bien mérité de la patrie. Il sera fait des remercîmens à l'ancien gouvernement et au commandant français, qui ont arrêté l'effusion du sang pendant la journée du 12 mai. Le gouvernement accorde une amnistie pour tous les délits commis dans Venise depuis le moment où le grand conseil abdiqua son pouvoir, jusqu'à celui où le général français, Augereau, a rétabli la tranquillité dans la ville. Le général Bonaparte sera prié de

1797. rendre la liberté aux trois inquisiteurs d'état, et aux autres prisonniers. La liberté de la presse est rétablie. Personne ne pourra être recherché pour des événemens antérieurs à l'établissement de la municipalité. Il sera accordé des pensions aux nobles sans fortune. Les citoyens qui ont éprouvé des pertes dans la journée du 12 mai seront indemnisés par le trésor public. Les dettes de l'état sont mises sous la sauve-garde publique. Il ne sera porté aucune atteinte à la sûreté des personnes et des propriétés. Tous les individus qui résident dans la ville, et ceux qui s'y établiront dans la suite, auront la liberté d'exercer le culte qui leur conviendra. Toute distinction entre les patriciens et les plébéiens est abolie. »

Ce fut ainsi que le gouvernement aristocratique de Venise, établi à la fin du treizième siècle au milieu des flots de sang versé par les citoyens, s'éteignit à la fin du dix-huitième siècle, presque sans secousse : c'était une lampe sur laquelle on souffla. Les Français s'emparèrent des forces navales vénitiennes, avec lesquelles les îles de l'Adriatique, qui faisaient partie du domaine de cette république, furent bientôt soumises à la domination française.

1797.

Parmi ces îles, celles de Corfou, de Céphalonie, et quelques autres de moindre grandeur, situées sur les côtes de la Grèce, étaient pour la France une acquisition d'autant plus précieuse, que des expériences déjà faites prouvaient qu'on pouvait y naturaliser les denrées précieuses des îles de l'Amérique. Le comte de Carburi, connu pour avoir, avec Falconnet, transporté à Pétersbourg la roche immense dont on a fait le piédestal de la statue du czar Pierre Ier, retiré dans Céphalonie, y avait établi des plantations de café, de sucre et d'indigo. Pour ne rien omettre d'essentiel à la culture de ces plantes, qu'il voulait introduire en Europe, il avait fait venir de la Martinique plusieurs agriculteurs, pour diriger ses plantations. Le succès commençait à couronner ses travaux, lorsqu'il fut assassiné, en 1782, par des insulaires grecs. Ces cultures précieuses périrent avec celui qui les avait fait naître : mais le gouvernement français pouvait renouveler cette expérience, et tout annonçait qu'elle aurait les succès les plus heureux.

1797.

CHAPITRE VI.

L'armée française évacue Livourne. — Établissement de la république Cisalpine.

BONAPARTE, au comble de la gloire, s'occupait à consolider son ouvrage. On parlait diversement du sort futur des états vénitiens. Les uns pensaient qu'ils formeraient une république démocratique; d'autres, qu'ils seraient réunis au Milanais; d'autres enfin considérant l'étendue des sacrifices que l'empereur faisait à la paix, et la balance qui seule consolide les traités entre les grandes puissances, voyaient dans cette conquête des compensations propres à dédommager la maison d'Autriche sans nuire aux intérêts de la France.

Les troupes françaises avaient entièrement évacué le territoire autrichien dans le Tirol, la Carinthie et la Carniole pour rentrer en Italie. On avait même abandonné le port de Trieste, et pendant qu'on rédigeait les articles du traité définitif, le général français voulant témoigner à l'empereur son entière confiance,

remettait aux officiers du grand-duc de Toscane la ville et les forts de Livourne. La garnison française en sortit, le 22 mai, pour être transportée en Corse. Les matelots et les canonniers français et corses furent employés sur les vaisseaux de guerre trouvés dans le port de Venise. 1797.

Dans le même temps, Bonaparte mettait la dernière main à l'organisation de la république italienne. Elle avait d'abord été partagée en deux gouvernemens ; réunis ensemble, ils prirent le nom de république Cisalpine. Elle était composée du Milanais autrichien, du Mantouan, des trois légations cédées par le pape à la France, et par les états du duc de Modène. Le gouvernement fut formé sur le modèle de celui de France ; un corps législatif partagé en deux chambres, et un directoire exécutif composé de cinq membres.

Pendant que l'Italie prenait une forme nouvelle, l'époque arrivait où l'un des cinq directeurs de la république française devait rentrer dans la foule des citoyens. *Letourneur*, exclu du directoire par la voie du sort, fut remplacé par *Joseph Barthelemy*, ambassadeur en Suisse, neveu du célèbre auteur des *Voyages du jeune Anacharsis;* il fut reçu avec d'autant

1797. plus d'applaudissement, que remplissant avec honneur la mission la plus difficile, il avait négocié la paix entre la république française et deux des principales puissances de l'Europe. Barthelemy ne jouit pas long-temps des sentimens de bienveillance qu'on lui prodiguait de toute part. A peine trois mois s'étaient écoulés depuis son admission au directoire, qu'enveloppé par un concours de circonstances dans une inconcevable conspiration, dont probablement il ignora toujours le véritable but, arrêté dans le palais même du directoire par ordre de ses collègues, il fut transporté sur une plage lointaine et déserte, laissant à la postérité un exemple mémorable des dangers qui environnent les grandes places.

CHAPITRE VII.

Révolution de Gênes.

La même révolution qui s'était opérée à Venise s'annonçait à Gênes, sans avoir été amenée par les mêmes causes. On a vu dans les livres précédens que l'administration qui subsistait dans cette république, ne remontait

qu'au seizième siècle : elle était l'ouvrage d'André Doria, contemporain de Charles-Quint et de François Ier. On a vu aussi que malgré la ligne de démarcation entre les patriciens et les plébéiens, le grand crédit obtenu par la banque de Saint-Georges, devenue dans l'état une puissance qui avait ses magistrats pris parmi les patriciens et les plébéiens indifféremment, rétablissait la balance entre les nobles et les populaires. Cette balance disparut lorsque par les suites de l'invasion autrichienne dans Gênes, en 1746, la banque perdit tout son crédit. 1797.

Depuis cette époque, la haine la plus prononcée subsistait dans Gênes entre les patriciens et les plébéiens ; mais les premiers, investis de toute la force publique, arrêtaient aisément les effets d'une vaine malveillance. Il fallait des circonstances particulières pour lui imprimer un caractère capable d'inquiéter le gouvernement. Ces circonstances furent amenées par l'expédition des Français en Italie. La situation de la république sur les frontières de France, et la jalousie subsistante entre elle et la cour de Turin, ne lui permettait pas d'entrer dans la coalition. Elle embrassa la neutralité ; mais dans beaucoup d'occasions,

1797. le gouvernement montrait sa partialité en faveur des ennemis de la France. Les patriciens ne se dissimulaient pas que si la république française triomphait, il était bien difficile que les principes de son gouvernement ne prévalussent dans un pays contigu à la France, qui avait avec elle les liaisons de commerce les plus multipliées, et où les idées républicaines exaltaient toutes les têtes.

J'ai rapporté quelques exemples de cette partialité; les succès de Bonaparte, sans en détruire la cause, suspendaient seulement ses effets. Il s'était manifesté un soulèvement contre les Français peu de temps après leur entrée dans le Milanais : les mêmes dispositions se renouvelèrent lorsque Bonaparte levait le siége de Mantoue pour marcher contre le well-maréchal Wurmser. On supposait que des miracles avaient annoncé cet événement, avant-coureur, disait-on, de la défaite entière des Français.

Si l'aristocratie génoise redoutait l'ascendant de la république française, la masse entière de la nation s'y laissait visiblement entraîner; c'était le vrai motif de la terreur du gouvernement.

Deux partis dont les vues se contrariaient

entièrement, partageaient la ville. Les Français y solennisèrent, avec beaucoup de pompe, le premier jour de la cinquième année républicaine, malgré le déplaisir que cette fête donnait au parti patricien. Tous les bâtimens français qui se trouvaient dans le port l'annoncèrent au lever du soleil par des salves d'artillerie, qui furent répétées à midi et à l'entrée de la nuit. Le pavillon tricolor et ceux de toutes les puissances amies de la France, flottaient sur les navires. Le peuple en foule se portait dans les appartemens et dans les jardins du ministre de France, décorés d'emblèmes et de trophées. Les orchestres exécutaient tour à tour des airs de danse, des marches guerrières et des chansons républicaines. On y chanta une hymne italienne, composée à Milan, où se trouvait cette strophe : 1797.

Del despotico potere
Ite al foco iniqui editti,
Son nell' huomo i primi dritti,
Egualianga e liberta.

Dès lors, une fermentation, dont la force augmentait progressivement, annonçait une révolution prochaine; les obstacles qu'y mettait le gouvernement, ne pouvaient avoir d'autres effets que de l'ensanglanter.

1797. La révolution s'annonça, vers le milieu de mai, sous la forme d'une émeute populaire. Douze mille ouvriers, ayant à leur tête Philippe Doria, après avoir enfoncé les prisons et mis en liberté les prisonniers qui n'étaient pas détenus pour crime capital, s'étaient rendus maîtres des principaux postes de la ville, et demandaient à grands cris l'abolition du gouvernement patricial, et le rétablissement de la démocratie. Les riches bourgeois, enfermés dans leurs maisons, attendaient l'événement pour se décider, et la plupart des nobles, cédant à leur destinée, abandonnaient la ville, lorsque le petit conseil crut éloigner la catastrophe, ou lui donner une autre impression, en armant d'autres ouvriers, auxquels il croyait pouvoir se fier, et les faisant soutenir par quelques corps de troupes restés fidèles à la seigneurie.

Cette politique eut d'abord quelques succès; mais après plusieurs pourparlers, les deux partis populaires finirent par se réunir. Alors le gouvernement se trouvait dans le plus grand danger. En vain il multipliait les proclamations pour engager les insurgés à poser les armes; on promettait que la seigneurie rendrait au peuple toute la justice qu'il avait droit d'at-

tendre ; il n'obtenait aucune confiance ; le tumulte augmentait de jour en jour. L'état était en proie à tous les fléaux de l'anarchie. On pillait au nom du peuple les maisons des plus opulens patriciens. Le désordre devenait si alarmant, que la famille du ministre français auprès du gouvernement de Gênes, avait quitté la ville, et que le ministre lui-même se disposait à la suivre. 1797.

Les nobles et les populaires avaient envoyé des députés à Bonaparte, pour l'engager à protéger leurs prétentions contradictoires ; mais dans le temps qu'on parlementait, l'insurrection était devenue absolument générale. Le peuple, souverain de fait, prouvait qu'il était souverain de droit, en représentant le premier article du traité entre Charles-Quint et André Doria, dans lequel l'empereur reconnaissait que le peuple de Gênes avait le droit de choisir le gouvernement qui lui convenait, *et de le changer à son gré.*

Près de trois mille individus, soupçonnés d'attachement au parti des nobles, avaient été incarcérés, depuis le 20 jusqu'au 30 mai. Le peuple était maître du môle, et menaçait d'enfoncer les portes du palais qui renfermait les archives de la république. Le grand conseil

1797. assemblé, le 31 mai, déclara, après une assez longue délibération, que le gouvernement était dissous, et ayant nommé quatre nobles et quatre populaires pour diriger la république jusqu'à l'établissement d'un nouvel ordre de choses, il abdiqua l'autorité que lui donnaient les anciennes lois.

Au milieu de la fermentation qui régnait dans les esprits, le poste que le grand conseil offrait aux huit nouveaux éphores, était si périlleux qu'ils n'osèrent pas l'accepter. Le pouvoir resta dans les mains d'une administration provisoire, créée par les populaires dès les premiers jours de l'insurrection. Ce comité eujoignit, le 3 juin, à tous les nobles sortis du territoire de Gênes, depuis le commencement des troubles, d'y rentrer dans deux jours, sous peine de séquestration de leurs propriétés. Les habitans des deux rivières, furent invités par ceux de Gênes, à nommer des députés avec des pouvoirs suffisans pour poser les bases d'une nouvelle organisation sociale. On forma des gardes nationales, sous le nom de légions liguriennes, et tandis que les représentans des communes, qui formaient l'état de Gênes, travaillaient à la confection d'un nouveau code constitutionnel, toutes les parties de l'administration

nistration étaient réglées sur le modèle du gouvernement français. 1797.

La nouvelle constitution fut proclamée au mois de septembre. Ses bases étaient celles de la constitution française. Le corps législatif était partagé en deux sections, le conseil des soixante et le conseil des anciens. Le pouvoir exécutif fut confié à un directoire composé de cinq magistrats suprêmes; les premiers directeurs furent Louis Carneto, Nicolas Littardi, Augustin Maglione, Ambroise Molfino, et Paul Gorta.

CHAPITRE VIII.

Evénemens du dix-huit fructidor à Paris.

PENDANT que les révolutions de Venise et de Gênes tenaient l'Italie en suspens, on apprit que l'événement le plus extraordinaire avait changé les ressorts du gouvernement de France. Depuis long-temps on ne parlait à Paris que d'une division prononcée entre les membres du directoire, et d'une guerre qui se déclarait entre les deux premiers pouvoirs de la république. Des propositions de paix entre la

1797. France et l'Angleterre avaient été faites depuis les préliminaires de Léoben. On assurait non-seulement que ces dissensions entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, arrêtaient les négociations, mais qu'elles servaient de prétexte à l'empereur pour retarder le traité définitif de paix.

Paris paraissait calme; mais une morne tristesse était peinte sur tous les visages. On savait que le comité des inspecteurs de la salle des cinq-cents, chargé d'une surveillance active, s'assemblait toutes les nuits, qu'un grand nombre de députés assistaient à ces séances; mais on ne savait pas de quelle nature étaient les délibérations qui s'y prenaient. Les bruits les plus sinistres circulaient : on assurait que Paris était cerné par des troupes de ligne, et qu'un événement tragique menaçait cette capitale; chaque soir on annonçait la catastrophe pour le lendemain, et le père de famille, après avoir passé la journée dans les alarmes, rentrait chez lui avec la persuasion que sa femme et ses enfans seraient réveillés par le son du tocsin ou le bruit du tambour.

Le 4 septembre (18 fructidor), le canon d'alarme se fait entendre, à quatre heures du matin, sur le Pont-Neuf. A ce signal, quelques

corps de troupes, entrés dans Paris pendant la nuit, et réunis à la garnison de cette ville, formant en tout huit à dix mille hommes, se mirent en mouvement. Une partie de cette petite armée avait ordre d'entourer l'enceinte où siégeaient les deux conseils ; l'autre devait prendre poste sur les ponts, les places, les quais et les autres points essentiels, et les garnir d'artillerie. 1797.

Le directeur Barthelemy était gardé à vue dans son appartement; le directeur Carnot avait disparu vers minuit. On parla diversement de cette disparution : on disait qu'il avait été tué en se défendant contre ceux qui étaient chargés de l'arrêter, par ordre de ses trois collègues, Barras, Rewbel et Réveillère-Lépaux, qu'il se proposait lui-même de faire arrêter, à l'issue d'un conseil tenu alors dans le lieu des séances de la commission des inspecteurs de la salle des Cinq-cents. Ce conseil était composé d'un grand nombre de députés des deux conseils, qui restèrent assemblés toute la nuit.

La colonne chargée de s'emparer du jardin des Tuileries s'était rangée en bataille entre la grande grille du jardin et l'avenue des Champs-Élysées. L'officier qui la commandait, s'avan-

1797. çant jusqu'à la grille, somma, au nom du directoire, les grenadiers du corps législatif qui la gardaient, d'ouvrir les portes. Le commandant du poste demandait du temps, pour prendre les ordres des chefs : on lui accorda cinq minutes, en lui déclarant que les moyens étaient disposés pour vaincre toute résistance.

Les grenadiers, à la vue des préparatifs hostiles, en arrêtèrent l'effet, en ouvrant les grilles. Les assaillans, maîtres du jardin, occupèrent les portes autour des salles où s'assemblaient les deux conseils. Le commandant des grenadiers blâmait la conduite tenue à la grande grille ; il fut arrêté par le général Augereau, qui commandait l'expédition, et envoyé au Temple. Un piquet eut ordre d'arrêter les députés assemblés à la salle de la commission des inspecteurs : ils n'étaient plus alors qu'au nombre de treize ; les autres députés qui formaient cette réunion s'étaient retirés insensiblement en apprenant les apprêts que faisait le directoire.

Au point du jour, les Parisiens éveillés par le bruit du canon, par la marche des troupes, ou que leurs affaires conduisaient dans les rues, ne paraissaient pas étonnés de se trouver au milieu d'un camp ; mais ils craignaient les

suites de cette journée, avec d'autant plus de raison, que depuis près d'un mois les royalistes se vantaient publiquement qu'ils étaient en mesure d'affronter leurs ennemis. On s'attendait à un choc, sans en calculer l'issue. 1797.

A huit heures du matin, les représentans du peuple se rendaient à leur poste. L'appareil des armes, le bruit public, et les arrêtés du directoire affichés sur les murs annonçaient qu'une vaste conspiration venait d'être découverte. A huit heures et demie, le général Lemoine, après avoir fait poser les scellés sur la porte du conseil des Anciens, remit à quelques députés qui se trouvaient dans la salle des séances du conseil des Cinq-cents un arrêté du directoire, il portait en substance : « Le général Augereau est chargé de mettre les scellés sur les portes des deux conseils; il invitera les représentans du peuple qui s'y trouveront à s'assembler, les Anciens, dans la salle de l'École de santé, et les Cinq-cents, dans celle de l'Odéon, disposées pour les recevoir. Alors, l'entrée du jardin des Tuileries fut interdite à tout le monde indifféremment, excepté à la force armée.

Cependant, les députés qui n'étaient pas instruits de ce qui venait de se passer conti-

1797. nuaient de se présenter aux avenues. Les factionnaires leur indiquaient les endroits où les deux conseils devaient se réunir. Les uns s'y rendaient ; les autres rentraient chez eux ; d'autres enfin erraient à l'aventure dans les rues de Paris, cherchant à connaître les particularités de l'événement qui se déployait. Quelques-uns d'eux résolurent de se réunir. Ils choisirent la maison du député Ponsart, pour les Cinq-cents, et celle du député Barbé-Marbois, pour les Anciens. Deux députés de chaque conseil parcouraient les alentours du palais des Tuileries, pour recruter leurs collègues.

A midi, les Anciens étaient réunis au nombre de quarante, et les Cinq-cents au nombre de quatre-vingt. Ils connaissaient alors dans toute son étendue, l'événement qui avait conduit le directoire à fermer les portes des deux conseils ; ils savaient aussi que le plus grand nombre de leurs collègues siégeaient à l'Odéon et à l'École de santé. Cependant, soit que leur position singulière les entraînât hors des mesures ordinaires, ou que ce même esprit qui avait inspiré aux Cinq-cents les opérations les plus hasardées depuis un mois prévalût encore, ils résolurent de se présenter en

corps, pour se faire ouvrir les portes du palais, et haranguer les troupes qui le gardaient. 1797.

Cette démarche, mal conçue, eut lieu à midi et demi. Les députés des Cinq-cents, arrivés à la porte de leur salle, sommèrent l'officier de poste de lever la consigne qui les empêchait d'entrer. L'officier opposant aux instances qui lui étaient faites, les lois militaires, qui lui défendaient de déférer à toute autre autorité qu'à celle de ses chefs, assaisonnait son refus des procédés les plus honnêtes. Les Anciens n'avaient pas eu plus de succès.

Ils prirent le parti de se retirer. Quelques-uns se réunirent à leurs collègues à l'Odéon et à l'École de santé; d'autres s'assemblèrent de nouveau, les Anciens chez leur président, Lafont-Ladebat; les Cinq-cents chez André, député de la Lozère. Ces derniers s'occupaient d'une protestation, lorsqu'on vint les avertir que la police venait de faire investir la maison de Lafont-Ladebat; que ce député, ainsi que tous ceux qui se trouvaient chez lui, avaient été conduits au Temple. A cette nouvelle, les députés des Cinq-cents se séparèrent à la hâte.

Les députés des deux conseils qui s'étaient

leurs séances ordinaires, où fut levée la séance permanente, qui avait duré cent heures. 1797.

CHAPITRE IX.

Traité de Campo-Formio. — Congrès de Rastadt.

La plupart des députés et des journalistes condamnés à la déportation s'étaient soustraits aux recherches qu'on faisait d'eux. Ceux qui étaient arrêtés furent transportés à la Guiane française, où le directoire avait déterminé leur déportation. Les individus de la maison de Bourbon étaient partis pour être déportés en Espagne.

Le directoire avait nommé les ex-conventionnels Treilhard et Bonnier, pour traiter de la paix dans Lille, avec le négociateur anglais lord Malmesbury, en remplacement du plénipotentiaire Letourneur, rappelé à Paris. On sut bientôt que les négociations étaient rompues, et que le ministre anglais retournait à Londres. Cette nouvelle faisait une sensation d'autant plus désagréable à Paris, qu'on regardait cette rupture comme une suite de la journée du 18 fructidor, qui devait influer aussi

1797. sur les conférences entre Bonaparte et les ministres impériaux.

Une proclamation du directoire, ordonnant que toutes les armées fussent portées au complet et prêtes à se mettre en campagne, au premier signal, semblait annoncer la continuation des hostilités, lorsqu'on apprit que le vainqueur des Autrichiens, joignant l'olivier aux lauriers dont son front était couvert, venait de mettre le comble à sa gloire, en signant, au château de Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre, un traité définitif qui réconciliait l'empereur avec la république française, donnait les Pays-Bas à la France, reconnaissait l'indépendance de la nouvelle république cisalpine, et déterminait la tenue d'un congrès dans Rastadt, pour la conclusion de la paix entre la France et l'Empire germanique.

A peine ce traité était ratifié à Paris et à Vienne, que les plénipotentiaires des princes de l'empire se rendaient au château de Rastadt, célèbre par le traité qui y fut signé en 1714, entre la France et l'empereur. Le directoire y avait envoyé les ex-conventionnels Treilhard et Bonnier. On y attendait Bonaparte, et la renommée, qui pendant deux années avait

rempli l'univers du bruit des exploits de ce jeune guerrier, le présentait d'avance à l'admiration de son siècle comme le pacificateur de l'Europe. 1797.

La république française était alors au comble de la gloire. Si sa marine avait lutté avec désavantage avec celle des Anglais, ceux qui savent combien il faut de temps pour former un marin, et combien il était difficile de remplacer sur-le-champ les officiers qui presque tous avaient émigré, n'en présageaient rien de défavorable à la république, lorsque l'expérience aurait instruit les jeunes gens qui s'offraient de toute part à monter les vaisseaux.

L'Europe entière reconnaissait la supériorité des troupes françaises. L'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Espagne et l'Italie étaient remplies des trophées de leurs victoires; mais l'Italie surtout s'identifiait avec les rapides succès qui avaient couronné les armes de Bonaparte. Les princes de la péninsule, que leurs liaisons de famille avaient jetés dans la coalition, abjurant une fatale erreur, embrassaient un système pacifique, le seul convenable à leur situation. Un mélange de républiques et de monarchies, dans cette contrée, devait, par un contre-poids salutaire, maintenir la tran-

1797. quillité publique, et ramener la fertile Ausonie aux temps où sa prospérité faisait l'étonnement de l'Europe. Le roi de Sardaigne; Victor-Amédée, était mort à Poncalier, au mois d'octobre 1796; son fils, Charles-Emmanuel, qui lui succédait, avait hautement désapprouvé la part prise par son père dans la coalition contre la France; on s'attendait qu'il emploierait tous ses efforts et tous ses talens à fermer les plaies que les hostilités avaient faites à son pays.

Pour jouir de ces précieux avantages, il ne fallait que terminer la guerre entre la France et l'Allemagne. Tous les regards se portaient sur Bonaparte; on ne doutait pas que le négociateur de Campo-Formio ne mît bientôt, dans Rastadt, la dernière main à la paix continentale. Chacun s'enivrait du doux espoir de l'avenir le plus flatteur; on voyait l'industrie renaissante, le commerce encouragé, sortant de ses ruines et ouvrant les canaux de l'opulence publique: la paix ramenait nécessairement l'économie dans les finances; les hommes les plus instruits, les plus vertueux à la tête des affaires. Elle plaçait tous les individus dans le point de vue de leur utilité respective; elle procurait l'avantage de consolider le gouvernement républicain.

En France, la confiance publique entourait le gouvernement. Une lassitude générale, le souvenir des maux, l'espérance des biens, le besoin du repos, l'habitude de tout souffrir, qui dispose à regarder comme un bienfait ce qui eût excité l'indignation dans d'autres temps; enfin cette force irrésistible qui tend sans cesse à ramener l'ordre dans les convulsions morales de la nature comme dans les convulsions physiques, pressaient tous les Français vers la perspective brillante offerte par l'avenir. Cet espoir s'éloigna lorsqu'on apprit que Bonaparte, que la voix publique proclamait président de la légation française à Rastadt, n'avait fait que se montrer dans cette ville, et qu'il revenait à Paris après avoir reçu la ratification du traité de Campo-Formio. 1797.

CHAPITRE X.

Ouverture du congrès de Rastadt. — Préparatifs des Français pour tenter une descente en Angleterre.

Le congrès de Rastadt s'était ouvert, le 19 frimaire (9 décembre). On s'attendait que

1797. Bonaparte, après avoir conféré avec le directoire sur les grands intérêts qui lui étaient confiés depuis plusieurs années, se rendrait dans cette assemblée. La paix continentale, en permettant au gouvernement de France d'employer ses ressources au déploiement des forces maritimes, pouvait seule lui procurer les flottes nombreuses et puissantes capables de forcer le gouvernement anglais de songer sérieusement à une réconciliation, dont jusqu'alors il n'avait fait de feintes ouvertures, que pour tromper le peuple sur ses véritables intérêts, et se procurer les sommes immenses employées à soulever le globe entier contre la France.

Jamais, depuis la première époque des longues et sanglantes rivalités entre la France et l'Angleterre, des préparatifs si formidables ne s'étaient multipliés dans les ports qui entourent la France. Tous les genres de bâtimens inventés par les hommes, pour favoriser une invasion maritime, remplisaient les rades françaises et bataves, depuis Rochefort jusqu'au Texel : des apprêts non moins menaçans se faisaient dans le port de Toulon. Une armée nombreuse se formait sur les côtes de la Manche. Les Anglais, fiers de la supériorité

de leur marine, parurent d'abord regarder ce développement de forces maritimes françaises comme de vaines menaces d'une exécution impossible. Mais l'imperturbables persévérance avec laquelle le gouvernement de Paris réunissait, combinait, agglomérait pour ainsi dire ses efforts sur les rives de l'Océan, donnait un tel poids à l'expédition projetée, que les Anglais, malgré la multitude de leurs citadelles ailées qui couvraient la mer, considérant le peu de cas que faisaient les Français de leur sang et de leurs trésors lorsqu'il s'agissait de se venger de leurs ennemis; considérant que, depuis la révolution, presque toutes leurs opérations avaient été hors des probabilités, qu'ils enveloppaient leurs manœuvres des ombres de la nuit, qu'ils ne craignaient pas de se mettre sous la protection des tempêtes, et que rien ne semblait impossible aux chefs qui devaient conduire l'expédition, sentirent bientôt diminuer leur confiance. 1797

Non-seulement toutes les forces que pouvait déployer l'Angleterre, se réunissaient dans les provinces voisines de la France; mais le ministère de Londres joignant aux efforts militaires les plus étendus, les ressources insidieuses de l'intrigue, tentait d'atténuer les

préparatifs français, soit en retardant les
1797. opérations du congrès de Rastadt, soit en jetant ailleurs les semences d'une nouvelle guerre pour forcer les Français à partager leurs efforts.

Cependant une armée de quatre-vingt mille
1798. combattans bordait l'Océan. Les soldats impatiens mesuraient de l'œil la distance qui les séparait de l'Angleterre : quelques-uns d'eux montés sur les tours de Calais, découvrant les rochers de Craye qui bordent les côtes britanniques dans les environs de Douvres, voulaient braver les vents et les ennemis dans la saison la plus rigoureuse, et profiter des longues nuits d'hiver et des brumes qui rendent l'obscurité encore plus épaisse, pour aborder sur les rivages de Kent et de Sussex : les uns assuraient que l'expédition serait tentée dès que la direction des vents la rendrait praticable ; le plus grand nombre regardant Bonaparte comme le général qui devait la diriger, pensaient qu'elle n'aurait lieu que lorsque la paix continentale ne laisserait à la république française d'autres ennemis que les Anglais ; ils en concluaient que ce général allait se rendre à Rastadt.

Ces conjectures étaient vaines : Bonaparte

restait dans Paris. Le congrès de Rastadt languissait; l'espoir de la paix s'évanouissait comme un songe. On commençait à craindre que la horde innombrable de sangsues qui dévoraient la république, voyant dans la paix le terme de ses rapines, n'éloignât cet instant, en employant l'exaltation républicaine, qu'il est si aisé de conduire au delà de toutes bornes au milieu des convulsions révolutionnaires. Les Anglais, en versant l'or à pleines mains, pouvaient se réunir avec les ennemis de l'intérieur pour pousser le directoire à des mesures exagérées, en lui montrant le vain fantôme de la gloire. Quelques membres du gouvernement auxquels les dépenses incalculables de la guerre offraient mille moyens de verser la fortune et les places sur leurs parens, leurs amis, leurs protégés, n'entrevoyaient pas sans chagrin une pacification qui tarissait les fleuves d'or dans lesquels jusqu'alors ils puisaient à volonté. La réunion de toutes ces causes replongea bientôt l'Europe dans le chaos dont elle paraissait sur le point de sortir. 1798.

1798.

CHAPITRE XI.

Propositions réciproques faites par les plénipotentiaires de Rastadt.

Le congrès de Rastadt avait tenu ses premières séances, dans lesquelles il ne fut d'abord question que de l'intensité des pouvoirs dont les plénipotentiaires allemands étaient investis, et que les plénipotentiaires français ne regardaient pas comme suffisans pour conclure la paix sur les bases qui devaient être proposées. La députation de l'empire prit la résolution de demander aux ministres impériaux communication du traité de Campo-Fornio, et surtout des articles secrets qui se rapportaient à l'empire britannique. Ce traité fut communiqué; mais il ne fut pas question des articles secrets. Cependant il passait pour constant, à Rastadt, que l'empereur avait consenti à l'abandon de toutes les provinces que l'Empire possédait sur la rive gauche du Rhin. Enfin, en conséquence d'une décision prise dans les trois colléges de la diète germanique, un conclusum, du 8 janvier,

accordant des pouvoirs illimités à la députation de Rastadt, fut adressé aux ministres impériaux : cette députation était composée de dix commissaires. Mayence et Saxe, pour le collége des électeurs ; Autriche, Bavière et Wirsbourg, pour les princes catholiques ; Bremen, Hesse-Darmstad et Baden, pour les princes protestans ; Augsbourg et Francfort, pour les villes impériales. 1798.

La proposition des commissaires français, d'adopter, pour première base de la paix, la cession à la république française de toutes les provinces d'Allemagne situées à la gauche du Rhin, discutée dans la séance de la députation de l'Empire, du 28 janvier, ne fut adoptée qu'après de très-longues contestations. La légation française proposa ensuite le principe des sécularisations pour fournir la masse des indemnités : on y accéda avec une facilité qui ouvrait un vaste champ aux conjectures. On prétendait que par les articles secrets du traité de Campo-Formio, la cour de Vienne n'avait consenti que la ligne du Rhin ne fût la limite entre la France et la Germanie, qu'à condition que l'empereur serait mis en possession d'une partie de la Bavière, à la droite de l'Inn ; l'électeur devait recevoir en dédommagement,

1798. le Brisgau, et quelques évêchés en Franconie, tandis que la cour de Berlin trouverait dans le nord de l'Allemagne une ample compensation des terrains qu'elle cédait aux Français sur les bords du fleuve.

Alors les plénipotentiaires français adressèrent à la députation de l'Empire une note contenant de nouvelles demandes de la plus haute importance.

« La cession de la rive gauche du Rhin, l'adoption de sécularisation pour former les indemnités, ne laissent à discuter que le mode d'exécution de ces deux bases convenues. Pour connaître la masse d'indemnités, il faut d'abord connaître la masse des pertes; la légation française désire une explication claire sur ce point.

« La navigation du Rhin sera commune aux deux nations; les autres peuples ne pourront y participer sans le consentement de l'une et de l'autre. Les chemins de passage seront entretenus par les riverains de chaque côté, sans qu'on puisse faire sur l'une des deux rives des travaux capables d'endommager la rive opposée. Les îles du Rhin resteront à la république française: au moyen de cet arrangement, elle ne conservera, à la droite du Rhin,

que le fort de Kell et son territoire, celui de Cassel et ses dépendances; le fort d'Erhenbreisten, à la droite du Rhin, en face de Coblentz, sera démoli. La république demande en outre que le pont commercial, entre les deux Brisack, soit rétabli, et qu'il lui soit cédé un terrain de cinquante arpens en face de l'ancien pont d'Huningue avec le chemin nécessaire pour y arriver. » 1798.

A cette note, la députation de l'Empire répondit que les nouvelles demandes des plénipotentiaires français surprenaient d'autant plus, que quelques-unes contrariaient les principes déjà adoptés. Le Rhin devant servir de limites entre les deux empires, le cours du fleuve appartient en commun aux deux nations; la ligne du milieu forme la démarcation; les Français ne peuvent donc élever aucune prétention sur la totalité des îles du Rhin, qui forment un objet très-considérable appartenant à divers particuliers. La demande concernant Kell, Cassel, la tête du pont d'Huningue, Brisack et Erhenbreisten, est encore moins fondée; la raison que ces postes sont nécessaires à la sûreté de la France, est inadmissible; la concession qui en serait faite, menacerait au contraire l'indépendance de l'Allemagne.

1798. La nature de ces nouvelles prétentions de la France annonçait que le congrès serait longuement prolongé. La cour de Londres comptait d'autant plus sur cette temporisation, que le roi d'Angleterre se trouvant lui-même au nombre des dix commissaires pacificateurs, en qualité de duc de Bremen, se procurait une influence majeure sur les opérations de Rastadt. D'un côté, ses émissaires n'avaient pas de peine à persuader à l'ex-avocat Treilhard, accoutumé aux chicanes des procès, que la France victorieuse, avait le droit de tout demander, de tout obtenir; de l'autre, faisant sentir aux Allemands que l'acquiescement aux nouvelles demandes des ministres français, livrait la Germanie à la merci de la France, ils réveillaient dans leur âme l'orgueil national, et les inclinaient à reprendre les armes plutôt que de consentir à une paix honteuse.

1798.

CHAPITRE XII.

Conduite tortueuse des Anglais. — Insurrection à Rome

En faisant de très-grands sacrifices pécuniaires, les Anglais étaient parvenus à vendre seuls à tous les peuples de l'Europe plusieurs genres de marchandises, et surtout les denrées coloniales des Antilles, le sucre et le café. Les sommes immenses que ce commerce conduisait dans la Grande-Bretagne, augmentant prodigieusement la masse du numéraire, prêtaient au gouvernement des moyens d'éteindre la dette publique. Pour parvenir à ce but la cour de Saint-James aurait bouleversé le monde entier.

Cependant les plaies profondes que la guerre avait faites à l'Allemagne, les dispositions de la cour de Berlin, et les réquisitions, dont malgré l'armistice, les armées françaises surchargeaient les provinces allemandes à la gauche du Rhin, décidaient la plupart des états à passer sur toutes les considérations pour rendre la paix à leur patrie. Les efforts prodigieux que

1798. multipliaient les Français, sur les côtes de l'Océan, faisaient craindre à Pitt que l'issue de la guerre ne portât autant de préjudice à la Grande-Bretagne, que ses accidens divers lui avaient procuré d'avantages momentanés. On eut recours à toutes les ressources du système machiaveliste pour secouer en Italie les torches de la guerre, et pour engager le directoire français à s'attirer lui-même sur les bras de nouveaux ennemis.

Tous les papiers publics avaient retenti de la duplicité avec laquelle le lord Malmesbury avait traité en France. Paraître désirer la paix, lorsqu'on brûlait de continuer la guerre, était le problème que Pitt avait voulu résoudre aux yeux de l'Angleterre. Cette disposition, environnée des mystères diplomatiques, devint évidente, lorsqu'au mois de novembre 1799, le ministre d'Angleterre à Hambourg fit arrêter un général au service de France, sous prétexte que ce général était né en Irlande, et voulut le faire embarquer pour l'Angleterre. Il était impossible de ne pas sentir que cette insulte, faite autant au sénat de Hambourg qu'au gouvernement de France, n'avait d'autre but que de provoquer le ressentiment de la France contre la ville de Hambourg, d'enga-

ger les armes françaises à franchir la ligne de neutralité convenue avec le roi de Prusse, et de forcer ainsi la cour de Berlin à prendre une part active à la guerre prête à s'éteindre en Allemagne. 1798.

On ne saurait attribuer qu'à cette conduite astucieuse les mouvemens manifestés presque en même temps à Rome et en Suisse, mouvemens qui attirèrent sur ces deux états les armes françaises, et qui servirent de conducteur pour allumer un incendie qui devait embraser de nouveau l'Europe. Bientôt les Anglais précipitèrent les rois de Naples et de Sardaigne dans le précipice qui pouvait les engloutir. Mais le triomphe de leur politique fut d'entraîner le directoire dans l'inconcevable expédition d'Égypte, dont la conséquence devait être non-seulement de ranger la Porte parmi les ennemis de la France, mais de donner à la cour de Russie l'occasion d'envoyer sur les frontières de France ses armées, qui n'étaient plus retenues par les inquiétudes qu'avaient données jusqu'alors les Ottomans à la cour de Pétersbourg.

L'intérêt de la cour romaine, les principes qui avaient constamment dirigé sa conduite dans les occasions délicates, et l'âge avancé de

1798. Pie VI, qui entrait dans sa quatre-vingt-unième année, ne permettait pas de supposer que le gouvernement voulût rompre la paix qu'il devait à Bonaparte. Le frère de ce général remplissait à Rome la dignité d'ambassadeur de France; et l'accueil distingué qu'il avait reçu du pontife, des cardinaux et des riches particuliers achevait de convaincre l'observateur impartial, qu'il faut attribuer à une impulsion étrangère la sanglante insurrection dont les suites brisèrent la monarchie ecclésiastique, et auraient retiré la république romaine des ruines sous lesquelles dix-huit siècles l'avaient engloutie, si quelques mesures de prudence avaient été prises par le gouvernement français. Mais déjà s'annonçait ce vaste plan de trahison qui imprima sur le front de Rewbel, Larevellière-Lépeaux, Merlin, Treilhard, chassés du directoire en 1799, le sceau de l'indignation générale. Il ne fut connu que lorsque leurs machinations, conduites avec un art infernal, avaient réduit la république à un tel état de faiblesse, que loin de pouvoir défendre ses alliés, elle était elle-même à la veille d'être envahie.

CHAPITRE XIII.

L'ambassadeur de France quitte Rome. — Révolution dans le gouvernement de cette capitale.

Le 26 décembre 1797, l'ambassadeur de France fut instruit qu'il se tramait une conspiration, dans laquelle on voulait compromettre les Français qui résidaient à Rome. Il en fit part au cardinal secrétaire d'état. La conspiration éclata le 28. Une multitude armée remplissait les rues voisines de l'hôtel occupé par le ministre français. Elle criait : Vive la république française! vive le peuple romain! Quelques faibles patrouilles qui circulaient, laissaient douter si le gouvernement voulait protéger les attroupés, ou les dissiper. Un assez grand nombre d'entr'eux avaient pénétré dans le palais de l'ambassadeur, soit pour se soustraire à la poursuite des troupes papales, ou pour annoncer qu'ils étaient d'intelligence avec la légation française.

L'ambassadeur avait auprès de lui quelques militaires français, à la tête desquels étaient

1798. le général Duphot et l'adjudant-général Sterloch : ils lui demandent l'ordre de dissiper l'attroupement par la force. Cette proposition n'attestait que leur dévoûment trop généreux. L'ambassadeur, qui veut partager leurs périls, se présente au milieu d'eux pour haranguer la multitude. Une fusillade prolongée interrompt l'orateur. Les balles criblent les fenêtres du palais. Duphot tombe percé de coups. Plusieurs personnes de la suite de l'ambassadeur sont tuées à ses côtés. Le nombre des assaillans qui augmente sans cesse, force le ministre à faire retraite. Il rentre avec peine dans son palais. Les marches des escaliers sont teintes de sang ; des morimonds se traînent; des blessés se lamentent. On parvient pourtant à fermer les portes de la façade de la rue.

Quelque fut la part que les ministres du pape eussent pris ou n'eussent pas pris à cet événement, la tournure de cette affaire les jetait dans la plus grande perplexité. L'ambassadeur de France à Rome avait quitté brusquement cette résidence, sans entendre à aucune invitation, pour chercher la source de l'insulte qui lui avait été faite. On ne doutait pas à Rome que les Français ne tirassent de cet attentat une vengeance aussi prompte qu'é-

clatante. Cependant, l'influence qu'une nouvelle guerre en Italie pouvait avoir sur les délibérations de Rastadt, faisait espérer aux amis de la paix qu'un grand jour jeté sur cette affaire et sur ses auteurs, et la punition des coupables, quelque fut leur état ou leur nation, pourraient arrêter les funestes effets de l'indignation du gouvernement français; mais ceux qui, dans l'ombre, avaient ourdi cette trame, ne voulaient pas perdre le fruit de leurs tragiques combinaisons. Le jour sous lequel cette insurrection fut présentée à Paris avait si fort exaspéré les esprits, que quoique le pape eut envoyé un nonce extraordinaire, pour offrir au directoire les satisfactions qu'il pouvait désirer, l'ordre fut donné à l'armée d'Italie de marcher sur Rome. Le général *Berthier*, qui la commandait depuis le départ de Bonaparte, avait occupé, le 10 février, le château Saint-Ange, et campait sous les murs de Rome. 1798.

Jusqu'au 15, le général Berthier n'était pas entré dans la ville. Ce jour était l'époque anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI. Un très-nombreux rassemblement s'étant formé dans l'ancien Forum-Romanum, aujourd'hui Campo-Vaccino, rédige une proclamation intitulée : *Atto del populo so-*

vrano. Elle contenait en substance que le
1798. peuple romain, opprimé depuis long-temps par le gouvernement des prêtres, avait tenté plusieurs fois d'en secouer le joug; qu'une combinaison artificieuse de superstition, d'intérêt et de force rendit jusqu'alors ses efforts inutiles, mais que ce gouvernement venant de s'écrouler de lui-même, le peuple, pour se soustraire aux effets anarchiques de cette dissolution, déclarait à l'univers qu'il n'avait participé d'aucune manière aux attentats commis contre la nation française.

Qu'en abolissant les autorités politiques, économiques et civiles du gouvernement pontifical, les Romains se constituaient en peuple libre et indépendant; que le pouvoir temporel exercé à Rome au nom du pape, le serait désormais par des magistrats nommés par le peuple, et à la tête desquels cinq consuls seraient investis du pouvoir attribué auparavant à la congrégation d'état. Le même acte contenait la nomination des préfet, des édiles et des autres officiers du gouvernement provisoire; et chargeait huit députés de réclamer en faveur de la nouvelle république la protection de l'armée française.

En conséquence de cette proclamation, le

général Berthier, pour répondre au vœu du peuple romain, se rendit en pompe au Capitole, et déclara que la république française reconnaissait pour libre et indépendante la république romaine, formée de tout le territoire qui restait au pape, après le traité de paix fait avec Bonaparte dans Tolentino. On employa dans cette circonstance tous les ménagemens que le culte catholique et les préjugés pouvaient exiger. Le 18 février, les églises de Rome retentirent des actions de grâces adressées à l'Être Suprême : quatorze cardinaux chantèrent eux-mêmes le *Te Deum*, dans la superbe basilique de Saint-Pierre. 1798.

On a vu précédemment que les Romains, amoureux de leur liberté, avaient profité dans tous les temps des occasions offertes par la fortune, pour rétablir dans leurs murs le gouvernement municipal. Les avantages prodigieux que leur procuraient le séjour de la cour papale au Vatican, les avaient seuls déterminé à se soumettre aux papes, lorsqu'à la fin du quatorzième siècle, ils quittèrent les rives du Rhône pour rétablir leur siége dans la ville aux sept montagnes : depuis lors, le gouvernement pontifical s'était amalgamé avec le système général de l'Europe, et plusieurs

1798. émeutes arrivées dans Rome n'avaient eu aucunes suites. Chaque peuple a sans doute le droit de choisir le gouvernement qui lui convient ; mais par le concours de plusieurs circonstances, les Romains étaient le peuple qui avait le moins de moyens de mettre ce droit à exécution. D'un côté le roi de Naples, vassal du pape, était intéressé à maintenir dans Rome un mode de gouvernement qui ne pouvait jamais lui donner le moindre ombrage ; de l'autre, les empereurs de la maison d'Autriche auquel l'usage donnait le titre de roi des Romains, et qui se flattaient toujours d'établir, tôt ou tard, leur domination sur les bords du Tibre, ne regardaient le pouvoir des papes, dans Rome, que comme un dépôt qui devait leur être remis.

En conséquence, ceux qui étaient parvenus à soulever les Romains contre le pape, et à mêler les Français dans cette querelle, savaient bien que cette innovation, en contrariant les projets de l'empereur, changerait ses dispositions envers la France, et finirait par rompre les négociations de Rastadt. Ces rapprochemens, qui frappaient les hommes accoutumés aux grandes affaires, échappaient aux yeux de la multitude.

Cependant

Cependant le pontife enfermé au Vatican, craignait pour sa liberté et même pour sa vie. En vain une députation solennelle lui avait déclaré que non-seulement il ne serait donné aucune atteinte à son autorité spirituelle, mais que le nouveau gouvernement lui assurerait un traitement convenable à sa dignité, et même une garde d'honneur de cent vingt hommes ; l'émigration dont il était témoin laissait autour de lui une solitude alarmante. Les cardinaux, les grands de Rome et les citoyens les plus aisés de cette capitale avaient pris successivement la fuite, emportant avec eux leurs effets les plus précieux. Il résolut de quitter furtivement un empire qui n'était plus le sien. Berthier, que ses ministres avaient consulté sur ce projet, chargea plusieurs militaires de lui servir d'escorte. Il sortit de Rome pour n'y plus rentrer, le 20 février, se retira avec une suite peu nombreuse en Toscane, et fixa sa résidence dans la chartreuse de Pise, dont il sortit l'année suivante, lorsque le gouvernement de France, ayant déclaré la guerre au grand-duc, fit prisonnier le pontife et le conduisit en France. 1798.

Le nouveau gouvernement de Rome fut bientôt établi sur le modèle de ceux de Paris,

1798. de Milan et de Gênes ; mais pour conserver le nom des anciennes magistratures romaines, les cinq magistrats suprêmes, investis du pouvoir exécutif, eurent le nom de consuls romains, tandis que le corps législatif était formé de deux colléges des sénateurs et des tribuns, dont l'un était composé de soixante-et-douze et l'autre de trente-six membres.

CHAPITRE XIV.

Révolution de Suisse.

Cette révolution étonnait l'Europe, lorsque les plénipotentiaires français assuraient dans Rastadt que le but du gouvernement de Paris était de cimenter solidement une paix générale : on fut encore plus surpris lorsqu'on apprit qu'une nouvelle combinaison de circonstances conduisait les armées françaises dans les montagnes de l'Helvétie. Les ennemis de la France avaient réuni leurs efforts en 1792 et 1793 pour entraîner les Helvétiens dans la coalition de Pilnitz ; ils n'y réussirent pas, et jamais la bonne harmonie, entre les Français et les Suisses, n'eût été troublée, si

les Suisses avaient été régis par une constitution uniforme. 1798.

On sait que l'Helvétie formait moins une république que l'association fédérale de plusieurs états indépendans. La forme du gouvernement différait essentiellement dans les treize cantons. Six étaient purement démocratiques; l'aristocratie dominait dans les sept autres. La différence de ce régime, chez des hommes idolâtres de leur liberté, fut le résultat de la situation politique dans laquelle chacune de ces républiques se trouvait avant son érection en canton. Les sept cantons, dont le gouvernement était aristocratique, ne consistèrent d'abord que dans une ville principale, dont quelques bourgs et quelques villages dépendaient. Le gouvernement se resserra naturellement parmi les bourgeois de la ville, plus à portée de suivre les assemblées générales. Le temps ayant consolidé ce mode, il subsista malgré les augmentations successives du territoire de ces cités mères. Les cantons démocratiques n'ayant au contraire dans leur arrondissement aucune ville assez considérable pour prétendre à quelque prééminence sur les autres, chaque district fut divisé en communautés qui avaient un droit égal à la souveraineté;

1798. et dans lesquelles les assemblées générales se tenaient alternativement. La pure démocratie s'y conserva. La république des Grisons est démocratique. Ce pays est partagé en trois cantons qu'on nomme ligues.

Cette diversité dans l'organisation politique devait influer sur la manière dont la révolution française serait envisagée chez les Suisses des divers cantons. Des dissensions intérieures augmentaient le ferment de haine que de fâcheux rapprochemens alimentaient. Les habitans de Palenza, de Riviera, de Bellinsona, de Lugano, de Locarno, de Mendris, de Val-Maggio, de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio, avaient fait partie autrefois de la Lombardie : ils paraissaient désirer de se réunir à la république cisalpine.

Le pays de Vaud, situé entre le Jura, le lac de Neuchâtel et celui de Genève, se plaignait des vexations qu'il éprouvait de la part des gouvernemens de Berne et de Fribourg. Ce pays, le seul de l'Italie où le peuple parle français, avait fait partie long-temps de la Savoie : il était alors gouverné par un grand-bailli ; mais les états du pays partageaient les droits législatifs. Les cantons de Berne et de Fribourg s'en rendirent maîtres en 1536, et en 1564 la

cour de Chambéri le leur abandonna, sous la condition qu'il jouirait de son ancienne constitution. La cour de France fut garante de ce traité. 1798.

Les habitans du pays de Vaud sollicitaient vainement le droit de se gouverner eux-mêmes, et de former un quatorzième canton helvétique. Berne et Fribourg, les considérant comme des sujets qui leur appartenaient par le droit des armes, traitaient ces réclamations d'attentat contre l'autorité légitime. La révolution de France donnait une autre physionomie à ces prétentions réciproques. Le pays de Vaud eut recours à la république française, comme subrogée aux droits des ducs de Savoie.

Le ministre français près les cantons helvétiques avait été chargé de notifier aux sénats de Berne et de Fribourg que les membres de ces régences répondraient personnellement de la sûreté individuelle des habitans du pays de Vaud. Le sénat de Berne levait des milices, pour comprimer l'énergie des habitans de ce canton, lorsqu'une division de l'armée française rentrait en France par Carrouge. Dans cette situation, il fallait peu de choses pour changer en hostilités des mesures purement défensives.

1798. La guerre éclata. Les Français et les Suisses prétendirent respectivement n'avoir pas été les aggresseurs. Les habitans du pays de Vaud profitèrent de cette circonstance pour proclamer leur indépendance. Ils admirent le gouvernement démocratique, sous le nom de canton du Léman : mais jusqu'alors les armes françaises n'avaient servi qu'à empêcher le nouveau canton d'être envahi par les Bernois.

Cet événement ouvrait le plus vaste champ aux conjectures. Les ennemis de la France le regardaient comme une pomme de discorde, dont la fatale présence devait attacher le plus grand nombre des Suisses au parti de la coalition, et peut-être briser le faisceau de l'union helvétique. D'autres observateurs voyaient cet événement sous un autre point de vue. Les cantons démocratiques devaient trouver dans l'érection du nouveau canton du Léman, les moyens d'obtenir la prépondérance dans les diètes générales; et quoique, dans les cantons aristocratiques, le peuple parût attaché aux patriciens, il ne pouvait voir qu'avec plaisir le soulèvement du nouveau canton, parce qu'au fond les insurgés défendaient, à leurs propres périls, la cause de tous les Suisses plébéiens. Il pouvait donc arriver que cette ré-

volution ramenât les Suisses aux institutions adoptées autrefois par eux, en secouant le joug de la maison d'Autriche, et qu'elle les unît étroitement à la France. 1798.

L'intérêt que prenaient les Suisses, jusque dans les cantons aristocratiques, au sort du canton du Léman, se manifestait si publiquement, que les sénats de Bâle, de Zurich et de Lucerne avaient cru devoir partager l'autorité publique avec les populaires. Mais les sénats de Berne, de Soleure et de Fribourg se croyaient en mesure de maintenir l'ancien gouvernement. On sait que le canton de Berne, formant seul le tiers de l'Helvétie, peut mettre cinquante mille hommes sur pied. Le conseil des deux cents, qui disposait de cette force imposante, avait besoin de beaucoup de finesse pour la mettre en action au sein de la fermentation générale des opinions. Ses émissaires cherchaient à diriger l'esprit public. Ils intimidaient les uns, séduisaient les autres, prêtaient aux Français l'intention de s'emparer du pays.

Le directoire avait confié le commandement en Suisse à *Brune*, un des élèves de Bonaparte. Il entra sur le territoire de Berne, précédé d'une proclamation dans laquelle il assurait les Suisses qu'il ne venait sur leur terri-

1798. toire que pour y établir partout le gouvernement démocratique. Soleure ouvre ses portes aux Français; Fribourg est pris d'assaut, le 2 mars. Les patriciens abandonnent les rênes du gouvernement; le peuple nomme ses magistrats.

Après la prise de Fribourg, les Bernois avaient abandonné Murat, ville célèbre par la victoire remportée par les Suisses, en 1176, sur les troupes de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et par l'appareil avec lequel on y conservait les ossemens des vaincus, élevés en pyramide. Ce trophée, insultant pour les Français, fut détruit le jour même de l'anniversaire de la bataille de Murat.

Le 4 au soir, le général Brune avait fait marcher une colonne vers les défilés de Gumine, hérissés de batteries; dans le même temps une colonne attaquait, sur la Sauzen, le passage de Neuvenezk: il fut forcé, le 5, à quatre heures du matin. Berne restait à découvert. L'embarras du conseil des deux cents était d'autant plus grand, que le général Chawembourg, ayant pénétré dans le cœur de la Suisse par les gorges de Porentrui, à la tête de dix-sept mille français, venait de passer l'Aar, et s'avançait rapidement pour opérer sa

jonction avec le général Brune. Une partie des Bernois qui défendaient le poste de Gumine, se replièrent sur Berne, les batteries furent alors emportées. Berne capitula le 5 à une heure après midi. 1798.

La guerre de Suisse pouvait être regardée comme finie : l'ancien gouvernement était supprimé dans tous les cantons aristocratiques, et remplacé par des formes populaires. Bientôt une assemblée nationale fut convoquée à Bâle, pour rédiger une nouvelle constitution helvétique : ce n'était pas chose aisée. Les cantons gouvernés jusqu'alors par des patriciens, croyant avoir besoin d'une protection étrangère pour maintenir le nouveau gouvernement contre les atteintes de ceux qui étaient intéressés à ramener l'ancien régime, admettaient un acte constitutionnel envoyé de Paris, qui réunissait tous les cantons en une seule république ; mais les cantons démocratiques, satisfaits de leur ancienne forme d'administration, redoutaient toute innovation politique.

Ils présentèrent un mémoire à Brune, dans lequel, après avoir exprimé leurs sentimens, ils ajoutaient : « Il n'est qu'un seul objet dans lequel la France pourrait, d'après ses principes, désirer un changement dans les cantons

1798. démocratiques; c'est à l'égard de quelques districts traités jusqu'ici en sujets. Les vœux des Français sont remplis; ces sujets jouiront désormais des mêmes avantages que nous. Recevez l'assurance qu'un peuple qui n'a d'autre bien dans ses montagnes, que sa religion et sa liberté, donnera toujours à la république française les preuves de dévoûment compatibles avec son indépendance; mais ne cherchez pas à briser une constitution dont la base est la souveraineté du peuple, et qui nous rend heureux depuis plusieurs siècles. »

Cet attachement aux anciens usages qui forme le caractère distinctif des Suisses, se manifestait même dans l'assemblée nationale de Bâle, malgré la présence des commissaires du gouvernement français; un grand nombre de députés voulaient maintenir le système fédératif. Cependant la constitution envoyée par le directoire français fut adoptée par la majorité des cantons. Le nouveau corps législatif, formé sur le modèle de celui de France, ouvrit ses séances dans Arau, le 14 avril. Sa première opération fut la nomination du directoire exécutif. Il prit sur-le-champ les rênes de l'administration, elle s'étendit sur toute l'Helvétie, à l'exception du pays des Grisons

qui refusait d'adopter la nouvelle forme de gouvernement. L'armée française s'enfonça dans les montagnes; et des hommes qui voulaient être libres à leur manière, furent poussés aux dernières extrémités : on les força de se jeter entre les bras des Autrichiens, leurs ennemis. 1798.

CHAPITRE XV.

Descente des Français dans l'île de Malte.

Ces expéditions en Italie et en Suisse contrastaient de la façon la plus formelle avec l'assurance que les plénipotentiaires français ne cessaient de donner à Rastadt que la nation française, respectant les droits de chaque peuple, n'avait d'autre but que de donner la paix à l'Europe entière. Les négociations languissaient; bientôt un armement d'une plus grande importance donnant un nouveau cours à la politique européenne, opéra la rupture du congrès, après dix-huit mois d'une vaine représentation.

Les préparatifs maritimes continuaient en France avec la même ardeur sur l'Océan et

1798. sur la Méditerranée. Bonaparte, chargé d'une mission secrète, était parti de Paris, vers les premiers jours de mai : les uns le croyaient destiné à rendre l'activité aux négociations de Rastadt; d'autres assuraient qu'il allait tenter d'envahir l'Angleterre. Un grand nombre de savans, de littérateurs et d'artistes, nommés pour l'accompagner, augmentaient le mystère qui couvrait ce voyage. On sut bientôt que ce général s'était embarqué à Toulon, sur une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne. La flotte portait quarante mille combattans qui avaient remporté les victoires de Lodi et d'Arcole.

Le secret de cette expédition était si bien gardé à Paris, qu'un mois après le départ de la flotte on ne savait quelle était sa destination ; mais ce secret n'en était pas un pour l'Angleterre. Le contre-amiral Nelson s'était rendu sur la Méditerranée avec une escadre supérieure à celle de Bonaparte. Lorsqu'on fut instruit que la flotte française faisait route à l'est, on prétendit qu'elle se rendait aux Dardanelles, qu'elle devait traverser le port de Constantinople, pénétrer dans la mer Noire, reprendre la Krimée sur les Russes,

la restituer aux Ottomans, et recevoir l'Égypte, en tout ou en partie, en échange de ce signalé service. 1798.

Dans cette supposition, les savans et les artistes débarqués dans un pays qui fut le berceau des arts et des sciences, auraient trouvé sur les bords du Nil les sources les plus fécondes de recherches brillantes et de travaux précieux. Les armemens formidables faits avec rapidité dans tous les ports de la Grèce, semblaient destinés à favoriser cette expédition, dont le succès réparait les brèches qu'avaient faites à l'empire du Croissant les traités de Chiuué-Cainargi et d'Ainaly-Cavack. Les escadres ottomanes, réunies à celles de France et d'Espagne, auraient bravé dans la Méditerranée la marine anglaise. Les Anglais perdaient le commerce du Levant; et Bonaparte se trouvait en mesure, d'un côté, de fonder solidement une colonie en Égypte; de l'autre, de veiller sur les mouvemens du roi des Deux-Siciles, qui faisait des préparatifs de guerre depuis que l'état romain s'était érigé en république.

Tandis que ces vaines combinaisons amusaient les oisifs, la flotte française voguait vers les plages orientales de la Méditerranée; et

1798. laissant à sa gauche les côtes de la Sicile, elle s'avançait vers le rocher de Malte.

L'amiral François Brueys, qui commandait l'armée navale, avait paru devant l'île de Malte au commencement de mars, venant de Corfou, avec une escadre enlevée aux Vénitiens. Il envoya dans le port un vaisseau qui avait besoin de réparations, et auquel toutes sortes de secours furent accordés. L'escadre reconnut les points où pouvait se faire un débarquement. On assure que le consul de France, *Carason*, prévint l'amiral Brueys que les Maltais, mécontens du gouvernement de l'ordre, n'attendaient que des secours pour secouer le joug.

Le 6 juin, parut devant Malte une partie de la flotte française. Aucun préparatif de défense n'était fait. Cependant, à la vue du péril, le prince Camille de Rohan, grand sénéchal de l'ordre, fut chargé du commandement des milices.

Le 9, à quatre heures après midi, Bonaparte requit verbalement, par l'organe du consul Carason, le conseil du grand-maître de recevoir dans le port de Malte l'armée française. Elle s'étendait depuis Goze jusqu'à Marsa-Scirocco, et menaçait en même temps tous les points attaquables.

Le grand-maître répondit par une lettre, dans laquelle Bonaparte était prié de mettre par écrit les demandes qu'il faisait, lui laissant observer que les lois de l'ordre et celles de la neutralité ne permettaient pas d'admettre dans le port des forces aussi redoutables. Cette lettre fut rendue au consul français, qui la remit à Bonaparte, à bord du vaisseau l'Orient. On prétend que le consul assura en même temps le général français que quatre mille Maltais offraient de faire main-basse sur les chevaliers, à la première bombe que la flotte française jetterait sur la ville. 1798.

Le conseil assemblé attendait avec inquiétude le retour du consul français : il ne revint pas. On fut convaincu que l'île serait attaquée le lendemain matin. Les ordres furent donnés trop tard de se préparer à la défense. L'île de Goze était sous le commandement du commandeur de Villebertin; l'île de Cumin sous celui du chevalier de Valin; le chevalier de Saint-Simon commandait la Tour-Rouge : il passa chez les Français aussitôt qu'ils furent débarqués. La Melleha obéissait au commandeur de Bisien; le chevalier de Lanoue commandait le poste de Saint-Paul; le chevalier de Préville celui de Saint-Julien; le chevalier

1798. de la Guerivière celui de Saint-Thomas et de Marsa-Scirocco; le bailli de Loras, maréchal de l'ordre, avait son quartier à la cité Valette; la Floriane était défendue par le bailli de Belmont; les forts Manzel et Tignié par le bailli de la Tour-Saint-Quentin; le fort Ricasoli par le bailli du Tillet; le château Saint-Ange par le commandeur de Gondrecour; l'île de la Sangle par le bailli Saint-Tropès; Bourmela par le capitaine de vaisseau Sobieras; l'enceinte de la Cotoner par le bailli de la Tour-Dupin; le bailli de Saint-Thomas voulait défendre les retranchemens de Nasciar; mais ils manquaient de munitions.

Pour protéger environ huit lieues de côtes accessibles, l'ordre de Malte disposait d'environ sept mille hommes : le régiment de Malte trois cents hommes; deux cents gardes du grand-maître; le bataillon des vaisseaux quatre cents hommes; le bataillon des galères trois cents; à peu près cent canonniers; un corps de douze cents chasseurs; douze cents matelots qui servaient de canonniers; et trois mille hommes de milices.

Le 10 juin, à quatre heures du matin, l'armée française prit terre à Gozé, à Cumin, à la Melleha, au Salmon, à Saint-Georges, à Saint-

Saint-Julien et à la Tombarella. Elle n'éprouva aucune résistance : le découragement se montrait partout. On disait que l'île était vendue aux Français par le grand-maître, et que ceux qui entreprendraient de se défendre, seraient victimes de leur vain dévoûment. Ces propos augmentaient l'insouciance générale. 1798.

Le grand-maître, Ferdinand Hompesch, enfermé dans son palais, ne donnait que des ordres contradictoires. Les Maltais fuyaient devant une patrouille française. Cent Français débarqués à Saint-Georges et à Saint-Julien mirent en fuite un régiment de milices.

Une colonne française marchait rapidement sur la cité vieille : elle n'avait ni munitions, ni canons, ni garnison, ni même de commandant militaire. Les habitans ouvrirent les portes à la première sommation. A dix heures du matin, toute la campagne, toutes les tours, excepté celle de Marsa-Scirocco, étaient au pouvoir des Français. A midi, il ne restait au service de l'ordre que quatre mille hommes, qui montraient peu de bonne volonté. Il fallait défendre la ville, la Coroner, le bourg, l'île de la Sangle, les forts Manzel, Tignié, Ricasoli et Saint-Ange : on aurait dû abandonner les forts éloignés les uns des autres, pour rassembler

1798. la garnison dans la ville, après en avoir fait sortir les personnes suspectes. Par ce moyen, on aurait pu se maintenir pendant quelques mois, et attendre des secours du dehors.

Une terreur panique saisit le bailli de Saint-Tropès : à neuf heures du soir, il abandonna l'île de la Sangle, pour se réfugier dans la ville; à minuit, les principaux habitans, craignant que la ville ne fût écrasée par les bombes, se rendirent au palais, et proposèrent au grand-maître de capituler. On assemble le conseil privé : il est décidé d'envoyer à Bonaparte le bailli de Saousa et le consul de Hollande, pour traiter de la capitulation. Le 11, à cinq heures du matin, tous les forts avaient reçu ordre de ne plus tirer. Il fut convenu que Bonaparte serait reçu dans la ville, et sa flotte dans le port, pendant la journée du 12, et que, sous la médiation du chargé d'affaires d'Espagne, on réglerait la manière dont l'ordre devait être traité.

Ainsi l'île de Malte, célèbre par la bonté de ses fortifications, fut enlevée par un coup de main. Les Français y trouvèrent deux vaisseaux, une frégate, trois galères, trente mille fusils, onze mille barils de poudre, des vivres en abondance, trois millions de francs dans le

trésor et dans la sacristie de Saint-Jean. Le grand-maître obtint un traitement avantageux : six cent mille francs d'argent comptant, et cent mille écus de pension, jusqu'à l'époque où la France lui aurait procuré une autre souveraineté ; mais il ne statua rien en faveur de l'ordre en général, et presque rien en faveur des chevaliers en particulier. Les chevaliers français, reçus avant la révolution, obtenaient la liberté de rentrer en France. On leur assurait sept cents livres de pension, et mille livres aux sexagénaires. 1798.

Bonaparte enjoignit à tous les chevaliers russes et au ministre de cette nation de sortir de l'île dans trois jours. Le grand-maître s'embarqua, le 17, abandonnant les archives de l'ordre au pouvoir du général français, qui ayant rassemblé sa flotte, et laissé dans la place une forte garnison, fit voile, le 19 juin, pour Alexandrie. Cette expédition avait été terminée en neuf jours.

1798.

CHAPITRE XVI.

Les Français débarquent en Égypte.

La traversée des côtes de Sicile en Égypte est d'environ trois cents lieues marines, de vingt au degré. La flotte française ne fut que douze jours en mer : elle se trouvait, le premier juillet, à la vue d'Alexandrie. Le débarquement eut lieu sur-le-champ à huit milles de la ville. Bonaparte, pour profiter de la surprise qu'il inspirait, ordonna de marcher en avant pendant la nuit. La division du général Lebon formait la droite ; celle de Menou la gauche ; Kléber était au centre. On aperçut, à la pointe du jour, la colonne de Pompée, et bientôt l'attaque d'Alexandrie commença. Cette ville n'est entourée que d'une simple muraille : sa principale défense consiste en deux châteaux, l'un appelé le fort Triangulaire, et l'autre le Phare ou le Pharillon ; ils firent peu de résistance. Les Français, avant la fin du jour, étaient maîtres de la ville, des deux châteaux et des deux ports d'Alexandrie.

Alexandrie est bâtie sur une pointe de terre

entre la mer et le bras le plus occidental du Nil, devant la petite île de Pharos, que Ptolomée Philadelphe Ier joignit au continent par une chaussée. Sur cette île fut élevé par *Sostrate* le Lydien, le Phare qui passait pour une des merveilles du monde. Cet ouvrage n'existe plus, on a bâti sur ses débris le fort Pharillon qui sert encore à éclairer les vaisseaux. Dans cette situation Alexandrie possède deux ports, l'un appelé le Nouveau et l'autre le Vieux. Le premier est moins considérable ; mais la flotte la plus nombreuse peut mouiller en sûreté dans le second, c'était l'intention de Bonaparte. L'amiral Brueys, qui sans doute avait des ordres contraires, s'y opposa, soutenant que les bas-fonds dont le port est semé, n'en permettaient l'entrée qu'aux vaisseaux de construction vénitienne. 1798.

Cependant, pour ne pas heurter de front l'opinion du général, il fit sonder la profondeur de l'entrée du port Vieux. Ceux qui furent chargés de cette opération rapportèrent que la passe du port, dans sa partie la plus étroite, était d'un demi-cable, qu'il y avait cinq brasses et demi d'eau (vingt-huit pieds), et que le vaisseau l'Orient pouvait être mis à vingt-trois pieds de son tirant d'eau, ce qui

1798. suffisait. Sur ce rapport l'amiral convoqua tous les capitaines pour décider s'il était possible que l'escadre entrât dans le vieux port ; mais comme il avait insinué d'avance la négative, elle prévalut, quoiqu'un officier se chargeât sur sa tête de conduire tous les vaisseaux. L'escadre qui pouvait se mettre à l'abri de toute attaque de la part des Anglais, mouilla dans la rade ouverte d'Alboukir.

Bonaparte s'étant rendu maître des principales bouches du Nil, et ayant mis Alexandrie en état de défense, se porta sur le Caire, tant pour prévenir les dispositions hostiles des beys, que pour ne pas leur laisser le temps d'évacuer les magasins de cette capitale. Deux routes se présentaient, celle de Demenhur et celle de Rozette. Elles offraient d'égales difficultés ; mais la première, beaucoup plus courte, fut choisie, quoiqu'il fallût traverser quatorze lieues de déserts arides avant de se trouver dans les pays fertilisés par les eaux du Nil.

CHAPITRE XVII.

Entrée des Français dans le Caire, après avoir défait les Arabes.

L'armée partit d'Alexandrie, le 4 juillet : une division avait ordre de suivre la route de Rozette, de remonter le Nil avec une flottille armée, et de se réunir au reste de l'armée, à Rachmanié ; alors les Français en remontant le Nil, trouvaient dans la flottille les secours dont ils avaient besoin. Les généraux furent instruits à Miniet-salamé, qu'une partie de l'armée des beys campait au village de Chèbreisse, et qu'une flottille armée par eux descendait le Nil. On aperçut les ennemis, le 13, à la pointe du jour. Le combat était déjà engagé entre les deux flottilles ; les Français furent vainqueurs sur terre et sur le Nil.

Ils étaient, le 19, à Ouardan, appelé Letopolis par les anciens, et le 20, arrivés au pied d'Ouméidmar, ils aperçurent les pyramides de Gizé et les ruines de l'ancienne Memphis. L'armée des beys était retranchée dans la plaine, à la hauteur du Caire, et

1798. paraissait disposée à disputer le passage du Nil. Le 21, à deux heures après minuit, l'armée se mit en marche; arrivée à quatre heures après-midi aux villages d'Everoch et de Boates, on aperçut les Arabes. Ils furent attaqués sur-le-champ, et repoussés au delà des pyramides de Gizé. Les Français campèrent au milieu de ces masses imposantes qui attestent moins l'industrie que la patience des anciens Égyptiens. L'issue des deux combats livrés aux Arabes avait imprimé tant de terreur, que toutes les villes envoyaient leurs clefs au vainqueur, et lui fournissaient volontairement des subsistances. Le Caire, malgré son immense population, se soumit le 22 juillet. Les Français assistèrent, le 28 août, à l'ouverture solennelle du canal qui porte la fertilité dans les environs de cette grande ville. L'armée des beys s'était retirée dans la Syrie.

Bonaparte, maître de l'Égypte en moins d'un mois, attachait les Égyptiens à la domination française, en respectant leurs usages, et surtout les cérémonies religieuses pour lesquelles ce peuple avait montré de tout temps beaucoup d'attachement. Voulant leur persuader que ce n'était pas à eux qu'il faisait la

guerre, mais aux cohortes arabes qui formaient la milice des beys, dont le joug s'appesantissait sur leurs têtes, il les appelait au gouvernement de leur pays, veillait avec sollicitude au bon état des canaux dont dépendait la récolte de l'Égypte, et fondait même dans leur capitale un lycée pour faire germer sur les rives du Nil les sciences et les arts de l'Europe. 1798.

Les bâtimens armés qui avaient pu remonter le Nil, étaient stationnés auprès du vieux Caire, les navires de transport, quelques frégates, et les vaisseaux de ligne de construction vénitienne se trouvaient dans le vieux port d'Alexandrie; mais l'escadre continuait de mouiller à la rade d'Alboukir, entre Alexandrie et Rozette. Dans cette position, elle pouvait être jetée à la côte par une tempête, ou détruite par une escadre anglaise supérieure; pour éviter ce double malheur, Bonaparte avait ordonné à l'amiral Brueys de mettre à la voile et de se retirer à Corfou, ou dans un autre port de l'Europe; mais les mêmes raisons qui l'avaient empêché d'entrer dans le port d'Alexandrie, le déterminèrent à désobéir aux ordres du général. Il semblait qu'une force invincible, qui avait privé la France de

1798. quarante mille de ses plus intrépides défenseurs, sous prétexte d'une expédition impolitique dans la circonstance dans laquelle on l'entreprenait, voulait impérieusement rendre le retour de cette armée impossible, en opérant la destruction des vaisseaux qui l'avaient conduite aux rives de Canope.

CHAPITRE XVIII.

Combat naval d'Alboukir.

L'AMIRAL Nelson, parfaitement instruit de la route tenue par la flotte française, n'avait garde de la contrarier. Depuis 1793, les Russes promettaient à la coalition d'envoyer une armée de cent mille hommes sur les frontières de France; mais ils ne pouvaient éloigner de leur pays des forces aussi considérables sans s'exposer à être attaqués, à l'improviste, par les Turcs, leurs éternels ennemis; l'expédition inconsidérée des Français faisait disparaître cette inquiétude. Il devait infailliblement arriver que l'empire Ottoman, attaqué par les Français, contracterait une ligue offensive et

défensive, avec les Anglais, les Autrichiens et les Russes, ce qui forcerait Paul Ier à fournir à l'empereur les secours qu'il promettait toujours et qu'il n'envoyait jamais. 1798.

L'escadre anglaise avançait donc lentement; cette lenteur donna le temps à Bonaparte d'enlever l'île de Malte, événement auquel sans doute *Nelson* ne s'attendait pas. Il ne tenait qu'à lui d'attaquer le convoi lorsqu'il sortirait de l'île; feignant d'avoir cette intention, il prend des pilotes côtiers, se présente entre Scylla et Charybde, franchit le détroit de Messine, ce qu'avant lui aucune escadre où se trouvaient des vaisseaux de premier rang n'avait osé tenter. Mais quand il fut parvenu au cap de Spartivento, au lieu de naviguer au sud pour rencontrer la flotte française qui marchait avec si peu d'ordre qu'elle tenait quinze lieues en mer, il porta sur l'île de Candie et arriva à la vue d'Alexandrie avant les Français. Aussitôt il s'éloigne pour ne pas troubler un débarquement qu'il lui était si intéressant de laisser effectuer. Les deux vaisseaux de construction vénitienne, le *Causse* et le *Dubois*, étaient entrés dans le port avec le convoi français, ce qui réduisait l'escadre à treize vaisseaux.

Nelson se présente de nouveau sur les côtes

1798. d'Égypte, le 1er août. Brueys avais embossé ses treize vaisseaux sur une seule ligne, à deux tiers de cable les uns des autres : il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rozette ; ses flancs étaient garnis de chaloupes canonnières ; une petite île sur le côté gauche de l'armée française portait une batterie de canons et de mortiers qui enfilait toute la ligne ; mais il avait négligé de s'assurer si les Anglais pouvaient passer entre la tête de sa ligne et la terre.

Une flotte embossée a tous ses vaisseaux arrêtés par deux ancres, une sur l'avant, l'autre sur l'arrière. Fixée dans la place qu'elle occupe, elle ne peut plus manœuvrer ; il lui faut beaucoup de temps pour remettre à la voile. Une flotte ennemie plus nombreuse, n'ayant à craindre d'autres obstacles que ceux qui lui sont d'abord présentés, jouit de l'avantage de pouvoir attaquer chaque vaisseau de la flotte embossée avec des forces supérieures, de foudroyer en même temps son front, ses flancs, ses derrières. La ressource de l'embossement, qui peut sauver une escadre inférieure lorsqu'elle est employée avec toutes les précautions de l'art, lui deviendrait funeste si quelques-unes de ces précautions avaient été négligées. Dans une semblable position, les

Russes, en 1770, avaient brûlé la flotte ottomane dans la baie Tschesmé. 1798.

Le combat commença le premier août, à cinq heures et demie du soir. Les Anglais avaient quatorze vaisseaux. Nelson, s'apercevant de la faute qu'avait faite Brueys, défilant devant la ligne française, alla passer entre l'île et le premier vaisseau de l'avant-garde; de cette manière, sept vaisseaux anglais se trouvaient entre l'escadre française et la terre. L'un d'eux, le *Leander*, coupant les Français par derrière s'était placé en travers, entre le *Tonnant* et l'*Orient*, que par ce moyen il enfilait dans toute leur longueur. Par cette manœuvre, Nelson n'avait à combattre que sept vaisseaux de l'escadre française; les six autres, restés à l'ancre, ne prirent aucune part à cette première action, qui dura toute la nuit. Sept vaisseaux français attaqués par quatorze vaisseaux anglais devaient succomber. Le vaisseau l'*Orient*, de cent vingt canons, sauta en l'air, les autres vaisseaux, prêts de couler bas, amenèrent leur pavillon. Alors Nelson attaqua le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume-Tell et le Généreux, qui terminait la ligne française. Le Timoléon, plutôt que d'amener son pavillon, se brûla à la côte,

1798. après avoir sauvé son équipage. Le Tonnant, l'Heureux et le Mercure furent pris; le Guillaume-Tell et le Généreux, brisant leurs cables, échappèrent au désastre commun, et se réfugièrent dans le port de Malte.

Telle fut l'issue de ce combat, où Brueys avait fait toutes ses dispositions pour être vaincu. Il n'était pas réduit au dangereux expédient de s'embosser. En appelant auprès de lui les deux vaisseaux vénitiens qui se trouvaient dans le port d'Alexandrie, son escadre eût été supérieure à celle de Nelson. Ses vaisseaux n'avaient à peine que la moitié des matelots qui leur étaient nécessaires pour manœuvrer, et ce fut la cause de sa perte; mais il pouvait compléter ses équipages, en employant ceux du convoi, devenus inutiles. En vain, dit-on, pour sa décharge, qu'il se fit tuer, et que son vaisseau sauta en l'air dans le combat. Ce malheur ne fut pas causé par le feu des Anglais, mais par l'incendie de plusieurs seaux de peinture et d'huile de lin, qu'on avait eu l'ineptie de laisser sur le pont pendant le combat. Les flammes gagnèrent bientôt les batteries et le faux pont : il fit son explosion.

Les vaisseaux anglais étaient presque tous désemparés ; mais les secours de tous les

genres qu'ils trouvèrent dans les ports de la Sicile permirent bientôt à Nelson de profiter de tous les avantages de la victoire. Les communications entre l'armée d'Égypte et les ports de France se trouvant interceptées, les Anglais dominaient sur les mers de la Grèce et de l'Italie. 1798.

CHAPITRE XIX.

La Porte déclare la guerre à la France.

Le padiska des Ottomans est souverain de l'Égypte; mais l'autorité presque entière se trouve dans les mains des beys arabes et de leur milice, qui ne laissent qu'une ombre de pouvoir au pacha que la Porte entretient au Caire. Bonaparte, en s'emparant d'Alexandrie et du Caire, publiait qu'il n'en voulait qu'aux beys, dont les Français avaient à se plaindre, et qu'il rendrait l'Égypte au grand-seigneur, lorsqu'elle serait purgée des Arabes qui la dévastaient. Les liaisons de l'empire français avec l'empire ottoman étaient si anciennes et si étendues, que le directoire français paraissait

1798. persuadé qu'au moyen de cette tournure, on enlèverait aux Ottomans la plus riche de leurs provinces, sans qu'ils rompissent avec la France. Il témoigna sa surprise, en apprenant que le sultan Selim, s'alliant étroitement avec les Russes, ouvrait à leurs flottes de la mer Noire le port de Constantinople, pour pénétrer dans l'Archipel.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME LIVRE ET DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Observations sur les mœurs, les usages, la population, la culture, le commerce d'Italie. Pages 1

CHAP. II. Du mont Vésuve. — Eruption dans laquelle périrent les villes d'Herculanum, Pompéia et Stabra. 15

CHAP. III. Eruptions du mont Vésuve depuis le règne de Titus jusqu'à nos jours. 24

CHAP. IV. Description de l'éruption du mont Vésuve, de 1780. 32

CHAP. V. Eruption du mont Etna. — Description de la Solfatara. 37

CHAP. VI. Construction du château de Portici. — Découverte d'Herculanum. 42

CHAP. VII. Le roi des Deux-Siciles achète la maison du duc d'Elbeuf. — Continuation des découvertes; théâtre d'Herculanum. 44

CHAP. VIII. Rues d'Herculanum; maisons particulières. 47

CHAP. IX. Muséum d'Herculanum. 51

CHAP. X. Muséum du Capitole. — Destruction des jésuites. — Cause de ce singulier événement. 63

CHAP. XI. Arrêt rendu contre les jésuites par le parlement de Paris. — Le roi nomme une commission du conseil pour examiner cette affaire. Pag. 67
CHAP. XII. Cet ordre est dissous par un arrêt du parlement de Paris. — Réflexions sur cet arrêt. 69
CHAP. XIII. Précis du gouvernement des jésuites. 72
CHAP. XIV. Portrait du pape Clément XIV. 77
CHAP. XV. Bref qui éteint l'ordre des jésuites. 81
CHAP. XVI. Mort de Louis XV et de Clément XIV. 84
CHAP. XVII. Election de Pie VI au pontificat. — Jugement de l'inquisition d'Espagne contre Paul Olavidès. 89
CHAP. XVIII. Hercule Renaud parvient au duché de Modène ; Ferdinand de Bourbon au duché de Parme. — Causes de la brouillerie survenue entre la cour de Rome et celle de Lisbonne. 97
CHAP. XIX. Circonstances de cette rupture. 105
CHAP. XX. Cent jésuites sont mis en possession, par le pape, de leur ancienne maison professe. 108
CHAP. XXI. Essai de Pie VI pour dessécher les marais Pontins. 112
CHAP. XXII. Raisons qui forçaient l'Italie à garder la neutralité dans les guerres de l'Europe, à la fin du dix-huitième siècle. 116
CHAP. XXIII. Tremblement de terre qui bouleverse la Calabre. 121
CHAP. XXIV. Voyage du pape à Vienne. 127
CHAP. XXV. Voyage de l'empereur en Italie. 132
CHAP. XXVI. Liaisons entre les cours de Vienne et de Pétersbourg. 134
CHAP. XXVII. Projet d'échanger la Bavière contre

les Pays-Bas. — Guerre de l'empereur contre les Turcs 141

CHAP. XXVIII. Enlèvement d'une princesse russe dans Livourne. 146

CHAP. XXIX. Un charlatan, nommé Cagliostro, est enfermé dans le château Saint-Ange, à Rome, dans les prisons de l'inquisition. 154

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Penchant des Italiens vers le gouvernement républicain. 159

CHAP. II. Impression de la révolution française sur l'esprit des Italiens. 163

CHAP. III. Mort de l'empereur Joseph II. — Léopold II parvient à la couronne. — Il fait la paix avec les Turcs. — Fuite du roi de France. — Traité de Pilnitz. 167

CHAP. IV. Mort de l'empereur Léopold. — Son fils, François II, lui succède à la couronne. — Journées du 10 août et du 2 septembre 1792. 172

CHAP. V. Première séance de la convention nationale. — La république est proclamée en France. — Expédition des Prussiens en Champagne. 177

CHAP. VI. Conquête du comté de Nice et de la Savoie. — Procès de Louis XVI; première comparution de ce prince à la convention nationale. 182

CHAP. VII. Seconde comparution de Louis à la convention nationale. 189

CHAP. VIII. Louis XVI est condamné à mort 192

CHAP. IX. Le jugement est exécuté. — Derniers momens de Louis XVI. 200

CHAP. X. Distribution des armées françaises au commencement de l'année 1793. — Dispositions des puissances d'Italie. 203

CHAP. XI. Divisions dans la convention nationale de France. 209

CHAP. XII. Bataille de Nervinde. — Fuite de Dumourier. — Les Anglais se présentent sur les côtes de Toscane. — Journée du 2 juin en France. 213

CHAP. XIII. Suite de la journée du 2 juin 1793. 217

CHAP. XIV. Siége de Lyon. — Proclamation du gouvernement révolutionnaire. — Action de ce gouvernement. 222

CHAP. XV. Projets des deux factions de la Montagne. — Chute du parti Orléaniste ou Cordelier. 228

CHAP. XVI. Supplice de Roberspierre. 236

CHAP. XVII. Evénemens militaires pendant l'année 1794. 240

CHAP. XVIII. La France fait la paix avec le roi de Prusse, le grand-duc de Toscane et le roi d'Espagne. 248

CHAP. XIX. Suite des opérations de la convention nationale de France. — Clôture de cette assemblée. 250

CHAP. XX. Introduction du régime constitutionnel. — Nomination du directoire. — Événemens militaires en Allemagne et en Italie. — Bataille de Loano. 256

CHAP. XXI. Campagnes de Bonaparte en Italie. — Portrait de ce général. 261

CHAP. XXII. Dispositions des forces respectives, lorsque Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie. 266
CHAP. XXIII. Premières opérations militaires de Bonaparte. 273
CHAP. XXIV. Combats de Montenote, de Millesimo et de Ceva. 275
CHAP. XXV. Bataille de Mondovi. — Discours de Bonaparte à son armée. 279
CHAP. XXVI. Traité de paix entre le roi de Sardaigne et le gouvernement français. 284
CHAP. XXVII. Les Français passent le Pô. 286
CHAP. XXVIII. Les princes d'Italie font des propositions de paix. — Bataille de Lodi. 288
CHAP. XXVIII. Révolte dans le Milanais contre les Français. 292
CHAP. XXIX. Bataille de Borghetta. 294
CHAP. XXX. Siége de Mantoue. — Armistice entre l'armée française et les armées du pape et du roi des Deux-Siciles. 297
CHAP. XXXI. Les Français entrent dans Livourne. Campagne d'Allemagne. 301
CHAP. XXXII. Wurmser pénètre en Italie. — Bataille de Castigliano. 307
CHAP. XXXIII. Bataille de Bassano. — Wurmser se réfugie dans Mantoue. 312
CHAP. XXXIV. Le général Alvinzi pénètre en Italie. — Bataille d'Arcole. 315
CHAP. XXXV. Bataille de Rivoli. 318

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. Prise de Mantoue par les Français. — Le pape fait la paix avec la France. Pages 321

CHAP. II. Passage du Tagliamento par les Français. — Bataille du Cainin. 324

CHAP. III. Préliminaires de paix entre la France et l'Autriche. 328

CHAP. IV. Insurrection des provinces vénitiennes. 333

CHAP. V. Le patriciat est aboli dans Venise. — Les Français s'emparent des îles vénitiennes. 340

CHAP. VI. L'armée française évacue Livourne. — Établissement de la république Cisalpine. 344

CHAP. VII. Révolution de Gênes. 346

CHAP. VIII. Evénemens du dix-huit fructidor à Paris. 353

CHAP. IX. Traité de Campo-Formio. — Congrès de Rastadt. 361

CHAP. X. Ouverture du congrès de Rastadt. — Préparatifs des Français pour tenter une descente en Angleterre. 365

CHAP. XI. Propositions réciproques faites par les plénipotentiaires de Rastadt. 370

CHAP. XII. Conduite tortueuse des Anglais. — Insurrection à Rome. 375

CHAP. XIII. L'ambassadeur de France quitte Rome. — Révolution dans le gouvernement de cette capitale. 379

CHAP. XIV. Révolution de Suisse. 386
CHAP. XV. Descente des Français dans l'île de Malte. 395
CHAP. XVI. Les Français débarquent en Égypte. 404
CHAP. XVII. Entrée des Français dans le Caire, après avoir défait les Arabes. 407
CHAP. XVIII. Combat naval d'Alboukir. 410
CHAP. XIX. La Porte déclare la guerre à la France. 415

Fin de la Table.
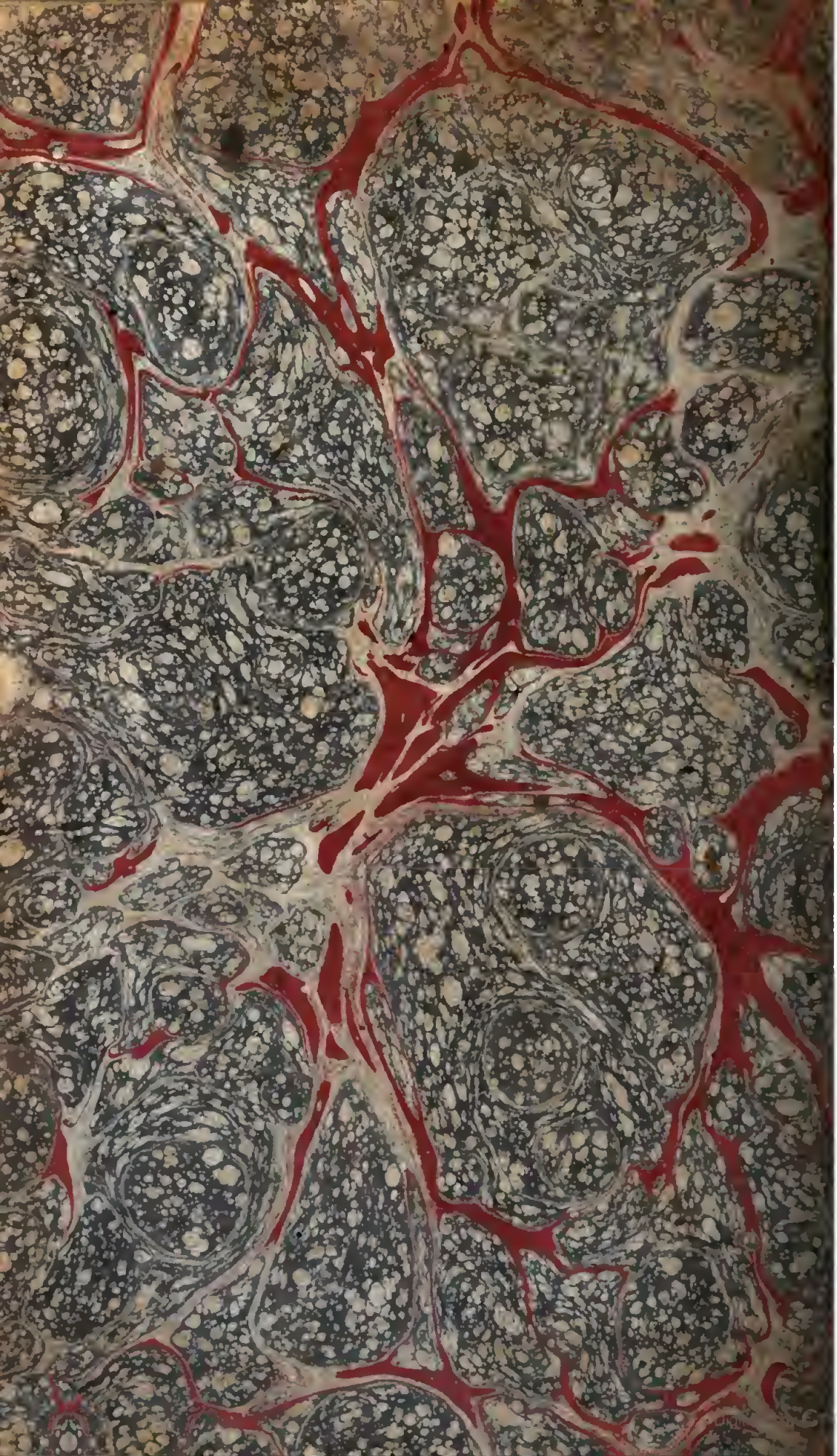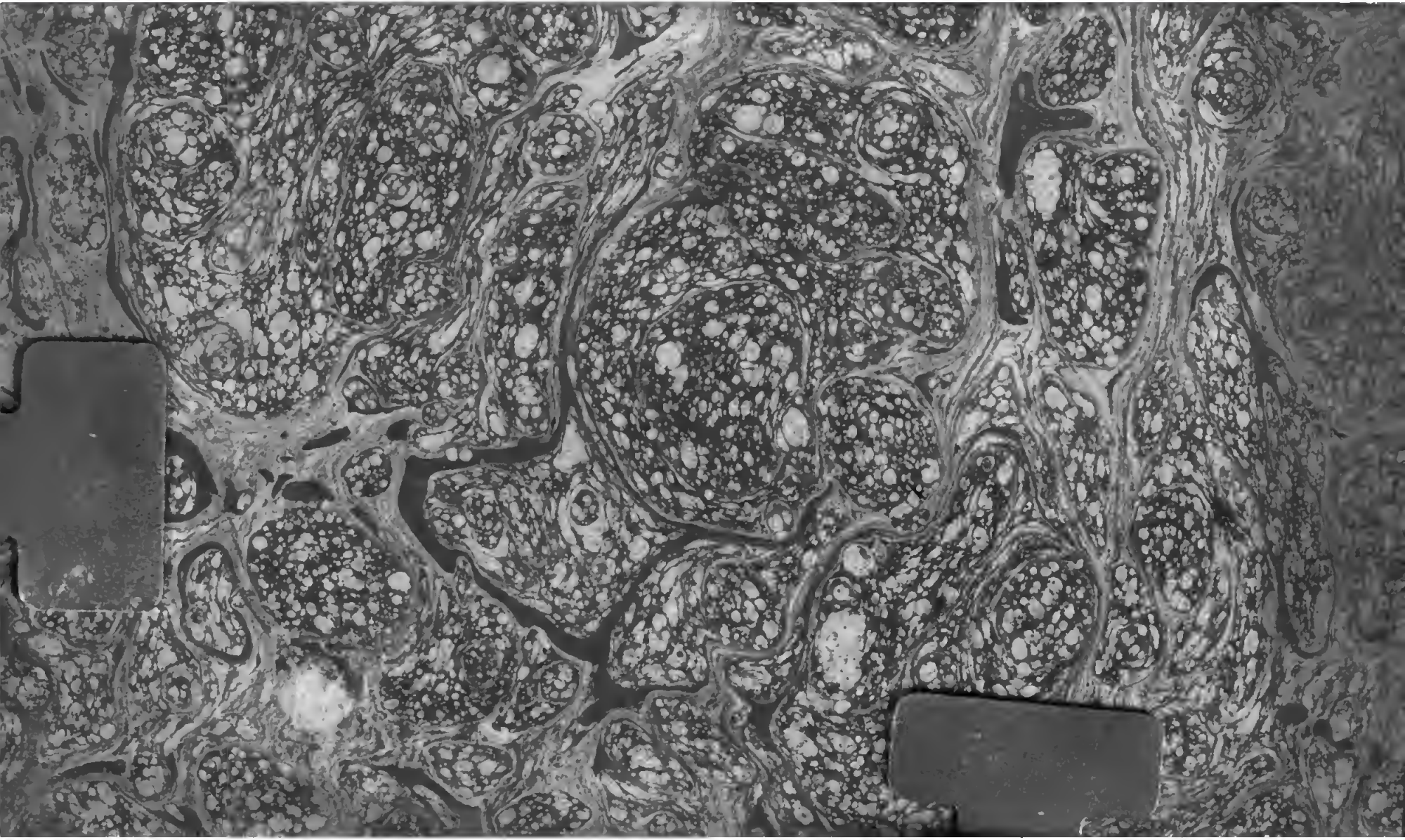
360271